

GUILLAUME LE TACITURNE

ET SA DYNASTIE

HISTOIRE DES PAYS-BAS

Paris. — Imprimerie de G. GRATIOT, rue de la Monnaie, 11.



Rouargue frères del. et sc.

ABDICATION DE CHARLES-QUINT.

GUILLAUME LE TACITURNE

ET SA DYNASTIE

HISTOIRE DES PAYS-BAS

(HOLLANDE ET BELGIQUE)

DEPUIS LE SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

Avec des détails sur les événements mémorables de cette période

ACCOMPAGNÉE

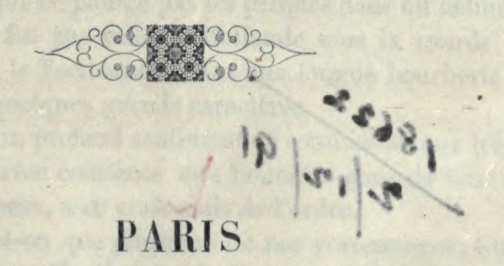
D'UNE BIOGRAPHIE DES PERSONNAGES MENTIONNÉS DANS CETTE HISTOIRE

PAR

J.-B.-J. CHAMPAGNAC

L'un des auteurs du Voyageur de la Jeunesse

ILLUSTRATIONS DE MM. ROUARGUE FRÈRES

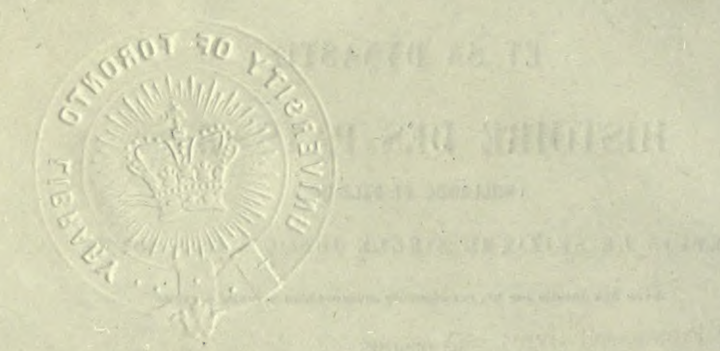


PARIS

BELIN-LEPRIEUR ET MORIZOT, ÉDITEURS

RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ-DES ARTS, 3

1852



PRÉFACE

En tête d'un pareil livre, une préface est une sorte de profession de foi.

Qu'a voulu faire l'auteur de cette histoire de Guillaume le Taciturne? Retracer simplement les faits qui amenèrent et suivirent la grande révolution des Provinces-Unies. Rousseau, dont l'autorité est si souvent invoquée dans ces temps de troubles civils, Rousseau dit quelque part qu'il condamne et réprouve toute révolution faite à main armée, ne coûtât-elle que la vie d'un seul individu. Sur ce point, nous sommes complétement de l'avis du philosophe de Genève. Ennemi de l'excès et de la précipitation, nous aimons à confier au temps, à la Providence, tous les changements que réclame le bonheur d'une nation; nous voulons que tout soit changé pièce à pièce, avec les préparations, les ménagements convenables, et d'une manière si insensible que l'on se trouve dans un nouvel ordre de choses sans que l'on croie avoir abandonné l'ancien : révolution salutaire, faite par degrés, la seule qui ne plonge pas les peuples dans un abîme de maux. Mais telle ne fut pas celle de Hollande sous la sourde influence de Guillaume le Taciturne. Ce fut une longue boucherie où se dessinent çà et là quelques grands caractères.

Ce livre, dicté par un profond sentiment de soumission aux lois, à l'autorité, s'adresse avec confiance aux honnêtes gens de tous les partis, aux conservateurs, aux vrais amis de l'ordre.

Peut-être trouvera-t-on que plusieurs de nos personnages, Guillaume le Taciturne, son fils Maurice de Nassau, et Guillaume III, sont traités avec quelque sévérité. Nous ne le dissimulerons pas : il nous reste peu de sympathie pour ces caractères qui cachent une ambition sans repos sous ce flegme d'une impitoyable politique.

C'est Guillaume le Taciturne assurément qu'il faut regarder comme le premier et le plus actif auteur de la révolte des Pays-Bas. Nous ne voyons pas quel héroïsme il peut y avoir à faire couler pour sa cause particulière le sang des peuples. Quant à l'exécution féroce de Barneveldt, elle pèse sur la mémoire de Maurice de Nassau et souille les lauriers de Nieuport, de même que la mort des frères de Witt sera un éternel reproche aux mânes de l'un de ses successeurs. Nous n'avions point à faire l'apologie de ces personnages. Ce n'est pas à dire que nous ayons gardé le silence sur leurs talents ou leurs qualités. Narrateur exact, nous avons dû chercher à faire connaître avec fidélité toutes ces grandes physionomies historiques.

Pour conserver à notre récit toute l'unité qui en fait le mérite, nous avons rejeté dans les notes les détails relatifs à des personnages contemporains. Ainsi nous donnons en forme de note un passage très détaillé de M. de Falloux *(Histoire de Pie V)* sur la célèbre bataille de Lépante, qui fut le plus grand titre de gloire de don Juan d'Autriche. Ainsi nous donnons, d'après les *Annales des Provinces-Unies*, ouvrage d'une imposante autorité, les particularités qui accompagnèrent l'assassinat des frères de Witt. Le docteur Lingard, historien anglais, nous a fourni le récit de la mort de Marie Stuart.

Pour que cette histoire du Taciturne renfermât dans un même cadre tout ce qui a trait à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies, nous avons cru devoir pousser notre récit jusqu'à la fin du stathoudérat de Guillaume III.

Enfin nous avons réuni, soit dans le texte, soit dans les notes, tout ce qui peut faire connaître les faits les plus mémorables de l'histoire contemporaine, tels que la conquête du Portugal, la guerre des Mauresques, etc.

Nous aimons à compter sur l'indulgence des lecteurs. Nous désirons surtout qu'ils approuvent les intentions de l'auteur.

HISTOIRE

DE

GUILLAUME LE TACITURNE

INTRODUCTION

Puissance de Charles-Quint. — Son mot après la bataille de Renti. — Sa résolution d'abdiquer le pouvoir — Jugement de l'historien Robertson à ce sujet. — Abdication de Charles-Quint. — Son discours en cette circonstance. — Il désigne son fils Philippe II pour son successeur. — États composant les provinces des Pays-Bas. — Derniers instants et mort de Charles-Quint à Saint-Just. — Le prince d'Orange. — Revue rétrospective du règne de Charles-Quint.

La première moitié du seizième siècle avait été remplie du nom de Charles-Quint et du bruit de ses guerres, sans cesse entretenues par sa politique ambitieuse et par l'état général des esprits. Depuis Charlemagne, ce prince avait été, sans contredit, le plus puissant souverain de l'Europe. Empereur d'Allemagne, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, duc de Milan, seigneur des Pays-Bas et des Indes, son autorité réunissait de vastes domaines et s'étendait sur une partie du continent américain.

Mais parvenu, au milieu des infirmités et des souffrances atroces de la goutte dont il était affecté depuis sa jeunesse,

au désabusement d'une vieillesse prématurée, il prit l'héroïque résolution de terminer son règne extraordinaire par un acte plus extraordinaire encore. Ses derniers revers devant Metz et à la bataille de Renti l'avertissaient de l'affaiblissement de ses facultés et du déclin de sa gloire. Ce profond sentiment lui arrachait parfois des aveux qui témoignaient de la situation de son âme et en même temps d'un reste de grandeur. *On le voit bien,* s'écriait-il après la victoire de Renti, gagnée sur lui par Henri II, *on le voit bien, la fortune est femme; les jeunes gens lui plaisent; elle n'aime pas les vieillards.* Déjà il avait annoncé plusieurs fois une intention digne d'un grand roi et d'un grand caractère, celle de s'éloigner de la scène du monde sur laquelle il avait si longtemps rempli le rôle le plus marquant. « Ah! disait-il avec amertume, je vois bien que je n'ai plus d'hommes. Il faut que je dise adieu à l'empire, à toutes mes entreprises, au monde, pour me confiner dans quelque monastère; car je suis vendu ou du moins aussi mal servi qu'un prince saurait l'être, et avant trois ans je me rendrai cordelier. »

Les historiens contemporains se sont épuisés en conjectures pour pénétrer les motifs de cette détermination. « En effet, dit Robertson, on ne pouvait guère s'attendre à une résolution si singulière de la part d'un monarque dont la passion favorite avait toujours été l'amour de la domination, et qui, n'ayant encore que cinquante-six ans, était précisément dans l'âge où l'ambition, moins distraite et plus forte, poursuit son objet avec le plus d'ardeur. Beaucoup d'autres ont imputé cette démarche à des causes frivoles et bizarres qui ne peuvent influer sur le cœur humain; d'autres l'ont regardée comme le résultat de quelque profond mystère de politique. Mais des historiens plus pénétrants et mieux informés ont pensé qu'il était inu-

tile de recourir à des caprices singuliers ou à des secrets d'État, quand des raisons simples et sensibles pouvaient expliquer la conduite de l'empereur. Charles avait été attaqué de la goutte dès sa jeunesse; et malgré les soins des plus habiles médecins, la violence de ce mal croissant à mesure qu'il avançait en âge, les accès en devenaient chaque année plus fréquents et plus insupportables. Ses souffrances, en détruisant la vigueur de son tempérament, avaient altéré les facultés de son âme. Incapable, dans ses attaques de goutte, de vaquer aux affaires, et n'ayant que des moments de relâche qui ne lui laissaient que de courts intervalles d'application sérieuse, il passait le reste du temps à des jeux ou à des amusements propres à reposer son esprit affaibli et comme épuisé par ses douloureuses infirmités. Dans cet état, le courant des affaires de ses royaumes était un fardeau trop pénible pour lui; encore moins pouvait-il poursuivre l'exécution des vastes projets qu'il avait formés dans la vigueur de l'âge, ou soutenir ce grand système politique dont la chaîne embrassait toutes les nations de l'Europe et les intérêts compliqués de tant de cours différentes. »

Quoi qu'il en soit, on ne peut considérer sans admiration ce grand prince descendant volontairement du trône pour aller s'enfermer dans un monastère. Nous avons été témoin de plusieurs abdications, dans ces temps de révolutions. Mais les monarques déchus ne faisaient que courber le front sous la puissance des événements; tandis que l'abdication de Charles-Quint fut toute volontaire et empreinte d'une sorte de magnanimité qui est bien autrement admirable que celle de Sylla, qu'on a trop vantée.

Charles-Quint, en effet, par sa conduite, par son intelligence des affaires, par ses travaux de cabinet, comme par les

guerres qu'il entreprit, mérite d'être placé au rang des plus grands princes de l'Europe moderne.

Son abdication ne pouvait être inspirée par un sentiment de crainte. Il s'était montré clément au delà de tout exemple, et généreux envers ses serviteurs; pardonnant quelquefois les rébellions, mais jamais les dissensions religieuses, il n'eut point à se reprocher, comme son brillant rival François Ier, d'avoir caressé les protestants d'un pays, pendant qu'il les faisait brûler dans un autre. Infatigable dans les fonctions de la royauté, il ne semblait occupé que du bonheur de ses peuples; et c'est avec justice que les Espagnols le regardent comme le plus grand monarque qu'ils aient jamais eu.

Cette grandeur apparut dans tout son éclat lors de la fameuse assemblée tenue à Bruxelles, le 25 octobre 1555, et dans laquelle il résigna les provinces des Pays-Bas à Philippe son fils, et, quelques semaines après, la couronne d'Espagne avec toutes ses dépendances, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde. Dès l'an 1521, il avait cédé à Ferdinand, son frère, les pays héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne; dix ans plus tard, il l'avait fait élire roi des Romains et son successeur à l'empire. Depuis, perdant l'espoir de le faire renoncer à la couronne impériale en faveur de Philippe, il lui transféra tous ses droits de souveraineté sur le corps germanique. Ce fut le prince d'Orange que Charles chargea de cette commission, et il s'en acquitta très bien. Les électeurs acceptèrent la résignation, déclarèrent Ferdinand légitime successeur de l'empereur et le revêtirent de toutes les marques de sa nouvelle dignité.

Mais arrêtons un moment nos regards sur cette grande scène de l'abdication, que Charles voulut entourer de toute la solennité possible : il voulait signaler son dernier acte de souve-

raineté par un éclat qui laissât une grande impression dans l'âme de ses sujets et de son successeur. Après avoir convoqué les états des Pays-Bas à Bruxelles pour le 25 octobre, l'empereur vint y siéger pour la dernière fois sur son trône, ayant à l'un de ses côtés son fils, à l'autre sa sœur, reine de Hongrie et régente des Pays-Bas, et derrière lui un brillant cortége de grands d'Espagne et de princes de l'empire. Le président du conseil de Flandre expliqua en peu de mots l'intention du souverain, dans la convocation extraordinaire de cette assemblée. Puis il donna lecture de l'acte d'abdication par lequel l'empereur abandonnait à Philippe, son fils, tous ses domaines, sa juridiction et son autorité dans les Pays-Bas, déchargeant ses sujets de l'obéissance qu'ils lui devaient pour la transporter à Philippe, son légitime héritier, pour qu'ils le servissent avec le zèle et la fidélité qu'ils lui avaient toujours montrés à lui-même, depuis tant d'années qu'il les gouvernait.

Alors Charles, s'appuyant sur l'épaule du prince d'Orange, à cause de son état de faiblesse, se leva de son siége, et, tenant un papier à la main pour soulager sa mémoire, il s'adressa directement à l'assemblée. Dans son discours il passa en revue sa vie entière, rappelant avec dignité, mais sans ostentation, tout ce qu'il avait entrepris et fait de grand depuis le commencement de son règne. Il dit que, dès l'âge de dix-sept ans, s'étant dévoué tout entier au gouvernement, il n'avait donné que peu de temps au repos, encore moins aux plaisirs; que, soit en temps de paix, soit pour faire la guerre, il avait passé neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, quatre fois en France, sept fois en Italie, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois la mer; que tant que sa santé lui avait permis de

remplir ses devoirs, et que ses forces avaient pu suffire au pénible gouvernement de ses vastes États, jamais il n'avait craint le travail, ni ne s'était plaint de la fatigue; mais que sa vigueur épuisée par les crises douloureuses d'une maladie incurable, et ses infirmités qui croissaient de jour en jour l'avertissaient de quitter le monde; qu'il n'était pas assez jaloux de régner pour vouloir tenir le sceptre d'une main débile, quand il ne pouvait plus protéger ses sujets, ni veiller à leur bonheur; qu'au lieu d'un souverain presque mourant, et qui n'avait qu'un souffle de vie, il leur donnait un prince qui joignait à la force de la jeunessse l'expérience et la maturité qu'amenaient les années; que si, durant le cours d'une longue administration, il avait commis quelque faute, ou si, dans l'embarras et sous le fardeau des grandes affaires qui absorbaient toute son attention, il avait fait injustice à quelqu'un de ses sujets, il leur en demandait pardon; qu'il conserverait à jamais une vive reconnaissance de leur fidélité et de leur attachement; que ce souvenir le suivrait dans sa retraite comme la plus douce consolation et comme la plus flatteuse récompense de ses travaux, et que ses derniers vœux ne demanderaient au Tout-Puissant que la prospérité de ses peuples.

Ensuite, se tournant vers Philippe, qui s'était jeté à genoux et baisait la main de son père :

« Si je ne vous laissais, dit-il, que par ma mort ce riche héritage que j'ai si fort accru, vous devriez quelque tribut à ma mémoire; mais lorsque je vous résigne ce que j'aurais pu conserver encore, j'ai droit d'attendre de vous la plus grande reconnaissance. Je vous en dispense cependant, et je regarderai votre amour pour vos sujets et vos soins pour les rendre heureux comme les plus fortes preuves de votre reconnais-

sance. C'est à vous à justifier la marque extraordinaire que je vous donne aujourd'hui de mon affection paternelle, et à vous montrer digne de la confiance que je mets en vous. Conservez un respect inviolable pour la religion; maintenez la foi catholique dans sa pureté; que les lois de votre pays vous soient sacrées; n'attentez ni aux droits ni aux priviléges de vos sujets; et si jamais il vient un temps où vous désiriez de jouir, comme moi, de la tranquillité d'une vie privée, puissiez-vous avoir un fils qui mérite, par ses vertus, que vous lui résigniez le sceptre avec autant de satisfaction que j'en goûte à vous le céder! »

Pendant le discours du grand roi, tout l'auditoire fondait en larmes, les uns d'admiration pour sa grandeur d'âme, les autres attendris pour les vives expressions de son affection pour son fils et pour ses peuples, tous avec un profond regret de perdre un souverain qui avait toujours distingué son pays natal par des marques de bienveillance particulière. Quant à Charles, à peine eut-il fini de parler qu'il se laissa aller sur son siége, près de tomber en faiblesse après la fatigue d'un si grand effort.

Philippe, qui était encore aux genoux de son père, se releva et d'une voix humble et soumise lui rendit grâces du don qu'il recevait de sa bonté, puis s'adressant à l'assemblée, et lui témoignant le regret de ne pouvoir parler la langue flamande avec assez de facilité pour exprimer dans une occasion aussi intéressante tout ce qu'il croyait devoir à ses fidèles sujets des Pays-Bas, il pria qu'on permît à Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, de parler en son nom. Le prélat, dans un assez long discours, vanta le zèle de son maître pour le bien de ses sujets, et la résolution où il était de consacrer tout son temps et ses talents à faire leur bonheur, et à suivre l'exemple

de son père, en traitant toujours les Flamands avec des égards distingués.

Les états répondirent par l'organe de Jacques Maas, pensionnaire d'Anvers. L'archiduchesse Marie, grande gouvernante, prenant la parole la dernière, déposa aux pieds de l'empereur le gouvernement des Pays-Bas, qu'elle exerçait depuis vingt-cinq ans.

Le lendemain, les états des diverses provinces s'assemblèrent pour rendre hommage séparément à leur nouveau seigneur. L'avocat Van der Goes, organe des états de Hollande, déclara qu'ils acceptaient Philippe comme leur *prince et seigneur naturel*. Ce discours fut suivi de la cérémonie du serment. Des lettres patentes de l'abdication de Charles-Quint furent rédigées; les sceaux de l'empereur furent brisés et remplacés par d'autres portant le nom et les titres du roi son fils. Philippe retint provisoirement les membres des cours de justice et autres fonctionnaires, avec injonction d'échanger leurs anciennes commissions contre de nouvelles, et de lui prêter serment encore une fois.

De quels États se composaient les provinces des Pays-Bas? Charles-Quint avait singulièrement agrandi ses domaines de ce côté. Il s'était emparé de la Frise, de Groningue, d'Over-Yssel, d'Utrecht, et en dernier lieu de la Gueldre, objet de tant de guerres longues et sanglantes. La réunion de ces pays divers sous un seul chef leur donnait une prépondérance dont ils n'avaient pas joui jusque-là, mais devait en revanche exciter l'envie des puissances voisines. Ajoutez à cela les belles et grandes provinces de terre ferme : le Brabant, la Flandre et le Hainaut, et vous aurez une idée exacte des possessions transhispaniques dont Charles-Quint faisait un si généreux abandon en faveur de son fils. Ce fut là cependant l'écueil de sa

puissance. Un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, devint un ennemi formidable, capable de tenir tête à Philippe II, et de dépouiller ses successeurs de tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales.

Le commerce de plus en plus florissant des Pays-Bas avait pu seul les mettre en état de contribuer aux frais de guerres longues et ruineuses. Mais les habitants n'auraient pas regretté ces dépenses si, avec la sécurité qu'elles leur procurèrent, ils avaient pu conserver leurs antiques priviléges.

L'empereur Charles, avec l'ascendant de sa haute réputation, avait foulé aux pieds les anciennes coutumes et les priviléges des villes des Pays-Bas, priviléges qu'il avait juré de respecter. Vainement les états de Hollande protestèrent souvent contre ces abus. Bientôt s'y joignit la persécution religieuse, si contraire au caractère et aux intérêts d'un peuple industrieux et commerçant, et qui voyait suspendue sur sa tête l'inquisition espagnole, dont on se faisait un épouvantail.

Mais n'anticipons pas sur les événements, et racontons d'après les historiens les plus dignes de foi les derniers instants du grand monarque qui vient de descendre de si bonne grâce d'un trône qu'il avait su faire respecter et craindre. Charles s'embarquant le 17 septembre 1556, au port de Zéebourg en Zélande, qu'il avait fondé, arriva, après onze jours de navigation, à Laredo, en Biscaye.

Là, mettant pied à terre, il se prosterna sur le rivage, et baisa la terre en s'écriant : « *O mère commune des hommes, nu je suis sorti du sein de ma mère, nu je veux y rentrer.* » Porté à Burgos, tantôt dans une chaise à porteurs, tantôt dans une litière, à cause de ses souffrances, il fut obligé de s'arrêter plusieurs jours dans cette ville, ne pouvant congédier ses servi-

teurs, faute de l'argent nécessaire pour acquitter leurs gages. Strada attribue ce retard à la négligence de Philippe, qui n'avait point encore payé la moitié de la modique pension promise à son père, de qui il tenait tout. Enfin, il arriva à Valladolid, où il prit congé de ses deux sœurs, Éléonore, veuve de François Ier, et Marie, veuve de Louis II, roi de Hongrie, qui l'avaient accompagné dans son voyage, et qui sollicitèrent vainement de partager sa solitude. Il fixa sa résidence au monastère de Saint-Just, belle situation, non loin de Placencia, situation dont il aimait à faire l'éloge, et qui, disait-il, aurait été du goût de Dioclétien. Il choisit ce monastère pour son dernier séjour, et le 24 février 1559 il prit possession, avec quelques domestiques, d'un petit pavillon qu'il avait fait construire à cet effet.

La vie que mena Charles-Quint dans sa retraite fut d'une extrême simplicité. Il ne se livrait qu'aux pratiques de religion, observant, autant que ses infirmités pouvaient le lui permettre, les règles de l'ordre avec autant de scrupule que s'il en eût prononcé les vœux. Pendant quelque temps, il se relâcha de cette sévérité pour chercher des distractions dans l'horticulture et la mécanique; mais il ne se permit point de plus sérieuses occupations. Tous les matins il entendait la messe, et récitait un certain nombre de prières; l'après-midi, c'était un sermon ou une homélie de saint Augustin, et tous les soirs vêpres et complies. De pieuses méditations ou quelques entretiens avec des domestiques ou avec les religieux qu'il édifiait par son zèle et son humilité, remplissaient le reste du temps.

La première année de sa retraite s'écoula ou dans des amusements innocents, qui adoucissaient ses douleurs et délassaient son esprit des fatigues de la politique, ou dans des occupations

pieuses qu'il regardait comme essentielles à son salut; mais environ six mois avant sa mort il se fit un brusque changement dans son humeur. La goutte, après une assez longue trêve, reprit plus violente que jamais. Cette secousse affaiblit son âme épuisée à l'égal de son corps. A peine retrouve-t-on quelques lueurs de cette raison supérieure qui avait distingué Charles de ses contemporains. De ce moment, il perdit le goût de toute espèce d'amusements, et s'efforça d'assujettir sa vie à l'austérité de la règle monastique. Il ne désirait plus d'autre société que celle des moines, et passait presque tout son temps à psalmodier avec eux les hymnes du missel. Pour expier ses péchés, il se donnait en secret la discipline avec une rigueur telle, qu'après sa mort on trouva le fouet de cordes dont il se servait, et tout ensanglanté. Ce n'était pas encore assez de ces actes de mortification qui, quoique sévères, n'étaient point sans exemple. Par l'effet de l'affaiblissement progressif de sa raison, il résolut de célébrer ses propres obsèques avant sa mort.

Des historiens appellent bizarre et superstitieuse cette action de Charles. Nous la voyons d'un autre œil : il est permis à un protestant, à des philosophes de se montrer insensibles à une pareille démonstration qui nous semble empreinte d'une grandeur chrétienne. Il se fit donc élever un catafalque dans la chapelle du couvent. Ses domestiques, rangés comme pour une procession, tenant des cierges noirs dans leurs mains, parurent dans cette cérémonie; et lui-même il suivait la procession, enveloppé d'un linceul. On l'étendit dans un cercueil avec beaucoup de solennité. On chanta l'office des morts; Charles unissait sa voix aux prières qu'on récitait pour le repos de son âme; il mêlait ses larmes avec celles des assistants, comme si l'on avait célébré de véritables funérailles. A la fin de la céré-

monie on jeta, suivant l'usage, de l'eau bénite sur le cercueil, et tout le monde s'étant retiré, les portes de la chapelle furent fermées. Alors Charles sortit de son cercueil et se retira dans sa cellule, plein des idées lugubres évoquées par cette solennité.

Il fut saisi de la fièvre le lendemain; son corps, exténué par les austérités du régime du monastère, ne put résister à la violence de l'accès, et il cessa d'exister le 21 septembre 1558, âgé de cinquante-huit ans six mois et vingt-cinq jours.

Nous ne pouvons attribuer cette mort à l'impression produite sur son esprit par la cérémonie des funérailles. On ne peut appliquer à Charles-Quint la mesure que l'on appliquerait aux autres hommes. Suivant nous, le monarque, capable de fouler aux pieds toutes ses couronnes pour venir s'ensevelir dans un cloître, pouvait envisager sans émotion le moment critique de sa fin.

Ce prince avait vécu, de 1526 à 1529, dans une heureuse union avec Isabelle de Portugal, fille d'Emmanuel. Il en eut un fils, Philippe II qui lui succéda, et deux infantes qui lui survécurent; Marie, épouse de l'archiduc Maximilien, qui fut, par suite, empereur, et Jeanne, qui fut la mère de Sébastien, roi de Portugal. Avant ce mariage, il avait eu d'une dame flamande une fille nommée Marguerite, qui, mariée d'abord au premier duc de Florence, Alexandre de Médicis, puis, au second duc de Parme, Octave Farnèse, donna le jour à l'illustre Alexandre Farnèse, l'un des plus grands capitaines du seizième siècle.

Pendant le veuvage de Charles-Quint, une liaison qu'il eut avec Barbe de Bomberg le rendit père en 1547, du célèbre don Juan d'Autriche. On laissa ignorer à cet enfant le mystère de sa naissance, jusqu'à ce que, conformément à la dernière

volonté de Charles-Quint, Philippe II, de retour en Espagne en 1559, le reconnut pour son frère et lui donna un état conforme à son nouveau rang[1].

Charles-Quint avait résigné une puissance immense à son successeur; mais cette puissance, minée sourdement dans un petit coin de terre, devait faillir par l'endroit même qu'on n'aurait jamais pu soupçonner. Nous avons vu tout à l'heure Charles-Quint s'appuyer complaisamment sur l'épaule du prince d'Orange, dans la cérémonie de l'abdication. Il était loin de penser qu'il s'appuyait alors sur l'ennemi de son trône. Une longue guerre, une révolution couvait en silence, qui était sur le point d'éclater. Les événements qui s'y rapportent seront l'objet de cet ouvrage.

Nous ne terminerons pas cette introduction sans faire remarquer que, sous le règne de Charles-Quint, d'intrépides navigateurs se hasardèrent à parcourir la carrière que Colomb avait si glorieusement ouverte. Grijalva découvrit et Fernand Cortez conquit, de 1519 à 1521, l'empire du Mexique, qui, arraché au puissant Montezuma, devint une vice-royauté espagnole, sous le nom de Nouvelle-Espagne. Dans le même temps, Magellan découvrit, à la pointe de l'Amérique méridionale, le détroit qui porte son nom; mais il périt dans les *îles des Larrons*, laissant à ses compagnons la mission d'explorer l'océan Pacifique, et de toucher à Bornéo et à Tidor, où ils rencontrèrent les Portugais qui les avaient devancés dans ces parages. Quelques années plus tard (1525-1535), le Pérou, vaste et fameux empire qui semblait le pays de l'or, tombait au pouvoir de l'Espagne, par les efforts de Pizarre, d'Almagro, et de plusieurs autres aventuriers. Lima, ville fondée par les conqué-

[1] Voir la note à la fin du chapitre V.

rants, devint et resta la capitale de l'ancien empire des Incas, et le gouvernement espagnol y établit, comme à Mexico, une vice-royauté, et une audience ou grande cour de justice.

Mais il est temps d'entamer le récit des événements qui amenèrent finalement l'indépendance de la Hollande ou des Provinces-Unies. Cette indépendance fut achetée au prix de beaucoup de sang et de longs efforts, comme on va le voir.



Rouargue frères del. et sc.

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER

PHILIPPE II

Philippe II, son caractère, sa politique. — Renouvellement du gouvernement général des provinces des Pays-Bas. — Influence de Granvelle, évêque d'Arras. — Philippe s'éloigne des Pays-Bas. — Provinces dont le prince d'Orange a la lieutenance. — Propres paroles de Philippe à Guillaume le Taciturne. — Ligue contre Granvelle. — Le comte d'Egmont en ambassade. — Mesures de la gouvernante contre l'hérésie. — Commencement de la lutte. — Acte appelé compromis de Breda. — Requête des seigneurs à la princesse gouvernante générale. — Réponse de la princesse. — Origine de la dénomination de *gueux* que prennent les confédérés rebelles. — Philippe se prononce contre la convocation des états généraux. — Prêches publics et désordres. — Lettre du roi Philippe II au prince d'Orange. — Soulèvement des villes, pillage des églises catholiques. — Hostilités, émigration. — Serment nouveau imposé aux fonctionnaires. — Note sur l'inquisition espagnole.

Ici s'offre une de ces physionomies qu'ont défigurée les historiens, faute de l'avoir étudiée avec bonne foi. Fils de Charles-Quint et d'Isabelle, ce prince, né le 21 mai 1527, en Espagne où il resta jusqu'à l'âge de vingt-un ans, épousa d'abord Marie de Portugal, qui mourut en donnant le jour à don Carlos (1545).

L'éducation de Philippe avait été confiée à des prêtres. Peut-être faut-il attribuer à cette circonstance plusieurs traits de son caractère. Calme, réfléchi, obstiné au travail, maître de lui-même, au milieu de la plus violente colère, doué d'une haute capacité, Philippe II était le prince le plus laborieux de son

temps : il surveillait lui-même toutes les branches de son administration, connaissait parfaitement et son pays et les cours étrangères, choisissait avec discernement ses ministres et ses généraux. Il aimait la solitude et la retraite comme plus favorables au travail. Il était maître de ses passions au point de paraître insensible. Sa pénétration ne peut être comparée qu'à son activité qui était prodigieuse.

Il était d'un abord facile pour tous ses sujets, écoutait leurs doléances, et tempérait, pour ne pas les effrayer, la dure expression de son regard.

Mais il lui manquait le caractère cosmopolite de Charles-Quint. Prince tout castillan, il dédaignait toute autre langue; il n'admirait que les formes régulières de l'administration, de la législation, de la religion d'Espagne. Ses dédains et ses antipathies, son humeur taciturne et silencieuse, n'avaient point de prise sur les esprits en Allemagne et surtout dans les Pays-Bas.

On ne peut nier qu'il était sombre, sévère, méfiant, et dissimulé; mais ces défauts tenaient surtout à sa position, qu'il est facile d'apprécier. Il était d'une dévotion vraie, d'une foi sincère, et son zèle religieux était fondé sur les convictions les plus intimes. Il se croyait destiné par la Providence à soutenir l'Église catholique, et toute sa vie fut employée à remplir cette mission. Voilà pourquoi des historiens prévenus l'ont surnommé le *Démon du Midi*. Mais quand on voudra se donner la peine d'étudier cette grande physionomie historique, on reconnaîtra qu'elle a été défigurée, et que l'histoire lui doit une éclatante réparation.

Avec les dispositions naturelles que nous venons de signaler, la marche suivie par Philippe II n'a pas lieu de surprendre. Il n'eut pas plutôt pris en main les rênes du gouvernement

qu'il manifesta la ferme intention de suivre les errements de ses prédécesseurs, c'est-à-dire de s'arroger un pouvoir absolu sur ses sujets.

Jamais les états n'avaient fait entendre de plaintes plus vives au sujet des infractions perpétuelles aux libertés et priviléges du peuple, que durant le règne de Charles-Quint. Ce prince s'était efforcé surtout de s'emparer des titres originaux sur lesquels se fondaient ces priviléges; mais les états se montrèrent d'autant plus jaloux d'en conserver la possession, et prirent soin de ne lui en remettre que des copies certifiées.

La réformation, à laquelle les esprits se montraient singulièrement favorables en Hollande, inquiétait vivement l'empereur, parce qu'il craignait que l'appui des protestants d'Allemagne et de France n'enhardît les Hollandais à défendre les libertés qu'il voulait leur ravir.

Philippe II imita son père dans toutes ses mesures, mais avec moins de prudence et de ménagements. Il ne connaissait pas aussi bien les peuples soumis à son empire, et ne savait pas que c'était par la douceur et par degrés qu'il pouvait réussir auprès des Hollandais.

Il commence par remplacer la reine de Hongrie dans le gouvernement général par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie. En même temps, le seigneur de Buuren, marquis de Veere, est nommé stathouder ou lieutenant-gouverneur de Hollande. Viglius, président du conseil privé, offre sa démission; elle n'est point acceptée; il est même nommé coadjuteur de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, et membre du conseil d'État, avec Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, le prince d'Orange, le duc d'Aarschott, les comtes d'Egmont, de Bossu, de Megen, le seigneur de Barlaimont, et plusieurs autres gentilshommes, la fleur de la noblesse des Pays-Bas.

Pour tout ce qui concernait les affaires de religion, c'était seulement l'évêque d'Arras que le roi consultait. Fidèle à son vœu d'extirper l'hérésie, il renouvela toutes les ordonnances de l'empereur Charles-Quint contre les hérétiques. Toutefois, l'exécution des mesures qu'elles prescrivaient fut adoucie ou même suspendue dans plusieurs provinces. Il fallait avant tout se procurer l'argent nécessaire pour payer la solde arriérée des troupes qu'on n'avait pas voulu licencier dans l'éventualité que la guerre avec la France pouvait recommencer d'un jour à l'autre. En effet, la trêve, qui ne devait expirer qu'en 1560, fut rompue dès l'an 1547, et les hostilités reprirent leur cours.

La paix ayant été signée deux ans après au Cateau-Cambrésis, Philippe, dont la présence n'était plus indispensable dans les Pays-Bas, s'embarqua donc à Flessingue sur une flotte considérable, chargée de trésors conquis par son père. Dix jours après, parvenu à la hauteur de Laredo, il fut assailli par une affreuse tempête qui engloutit presque tous ses vaisseaux avec les richesses immenses qu'ils contenaient.

Mais, avant de partir pour l'Espagne, Philippe II avait confié le gouvernement des Pays-Bas à sa sœur naturelle, Marguerite, duchesse de Parme, à laquelle il adjoignit comme ministre Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, homme habile autant que laborieux et infatigable, et profondément versé dans les affaires. Ce dernier choix avait surtout été appuyé par le duc d'Albe.

La nouvelle gouvernante prit possession au mois d'avril 1559, et son mari, le duc Octave Farnèse, qui l'avait accompagnée, reprit le chemin de l'Italie. Les trois conseils ordinaires, savoir : le conseil d'État, le conseil privé et le conseil des finances, lui furent adjoints. La présidence du conseil d'État fut donnée à Granvelle, celle du conseil privé à Viglius, et celle

du conseil des finances au seigneur de Barlaimont. Quant à la lieutenance des diverses provinces, le comte d'Egmont eut la Flandre et l'Artois; le prince d'Orange, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la West-Frise, Woorms et Brielle, auxquelles on joignit l'année suivante la Bourgogne; Charles de Buuren, comte de Megen, eut la Gueldre et Zutphen; Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, le Luxembourg; Jean, comte d'Ost-Frise, le Limbourg; Jean de Ligne, comte d'Aremberg, la Frise, l'Over-Yssel; Jean, marquis de Mons, le Hainaut, Valenciennes et le Cateau-Cambrésis. Le baron de Barlaimont obtint le gouvernement de Namur; Jean de Montmorency, seigneur de Courvières, celui de Lille, Douai et Orchies, et Florent de Montmorency, baron de Montigny, et frère du comte de Horn, eut le gouvernement de Tournai et du Tournaisis. Il faut observer que chacun de ces seigneurs était chevalier de la Toison d'or. Non-seulement ils avaient le commandement des troupes, ils étaient encore chargés de l'administration civile de la justice.

Quant au Brabant, résidence ordinaire de la grande gouvernante, il n'avait pas de lieutenant général, ou du moins les fonctions en étaient remplies par la princesse elle-même.

Une nomination qui causa une satisfaction générale, ce fut celle du prince d'Orange. Ce prince, né à Dillingen, dans le comté de Nassau, avait habité les Pays-Bas depuis sa plus tendre jeunessse. Il possédait plusieurs terres en Hollande, entr'autres la baronnie de Breda; il était veuf d'une dame hollandaise, la comtesse de Buuren, et gérait, comme tuteur de son fils, la succession de cette dame, qui se composait de diverses propriétés en Hollande et en Zélande. Quoique Guillaume fît profession de la religion catholique, qu'il n'avait embrassée que pour gagner les faveurs de Charles-Quint, on espérait qu'il ne serait pas sévère à l'égard de ceux qui étaient

attachés aux doctrines nouvelles qu'avaient embrassées son père, le comte Guillaume de Nassau, ainsi que ses frères.

Guillaume, naturellement froid, réservé et silencieux, cachait, sous une timidité apparente, une profonde dissimulation. C'était un de ces hommes capables de tout entreprendre et de tout cacher, un de ces esprits qui semblent nés, comme dit Bossuet, pour changer le monde. Dù reste, des rapports intimes et fréquents avec les réformés de France, son futur mariage avec la fille de Coligny, cette veuve du comte de Téligny, dont le visage si agréable et si doux ne pourrait désarmer les bourreaux lors du massacre de la Saint-Barthélemy, lui donnaient des droits à la confiance des peuples. On verra dans la suite de cette histoire comme il sut la mériter.

Le comte de Horn fut revêtu de la dignité d'amiral des flottes néerlandaises.

Philippe, convaincu que les ordonnances de son père n'atteindraient point le but désiré, qui était l'extirpation de l'hérésie, avait laissé à son départ des Pays-Bas un corps de quatre mille hommes, pour prévenir ou réprimer la révolte, dont il connaissait du reste le principal fauteur. C'était le prince d'Orange, dont il avait pénétré la ténébreuse pensée. Et comme, lors de son embarquement, le prince d'Orange se rejetait sur les états, leur attribuant tous les désordres, le roi lui dit : *Non pas, non pas les états, mais vous, vous-même* (No, no los estados, ma vos, vos, vos). Un instinct secret faisait pressentir à Philippe II qu'il voyait dans le prince d'Orange un ambitieux ennemi de sa dynastie.

Une autre mesure du gouvernement de Philippe II acheva de compliquer la situation de ce prince. Au nombre des mesures que ce prince jugeait devoir contribuer à l'extirpation de l'hérésie se trouvait l'érection de plusieurs nouveaux évê-

chés dans les Pays-Bas. Il l'avait sollicitée du saint-siége. Il obtint de Paul IV la création de trois nouveaux siéges. Il n'existait pour les Pays-Bas que deux archevêchés, Reims et Cologne. On en créa trois nouveaux : Cambrai, Malines, Utrecht; mais dans plusieurs villes la populace, excitée secrètement par Guillaume, s'opposa à l'installation des nouveaux évêques. Le feu de la discorde éclatait partout. On contraignit le gouvernement à se montrer plus sévère. C'était surtout contre Granvelle que soufflait l'orage. Le prince d'Orange, le comte d'Égmont et l'amiral Horn s'étaient ligués contre lui. La duchesse de Parme, effrayée, fit prier le roi d'éloigner Granvelle. Philippe II s'y refusa. Les confédérés se retirèrent du conseil d'État, jusqu'à ce que les instances de Marguerite finirent par l'emporter sur la volonté du monarque. Le ministre Granvelle fut rappelé en mars 1564. Cette concession accrut l'influence du prince d'Orange, ainsi que de ses deux alliés. Néanmoins, la majorité du conseil opina en faveur des décrets du concile de Trente, et Philippe, à qui les votes furent transmis, décida que les lois contre les hérétiques seraient exécutées dans toute leur rigueur.

Le départ de Granvelle avait fait rentrer les trois seigneurs coalisés au conseil d'État, où ils s'occupèrent activement du soin de rétablir la tranquillité troublée sur plusieurs points, soit en obtenant des adoucissements aux ordonnances contre les hérétiques, soit en travaillant à des améliorations dans la manière de rendre la justice et d'administrer les deniers publics. La gouvernante, désirant coopérer aux efforts des seigneurs et du conseil d'État, pour raffermir les ressorts du gouvernement, offrit d'envoyer une ambassade au roi, afin de lui exposer l'état réel du pays et de lui proposer les remèdes les plus convenables.

Malgré l'opposition des anciens partisans de Granvelle, il fut décidé que le comte d'Egmont partirait incontinent pour l'Espagne. Mais, au moment de rédiger ses instructions, une altercation assez vive s'éleva, entre le prince d'Orange, qui se déclara ouvertement pour la liberté de conscience, et Viglius, président du conseil privé, qui se déclara pour la thèse opposée. La décision ayant été renvoyée au lendemain, Viglius se préoccupa tellement pendant la nuit de la réponse qu'il ferait au prince d'Orange, que le matin, en s'habillant, il fut frappé d'une apoplexie, et bien qu'il n'en mourût pas, elle l'éloigna pendant quelque temps des affaires. Le comte d'Egmont partit pour l'Espagne, en janvier 1565.

Cette ambassade n'eut pas le succès qu'on avait pu espérer. Le roi, sévère à l'endroit de l'hérésie, ne voulut faire aucune concession. Il conseilla à la gouvernante d'appeler au conseil d'État trois évêques, au nombre desquels devait être celui d'Ypres, afin de s'entendre avec eux sur les meilleurs moyens de procurer au peuple une instruction solide, de le mettre à l'abri de la séduction, et aussi sur les peines à infliger à ceux qui persévéreraient dans l'erreur.

La gouvernante devait rendre au roi un compte exact de tout ce qui se ferait; lui se réservait la décision suprême dans ces sortes d'affaires.

Les évêques, ayant été appelés conformément à l'ordre du roi, donnèrent à la gouvernante le conseil de ne rien changer aux ordonnances, et d'user de la plus grande sévérité en matière de religion. La gouvernante fit connaître leur avis au conseil d'État; mais le prince d'Orange et tous ses amis refusèrent de voter, alléguant que le roi n'avait pas demandé à ce sujet l'opinion de chacun des membres du conseil.

Dans le courant de l'été de cette même année (1565), les

décrets du concile de Trente furent publiés, non sans opposition toutefois dans la plupart des provinces, et toujours sous la réserve des droits de la souveraineté temporelle du roi.

L'avis des évêques n'avait pas obtenu l'approbation du roi. Ces prélats avaient pensé qu'il fallait donner ordre aux tribunaux de n'appliquer la peine de mort qu'aux hérétiques endurcis, d'avoir surtout égard à l'âge des personnes et à leur position particulière. Mais le roi, imbu de certaines idées sévères en fait de gouvernement, déclara au contraire qu'aucune excuse ne serait admise, et que le seul adoucissement de peine qu'il fallût accorder, en certains cas, était une mort secrète au lieu d'une exécution publique.

Après d'assez vives discussions dans le conseil d'État, les ordres du roi furent communiqués à toutes les provinces, et de ces ordres sortit une cause prochaine de révolution.

A peine les lettres du roi furent-elles lues dans le conseil d'État, qu'un murmure général s'éleva parmi les seigneurs et descendit bientôt dans les rangs du peuple. Le 2 novembre 1565, une vingtaine de seigneurs se réunissent dans la maison du comte de Kuilenbourg, à Bruxelles, pour délibérer sur l'ordonnance royale relative à l'inquisition, et pour s'entendre au sujet d'un appel fait aux princes protestants de l'Allemagne. On y devait aussi former une confédération des nobles du pays, à l'effet d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas.

Cette délibération donna lieu à un acte désigné sous le nom de *compromis*.

Voici quelle en était à peu près la teneur :

« Un certain nombre d'étrangers, cachant leur ambition et leur avidité sous le masque du zèle pour la foi catholique, avaient su persuader à Sa Majesté, nonobstant son serment et

l'espérance dont elle avait flatté les habitants, de rendre plus sévères, au lieu de les adoucir, les ordonnances contre l'hérésie. Ces ordonnances étaient cependant opposées aux droits tant spirituels que temporels, et notamment aux priviléges et louables coutumes de ces provinces; elles nuisaient au commerce, enlevaient au roi tout pouvoir sur le peuple, et devaient causer infailliblement les troubles les plus graves. En conséquence les signataires, vassaux du roi et nobles du pays, avaient cru de leur devoir de veiller au repos public, et avaient conclu entre eux une sainte ligue, promettant et jurant solennellement de faire tous leurs efforts pour empêcher l'établissement de l'inquisition, affirmant, du reste, avec toute sincérité, qu'ils n'avaient rien en vue contre l'honneur de Dieu, le service du roi ou la prospérité du pays, qu'ils s'efforçaient au contraire d'avancer. Ils promettaient ensuite de se soutenir mutuellement comme frères et compagnons, dans le cas où l'un d'eux serait inquiété en vertu de l'inquisition ou des ordonnances, sous quelque prétexte que ce pût être. Ils finissaient par prier Dieu de bénir leur ligue et leur entreprise, afin qu'elles pussent contribuer à la gloire de son nom, au service du roi, à la paix et à la prospérité du pays, ainsi qu'au salut de leur âme. »

Les trois seigneurs, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, ne paraissaient point dans ce premier manifeste; mais on doit croire qu'ils n'y étaient pas étrangers. Quant aux principaux signataires, c'étaient Henri de Brederode, Louis de Nassau (frère du prince d'Orange), le comte de Kuilenbourg, deux seigneurs de Mérode, le seigneur de Lumei, Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, et Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, Jean de Blois de Treslong, Bentinck, Hubert de Raaphorst, Frédéric d'Egmont,

Roger de Boetzelaar, seigneur de Karnisse, avec ses deux frères, et d'autres encore, dont les noms sont moins connus.

Les seigneurs coalisés désignèrent quelques-uns d'entre eux pour colporter des copies du manifeste dans les provinces, où ils recueillirent un grand nombre de signatures nouvelles, tandis que la multitude signalait son adhésion par des épigrammes et des caricatures contre l'inquisition, contre les ordonnances royales et contre les partisans de Granvelle. Des affiches furent apposées aux portes des églises et en d'autres lieux, affiches dans lesquelles les protestants se mettaient sous la protection du prince d'Orange et du comte d'Egmont; ce qui prouve bien qu'ils étaient pour quelque chose dans le manifeste.

Chaque jour la gouvernante avait à subir des réclamations de nobles, de bourgeois, d'états et de villes, se plaignant de l'inquisition.

Par une de ces affiches, placardées à Anvers, on exhortait les magistrats à citer le roi devant la chambre impériale de Spire, attendu que le Brabant, faisant partie de l'empire d'Allemagne, devait jouir du bénéfice des paix de religion de Passau et d'Augsbourg.

Ce pacte fut appelé le *compromis de Breda*. Il ne fallut que quelques mois pour que la ligue comptât quatre cents gentilshommes. Ainsi qu'on vient de le voir, les chefs en évidence étaient Henri de Brederode, issu des anciens comtes de Hollande, et Louis de Nassau, frère de Guillaume le Taciturne. Si les triumvirs, chefs réels de la ligue, ne signèrent pas le compromis, c'était afin de maintenir une espèce de neutralité.

Cependant les Pays-Bas étaient agités d'un bout à l'autre par les assemblées que tenaient les signataires du compro-

mis. Vers le mois d'avril, les seigneurs ligués, au nombre de trois cents, vinrent à Bruxelles pour présenter leur requête. Ayant obtenu une audience de la gouvernante, ils se rendirent à pied au palais de l'hôtel du comte de Kuilenbourg, marchant silencieusement sur quatre de front. Arrivés en présence de la princesse, Brederode s'avança et, s'inclinant profondément, parla en ces termes :

« Madame, les seigneurs ici présents, et d'autres en grand nombre, qui, pour de graves raisons, se sont dispensés de venir en personne, ont jugé convenable de présenter respectueusement cette requête à Votre Altesse; qu'elle daigne prendre, à ce sujet, la résolution qui lui paraîtra la plus juste. On nous a dit, à la vérité, madame, que l'on a cherché à persuader à Votre Altesse, et à quelques membres du conseil, que nous voulions frayer la route à l'insurrection et à la défection; que nous nous entendions en secret avec des princes étrangers, avec des généraux allemands et français, et que nous avions déjà conclu des traités; mais le contenu de cette requête démentira suffisamment ces bruits. Nous supplions toutefois Votre Altesse de nous faire connaître les noms des accusateurs et des accusés, afin de prévenir de nouveaux malheurs par la punition de ceux qui seront trouvés coupables; car nous sommes convaincus que Votre Altesse ne souffrira pas qu'une aussi honorable compagnie que la nôtre puisse être impunément calomniée.... »

Après cette allocution, Brederode présenta la requête qui était ainsi conçue :

« De tout temps, madame, les habitants des Pays-Bas ont été célèbres par leur fidélité envers leurs princes, les nobles surtout, et plus que jamais ils sont disposés à marcher sur les traces de leurs aïeux. Mais le service que nous rendons en



Bouasque frères. del et sc

SEIGNEURS DES PAYS-BAS PRÉSENTANT UNE REQUÊTE A MARGUERITE

ce moment au monarque devra être regardé comme le plus grand et le plus important, alors même qu'il dût nous attirer le mécontentement de Votre Altesse. Nous sommes convaincus que Sa Majesté a les meilleures intentions en rendant des ordonnances si sévères et en introduisant l'inquisition dans le pays : elle aura voulu suivre en cela les plans de l'empereur Charles. Mais les temps ont changé, et exigent des remèdes qui leur soient appropriés. Les ordonnances, bien qu'elles n'aient pas été exécutées à la rigueur, ont déjà occasionné des troubles sérieux : si l'on persistait à vouloir leur donner le sens le plus strict, il en résulterait une insurrection générale et la ruine de ces provinces. Nous avions espéré que les états auraient fait, depuis longtemps, des représentations à ce sujet; mais comme ils s'en sont abstenus par des raisons que nous ne pouvons comprendre, nous avons pensé que nos serments et notre devoir ne nous permettaient pas de garder plus longtemps le silence. Nous osons nous flatter que Sa Majesté ne prendra point notre démarche en mauvaise part, quand elle voudra bien considérer que, nos maisons et nos biens étant presque tous situés en pleine campagne, nous serions les premiers exposés dans le cas d'une révolution, tandis que, si l'on voulait exécuter les ordonnances à la rigueur, personne, dans les Pays-Bas, ne serait à l'abri du coup du premier malveillant qui en voudrait à sa fortune ou à sa vie. Nous supplions donc très humblement Votre Altesse de vouloir bien envoyer le plus tôt possible une personne auprès de Sa Majesté, pour la prier de pourvoir sans délai au redressement de ces griefs, en retirant les ordonnances, et en les remplaçant par d'autres conçues d'après l'avis et avec le consentement des états généraux. Nous conjurons, en outre, Votre Altesse de suspendre provisoirement l'inquisition et les ordonnances pendant que

Sa Majesté délibérera sur notre requête, et jusqu'à ce qu'elle fasse connaître sa volonté. Faute de quoi nous protestons et déclarons d'avance être innocents de tout le mal qui pourra résulter du mépris de nos bons conseils. Nous avons, en fidèles serviteurs et vassaux du roi, rempli notre devoir sans le dépasser en rien; c'est pourquoi nous prions sincèrement et ardemment Votre Altesse d'avoir égard à notre requête avant que de plus grands malheurs n'arrivent. Et ce faisant, elle fera bien. »

La gouvernante promit une réponse très prochaine. Le lendemain, en effet, elle manda les seigneurs au palais. Ils s'y rendirent dans le même ordre que la veille, et la requête leur fut rendue avec ces mots écrits en marge :

« Son Altesse est disposée à envoyer une députation au roi, qui, sans doute, mettra ordre à toutes choses, et notamment à l'adoucissement des ordonnances, dont le conseil d'État s'était déjà occupé avant la venue des seigneurs. En attendant, il est hors de son pouvoir de suspendre l'inquisition et les ordonnances. Il serait d'ailleurs absurde de laisser le pays pendant si longtemps sans règle au sujet de la religion. Toutefois elle ordonnera aux inquisiteurs et aux juges d'user de modération dans l'exercice de leur pouvoir. Elle compte sur les efforts des nobles pour maintenir la pureté de la foi catholique, et sur une conduite tranquille et modeste de leur part, ainsi qu'il convient à des personnes de leur rang. »

Après avoir délibéré sur cette réponse, les seigneurs la trouvèrent si peu péremptoire qu'ils résolurent de présenter une nouvelle requête dans laquelle, tout en remerciant la gouvernante de leur avoir si promptement répondu, ils ajoutaient qu'ils se voyaient forcés d'avouer qu'ils attendaient d'elle des assurances plus tranquillisantes pour le repos du pays, seul but

auquel ils tendaient; qu'ils apprenaient avec regret que l'autorité de Son Altesse n'allât pas jusqu'à pouvoir les donner. Du reste, ils espéraient que, conformément à sa promesse, les inquisiteurs ainsi que les juges temporels mettraient plus de modération dans l'exécution des ordonnances. Attendu d'ailleurs qu'ils avaient résolu de se soumettre à tout ce que Sa Majesté déciderait avec le consentement des états, ils osaient croire qu'ils n'avaient donné aucun sujet de plainte à Son Altesse; car ils trouvaient juste que quiconque excitait des troubles de quelque nature qu'ils fussent reçût la punition de sa faute. Ils protestaient encore que si leurs représentations n'étaient pas écoutées et s'il en résultait de l'agitation, ils voulaient être considérés comme ayant pleinement rempli leur devoir. Enfin, ils suppliaient humblement Son Altesse d'interpréter favorablement leur conduite, qui n'était dictée que par leur zèle pour le service du roi et de Son Altesse, aux pieds de laquelle ils étaient prêts à mourir si elle l'ordonnait.

A cette seconde requête, la duchesse de Parme répondit qu'elle avait l'assurance que les inquisiteurs et les juges, grâce aux ordres qu'elle leur donnerait, n'occasionneraient ni malheurs, ni scandale, pourvu que les nobles eux-mêmes n'y donnassent pas lieu, ce dont elle les engageait à bien se garder, tant entre eux que dans le peuple, et surtout à ne pas chercher en secret à augmenter le nombre des confédérés.

D'après l'avis de quelques-uns de ses conseillers, la gouvernante communiqua aux seigneurs des lettres par lesquelles elle recommandait la modération aux inquisiteurs et aux magistrats. Les confédérés, contents en apparence de cette concession, quittèrent Bruxelles après avoir nommé quatre chefs pour surveiller leurs affaires, et trois ou quatre personnes dans chaque province pour correspondre avec ces chefs. Ils

prirent en même temps l'engagement de ne rien changer à la religion, mais d'attendre patiemment la décision du roi et des états généraux.

La gouvernante écrivit à Philippe II pour lui transmettre les demandes des confédérés, et suspendit provisoirement l'exécution des édits dont ils se plaignaient. C'est à cette époque qu'il faut rapporter l'origine du sobriquet de *gueux* donné aux seigneurs confédérés, sobriquet qui, depuis, est devenu un titre historique. On croit que c'est le seigneur de Barlaimont qui, répondant à certaines inquiétudes manifestées par la gouvernante, lui dit qu'elle ne devait pas avoir peur d'un ramassis de *gueux;* car il paraît qu'en effet, dans le nombre des confédérés, il s'était glissé plusieurs gentilshommes ruinés qui peut-être espéraient rétablir leurs affaires à la faveur des troubles politiques. Quoi qu'il en soit, les seigneurs, loin de s'offenser de cette qualification, s'en firent honneur. Ils portèrent à leur cou une médaille attachée avec un ruban rouge, et offrant d'un côté l'effigie du roi, de l'autre une besace tenue par deux mains avec cette devise : Fidèle au roi jusqu'à la besace. D'autres portaient sur la poitrine ou au chapeau une petite écuelle de bois sur laquelle on lisait : *Vivent les gueux!*

Cependant la gouvernante fit rédiger un projet de modification des ordonnances; mais il fut loin d'obtenir l'approbation générale. Ce fut alors qu'elle envoya Jean de Glimes, marquis de Mons, et Florent de Montmorency, seigneur de Montigny, en Espagne, pour soumettre ce projet au roi et lui demander l'autorisation de le publier.

Ces deux ambassadeurs furent favorablement accueillis par Philippe; mais ils n'en purent rien obtenir. Le roi se prononça même très fortement contre la convocation des états

généraux. Il disait que cette affaire, touchant aux droits de sa souveraineté, ne regardait en rien les états. Il promettait, en revanche, de venir sous très peu de temps, en personne, dans ses États des Pays-Bas. Cette partie de la réponse satisfit généralement; il est même probable que les affaires auraient pris une face différente si le monarque avait tenu sa promesse. Mais Philippe ne remit plus jamais le pied dans ces provinces, et laissa le champ libre aux agitateurs.

Jusqu'ici les prêches des réformateurs n'avaient eu lieu qu'en secret et à huis-clos; alors ils commencèrent à les tenir publiquement, d'abord dans l'Artois, puis successivement dans toutes les autres provinces. On se rassemblait dans les bois ou même en plaine : l'orateur se plaçait sur une charrette, espèce de chaire improvisée, et une foule immense de peuple accourait pour l'écouter. Quand les réunions avaient lieu dans la campagne ou sur les places publiques, les protestants y arrivaient en armes.

A Anvers, les choses en vinrent au point que les magistrats envoyèrent une députation à la gouvernante, avec mission de la prier de prendre des mesures pour le maintien de l'ordre. Le prince d'Orange, en sa qualité de burgrave héréditaire d'Anvers, s'y rendit sur l'invitation de la gouvernante. Il arma douze cents hommes de la bourgeoisie, et engagea les calvinistes à mettre bas les armes. Il ne réussit pas aussi facilement avec les luthériens; cependant, grâce à ses soins, la tranquillité fut à peu près rétablie dans la ville. Ainsi, l'ascendant du prince d'Orange commençait à se montrer à découvert.

Au moment où ces nouvelles parvinrent en Espagne, le roi tint de nouveaux conseils pour délibérer sur le remède le plus efficace qu'il convenait d'apporter à un état de choses aussi

menaçant. Tous les avis s'accordèrent à considérer le voyage du roi dans les Pays-Bas comme le plus sûr moyen de prévenir des malheurs bien plus grands que ceux que l'on avait déjà à déplorer. Philippe s'y montrait tout disposé; mais la saison étant trop avancée, son départ fut forcément ajourné au printemps suivant.

Toutefois, voici quelle fut la décision du roi sur les trois points principaux. L'inquisition proprement dite pouvait être suspendue, pourvu que celle des évêques demeurât en vigueur. On pourrait rédiger dans les Pays-Bas un nouveau projet de modération des ordonnances, dans lequel la majesté du roi et la pureté de la foi catholique devaient demeurer intactes. Il était permis à la gouvernante d'accorder une amnistie à tous ceux qui ne seraient point convaincus de crimes. Avant de convenir de ces trois points, la princesse devait recevoir des seigneurs l'assurance qu'ils feraient à l'avenir tous leurs efforts pour maintenir la religion et la paix dans le pays. Toutes ligues, assemblées, prédications, scandales publics devaient cesser, sous peine d'être réprimés par la force armée.

Outre ces missives à la gouvernante, le roi s'adressait aussi aux trois seigneurs. La lettre au prince d'Orange était de la propre main du roi, et contenait des protestations de la parfaite confiance qu'il mettait dans le zèle du prince pour le service de la couronne. Des lettres dans le même sens furent adressées aux bonnes villes : leur seul but était de maintenir toutes choses en état jusqu'à l'arrivée du roi.

Pendant que ceci se passait en Espagne, les seigneurs des Pays-Bas s'étaient réunis en grand nombre à Saint-Tron, près de Liége, et la gouvernante, de plus en plus alarmée, chargea le prince d'Orange et le comte d'Egmont de négocier avec eux. Des députés ayant été envoyés à Duffel, le prince d'Orange s'y

rendit, et il fut convenu que les seigneurs attendraient une réponse catégorique du roi pendant vingt-quatre jours, sans rien entreprendre.

La gouvernante s'empressa de transmettre au roi cet arrangement, en insistant sur la convocation des états généraux comme unique moyen de rétablir la tranquillité. Mais Philippe, qui voyait dans cette autorité une puissance rivale et usurpatrice, refusa nettement d'y consentir. Il ordonna au contraire à la gouvernante de faire des enrôlements en Allemagne ; il lui fit même passer l'argent nécessaire pour la solde de trois mille cavaliers et deux mille fantassins. Bientôt on apprit que le duc Henri de Brunswick assemblait une armée pour le roi à Lingen. Un peu après, l'assemblée des nobles à Saint-Tron reçut un émissaire du prince de Condé et de l'amiral de Châtillon, chefs des huguenots de France, qui avait pour mission de détourner les confédérés de tout accommodement avec la gouvernante. On leur donnait aussi la promesse de les soutenir avec un corps de quatre mille gentilshommes, qui se présenteraient un mois après qu'on les aurait demandés. Mais les confédérés, n'ayant aucun dessein de rompre avec le roi, refusèrent cette offre. Quelques-uns d'entre eux l'auraient bien acceptée, mais la majorité la repoussa. Ce fut, dit-on, le premier symptôme de division qui se manifesta parmi les seigneurs confédérés.

La réponse de Philippe arriva trop tard pour prévenir les mouvements tumultueux et les tristes événements qui suivirent.

Plusieurs villes se soulevèrent et furent livrées au pillage. A Bois-le-Duc, les autorités furent incarcérées, tandis que les criminels étaient relâchés. L'église de Saint-Jean fut envahie et pillée ; deux couvents eurent le même sort. Ce n'était que le premier acte des horreurs dont les Pays-Bas devaient être le

théâtre. Tandis que cinq mille ouvrages contre l'ancien culte étaient répandus parmi le peuple, une bande fanatique s'organisa, et profana plus de quatre cents églises dans les seules provinces du Brabant et de Liége. Même à Gand, siége du gouvernement du comte d'Egmont, les églises furent pillées, les bibliothèques livrées aux flammes, sans qu'il s'y opposât. Mêmes scènes à Anvers, où se tenait Guillaume le Taciturne. Ainsi, le culte destructeur s'introduisait partout par la violence et la force : c'était en 1566; ainsi reparaissaient les fureurs des iconoclastes.

La gouvernante, effrayée des nouvelles qui lui arrivaient de toutes parts, et craignant que la contagion ne gagnât Bruxelles, se disposait, d'après le conseil d'Aarschott, à se retirer à Mons en Hainaut pour être plus en sûreté; mais les autres seigneurs et le président Viglius lui-même la détournèrent de ce dessein, et les bourgeois de Bruxelles ayant fermé les portes de la ville, elle se vit forcée d'y rester. La princesse s'empressa d'informer le roi qu'elle était retenue en quelque sorte prisonnière dans sa capitale; elle en rejeta la faute sur le prince d'Orange, Egmont, Horn et Hoogstraten; puis, après avoir pris l'avis des membres du conseil d'État, elle se décida à faire quelques concessions.

Elle offrit de promettre que personne ne serait inquiété pour avoir prêché la réforme dans les lieux où elle s'était déjà introduite, pourvu que l'on s'abstînt de tout désordre ou scandale, que l'on déposât les armes, et qu'on ne troublât pas les catholiques dans l'exercice de leur culte.

En conséquence, le 24 août, un accommodement fut conclu avec le comte Louis de Nassau et douze fondés des pouvoirs des confédérés, portant que le roi s'engageait à délivrer le pays de l'inquisition; qu'il rendrait une nouvelle ordonnance sur les

matières de religion, et que la gouvernante s'engageait à tenter tous ses efforts pour obtenir que le roi consultât les états généraux sur ce point; que le roi s'engageait à ne point inquiéter les nobles pour le passé, sauf leur engagement de ne rien entreprendre à l'avenir contre le roi, contre ses États ou ses sujets; mais, au contraire, de faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour calmer les esprits et empêcher le pillage des églises et des couvents. La prédication de la réforme devait être interdite partout où elle n'avait pas encore eu lieu; enfin les nobles promettaient de faire tous leurs efforts pour que les dissidents adhérassent à ce que le roi déciderait *avec le Concours des états généraux.*

Cet accommodement, qui avait eu pour principaux auteurs le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, les seigneurs d'Hachicourt et d'Assonville, fut communiqué à tous les tribunaux et à toutes les bonnes villes. Mais il y eut bientôt violation manifeste de cette convention. Les troupes du gouvernement empêchèrent les protestants de Bruxelles d'aller au prêche à Vilvorde. Il en fut de même en plusieurs endroits. Cependant les seigneurs ne négligèrent rien pour remplir leurs engagements.

Le prince d'Orange, de retour à Anvers, fit punir sévèrement plusieurs iconoclastes, dont quelques-uns même montèrent sur l'échafaud; digne punition d'un brigandage sans exemple. Les prêches ne furent permis à Anvers comme à Tournay que moyennant certaines restrictions. La présence d'un magistrat était impérieusement commandée dans les réunions religieuses. Un arrangement conclu avec les réformés d'Utrecht fut cassé par la gouvernante. A Amsterdam, à la suite d'une émeute, on fut obligé de céder deux églises aux réformés. Mais, avant d'aller plus loin, précisons bien notre pensée sur ce conflit qui

devait avoir de si terribles conséquences. Remarquons d'abord dans la révolte des nobles l'œuvre révolutionnaire de la réforme. C'est l'esprit de Luther qui plane sur ces populations. Que devait faire le pouvoir en présence de pareilles résistances? Il se devait à lui-même et dans l'intérêt des peuples de ne pas céder. On sait depuis longtemps où mènent ces concessions. Philippe II ne céda pas.

Alors les rebelles (il faut bien les appeler par leur nom) prirent plusieurs villes, Valenciennes et Cambrai entre autres; mais elles furent bientôt reprises par les troupes de la gouvernante, tandis que les rebelles cherchaient à se mettre en rapport avec les calvinistes armés de France, qui leur avaient promis leur concours. Marguerite soumit aussi la turbulente Anvers, et rétablit partout l'autorité royale avec la religion catholique. Vers le même temps, les confédérés eurent de nouveaux et grands sujets de mécontentement. Le prince d'Orange, instruit par des lettres de M. de Montigny, à son frère le comte de Horn, de la colère que témoignait le roi au sujet des événements des Pays-Bas, et prévoyant un surcroît de rigueur, trouva moyen d'intercepter une correspondance de don François d'Alava, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, correspondance dans laquelle il était dit que l'occasion était favorable pour procurer au roi le pouvoir absolu dans les Pays-Bas; que, pour y parvenir, il suffirait de faire bon visage à Orange, Egmont et Horn, jusqu'au moment où l'on pourrait se saisir de leurs personnes et leur infliger les châtiments qu'ils méritaient. Du reste, la cour applaudissait à l'idée de la gouvernante de s'assurer de quelques places fortes.

Le prince d'Orange ayant pris connaissance de ces dépêches alla trouver Horn, Egmont, Louis de Nassau à Dendermonde, et là, après leur avoir montré les lettres interceptées, il leur

proposa, ce qu'ils acceptèrent, de renouveler tous leurs efforts pour obtenir soit la convocation des états généraux, soit la venue du roi, et, dans l'intervalle, nonobstant la méfiance qu'ils inspiraient au roi, de persister à accomplir leur devoir envers Sa Majesté et envers l'État. Le prince d'Orange se rendit ensuite dans son gouvernement de Hollande, où on ne l'avait point vu depuis longtemps. Les états de la province lui offrirent à cette occasion le présent d'usage qu'il refusa.

Les nouvelles que Philippe recevait des Pays-Bas l'irritèrent d'autant plus qu'il était malade à Ségovie d'une fièvre intermittente. Il voulut néanmoins s'occuper des affaires. Ses instructions à la gouvernante furent d'une extrême sévérité. Finalement il ne voyait aucune nécessité de convoquer les états généraux avant son arrivée. Toutefois, dans une lettre particulière il l'autorisait à les convoquer, si les troubles devenaient plus menaçants; mais il fallait ne prendre cette mesure qu'en ayant bien soin que personne ne pût se douter que le roi y eût donné son consentement. Il ajoutait que son intention était de se mettre en route au mois de février, avec une suite peu nombreuse, si le pays se calmait, et, dans le cas contraire, à la tête d'une armée. Philippe avait tellement à cœur de châtier ses sujets des Pays-Bas, qu'il refusa précisément à cette époque la médiation que lui offrait l'empereur Maximilien, son cousin germain.

La confédération ne se composait pas uniquement de protestants. Elle comptait dans ses rangs un grand nombre de catholiques, qui fortement infatués des libertés du pays, étaient, non moins que les autres, déterminés à s'opposer aux mesures répressives de la cour qu'ils appelaient attentatoires. Or, le pillage des églises, le bris des images, et les autres excès commis par les partisans des doctrines nouvelles, indisposèrent beau-

coup les seigneurs catholiques, qui se détachèrent peu à peu de la ligue, à la grande satisfaction de la gouvernante, qui, dans l'espérance de porter un coup mortel à la confédération, se décida à lever des troupes, dont elle confia le commandement aux comtes d'Aremberg et de Megen. Le prince d'Orange et plusieurs autres seigneurs jugèrent alors que le moment était venu de songer à leur sûreté personnelle; ils commencèrent par fortifier leurs châteaux et les munirent d'artillerie, tandis que le seigneur de Brederode enrôlait secrètement des troupes, et leur donnait rendez-vous à Viane.

Ces mouvements ne purent demeurer si cachés que la gouvernante n'en eût connaissance. Afin de savoir avec quelque certitude à qui elle pourrait se fier, elle imposa à tous les fonctionnaires un nouveau serment portant qu'ils s'engageaient à maintenir la religion catholique, à punir les iconoclastes, à extirper l'hérésie, à quoi les vassaux de la couronne devaient ajouter l'engagement de servir le roi contre tous ses ennemis sans exception. Le comte de Mansfeld fut le premier membre du conseil qui prêta le nouveau serment. Son exemple fut suivi par Aarschott, Egmont, Megen et Barlaimont.

Le prince d'Orange et Hoogstraten s'y refusèrent, disant qu'ayant déjà une fois prêté serment de fidélité, ils ne se croyaient pas tenus à faire plus. On ignore quelle fut, dans cette circonstance, la conduite de Horn. Brederode refusa le serment ainsi que plusieurs autres seigneurs.

Pendant les trois premiers mois de l'an 1567, la guerre civile éclata dans toutes les provinces septentrionales. Les mécontents tentèrent de s'emparer de quelques villes, mais ils furent partout repoussés, ou n'eurent que des succès éphémères. Il y eut une action assez sérieuse aux portes d'Anvers, où Marnix de Toulouse, après avoir échoué dans une tentative

contre l'île de Walcheren, fut taillé en pièces et tué par Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvais.

Le prince d'Orange avait l'air d'être tout à fait étranger à ces expéditions; il n'est pas probable toutefois qu'il les ignorât; mais quoi qu'il en soit, il y avait une telle réserve dans sa conduite, il y apportait une telle prudence qu'il eût été impossible d'acquérir contre lui aucune preuve positive.

Cependant l'orage qu'avaient provoqué les rebelles devenait de plus en plus menaçant; les nuages s'amoncelaient et annonçaient une crise terrible. Le duc d'Albe approchait avec une armée formidable et semblait l'ange du châtiment. Guillaume crut devoir céder pour le moment à l'orage. Peu confiant dans l'enthousiasme populaire, voyant le nombre des confédérés réduit au tiers de ce qu'il était, ne pouvant parvenir à réunir les luthériens avec les calvinistes, ce qui le privait de tout espoir de secours de la part des princes de l'empire, il donna sa démission de tous ses emplois, et après avoir prié la gouvernante de les conférer à quelque autre seigneur, il résolut de quitter Anvers pour se rendre dans son comté de Nassau. Mais, avant de quitter le pays, il voulut entraîner dans sa fuite le comte d'Egmont, qui, craignant de perdre ses domaines, s'était réconcilié avec la cour. Les deux amis persistèrent chacun dans leur résolution. « Adieu, prince sans terres, » dit d'Egmont à Guillaume. « Adieu, comte sans tête, » répondit le prince au comte, et ils se séparèrent avec cet échange de sinistres augures, qu'ils étaient loin de croire prophétiques.

NOTE SUR L'INQUISITION.

Un historien consciencieux du siècle dernier, en traitant ce sujet, aurait pu s'écrier : *Incedo per ignes*, tant il régnait, tant il règne encore de fausses notions, de préjugés calomnieux à l'égard de cette institution. Mais l'étude de l'histoire, aujourd'hui plus digne de son objet, a porté la lumière dans ce sujet si obscurci par les passions humaines.

Quiconque ne connaîtrait l'inquisition que par les détails fantasmagoriques contenus dans le trop fameux ouvrage de Dulaurens, ou par les récits de l'historien Llorente, historien partial et sans critique, n'aurait que des idées très inexactes du fameux tribunal. Il faut donc chercher ailleurs ses renseignements.

Qu'est-ce donc que l'inquisition?

On trouve le principe de cette institution dans une constitution faite au concile de Vérone (1184) par le pape Licinius. Ce pontife ordonnait aux évêques de s'informer par eux-mêmes (*inquirere*), ou par commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. Il distinguait dans l'intérêt de la foi catholique des degrés de suspects, de convaincus, de pénitents et de relaps, suivant lesquels les peines étaient différentes.

On sent facilement combien était précieuse l'unité de la foi religieuse dans ces temps si éloignés du nôtre. Voilà surtout pourquoi l'inquisition d'Espagne, ou saint office, fut établie en 1481 sous le règne de Ferdinand et Isabelle. Voilà pourquoi aussi ce tribunal, réputé si sanguinaire, si odieux, a été en butte, dans le siècle dernier, aux plus violentes attaques. Nous ne sommes l'apologiste ni du dominicain Torquemada, ni de quelques autres qui purent faire abus de leur pouvoir d'inquisiteurs. Mais, avant tout, nous sommes l'apologiste de la vérité et de l'autorité. Nous devons tenir les esprits en garde contre les exagérations des partis. Et comme, personnelle-

ment, nous n'avons pas l'ascendant du talent pour réformer ou aspirer à changer une opinion trop généralement répandue et accréditée sans examen, nous prendrons pour guide, dans ce labyrinthe ténébreux, un homme dont chaque parole a été un trait de lumière et revêt parfois une autorité prophétique. Cet homme, c'est le comte de Maistre, esprit si profond, si sagace, cet écrivain si éloquent et si original. Il a publié sur ce sujet six lettres très remarquables, dans lesquelles il fait connaître, appuyé presque exclusivement sur le rapport fait par le comité des Cortès, son avis sur cette fameuse institution. « Je ne pouvais, dit-il, vous donner une preuve plus évidente de ma sévère impartialité. Lorsque, pour défendre un coupable, le défenseur ne tire ses moyens que de l'acte d'accusation, j'espère que l'accusateur n'a point à se plaindre. Maintenant, monsieur, pour vous faire connaître les procédés de l'inquisition, je vais vous citer en premier lieu une autorité tout aussi peu suspecte; c'est celle d'un protestant, d'un Anglais, d'un membre de l'Église anglicane, qui voyageait en Espagne pendant les années 1786 et 1787. On pense bien qu'en parlant de l'inquisition il ne lui a pas fait grâce; il est donc utile de l'entendre et de peser toutes ses paroles [1].

« A peu de distance de Séville est un édifice dont la forme le frappa. Après plusieurs questions, un homme de distinction qui l'accompagnait lui apprit que cet édifice, d'une forme si étrange, s'appelait *el Quemadero* [2], en le priant de vouloir bien ne dire à personne de qui il tenait cette information. Il se hâta de s'éloigner d'un édifice que son imagination lui représentait comme entouré de flammes sanglantes. Un homme, revêtu de l'office de juge, lui apprit le lendemain que cet édifice servait de bûcher aux hérétiques, et qu'il n'y avait pas plus de quatre ans qu'une femme y avait subi ce supplice.

[1] *Voyage en Espagne*, par M. Joseph Townsend, recteur de Pewsey, Londres, 1792, 2e édition; trois volumes in-8°.

[2] Lieu où l'on brûle les criminels condamnés au feu ; c'est comme qui dirait la *brûlerie*. Si je ne me trompe, on donne aussi ce nom en Espagne, par extension, au lieu où se prononcent les condamnations au feu.

C'était une religieuse coupable de diverses infamies d'actions et de systèmes.»

Que d'absurdités dès le début! remarque M. de Maistre. En premier lieu, qu'est-ce que « un édifice destiné à brûler des hérétiques?» Un édifice qui aurait cette destination brûlerait lui-même à la première expérience et ne servirait qu'une fois. « Un édifice qui sert de bûcher » est quelque chose de si fou qu'on n'imagine rien au delà. Ce qui est encore éminemment plaisant, c'est cette « recommandation de garder le secret » faite au voyageur anglais; le secret à propos d'une place publique destinée aux exécutions à mort par « le moyen du feu ! » Mais voilà des sornettes dont se repaissait l'Europe. Au reste, je ne doute pas un moment que la gravité espagnole ne se soit moquée, dans cette occasion, de la crédulité protestante. «Voyez-« vous cet édifice?» aura dit quelque bon plaisant de Séville, « c'est « là où l'on brûle les hérétiques en grand secret; mais pour l'amour « de Dieu n'en dites rien, vous me perdriez.»

«Ce qu'il y a de bon encore, c'est que le voyageur parle du *Quemadero* comme d'un brûloir à café qui est chaque jour en exercice. « Son imagination (ceci est exact) lui représente ce lieu comme en-« touré de flammes sanglantes.» Vous diriez qu'il s'agit d'une boucherie établie au milieu d'un bûcher en permanence. Cependant il y avait quatre ans que ce lieu n'avait vu d'exécution. Et quelle était la victime? «Une religieuse coupable de diverses infamies d'actions « et de systèmes.»

« Et quel est donc le pays où la justice ne frappe pas de tels coupables? Le bon *clergyman* n'a pas jugé à propos d'entrer dans aucun détail; mais les expressions dont il se sert laissent une étrange latitude, et il est assez plaisant de l'entendre affirmer d'abord que ce lieu était destiné à brûler les hérétiques, et citer immédiatement en preuve l'exécution, non d'un hérétique, mais d'un monstre.

« Dans certaines contrées de l'Europe très sages, très policées, très bien administrées, l'incendiaire d'une maison habitée est lui-même brûlé vif, et chacun dit : « Il l'a bien mérité! » Croyez-vous, mon-

sieur, qu'un homme coupable de « plusieurs infamies théoriques et « pratiques, » telles que votre imagination peut se les représenter, soit moins coupable qu'un incendiaire ?

« Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi le nom du dernier supplice donné à une place d'exécution a quelque chose de plus terrible que le nom ordinaire de cette place, ni pourquoi, par exemple, il eût été déshonorant pour l'ancienne France d'appeler la place de Grève la Rouerie.

« Écoutons maintenant l'histoire d'*un épouvantable auto-da-fé* qui avait précédé de six jours le voyage que je cite :

« Un mendiant nommé Ignazio Rodriguez fut mis en jugement au tribunal de l'inquisition pour avoir distribué des philtres dont les *ingrédients étaient tels que l'honnêteté ne permet pas de les désigner*. En administrant ce *ridicule* remède, il prononçait quelques paroles de nécromancie [1]. Il fut bien constaté que la poudre avait été administrée à des personnes de tout rang. Rodriguez avait deux complices également mises en jugement (Juliana Lopez et Angela Barrios). L'une d'elles demandant grâce de la vie, on lui répondit que *le saint office n'était pas dans l'usage de condamner à mort*. Rodriguez fut condamné à être conduit dans les rues de Madrid monté sur un âne et à être fouetté. On lui imposa de plus quelques pratiques de religion et l'exil de la capitale pour cinq ans. La lecture de la sentence fut souvent interrompue par de grands éclats de rire auxquels se joignait le mendiant lui-même.

« Le coupable fut en effet promené dans les rues, mais non fouetté [2]. Pendant la route on lui offrait du vin et des biscuits pour se rafraîchir.

[1] On voit ici deux crimes bien distincts et d'une gravité remarquable : la magie en serait un, quoique parfaitement nulle en elle-même ; l'autre est un peu plus que *ridicule*, et je doute que, dans aucun autre pays du monde, le magicien en eût été quitte à si bon marché.

[2] On voudra bien remarquer cet adoucissement ; c'est à peu près la *peine moins la peine*, et tout cela sans que le roi s'en mêle. Aucun autre tribunal dans le monde ne jouit ni ne saurait jouir d'un tel droit. — Quel peuple abominable !

« Je ne crois pas, dit M. de Maistre, qu'il soit possible d'imaginer rien de plus doux, rien de plus humain. Si l'on pouvait même reprocher quelque chose au tribunal, ce serait un excès d'indulgence; car si l'on pèse bien les paroles du voyageur, on trouvera que les *ingrédients* de Rodriguez auraient fort bien pu, dans tout autre pays, le conduire au pilori, aux galères et même au gibet. »

Les Anglais ont peut-être moins de droit que toutes les autres nations de l'Europe de reprocher l'inquisition à l'Espagne. C'est ce que démontre de Maistre dans sa cinquième Lettre à un gentilhomme russe :

« Et remarquez, monsieur, que dans le pays, témoin de cette inexorable persécution, on tient encore pour certain, et il a été solennellement professé en plein parlement, par une suite du même esprit continué, que *si le roi d'Angleterre venait à embrasser une autre religion que l'anglicane, il serait par le fait même privé de la couronne.*

« Je crois, dans ma conscience, que les Anglais y penseraient à deux fois. Mais prenons cette déclaration au pied de la lettre. Je trouve étrange, en vérité, que le parlement d'Angleterre ait le droit incontestable de chasser le meilleur de ses rois qui s'aviserait d'être catholique, et que le *roi catholique* n'ait pas le droit de chasser le dernier de ses sujets qui s'aviserait d'être protestant.

« Voilà comment les nations tombent en contradiction avec elles-mêmes, et deviennent ridicules sans s'en apercevoir. Un Anglais vous prouvera doctement que son roi n'a pas le moindre droit sur les consciences anglaises, et que s'il osait les ramener au culte primitif, la nation serait en droit de se faire justice de sa personne sacrée; mais si l'on dit à ce même Anglais : « Comment donc Henri VIII « ou Élisabeth avaient-ils plus de droit sur les consciences d'alors « que le roi Georges III n'en a sur celles d'aujourd'hui, et comment « des Anglais de cette époque étaient-ils coupables de résister à ces « deux souverains devenus tyrans par rapport à eux, suivant la théo- « rie anglaise? » Il ne manquera pas de s'écrier avant d'y avoir réfléchi : « Ah! c'est bien différent; » quoiqu'il n'y ait réellement qu'une

seule et incontestable différence, c'est que les opposants d'alors combattaient pour une possession de seize siècles, tandis que les possesseurs d'aujourd'hui sont nés d'hier.

« A Dieu ne plaise que je veuille réveiller d'anciennes querelles; je dis seulement, et j'espère que vous serez de mon avis, que les Anglais sont peut-être le peuple de la terre qui a le moins de droit de reprocher à l'Espagne sa législation religieuse. Lorsque, avec plus de moyens de se défendre qu'il n'en fut donné aux autres nations, on s'est livré cependant aux mêmes fureurs, lorsqu'on a chassé un roi légitime, qu'on en a égorgé un autre, qu'on a passé enfin par toutes les convulsions du fanatisme et de la révolte pour arriver à la tranquillité, comment trouve-t-on le courage de reprocher à l'Espagne sa *détestable* inquisition, comme si l'on pouvait ignorer que l'Espagne *seule*, au moyen de cette *seule* institution, a pu traverser deux siècles de délire et de forfaits avec une sagesse qui a forcé l'admiration de Voltaire!

« Ce même Voltaire disait fort bien, quoiqu'il appliquât mal la maxime que, « lorsqu'on a une maison de verre, il ne faut pas jeter « des pierres dans celle de son voisin. »

« Vous direz peut-être : « Les convulsions de l'Angleterre ont « cessé; son état actuel lui a coûté des flots de sang; mais enfin cet « état l'élève à un point de grandeur fait pour exciter l'envie des « autres nations. »

« Je réponds d'abord que personne n'est obligé d'acheter un bonheur futur et incertain par de graves malheurs actuels; le souverain capable de faire ce calcul est également téméraire et coupable. Par conséquent, les rois d'Espagne qui arrêtèrent, par quelques gouttes du sang le plus impur, des torrents du sang le plus précieux prêts à s'épancher, firent un excellent calcul, et demeurent irréprochables.

« Je réponds, en second lieu, qu'il n'en a pas seulement coûté à l'Angleterre des torrents de sang pour arriver où elle est, mais qu'il lui en a coûté la foi, c'est-à-dire tout. Elle n'a cessé de persécuter

qu'en cessant de croire; ce n'est pas une merveille dont il faille se vanter. On part toujours, dans ce siècle, quoique d'une manière tacite, de l'hypothèse du matérialisme, et les hommes les plus raisonnables sont à la fin entraînés par le torrent sans qu'ils s'en aperçoivent. Si ce monde est tout, et l'autre rien, on fait bien de faire tout pour le premier et rien pour l'autre; mais si c'est tout le contraire qui est vrai, c'est aussi la maxime contraire qu'il faut adopter.

« L'Angleterre dira sans doute : « C'est vous qui avez perdu la foi, « et c'est nous qui avons raison. » Certes, il ne faut pas être extrêmement fin pour deviner cette objection; mais la réplique se présente encore plus vite, et la voici :

« Prouvez-nous donc que vous croyez votre religion, et montrez-nous comme vous la défendez?

« Il n'y pas d'homme instruit qui ne sache à quoi s'en tenir sur ces deux points; car, dans le fait, toute cette tolérance dont se vante l'Angleterre n'est au fond que de l'indifférence parfaite. Celui qui croit doit être charitable, mais il ne peut être tolérant sans restriction. Si l'Angleterre tolère tout, c'est qu'elle n'a plus de symbole que sur le papier des trente-neuf articles.

« ..... Je n'oublierai pas de vous faire observer que l'Angleterre n'est réellement tolérante que pour les sectes, et nullement pour l'Église dont elle se sent détachée; car, pour celle-ci, les lois la repoussent avec une obstination qui, peut-être, n'est pas absolument sans danger pour l'État. L'Angleterre ne veut point du système qui lui propose de croire *plus;* mais tout homme qui lui propose de croire *moins* est sûr d'être bien reçu. L'Église anglicane fourmille de sectes non conformistes qui la dévorent et ne lui laissent plus qu'une certaine forme extérieure qu'on prend encore pour une réalité. Le méthodisme seul envahit tous les états, toutes les conditions, et menace ouvertement d'étouffer la religion nationale.

« ..... Vous avez pu justement vous étonner, monsieur, en voyant les représentants d'une grande nation chrétienne refuser de reconnaître comme condition nécessaire, dans ces mêmes représentants,

la qualité de chrétiens. Cependant je suis en état de vous montrer quelque chose de plus étrange encore. Si je vous disais que l'Angleterre a *solennellement*, j'ai presque dit *officiellement*, renoncé au christianisme, vous crieriez au paradoxe, et moi-même je suis tout prêt aussi à protester que je ne vous présente qu'un paradoxe; mais ce n'est pas une raison pour le supprimer. »

Dans sa sixième lettre, M. de Maistre dit :

« Si d'autres nations ne veulent pas de l'inquisition, je n'ai rien à dire : il ne s'agit ici que de justifier les Espagnols. On pourrait cependant dire aux Français en particulier qu'ils ne sauraient, sans baisser les yeux, se vanter d'avoir repoussé cette institution, et à tous les peuples sans distinction, qu'un tribunal quelconque, établi pour veiller, d'une manière spéciale, sur les crimes dirigés principalement contre les mœurs et la religion nationale, sera pour tous les temps et pour tous les lieux une institution infiniment utile.

« ..... Quoi qu'il en puisse arriver, l'abus des anciennes institutions ne prouverait rien contre leur mérite essentiel, et toujours je soutiendrai que les nations ont tout à perdre en renversant leurs institutions antiques au lieu de les perfectionner ou de les corriger. Je serai extrêmement satisfait, monsieur le comte, si j'ai pu arracher quelques préjugés de votre esprit; demain, peut-être, vous me rendrez le même service. Les hommes échangent trop souvent des erreurs. Je ne demande pas mieux que d'établir avec vous un commerce tout opposé, etc., etc. »

Enfin, de Maistre prouve jusqu'à l'évidence que l'inquisition a été pour l'Espagne une véritable sauvegarde qui a prévenu une foule de maux, dont les autres peuples ont été victimes. Il prouve aussi qu'il n'y a pas en Europe de peuple moins connu et plus calomnié que le peuple espagnol. On a beaucoup parlé de la superstition espagnole, qui a passé en proverbe. Ce qu'il y a de vrai en tout ceci, c'est que le principe religieux étant essentiellement contraire à toutes les vaines croyances, il ne manquera jamais de les étouffer partout où il pourra se déployer librement; « ce que je dis néanmoins, ajoute

de Maistre, sans prétendre nier que ce principe n'ait été puissamment favorisé en Espagne par le bon sens national. »

Nous ajouterons ici quelques mots d'un Espagnol d'un rare mérite, l'abbé Jacques Balmès, esprit d'une portée supérieure, et qui a vu sans prévention les affaires et l'histoire de son pays. « Pour en revenir à Philippe II, dit-il, ne perdons jamais de vue que ce monarque fut un des plus fermes défenseurs de l'Église catholique, et qu'en lui se personnifia la politique des siècles fidèles, au milieu du vertige qui, sous l'impulsion du protestantisme, s'était emparé de la politique européenne. Si l'Église, au milieu de ces grands bouleversements, put compter sur une protection puissante de la part des princes de la terre, ce fut à Philippe II qu'on le dut en grande partie. L'époque de Philippe II fut critique et décisive en Europe : s'il est vrai que ce prince fut malheureux dans les Flandres, il n'en est pas moins hors de doute que sa puissance et son habileté opposèrent à la puissance protestante un contre-poids qui l'empêcha de se rendre maîtresse de l'Europe. En supposant même que les efforts de Philippe II n'aient eu pour résultat que de gagner du temps, en brisant le premier élan de la politique protestante, ce ne fut pas un mince service rendu à l'Église catholique, combattue à cette époque de tant de côtés. Que serait-il advenu de l'Europe si le protestantisme se fût introduit en Espagne comme en France, si les huguenots eussent pu compter sur le secours de la Péninsule? Et quel sort aurait eu l'Italie si elle n'eût été tenue en respect par le pouvoir de Philippe II? Les sectaires de l'Allemagne ne seraient-ils pas parvenus à y introduire leurs doctrines? J'en appelle ici à tous les hommes qui connaissent l'histoire : si Philippe II eût abandonné sa politique tant décriée, la religion catholique ne courait-elle pas le risque de se trouver, au commencement du dix-septième siècle, dans la dure nécessité de vivre uniquement comme religion tolérée dans la généralité des royaumes de l'Europe? Or l'on sait ce que c'est que cette *tolérance* quand il s'agit de l'Église catholique : l'Angleterre nous le dit depuis des siècles.....

« Tel est le point de vue sous lequel il faut considérer Philippe II. On est forcé de convenir que, envisagé de cette manière, ce prince est un grand personnage historique, un de ces hommes qui ont laissé la marque la plus profonde sur la politique des siècles qui les ont suivis, un de ceux dont l'influence s'est le mieux fait sentir après eux sur le cours des événements.

« Espagnols qui jetez l'anathème au fondateur de l'Escurial[1], avez-vous donc oublié notre histoire, ou n'en faites-vous aucun cas? Quoi! vous flétrissez Philippe II du reproche d'une tyrannie odieuse? Mais vous ne songez donc pas qu'en lui contestant sa gloire, en couvrant cette gloire d'ignominie, vous effacez d'un trait notre propre gloire, vous jetez dans le sang le diadème qui ceignit le front de Ferdinand et d'Isabelle! Si vous ne pouvez pardonner à Philippe II d'avoir soutenu l'inquisition; si cette seule raison vous contraint de charger son nom d'exécration, faites-en de même à l'égard de son illustre père, Charles-Quint; et, remontant jusqu'à Isabelle de Castille, inscrivez aussi sur la liste des tyrans et des fléaux de l'humanité ce nom qui fut vénéré des deux mondes, et qui est l'emblème de la gloire et de la puissance de la monarchie espagnole[2]. »

[1] Philippe II, en souvenir de la bataille de Saint-Quentin, qu'il gagna sur les Français, fit construire, pour cinquante millions de piastres, le fameux couvent de l'Escurial ou de San-Lorenzo.

De sept lieues on découvre le sombre édifice, tout bâti de granit. Nulle sculpture n'en décore les murailles. La hardiesse des voûtes en fait toute la beauté. La disposition des bâtiments présente la forme d'un gril, instrument du martyre de saint Laurent.

[2] *Le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, tome II, page 257.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE DUC D'ALBE.[1]

Le duc d'Albe, son caractère, ses talents militaires. — Son arrivée à Bruxelles. — Arrestation des comtes d'Egmont et de Horn. — Conseil des troubles. — Vargas. — Arrestations ; arrêt de l'inquisition d'Espagne. — Les *gueux sauvages*. — Le prince d'Orange prend les armes. — Exécution des comtes d'Egmont et de Horn. — Détails sur la *gueuserie*. — Statue de bronze dans la citadelle d'Anvers. — Gueux de mer. — Prise de Brielle par leur flotte. — Importance de cet événement. — Impôt du dixième. — Progrès de l'insurrection. — Union de Dordrecht. — Règlement d'administration publié par Guillaume d'Orange. — Siége de Harlem. — Nombre des causes déférées au conseil des troubles. — Retraite du duc d'Albe.

Le duc d'Albe s'annonçait comme une avalanche formidable roulant du haut des montagnes.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, était un capitaine d'une haute réputation. Ayant fait la guerre contre différents ennemis, il ne s'était jamais laissé ni battre ni surprendre. Il avait un maintien superbe et hautain, était infatigable et travaillait jour et nuit, ce que lui permettait un corps robuste joint à une volonté de fer. Du reste, il y avait quelque chose de castillan dans cette âme toute militaire, qui regardait le gouvernement comme une consigne, et punissait sévèrement tous ceux qui s'avisaient de l'enfreindre. On ne pouvait se dissimuler qu'il ne fût animé d'un bien grand orgueil, comme le prouvèrent les trophées d'Anvers. Mais cet orgueil, fondé



Rouargue frères del. et sc.

FERDINAND DE TOLÈDE DUC D'ALBE

d'ailleurs sur des titres solides, ne messied pas dans un grand capitaine.

Depuis quelque temps Philippe avait retiré les garnisons des principales villes de Naples, de Sicile et de Sardaigne, et les faisait se réunir à Gênes ; il devait s'y joindre trois escadrons levés en Espagne et douze cents Tyroliens commandés par le comte de Lodron ; l'armée devait recevoir des renforts de troupes italiennes et bourguignonnes. Les deux fils du duc d'Albe, don Frédéric et don Ferdinand, furent promus au grade de colonel-général, l'un de l'infanterie, l'autre de la cavalerie.

Cependant la gouvernante s'efforçait de détourner le roi des mesures violentes, soit qu'elle voulût se réserver à elle seule la gloire de pacifier le pays, soit qu'elle eût la crainte réelle qu'une armée étrangère ne rendît le mal irréparable. Mais ses représentations échouèrent ; le roi avait pris son parti, et le duc d'Albe n'était pas homme à lui conseiller une lâcheté.

Le 3 juin 1567, le duc d'Albe passa l'armée en revue au pied des Alpes ; puis elle se mit en marche, traversa le Piémont, franchit le mont Cenis, arriva en Bourgogne, de là pénétra en Lorraine, et s'arrêta à Luxembourg.

Le duc d'Albe se rendit de sa personne à Thionville, où la gouvernante l'envoya complimenter par les seigneurs de Barlaimont et de Noirkarmes. Il distribua ensuite ses troupes dans les principales villes du Brabant et de la Flandre, et se rendit à Bruxelles, où il fit son entrée, accompagné des principaux seigneurs, entre autres des comtes d'Egmont et de Horn. Il présenta à la gouvernante l'ordonnance royale qui le nommait capitaine général, les affaires civiles restant, comme par le passé, confiées à la princesse. Dans ce document, Philippe II exprimait l'espoir que le duc traiterait les vassaux et les sujets de

Sa Majesté avec douceur et bonté, et préférerait user de clémence plutôt que de rigueur. Mais le duc déclara toutefois que, indépendamment de ces instructions générales, il en avait de secrètes qu'il ferait connaître en temps opportun. La gouvernante s'aperçut alors que le duc jouirait de la véritable autorité, et, ne se sentant pas disposée à lui servir de manteau, elle se plaignit au roi de la position qu'on lui avait faite, et demanda avec instance à être déchargée du poids du gouvernement. Philippe ne demandait que cela : il accepta la démission offerte, et l'archiduchesse Marguerite se retira auprès de son époux, en Italie.

Le duc d'Albe, accompagné des comtes d'Egmont et de Horn, fit son entrée solennelle à Bruxelles, le 22 août 1567, et le 9 septembre, sous le prétexte de quelques menées, il fit arrêter ces deux seigneurs, dans une fête donnée par don Ferdinand, l'un de ses fils. Il y eut beaucoup d'autres personnes arrêtées. On aurait voulu aussi mettre la main sur le prince d'Orange; mais Guillaume s'était mis en sûreté. « *Rien n'est fait,* dit le cardinal Granvelle, alors à Rome, *puisqu'on a laissé échapper le Taciturne.* » C'est depuis ce temps que le surnom de *Taciturne* resta au prince. Il venait pourtant de rompre le silence qu'il avait gardé jusque alors sur ses opinions religieuses; il se déclara protestant dans un écrit signé de sa main.

Sur cette déclaration, le duc d'Albe fit enlever de l'école de Louvain et conduire en Espagne, où il resta vingt-huit ans prisonnier, Philippe-Guillaume, comte de Buren, fils aîné du prince d'Orange.

Alors fut institué le célèbre conseil des troubles (consejo de las altercaciones), que les Belges appellent le *conseil de sang.* On y informa contre tous ceux qui avaient pris part à la *gueuserie,* ou protégé les gueux, tous ceux qui avaient assisté

aux prêches ou qui les avaient tolérés, tous ceux enfin qui refusaient d'abjurer. On fit le procès aux absents comme aux présents, et leurs biens furent confisqués.

Ce tribunal devait se composer de douze membres, y compris le procureur général, Jean du Bois. Les premiers désignés furent Charles, seigneur de Barlaimont, et Philippe, seigneur de Noirkarmes, le licencié Jean de Bargas ou Vargas, Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldre, Jacques Meertensz et Pierre Asset, présidents des cours de Flandre et d'Artois; Jean de Blazère, conseiller de Malines; Jacques Hessels et Jean de La Porte, conseillers de Gand; Louis del Rio, fiscal de Bourgogne, et Belin Biese.

Le duc avait destiné à Viglius une place dans ce conseil; mais Viglius s'excusa sur son grand âge et sur la profession ecclésiastique qu'il avait embrassée cinq ans auparavant. Barlaimont et Noirkarmes ne parurent jamais dans le conseil, non plus que Nicolaï qui était valétudinaire. Plusieurs autres se dispensèrent aussi d'assister aux séances, de sorte que le conseil des troubles se trouva réduit à trois ou quatre membres, ou, pour parler plus exactement, au seul Vargas, qui, en possession de la confiance du duc, entraînait le reste des voix.

Ce Vargas, de l'aveu même des Espagnols, était un monstre de cruauté. On va même jusqu'à rejeter sur lui tout ce qu'on impute ordinairement au duc d'Albe. Cette espèce de Laubardemont[1], selon l'abbé Pluquet, avait une logique toute particulière à la hauteur de son emploi. Voici un de ses raisonnements : « Tous les habitants de ces provinces méritent d'être pendus; les hérétiques pour avoir pillé les églises, et les catho-

[1] Ce Laubardemont était la créature du cardinal Richelieu. « Donnez-moi une ligne, disait-il, la plus indifférente de la main d'un homme, et j'y trouverai de quoi le faire pendre. »

liques pour ne les avoir pas défendues. » On voit qu'il rendait extrêmement élastique le filet dans lequel il prenait à droite comme à gauche ses nombreuses victimes.

Vargas était assisté par Hessels, qui avait épousé une nièce de Viglius. Il passait la plus grande partie des séances du conseil à dormir; et, quand on le réveillait pour lui demander son avis, il répondait en se frottant les yeux : *Ad patibulum! ad patibulum!* Il y a peut-être de l'exagération dans ce rapport : l'exagération est assez ordinaire aux condamnés.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que le conseil des troubles se montra d'une sévérité effrayante. Pour devenir justiciable de ce conseil, il suffisait d'avoir présenté une pétition contre l'inquisition, contre les ordonnances ou les nouveaux évêchés, d'avoir dit que le conseil des troubles devait se conformer, dans ses jugements, aux libertés et priviléges, d'avoir soutenu qu'il fallait obéir à Dieu de préférence aux hommes. Quant aux peines infligées par ce tribunal, tous ceux qui osaient affronter le débat contradictoire étaient sûrs de la mort; les contumaces étaient bannis à perpétuité, avec confiscation de tous leurs biens.

Le duc d'Albe était maintenant gouverneur général des Pays-Bas. Son premier soin fut de construire une citadelle à Anvers, en annonçant l'intention d'en faire autant dans la plupart des grandes villes. Il fit ensuite sommer le prince d'Orange, le seigneur de Brederode, et plusieurs autres gentilshommes, de comparaître devant son tribunal.

Le prince d'Orange était accusé, comme chef des rebelles, d'avoir voulu s'emparer du gouvernement (ce qui n'était pas dénué de fondement); d'avoir éloigné les sujets de l'amour qu'ils devaient à leur seigneur; d'avoir excité les nobles à la désobéissance, et de leur avoir prêté ses maisons, à Breda et

à Bruxelles, pour y tenir leurs réunions séditieuses; d'avoir procuré de l'artillerie à Brederode; d'avoir chassé les troupes du roi de la Zélande; d'avoir permis des levées d'hommes et d'argent, et toléré la construction d'églises protestantes à Anvers.

Un délai de six semaines était accordé aux accusés pour comparaître devant le duc d'Albe.

Le prince d'Orange, ayant reçu en Allemagne la citation qui lui était adressée, y répondit par une lettre au procureur général du Bois, lettre dont il envoya copie au duc d'Albe. Il y remarquait que cette citation était nulle de droit, parce que, étant membre du saint-empire et chevalier de la Toison d'or, il y avait des formes particulières à observer en pareil cas.

Un peu plus tard, il publia une apologie détaillée de toute sa conduite.

Vers le même temps, l'avocat (grand pensionnaire) de Hollande, Van den Einde, fut arrêté au moment où il sortait de souper chez le stathouder, comte de Bossu. C'était probablement Vargas qui s'était chargé de cet enlèvement, lui qui avait répondu, en mauvais latin, aux chefs de l'université de Louvain, lors de l'enlèvement du comte de Buren, fils aîné du prince d'Orange : *Non curamus vestros privilegios*. Quoi qu'il en soit, Van den Einde mourut en prison, après un an de captivité, sans qu'on ait jamais connu les motifs de son arrestation.

Les emprisonnements et les poursuites se succédèrent sans relâche pendant tout le printemps. Ces rigueurs furent hautement désapprouvées par beaucoup d'Espagnols. Viglius écrivit au roi pour l'engager à la modération; mais le contrepoids de Vargas l'emporta, et empêcha Philippe de céder à ces représentations.

Vers le même temps, l'inquisition d'Espagne rendit un

arrêt qui fit une profonde sensation. Le 16 février 1568, elle déclara tous les habitants des Pays-Bas, à l'exception d'un petit nombre qu'elle désignait par leurs noms, elle les déclara hérétiques ou fauteurs d'hérésie, et conséquemment criminels de lèse-majesté. Cet arrêt fut confirmé par le roi le 26 du même mois. On publia aussi à cette époque un projet qui avait été présenté au roi pour élever les Pays-Bas au rang de royaume, avec l'indication des moyens de s'y assurer un pouvoir absolu. Il s'agissait d'y construire un grand nombre de citadelles et de châteaux forts, de les remplir de troupes étrangères, et d'abolir ensuite tous les anciens priviléges de la nation, étant appuyé par l'effet moral produit par ces forces imposantes.

Toutes ces mesures réduisirent au désespoir la masse des habitants. Une troupe de malheureux contumaces, privés de tous moyens d'existence, se rua sur les couvents isolés, les pilla et se livra à de coupables excès. On donnait à ces hommes le nom de *gueux sauvages*. Ils ne tardèrent pas à être battus et dispersés par les troupes du duc d'Albe.

Cependant le prince d'Orange, convaincu qu'il serait lui-même, au premier jour, condamné par le conseil des troubles, pressé d'ailleurs par les seigneurs émigrés de faire quelque tentative sérieuse pour l'affranchissement de la patrie, commença à songer au moyen de lever une armée en Allemagne. Voltaire a dit : « Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de Guillaume le Taciturne, et tel a été depuis son arrière-petit-fils, le prince d'Orange, roi d'Angleterre. » Nous ferons ici une simple remarque : Guillaume avait son plan bien arrêté; il le suivait avec la persévérance dont sont doués tous les ambitieux : voilà quelle était son intrépidité. Il voulait régner, mais sans s'exposer aux hasards

d'une conjuration, et en prenant toutes ses précautions pour ne pas être compromis. Nous avons vu qu'avant de quitter le pays, le prince s'était engagé à ne rien entreprendre contre le roi, tant qu'il ne serait point attaqué lui-même dans son honneur ou dans ses biens. Regardant alors comme imminente la certitude d'une condamnation à la fois infamante et ruineuse, il y trouvait des motifs plus que suffisants pour le dégager de sa parole.

Il prit donc les armes, leva des troupes en Allemagne, en France, et forma le projet d'attaquer les Espagnols en Artois, en Frise, en Gueldre, en Brabant; mais la vigilance du duc d'Albe déjoua tous ses plans. Louis de Nassau, son frère, parvint à battre, près Winschotten, le prince d'Aremberg, qui périt dans cette défaite (23 mai 1568). Cet échec irrita le duc d'Albe, et sa colère retomba sur ses deux prisonniers, les comtes d'Egmont et de Horn, qui eurent la tête tranchée le 3 juin à Bruxelles. Ainsi se vérifiait le sinistre augure du prince d'Orange au moment de son départ.

L'exécution des deux comtes donna une nouvelle vie à la *gueuserie*, qui reparut sous plusieurs formes différentes. On distingua dès lors trois espèces de *gueux* : les *gueux simples*, c'étaient les luthériens et les calvinistes; les *gueux des bois*, c'étaient ceux qui, cachés dans les bois ou dans les marais, en sortaient la nuit pour se livrer au brigandage; enfin les *gueux de mer*, qui exerçaient la piraterie et qui assurèrent le succès de la résistance. L'amiral de Coligny, pronostiquant le rôle maritime qui était destiné à la Hollande, avait fait remarquer au prince d'Orange que les Espagnols n'ayant pas de marine sur les côtes de Flandre, il était facile de les combattre avec succès sur mer. Les *gueux de mer* étaient un essai de ce plan. Ils infestaient les côtes et opéraient des descentes dans tous les lieux occupés

par des Espagnols. Ils avaient fait peindre sur leur pavillon un plongeon avec cette devise : *Mediis tranquillus in undis.* Nous verrons plus tard la part qu'eurent les *gueux de mer* au triomphe de leur cause.

Quoi qu'il en soit, le duc d'Albe, qui était inaccessible à la pitié comme à la peur, marcha contre Louis de Nassau, qu'il défit à Gemmingen, près de l'Ems (21 juillet). Louis de Nassau rejoignit Guillaume avec le reste de ses troupes : les deux frères essayèrent, mais vainement, de faire leur jonction avec le prince de Condé, chef des calvinistes de France ; mais leur habile adversaire les força bientôt à repasser en Allemagne.

Le vainqueur, dont nous avons signalé le caractère hautain et orgueilleux, fit élever dans la citadelle d'Anvers, avec les canons pris à Gemmingen, une statue de bronze qui foulait aux pieds des esclaves et qui menaçait la ville. Cet acte de fanfaronnade militaire ne fit qu'irriter les gueux et leur rappeler à chaque instant quel était le sort qu'on leur destinait. Ils s'en sont vengés en faisant graver une inscription qui vouait le nom et la mémoire du duc d'Albe à l'infamie du gibet :

. . . . . Neque enim crudelia laudem
Facta tua, infamem sed meruere crucem.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, ne pouvait armer que les protestants en sa faveur, et pour les animer, il fallait l'être soi-même. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. Guillaume était né luthérien. Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique ; l'ambition en fit encore un calviniste ; car, ainsi que le remarque Voltaire, « les princes qui ont établi, ou protégé, ou changé les religions, en ont rarement eu. » Il serait bien difficile de croire à la foi religieuse d'un prince qui en change aussi facilement.



Beaucque Irevis del. et sc.

STATUE DU DUC D'ALBE À ANVERS.

Le duc d'Albe en jugeait probablement de même. Il résolut donc de ne pas différer plus longtemps la condamnation du prince d'Orange. Le 28 mai, un arrêt du conseil des troubles prononça contre lui un bannissement perpétuel, sous peine de mort, et la confiscation de tous ses biens. Le même jour, un arrêt semblable fut porté contre le comte Louis de Nassau, les comtes Van den Berg, de Kuisenbourg, de Hoogstraten, et même contre le seigneur de Brederode, qui était déjà mort.

En recevant notification de sa condamnation, le prince d'Orange publia une apologie dans laquelle il disait, entre autres choses, que depuis longtemps les Espagnols avaient représenté au roi les habitants des Pays-Bas comme entachés d'hérésie, et avaient introduit chez eux l'inquisition, afin d'élever sur cette base l'édifice d'un gouvernement arbitraire; que les nobles avaient protesté par une requête; que le bris des images qui s'en était suivi ayant été dépeint au roi sous des couleurs fort exagérées, Sa Majesté avait envoyé dans le pays le duc d'Albe, qui faisait usage de son pouvoir; que, pour tenir Sa Majesté dans l'ignorance de ces faits, on l'empêchait de sortir de l'Espagne ; que le duc d'Albe, foulant aux pieds les libertés que le roi lui-même avait juré de maintenir, mettait les habitants à la merci de la violence espagnole; que le prince d'Orange avait depuis longtemps, mais en vain, averti le roi des malheurs qu'il prévoyait. En conséquence, par compassion pour le pauvre peuple opprimé, et par un désir sincère de servir Sa Majesté, cédant au vœu unanime des catholiques et des protestants, il s'était enfin décidé à prendre les armes, dans le seul but de défendre l'honneur de Dieu, sa parole et ses ministres, de servir Sa Majesté et de maintenir les priviléges et libertés du pays contre la tyrannie des Espagnols; il était prêt à sacrifier ses biens et sa vie pour cette cause ; à cet effet, il

avait levé *à ses frais* une armée considérable. Le prince terminait cette défense en priant les habitants de seconder son entreprise afin de triompher du duc d'Albe, de rétablir les priviléges, de procurer à chacun le libre exercice de sa religion et de faire refleurir les Pays-Bas sous le gouvernement du roi.

En attendant, le conseil des troubles ne se relâchait point de sa sévérité. Le bourgmestre Antoine Van Straalen et le seigneur de Bakkerzeel furent condamnés à mort au mois d'août. La maison du comte de Kuilenbourg, à Bruxelles, où les nobles avaient tenu leur premier conciliabule, fut rasée jusqu'aux fondements, et sur le terrain qu'elle avait occupée on éleva une colonne où se lisaient, en quatre langues, l'époque et les motifs de cette démolition. Mais cette colonne fut abattue quelques années après par les bourgeois de la ville.

Les hostilités continuaient, et le résultat définitif des actions partielles fut assez favorable aux Espagnols pour que le prince d'Orange crût devoir provisoirement licencier son armée et se retirer en France.

L'émigration qui, jusqu'à ce moment, avait eu lieu principalement parmi les nobles, s'étendit alors jusqu'à la bourgeoisie. Un grand nombre d'ouvriers flamands transportèrent leur industrie en Allemagne et en Angleterre. On pourra juger de l'importance de cette émigration quand on saura qu'en moins de deux ans le conseil des troubles prononça la peine du bannissement contre plus de huit mille contumaces.

L'intention d'établir un gouvernement absolu dans les Pays-Bas se manifesta d'une autre manière encore. Le duc d'Albe annonça le projet de demander aux états généraux, non-seulement un subside d'un pour cent une fois payé sur tous les biens tant meubles qu'immeubles, mais un impôt permanent

de dix pour cent sur les meubles, et de cinq pour cent sur les immeubles, toutes les fois que ces biens seraient exposés en vente. Son but avoué était d'assurer au roi, par cette mesure, un revenu fixe qui le dispensât d'avoir recours aux états toutes les fois qu'il aurait besoin d'argent. Les états consentirent au subside d'un pour cent; mais l'impôt sur les ventes éprouva tant de difficultés que le duc fut obligé de suspendre pour quelque temps l'exécution de son projet.

Le prince d'Orange, qui était toujours en Allemagne, y prêta l'oreille aux conseils qu'il recevait de l'amiral de Coligny, qui l'engageait à tenter la fortune sur la mer. Il investit donc des pouvoirs de contre-amiral le seigneur de Dolhain, et délivra des lettres de marque à plusieurs capitaines. Ces marins prirent dès lors le surnom de *gueux de mer*. Dans les commencements le prince n'eut qu'à se féliciter des équipages de sa flotte, mais il est juste de remarquer qu'ils agirent plutôt en corsaires qu'en honorables marins; aussi fut-on obligé d'ôter à l'amiral Dolhain le commandement de la marine.

Les gueux de mer, à la faveur d'une nouvelle organisation et sous le commandement de Guillaume de La Marche, seigneur de Lumei, ayant, par conséquent, des opérations plus régulières, obtinrent devant Brielle, au commencement de 1572, un premier succès décisif contre les troupes espagnoles. La flotte se composait de vingt-quatre bâtiments armés.

Brielle, qui, bien que peu considérable, était regardée, à cause de sa position, à l'entrée de la Meuse, comme la clef de la Hollande, essaya de faire une défense; mais les gueux de mer, enfonçant les portes, mirent le feu à la ville et se rendirent maîtres de la place. D'abord Lumei ne songea point à s'y établir; il préférait se rendre à l'île du Texel; mais les officiers sous ses ordres l'engagèrent à ne pas abandonner la place sans

avoir l'aveu du prince d'Orange, et de la fortifier en attendant.

Cet événement a été regardé, en Hollande, comme le premier fondement de l'indépendance néerlandaise. Cette prise de Brielle irrita le duc d'Albe, qui donna sur-le-champ l'ordre au comte de Bossu de reprendre cette place avant que l'on eût eu le temps de la fortifier. Bossu n'avait pas attendu cet ordre. Il s'était présenté devant Brielle, mais il en avait été repoussé avec perte, et deux jours après (le 7 avril) le comte de Lumei fit prêter aux habitants de l'île de Voorn le serment de garder la place, au nom du prince d'Orange, gouverneur pour le roi de la province de Hollande.

Guillaume, cependant, ne témoigna pas une grande joie de la prise de Brielle, qu'il regardait comme prématurée; il craignit qu'elle ne donnât l'éveil au duc d'Albe, au sujet d'une entreprise plus importante qu'il méditait, et ne l'empêchât par cela même d'augmenter le nombre de ses ennemis par la violence avec laquelle il persistait à lever l'impôt du dixième.

La sagacité du prince avait jugé juste, car, effectivement, le duc suspendit sur-le-champ la perception de cet impôt. Quoi qu'il en soit, la chose étant faite, Guillaume résolut d'en tirer le meilleur parti possible pour sa cause. Il promit à Lumei des secours. Plusieurs nobles et bourgeois, suivis de gens de la multitude, se rendirent à Brielle et ravagèrent la campagne. De ce moment la guerre fut organisée.

Flessingue chassa sa garnison espagnole et se déclara pour le prince d'Orange. Voers imita son exemple, qui fut suivi par toute la Nord-Hollande, puis par Zierikzée, en Zélande, et même par les principales villes de la Hollande méridionale, à l'exception d'Amsterdam.

Les deux provinces de Gueldre et d'Overyssel ne tardèrent pas à suivre le mouvement. L'insurrection pénétra en Frise,

et les troupes du prince d'Orange occupèrent Amersfoort, dans la province d'Utrecht.

Les provinces méridionales ne montrèrent pas autant d'empressement à suivre le mouvement des autres provinces; toutefois, celles de Brabant, de Flandre, d'Artois et de Hainaut, envoyèrent des députés en Espagne pour réclamer auprès du roi contre les nouveaux impôts. Philippe lui-même était mécontent de l'administration du duc d'Albe; aussi envoya-t-il dans les Pays-Bas le duc de Medina-Cœli pour remplacer Albe, avec injonction, néanmoins, de ne prendre le titre de gouverneur général que quand celui-ci aurait volontairement cédé le pouvoir. Il y avait des ménagements à garder avec un homme d'une si grande capacité militaire et d'un orgueil si vulnérable. Voici ce qui arriva : comme d'un côté le duc d'Albe ne se montrait nullement disposé à abandonner le pouvoir, et que, de l'autre, le climat était nuisible à celui qu'on envoyait pour le remplacer, le duc de Medina-Cœli repartit pour l'Espagne peu de temps après son arrivée.

Cependant le duc d'Albe, se flattant de regagner l'affection des peuples, publia un édit qui abolissait les nouveaux impôts ; mais il était trop tard, la plus grande partie du pays ne reconnaissant déjà plus son autorité.

Le 15 juillet 1572, les états des provinces révoltées se réunirent à Dordrecht. Là furent prises des résolutions que l'on peut regarder comme les fondements de la future république des Provinces-Unies. Il y eut des députés des villes de Dordrecht, Harlem, Leyde, Gouda, Gorcum, Alkmaar, Oudewater, Hoorn, Enkhuisen, Medenblik, Edam et Monnikendam. Marnix de Sainte-Aldegonde s'y présenta comme fondé de pouvoirs du prince d'Orange.

Il ouvrit la session par un discours dans lequel, après avoir

loué les états d'avoir abandonné le duc d'Albe pour le prince d'Orange, il demanda provisoirement une somme de cent mille écus pour un mois de solde des troupes du prince, et la promesse de fournir à celle de deux mois de plus. Les états y ayant consenti avec acclamation, Sainte-Aldegonde proposa ensuite, avec le même succès, de reconnaître le prince pour légitime gouverneur (*stathouder*) de Hollande, de Zélande, Frise et Utrecht, et de faire tous leurs efforts pour obtenir aussi des autres provinces qu'ils le choisissent pour protecteur de tous les Pays-Bas pendant l'absence du roi. L'usurpation était évidente, mais cependant toujours habilement ménagée. Le prince d'Orange devait être autorisé à nommer un amiral qui, d'accord avec les députés des ports de mer, aurait la direction de la guerre maritime, celle de terre restant confiée au comte de La Marche, d'accord avec les députés des villes de Dordrecht, Leyde et Enkhuisen. Le comte de La Marche devait être prié de veiller à ce que les livres, registres et documents déposés à la cour de Hollande, fussent respectés par les soldats. Quant aux priviléges et diplômes déposés au château de Gouda, le prince d'Orange en ferait faire des copies, et enverrait à chaque ville ceux qui la concerneraient. Les états et Marnix de Sainte-Aldegonde s'engagèrent réciproquement à ne traiter avec le roi que d'un consentement mutuel. Pour ce qui regardait la religion, il fut décidé que chacun exercerait son culte en liberté, et que le clergé catholique serait respecté tant que lui-même laisserait la paix aux autres.

Ces mesures ayant été adoptées, le comte de La Marche présenta à l'assemblée des états le brevet par lequel le prince d'Orange l'investissait du commandement des troupes en Hollande.

Quand le prince d'Orange eut connaissance officielle de ce

qui s'était passé dans l'assemblée des états, il promulgua un règlement sur l'administration intérieure de la province. Puis il publia à Delft, en son propre nom, plusieurs ordonnances pour défendre tout commerce avec l'ennemi commun, ainsi que l'exportation des munitions de bouche qui commençaient à manquer. Il fit un règlement sur le cours des monnaies, et enjoignit à tous ses vassaux, sous peine de perdre leurs fiefs, de lui prêter serment à lui comme gouverneur de la province, et à la république; car, disait le prince en terminant, suivant une formule qui sent passablement le despotisme, telle est notre intention et notre volonté.

Enfin, Guillaume régla le mode de perception des divers impôts accordés par les états. On voit par tous ces faits que le prince d'Orange, bien qu'il ne prît pas le titre de comte, agissait absolument comme s'il l'eût été. C'était un apprentissage et un essai de la royauté dont il avait couvé si longtemps l'ambitieuse espérance. Cependant, d'après l'avis des états, il s'adjoignit un conseil pour l'aider à diriger les affaires du pays, tant pour le civil que pour le militaire. Ce fut alors aussi que le nom du roi, qui avait été momentanement supprimé, reparut en tête des ordonnances dont le préambule portait qu'elles étaient rendues sur l'avis du prince d'Orange, comme stathouder, et du conseil siégeant à ses côtés.

Cependant les événements militaires suivaient leur cours. Au mois de décembre, don Frédéric, l'un des fils du duc d'Albe, vint mettre le siége devant Harlem. Cette ville, quoique peu fortifiée, se défendit pendant six mois contre une armée espagnole de trente mille hommes, et ne se rendit qu'après avoir soutenu plusieurs assauts et épuisé ses munitions. Ce siége est célèbre par l'intrépidité d'une femme qui rappelle l'héroïne de Beauvais, notre Jeanne Hachette. Kenau

Hasselaer, veuve âgée de quarante-six ans, et appartenant à l'une des familles les plus distinguées du pays, s'arma pour la défense de la ville, et se mit à la tête d'une compagnie de trois cents femmes résolues et dévouées comme elle.

Le prince d'Orange ne négligeait rien pour maintenir une stricte discipline parmi ses troupes; il punissait sévèrement les excès que se permettaient les officiers; il n'épargnait pas ceux du grade le plus élevé. Ainsi le comte de La Marche, commandant en chef, s'était rendu coupable de beaucoup d'actes de cruauté, de concert avec son lieutenant Entes. C'était surtout contre les catholiques qu'il exerçait sa fureur. Il avait fait pendre, sous de frivoles prétextes et sans forme de procès, un religieux du couvent de Sainte-Agathe de Delft. Instruit de tous ces faits, le prince d'Orange, quoique protestant lui-même, désireux toutefois avant tout de se rallier tous les esprits, obtint des états l'autorisation de faire arrêter le comte et son lieutenant. La Marche parvint à s'évader de sa prison, et se retira à Liége, où il passa dans l'obscurité les derniers jours de sa vie, mourant de la morsure d'un chien enragé : digne fin de cet homme cruel.

Cependant la conduite du duc d'Albe ne se relâchait point de son extrême sévérité. Quinze mille causes criminelles étaient pendantes devant le conseil des troubles. Sans toutefois tenir compte du mécontentement général excité par les clameurs de tant de familles, il convoqua les états à Bruxelles, pour leur demander un subside annuel de deux millions de florins. Quelques députés s'y étant rendus, les états de Hollande leur adressèrent une lettre imprimée, dans laquelle ils les exhortaient à n'accorder au duc d'Albe aucun subside, de peur d'entraîner par là leur propre perte et celle de leurs compatriotes, tandis que si, au contraire, ils embrassaient franche-

ment le parti de ceux-ci, ils parviendraient, avec le quart de l'argent qu'on leur demandait, à rendre à leur pays le repos et la prospérité.

Dans le même temps, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande faisaient publier une requête au roi, longue et détaillée, dans laquelle on se plaignait avec véhémence de la tyrannie du duc. Le roi était supplié d'y mettre un terme et de rappeler les troupes espagnoles. En terminant, ils prenaient toutes les puissances chrétiennes à témoin de la fidélité et de l'obéissance des habitants des Pays-Bas, et les suppliaient de faire en sorte que ces représentations fussent mises sous les yeux du roi, sans altération ni modification.

Il faut remarquer dans ce document la tactique habituelle des révolutionnaires. Ils protestent, les armes à la main, de leur obéissance et de leur fidélité. C'est le moyen de couvrir leurs projets cachés.

La publicité donnée à cette requête blessa profondément l'âme irritable du duc d'Albe. Il reçût vers le même temps la fâcheuse nouvelle que cinq cents quintaux de poudre, qui lui venaient d'Allemagne, avaient été interceptés par les deux fils du comte palatin, alliés du prince d'Orange. Cette nouvelle, dit-on, l'affecta si vivement qu'il se décida enfin à demander au roi son rappel, sous le prétexte de son âge et de ses infirmités.

Philippe appréciait les services et les talents de son général ; mais il avait été offensé des trophées d'Anvers et du ton altier du duc; il ne voulait pas avoir un maître dans un serviteur; il prit donc Albe au mot, et nomma pour lui succéder don Louis de Zuniga y Requesens, commandeur de Castille et gouverneur de Milan.

NOTE SUR LE DUC D'ALBE.

Lorsque le duc d'Albe vint occuper les Pays-Bas pour comprimer la rébellion, il apprit que le prince d'Orange avait rassemblé en Allemagne une armée avec laquelle il venait de passer la Meuse dans l'intention de livrer bataille aux Espagnols.

Le duc, ne voulant rien donner au hasard, et prévoyant d'ailleurs que l'armée du prince se désunirait dès qu'on n'aurait plus les moyens de la solder, resta immobile dans son camp, et lorsque les seigneurs espagnols lui reprochaient une circonstance qui ressemblait à de la poltronnerie, il leur répondait :

« Le roi, mon maître, m'a envoyé pour vaincre et non pas pour combattre. »

Cependant ce qu'il avait prévu ne tarda pas d'arriver, et quand on lui annonça que l'ennemi était en pleine retraite, affaibli par de nombreuses défections, quand on renouvela les instances pour qu'il attaquât et achevât d'écraser une armée en désordre : « L'ennemi se retire, répondit-il; eh bien! qu'on lui fasse un pont sur la Meuse, s'il n'y en a point. »

Cette confiance dans la maxime qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit valut donc, cette fois, un succès plus complet et plus certain que n'aurait pu faire une bataille. Il m'est permis de croire que cette maxime n'est pas si sotte, puisqu'elle a été confirmée par une heureuse expérience, et accréditée par un homme qui ne fut ni un sot ni un général médiocre[1].

Quelque temps après la bataille de Genningen, le prince d'Orange se présenta aux Espagnols avec une armée imposante. Le jeune Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe, envoya un message à son

[1] *Œuvres de F.-B. Hoffman,* tome III, de la collection.

père pour obtenir de lui la permission de livrer bataille. Le duc, qui exigeait de ses inférieurs une aveugle soumission, fit répondre à son fils qu'il lui pardonnait à cause de son inexpérience; mais qu'il eût désormais à se garder de le presser davantage; car il en coûterait la vie à celui qui oserait se charger d'un pareil message.

Deux années après avoir remis le commandement à Requesens, le duc d'Albe soumit à Philippe II, en trois semaines, tout le royaume de Portugal.

Il avait reçu du pape une épée et un chapeau bénits; distinction accordée jusque-là à des princes et à des monarques seulement.

Il mourut le 21 janvier 1582, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Les historiens lui ont fait une réputation de dureté et de cruauté qu'il semble avoir méritée et qui lui restera, quoiqu'on puisse invoquer en sa faveur des circonstances atténuantes.

CHAPITRE TROISIÈME

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Guerre entre les catholiques et les protestants. — Batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour. — Mariage de Henri de Béarn et de Marguerite de Valois. — Catherine de Médicis et le roi Charles IX en présence de la Saint-Barthélemy. — Origine toute politique de l'idée de cet horrible massacre. — L'Église catholique vengée des accusations calomnieuses de ses ennemis.

Vers le même temps, que se passait-il en France? La nation était divisée en deux camps par les guerres dites de religion.

Un hasard malheureux amena le massacre de Vassy, avant-scène déplorable de la Saint-Barthélemy (1er mai 1562). François, duc de Guise, qui prenait le titre de protecteur de la catholicité, passait avec une suite très nombreuse auprès de Vassy sur les frontières de la Champagne. Il trouva des calvinistes qui, en vertu d'un édit qu'on venait de rendre, chantaient leurs psaumes dans une grange. Ses valets insultèrent et provoquèrent ces malheureux, en tuèrent environ soixante, blessèrent et dispersèrent le reste. Bientôt l'alarme se répand de proche en proche; les protestants, irrités, se soulèvent dans tout le royaume; le prince de Condé est à leur tête. On pille, on égorge dans les villes et dans les campagnes. De ce moment, la guerre est déclarée.

Les deux partis se rencontrèrent avec des fortunes diverses,

d'abord à Dreux (12 décembre 1562), où les calvinistes furent vaincus : leur armée ne dut son salut qu'à l'amiral de Coligny, lieutenant du prince de Condé, qui fut fait prisonnier dans l'action. Puis ils se retrouvèrent en présence à Saint-Denis, bataille qui resta indécise, et où le connétable de Montmorency, qui commandait l'armée royale, perdit la vie en combattant. Enfin, vinrent les journées de Jarnac et de Moncontour (15 mars et 3 octobre 1569), où les huguenots furent défaits par le duc d'Anjou, depuis roi sous le nom de Henri III.

« L'année 1572, sortie des entrailles du temps toute sanglante, garda et n'essuya pas, dit Châteaubriand, le sang de l'enfantement maternel. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, vint à Paris marier son fils Henri avec Marguerite de Valois. L'amiral de Coligny et les seigneurs protestants s'y rendent pour assister à ces noces, et pour conférer de la guerre des Pays-Bas. Sur ces entrefaites mourut la mère de celui qui devait être Henri IV, « reine n'ayant de femme que le sexe, dit d'Aubigné, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux grandes adversités. » Cet événement fit différer l'union des deux jeunes époux jusqu'au 18 août. Les alarmes renaissaient de toutes parts; on exhortait Coligny à se défier de la cour.

Les noces se firent avec une pompe toute royale, et quatre jours se passèrent en festins, en réjouissances. Le 22, Coligny sortait du Louvre pour se retirer en son hôtel, lorsqu'il fut blessé d'un coup d'arquebuse tiré par le gentilhomme Maurevert. Charles IX, informé de cet attentat, attribué au duc de Guise, mais plus probablement l'œuvre de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou, jura de tirer vengeance de ce crime, alla voir l'amiral, et lui dit : « Mon père, la blessure est pour vous et la douleur pour moi. »

La reine mère et le duc d'Anjou l'avaient accompagné dans cette visite. Intrigué d'une conversation secrète qu'il eut avec l'amiral, ils le prièrent, de retour au Louvre, de vouloir bien leur en dire le sujet. Charles, cédant à leur importunité, leur dit brusquement et d'un accent ému : « Ce que me disait l'amiral est bien vrai, que les rois ne se reconnaissaient en France qu'autant qu'ils avaient la puissance de bien ou de mal faire à leurs serviteurs, et que cette puissance et maniement des affaires de tout l'État s'étaient écoulés de mes mains; que cela me pourrait être quelque jour grandement préjudiciable et à tout mon royaume, et que je devais y prendre garde, dont il m'avait bien voulu avertir, comme l'un de mes meilleurs et plus fidèles sujets, avant de mourir. Eh bien, puisque vous l'avez voulu savoir, c'est là ce que me disait l'amiral. »

Ce discours consterna la reine mère et le duc d'Anjou. D'ailleurs, les calvinistes, réunis pour lors dans Paris au nombre de huit mille, menaçaient ouvertement de ne pas attendre que le roi fît lui-même justice d'une telle trahison. Plusieurs d'entre eux parlaient d'aller immoler le duc de Guise aux pieds du roi lui-même, et de ne pas épargner la reine mère et le duc d'Anjou, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour.

Catherine alors résolut de tout oser. Le lendemain (23 août), elle se rend dans le cabinet de Charles IX, accompagnée du duc d'Anjou, du duc de Nevers, de Henri d'Angoulême, grand prieur de France, du maréchal de Tavannes, d'Albert de Gondi, baron de Retz, et de René de Birague, garde des sceaux, tous membres du conseil.

La reine mère prend la première la parole, et, pour effrayer le roi, elle évoque l'image d'une nouvelle guerre civile, plus furieuse que les précédentes, et toute prête à éclater; c'est l'amiral, dit-elle, qui en a formé le projet, et elle en a la

preuve : « Pour détourner les malheurs dont on est menacé, ajoute-t-elle, l'unique et infaillible expédient serait de tuer l'amiral, chef et auteur de toutes les guerres civiles ; les desseins des huguenots mourraient avec lui, et les catholiques, satisfaits du sacrifice d'un, de deux ou trois hommes, demeureraient toujours en l'obéissance du roi. »

Le maréchal de Tavannes aurait voulu que le massacre ne tombât que sur les chefs des huguenots, et que l'on *gagnât la bataille dans Paris,* « soutenant que cette exécution devait être nette de toute répréhension, ayant été faite par contrainte, enfilée d'un accident à l'autre ; que les enfants, les princes et maréchaux de France (le roi de Navarre, le prince de Condé, les maréchaux de Montmorency et de Danville), et pauvres personnes, et ne devaient pas pâtir pour les coupables les jeunes princes innocents[1]. »

Le maréchal de Retz maintenait le contraire ; il disait : « Qu'il falloit tout tuer ; que les jeunes princes, nourris en la religion, cruellement offensés de la mort de leur oncle et de leurs amis, s'en ressentiroient, qu'il ne falloit point offenser à demi ; qu'en ces desseins extraordinaires, il falloit considérer premièrement s'il estoit nécessaire, contrainct ou juste ; les ayant jugez tels, il ne falloit rien laisser qui peust causer la ruine du but de paix où l'on tendait ; que s'il estoit juste en un chef, il l'estoit en tous ; puisque des parties jointes dépendoit l'effet principal de l'action ; il les falloit couper à ce que les racines en restassent ; aussi, s'il n'estoit juste, il falloit s'en distraire du tout, et n'entreprendre rien ; au contraire, que si on rompoit les lois, il falloit les violer entièrement pour sa sûreté, le péché étant aussi grand pour peu que pour beaucoup. »

[1] *Mémoires de Tavannes.*

« L'opinion du sieur de Tavannes subsista pour être plus juste, et que l'on croyoit celle du maréchal de Retz ambitieuse des états qu'il vouloit faire à son profit[1]. »

Il se fit alors dans l'esprit de Charles IX un changement si subit et si surprenant que non content d'embrasser l'opinion du conseil, il la dépassa de beaucoup, et se levant, il dit avec une sombre fureur : « Puisque vous trouvez bon que l'on tue l'amiral, je le veux, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher après, et donnez-y ordre promptement. » Puis il sortit du cabinet précipitamment et l'esprit troublé, laissant le conseil délibérer sur les moyens d'exécution.

Le duc de Guise en attendait le résultat avec une extrême impatience. Vers les deux heures du matin, jour de la Saint-Barthélemy, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna le signal des égorgements. Le duc vola, suivi d'assassins, à l'hôtel de Coligny. Besme, l'un des sicaires, voyant un homme assis dans un fauteuil, lui demanda : « N'es-tu pas l'amiral? — Oui, c'est moi, répondit le vieux guerrier, avec un visage assuré; mais toi, jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs. » Néanmoins l'assassin le poignarda de sang-froid, et précipita son cadavre dans la cour, où le duc de Guise reconnut avec joie celui qu'il avait toujours regardé comme le meurtrier de son père. Il sortit alors, et s'écria : « Courage, amis, achevons ce que nous avons si bien commencé; c'est la volonté du roi. » Le tocsin sonnait partout. Les soldats et les habitants, qui n'attendaient que le moment d'agir, se répandent dans tous les quartiers de la ville. On force les maisons où logent les calvinistes; on assomme, on

[1] *Mémoires de Tavannes.*

sabre, on fusille, on égorge, on noie tout ce qu'on peut trouver, artisans, marchands, militaires, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition. Le Louvre, le séjour des rois, ne fut pas un asile pour ces malheureux ; tous les seigneurs de la secte qui s'y trouvaient furent égorgés dans les cours, dans les galeries, et jusque dans les appartements les plus proches de ceux du monarque. Le roi de Navarre (depuis Henri IV) et le prince de Condé ne durent leur salut qu'à leur titre de princes du sang. Ils furent amenés devant Charles IX qui, les regardant d'un œil courroucé, leur dit d'une voix stridente : « Messe, mort ou Bastille ; » et comme ils répondirent d'une manière équivoque, il leur accorda trois jours, au bout desquels ils firent une feinte abjuration.

Cette fatale mesure couvrit bien des vengeances personnelles, et beaucoup de catholiques furent enveloppés par leurs ennemis particuliers dans la proscription générale. Près de cinq mille personnes périrent dans Paris, parmi lesquelles on comptait cinq à six cents gentilshommes. Le troisième jour, lorsque le sang coulait encore, Charles IX se rendit au parlement, et là, d'une voix qui trahissait son émotion, il déclara que c'était de lui que venait l'ordre d'exterminer les protestants, « parce que, disait-il, après tant de révoltes et de crimes pardonnés, il était temps d'en finir avec des hommes qui ne rêvaient que désordres et révolutions. »

Le parlement ordonna, chose incroyable pour notre temps, une procession annuelle pour célébrer la délivrance du royaume, et l'on frappa même une médaille avec cette légende : *Pietas armavit justitiam!*

L'horrible exemple donné par la couronne ne se borna pas à la capitale, il fut imité dans la plupart des villes du royaume. Les catholiques usèrent, sans ménagements, de

représailles sur ceux qu'ils accusaient des maux de l'État. En quelques villes cependant les gouverneurs agirent avec moins d'inhumanité; on lira toujours avec admiration la réponse que fit au roi le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne : « J'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison; je n'ai trouvé que bons citoyens et fermes soldats, mais pas un bourreau. »

D'autres gouverneurs de province montrèrent autant de courage à résister aux ordres de la cour. A Lisieux, les calvinistes trouvèrent un asile dans le palais épiscopal, où l'évêque Jean Le Hennuyer, suivant quelques écrivains du siècle dernier, aurait répondu au commandant de la ville : « Vous n'exécuterez pas vos ordres; ceux que vous voulez égorger sont mes brebis; ce sont, il est vrai, des brebis égarées; mais je travaille à les faire rentrer dans la bergerie. Je ne vois pas dans l'Évangile que le pasteur doive laisser répandre le sang de ses brebis; j'y lis, au contraire, qu'il doit verser le sien pour elles; le mien est à votre disposition. »

Voilà une tirade empreinte de l'esprit de l'Évangile. Il n'y a qu'une difficulté, mais elle est grande : c'est que, d'après M. de Formeville, qui a recherché toutes les traces de Jean Le Hennuyer dans les annales de l'évêché, il est constant que cet évêque était à Paris et non dans son diocèse durant la Saint-Barthélemy. Sa signature manque sur tous les registres du chapitre dans les mois d'août, septembre et octobre; elle reparaît seulement dans une délibération du 8 novembre 1572. On sait aussi que Jean Le Hennuyer était un des plus fervents catholiques de l'époque, qu'il se déclara formellement opposant à l'édit de tolérance du 17 janvier 1561, que ce prélat exerçait, près de Henri II, la charge de confesseur, et qu'il

en demeura possesseur sous les princes ses fils, et près de la reine régente jusqu'en l'année 1575.

« Est-ce assez de mystications? dit M. de Falloux[1]. Les catholiques seuls seront-ils intéressés maintenant à dégager la vérité du mensonge, quand on voit une société populaire de 92, sur la parole des voltairiens, inaugurer ses séances sous l'invocation... d'un aumônier de Catherine de Médicis? »

Maintenant, avec le secours du judicieux historien qui vient d'être cité, nous allons montrer que l'honneur de l'Église et des catholiques est hors de toute atteinte dans l'examen consciencieux de ce malheureux massacre de la Saint-Barthélemy.

« La fausse monnaie, dit M. de Maistre, est d'abord frappée par de grands coupables, puis mise en circulation par des gens qui perpétuent le crime sans le savoir. »

La justesse de cette pensée se montre surtout lorsqu'on recherche la source de l'inspiration de cette exécrable journée.

« La Saint-Barthélemy, dit M. de Falloux, provient d'une pensée toute politique, et d'une politique tout empreinte du détestable esprit de Catherine de Médicis. Non-seulement la religion ne mit pas le poignard à la main des coupables, mais la religion eût détourné de tels coups si elle eût régné plus efficacement dans cette cour remplie d'adultères et d'intrigues. Catherine était préoccupée des risques de son pouvoir beaucoup plus que des périls de l'Église, et dans cette préoccupation tout lui portait ombrage, aussi bien le connétable de Montmorency et la maison de Lorraine que le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Elle pesa certainement plus d'une fois, et à la veille de la Saint-Barthélemy peut-être, les avantages

[1] *Histoire de Pie V*, tome Ier.

que son étroite et égoïste jalousie retirerait d'une Saint-Barthélemy catholique ou d'une Saint-Barthélemy protestante.

« L'imprudence des huguenots au mariage de Henri de Navarre, et le murmure presque universel des catholiques contre l'influence nouvelle des sectaires, déterminèrent brusquement cette longue et tacite délibération. L'amiral (Coligny), voulant entraîner Charles IX dans la querelle des Pays-Bas, et visant ouvertement à supplanter le crédit de la reine mère, accéléra la catastrophe.

« L'assassinat de Coligny avertissait Catherine que les Guises, portés par le flot de l'opinion publique, pourraient, quand ils le voudraient, venger par leurs propres mains leurs injures. Cet attentat devint donc le véritable point de départ du sinistre projet dont l'exécution fut alors arrachée au jeune roi.

« Voilà pour nous, et nous ne craignons pas de le dire, voilà dans l'histoire, froidement interrogée, la véritable Saint-Barthélemy.

« Et ne dites pas enfin qu'en vue de séparer la cause religieuse de la cause politique, nous sacrifions à plaisir Catherine de Médicis et l'offrons en holocauste pour disculper un pape ou l'Église ; non. Nous ne calomnions pas cette déplorable reine quand nous affirmons qu'elle eût indifféremment tourné la pointe du glaive contre le catholique ou contre le huguenot, selon la crise du moment, et la meilleure preuve qu'elle le pouvait faire, c'est qu'elle l'a fait. Que voyez-vous donc au revers sanglant de la Saint-Barthélemy ? N'est-ce pas le meurtre d'un prince de l'Église (le cardinal de Guise) et du héros des catholiques (le duc de Guise) ?

« Ainsi cette période Médicis fut très logique et très conséquente. Elle s'ouvre par une profession d'indifférence entre le calvinisme de Genève et le concile de Trente, louvoie d'édits

en édits alternativement annulés, amasse toutes les méfiances, justifie toutes les représailles. Quand ce tortueux système se sent trop rudement pressé par l'un des réclamants, il essaye d'un violent effort et tente le coup de la Saint-Barthélemy; retombant ensuite dans des perplexités opposées, il n'adopte pas davantage la réaction qui en devait être la suite; il isole de nouveau la royauté du mouvement général des esprits, brise ouvertement avec le saint-siége, et, bientôt réduit aux mêmes extrémités, recourt aux mêmes expédients. La ligue était trop puissante dans ses membres et dans sa popularité pour qu'une seconde Saint-Barthélemy fût possible, mais on tente pour abattre ses chefs tout ce qu'on osait tenter. Le Balafré, imprudent et hautain comme l'amiral, vient exposer sa tête à Blois : l'embûche l'y attend : le sang catholique ruisselle, et l'onction sainte ne sauve pas même le cardinal de Guise.

« Répétons-le donc une dernière fois, pour résumer enfin notre loyale et sincère protestation : la préoccupation politique, la lutte de prince à sujet, de royauté à faction, se reconnaît à chaque page, s'atteste à chaque fait de cette lamentable histoire. La cause de l'Église non-seulement abonde en moyens de défense, mais le procès peut se vider d'un seul mot, par la démonstration d'un incontestable *alibi.* »

Qu'on lise actuellement les lettres écrites au roi par le vénérable pape Pie V, et l'on verra s'il approuve ou condamne la politique de Catherine de Médicis; on verra que cette déplorable politique est tout l'inverse de la politique sage, ferme, modérée que le saint-siége s'efforçait de faire entendre aux cours de l'Europe.

« Pie V et Catherine, dit M. de Falloux, n'entendaient pas la guerre de la même façon. Pie V n'avait pas pris les armes pour que l'ascendant des Guise l'emportât sur l'ascendant des

Coligny, et il n'était pas d'avis qu'on les déposât pour un si mince succès. Il voulait que l'Église conservât, sur le trône des Francs, un fils très chrétien ; il voulait que ce noble pays guérît à jamais les blessures d'où s'écoulait à flots le plus pur de son sang; que le corps entier de la nation, enfin redevînt sain et libre, reprît le pas dans la marche européenne, et d'un de ses élans accoutumés, entraînât avec lui, à l'encontre des hordes musulmanes, les masses réconciliées du christianisme. Pie V ne prétendait rien de plus, et ne consentait à rien de moins.

« Catherine, au contraire, impatiente de se délivrer des embarras de la guerre, ne cherchait dans la victoire que des facilités de transaction et des expédients provisoires. Le triomphe du duc d'Anjou à Jarnac et à Moncontour fut aussitôt suivi de la reprise des négociations, et les catholiques se virent encore une fois sacrifiés dans le présent, sans garantie pour l'avenir. »

Il y a une lettre du pape Pie V, du 23 septembre 1570, qui non-seulement prouve la sagacité prophétique du souverain pontife, mais encore justifie pleinement l'Église et lave complétement le saint-siége d'avoir fomenté la trahison, et après de l'avoir nourrie et dirigée dans les ténèbres, de lui avoir mis le poignard à la main.

Est-il donc bien juste, bien digne d'écrivains consciencieux et libres de tout engagement de méconnaître, de calomnier l'Église pour un fait auquel elle est absolument étrangère, et de la rendre solidaire et souvent instigatrice des plus odieuses catastrophes ? Voilà pourtant ce qui arrive quand on met les déclamations à la place des faits !

CHAPITRE QUATRIÈME

REQUESENS.

Son arrivée à Bruxelles. — Siége de Leyde. — Mort de Requesens. — Pacification de Gand. — Évacuation de la Hollande et de la Zélande par les troupes espagnoles.

Le nouveau gouverneur arriva le 17 novembre à Bruxelles. Son arrivée fut saluée par de grandes démonstrations de joie. On se flattait de voir un changement notable dans la marche du gouvernement et cet espoir rendait le courage aux rebelles. Le duc, allant au devant de son successeur jusqu'à la frontière du pays, s'empressa de lui décrire la situation des affaires conformément à l'expérience qu'il en avait acquise, afin de faire entrer le nouveau gouverneur dans le plan qu'il avait lui-même suivi. A cet effet, il faisait accompagner don Louis de Requesens partout où il allait de don Frédéric, de Vargas et d'Albernot. Il était très difficile à toute autre personne d'approcher le nouveau gouverneur. On s'attachait à ne lui faire voir dans la masse du peuple que des hérétiques ou des rebelles. Le duc, s'étant persuadé que la véritable cause de la guerre civile était le refus d'acquitter l'impôt du dixième, auquel, disait-il, les états de toutes les provinces avaient cependant consenti, aimait à rejeter tout sur le peuple. Il fit enfin remarquer à son

successeur qu'à son arrivée dans les Pays-Bas il avait reconnu de grands vices dans l'administration de la justice, et que pour remédier à cet inconvénient, il avait dû remplacer les juges nationaux par des magistrats espagnols.

Le duc d'Albe ne remit définitivement l'autorité entre les mains de don Louis de Requesens que le 29 novembre 1573; mais il ne quitta Bruxelles que vers la mi-décembre, continuant, dans l'intervalle, à disposer des places vacantes, comme s'il eût toujours été gouverneur général.

A son entrée en fonctions, Requesens trouva les affaires dans le plus grand désordre. La solde des troupes était arriérée, le trésor public vide et les états nullement disposés à accorder de nouveaux subsides. Dans cette situation, le nouveau gouverneur général avait à soutenir la guerre contre la Hollande et la Zélande. Dans toute la Hollande, il n'y avait que Harlem et Amsterdam [1] qui tinssent encore pour le roi; et dans la Zélande, la seule ville de Middelbourg, que le prince d'Orange assiégeait. De leur côté, les Espagnols faisaient le siége de Leyde; mais leur armée était si mal approvisionnée, qu'elle dut se borner à occuper les abords de la place sans oser sérieusement l'attaquer.

La campagne de 1574 ne fut pas heureuse pour les Hollandais. Au début, ils perdirent la bataille de la bruyère de Mook et avec elle le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, et l'un de ses plus habiles lieutenants, qui y fut tué.

Mais arrêtons-nous un moment devant Leyde qui fut si ad-

[1] Amsterdam, aujourd'hui si fameuse, était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet fort important dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable. (VOLTAIRE.)



Rouargue frères del. et sc.

SIÈGE ET DÉFENSE DE LEYDE.

mirablement défendue par Jean van der Does, seigneur de Noordwyk, soutenu par le courage héroïque des habitants. Le 26 mai, les Espagnols recommencèrent les opérations du siége qu'ils avaient interrompues depuis trois mois. Malheureusement on avait négligé d'approvisionner la ville dans l'intervalle des deux siéges, de sorte qu'après un mois d'investissement, on fut obligé déjà de mettre les habitants à la ration. Il n'y avait en tout que quatre mille quintaux de blé. On n'accordait qu'une demi-livre de pain par tête et une livre à ceux qui passaient la nuit sous les armes. On créa un papier-monnaie obsidional.

Deux mois s'écoulèrent ainsi. Le prince d'Orange, ne voyant aucun moyen de venir au secours de la place, proposa aux états de couper les digues et de donner entrée aux eaux de l'Océan, projet d'autant plus désespéré que le terrain sur lequel la ville est située est plus élevé que le district d'où l'eau devait venir, que la perte excèderait quinze cent mille francs, et que d'ailleurs le succès de l'entreprise dépendrait du temps et de la direction du vent. On s'y décida néanmoins, et dès les commencements du mois d'août on coupa la digue de l'Yssel près de Kapelle. On remarquera qu'outre l'avantage de submerger le camp ennemi, l'inondation devait encore faciliter l'approvisionnement de la ville par le moyen de bâtiments chargés de vivres qui pourraient en approcher.

Dans les premiers jours de septembre, les deux amiraux Boisot et Willemszoon arrivèrent à Rotterdam avec plusieurs bâtiments bien armés et chargés de provisions de toute espèce qu'ils apportaient de Zélande. Réunis à la flotte hollandaise, ils avaient résolu de tout risquer pour la délivrance de Leyde. Ils partirent donc, et ce ne fut qu'après avoir vaincu de grands obstacles et livré plusieurs combats meurtriers que la flotte

put enfin approcher de la place, dont la situation commençait à devenir déplorable.

Cependant, l'espoir d'une prochaine délivrance soutenait le courage des habitants, quand tout à coup le vent, se tournant au sud-est, fit baisser les eaux, et mit la flotte dans l'impossibilité d'avancer. « Nouveaux Tantales, dit un historien, les malheureux assiégés voyaient, à une faible distance, les vaisseaux libérateurs portant l'abondance dans leurs flancs, pendant que, livrés à la plus horrible famine, ils erraient dans les rues, semblables à des spectres vivants. » Beaucoup des habitants n'avaient pas goûté de pain depuis sept semaines. Les riches seuls pouvaient se procurer un peu de viande de cheval, de chien ou de chat. Le peuple se contentait de peaux hachées et de feuilles d'arbres : on distribuait une demi-livre de biscuit de mer très dur aux femmes en couche. Une maladie contagieuse, espèce de violent typhus, vint combler la mesure des maux. Les postes n'étaient plus gardés que par cinq hommes au lieu de dix, et souvent en rentrant chez eux les habitants trouvaient leurs femmes et leurs enfants morts d'inanition pendant leur absence.

Tout semblait perdu; quelques voix parlaient timidement de se rendre; mais tant de courage ne devait pas rester sans récompense. Tout à coup, au moment de la marée de l'équinoxe, le vent tourne au nord-ouest, et l'eau commence à monter; puis, déviant vers le sud, il rend la crue si forte que la flotte qui, tout à l'heure, n'avait que neuf pouces d'eau, en trouve à présent vingt-sept.

L'armée espagnole, saisie d'une terreur panique, en partie noyée, ne put s'opposer à la marche de la flotte libératrice. Elle battit précipitamment en retraite, et le dimanche, 3 octobre, la flotte entrait dans la ville.

Le prince d'Orange reçut la nouvelle de la délivrance de Leyde, à Delft, pendant le sermon du soir. Il se rendit dans cette ville le lendemain même, et combla d'éloges les magistrats et les habitants qui s'étaient défendus avec un tel courage, au milieu des privations de tout genre. Pour récompenser la ville de cette belle conduite et la dédommager de ses pertes, les états dotèrent Leyde d'une université qui ne tarda pas à devenir une des plus célèbres de l'Europe.

Leyde fut le boulevard contre lequel vinrent se briser les efforts des Espagnols. « Le siége et la défense de Leyde, dit Voltaire, sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les habitants firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam; ils percèrent les digues; les eaux de l'Yssel, de la Meuse et de l'Océan, inondèrent les campagnes, et une flotte de deux cents bateaux apporta des secours dans la ville par dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige : c'est que des assiégeants osèrent continuer le siége et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemples dans l'histoire, ni d'une telle ressource dans des assiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans des assiégeants; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde, célèbre encore aujourd'hui, tous les ans, le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons dans ce siége pour donner de leurs nouvelles au prince d'Orange; c'est une pratique commune en Asie. »

Quoique nous ne voyions que des rebelles dans les habitants des Pays-Bas, nous souscrivons volontiers à cet éloge du philosophe de Ferney, parce qu'il est du devoir de l'historien de dire toute la vérité. On ne peut disconvenir que les habitants

de Leyde, si courageux, si dévoués, si exaltés pour leur cause, ne soient dignes d'un grand intérêt.

Requesens combattait et négociait tour à tour. Les insurgés avaient demandé, dans les conférences de Bréda (mars 1575), une amnistie pleine et entière, l'éloignement des troupes espagnoles et le libre exercice du protestantisme. Philippe II accéda à tout, hors à cette dernière condition, qui ne pouvait s'accorder avec sa conscience. On ne put donc s'entendre, et des négociations on retourna aux champs de bataille.

La Hollande et la Zélande conclurent, sous le gouvernement et l'obéissance de Guillaume, l'union de Dordrecht, par laquelle ces deux provinces se promirent assistance mutuelle. Ce fut donc sur ces deux provinces que Requesens porta tous ses efforts. Il conçut le plan hardi de les séparer l'une de l'autre par l'occupation du Lech, de l'Yssel, de la Meuse, de l'île de Schouwen. Le gouverneur général y fit tant de progrès, que Guillaume, par un mouvement très peu patriotique, offrit ces deux provinces à la reine d'Angleterre. Après une longue hésitation, la reine déclina la proposition (12 mars 1576). Dans l'intervalle, les Espagnols avaient conquis toute l'île de Schouwen, à l'exception de Ziriczée qu'ils assiégaient depuis le mois d'octobre (1575).

La ville fut obligée de se rendre le 29 juin (1576), perte irréparable pour les insurgés, si la mort du gouverneur général qui eut lieu à cette époque n'était venue à leur aide. Cet événement fit jeter les yeux sur le brillant vainqueur de Lépante, qu'on regarda comme seul capable de terminer cette sanglante guerre.

Mais la mort de Requesens avait laissé tout en confusion dans les Pays-Bas. Les troupes espagnoles, mal payées, pillèrent Alost et Maëstricht; de là elles se jetèrent sur Anvers, où

quatre millions de florins tombèrent en leur pouvoir. Ces excès, connus sous le nom de *furie espagnole,* ne servirent qu'à rapprocher les catholiques des protestants. Les états généraux des Pays-Bas, réunis à Bruxelles, proposèrent aux confédérés de Dordrecht des négociations qui réunirent dans l'insurrection les provinces du sud à celles du nord, sous le nom de Pacification de Gand (8 novembre 1576).

Voici un résumé succinct du traité :

« Les états de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et les villes de Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Utrecht et Malines, d'une part, et le prince d'Orange, et les états de Hollande et de Zélande, et leurs alliés, d'autre part, promettent de garder entre eux une bonne et ferme amitié, de se soutenir mutuellement de corps et de biens pour chasser du pays et empêcher d'y rentrer les troupes étrangères, et notamment les Espagnols. Cela fait, ils convoqueront les états généraux pour mettre ordre aux affaires du pays, et plus particulièrement aux affaires de la religion en Hollande, Zélande, Bommel, etc. Nul ne devra se permettre de rien entreprendre contre la religion catholique ailleurs qu'en Hollande, en Zélande et dans les lieux qui se sont joints à elles. L'exécution des ordonnances rigoureuses demeurera toutefois suspendue jusqu'à l'assemblée des états généraux. Le prince d'Orange sera amiral et stathouder de Hollande, Zélande, Bommel, etc., jusqu'à la décision des états généraux. Tous les prisonniers seront remis en liberté, et notamment le comte de Bossu. Le prince et toutes autres personnes seront remis en possession de leurs biens confisqués, sans recours toutefois pour les meubles. Les colonnes et trophées érigés par le duc d'Albe seront détruits. Les ecclésiastiques seront rétablis dans la possession de leurs biens temporels en Hollande

et en Zélande; les religieux recevront une pension alimentaire convenable, le tout jusqu'à la décision des états généraux. Toutes exhérédations pour cause de religion et de troubles sont annulées. La monnaie en Hollande et en Zélande sera établie sur un titre juste et uniforme. »

Tel était cet acte qui fut appelé la Pacification de Gand. Les habitants des Pays-Bas, pour la plupart, l'accueillirent avec enthousiasme. Quant aux états de Hollande et de Zélande, zélés protestants, ils craignirent que cette pacification ne fût trop avantageuse aux catholiques de ces provinces. Ils rédigèrent un serment très explicite qu'ils se proposaient d'imposer à tous les membres de l'ancienne religion; mais le prince d'Orange, qui, dans l'intérêt de son ambition, avait également besoin des catholiques et des protestants, désapprouva hautement ce projet; il persuada aux états d'y renoncer et de se contenter de la promesse formelle de ne rien entreprendre contre les articles de la paix de Gand.

Le jour même de la signature du traité, la citadelle se rendit aux troupes des états. Bientôt après on ne vit plus, ni en Hollande, ni en Zélande, aucun soldat espagnol. Ces provinces purent conspirer en liberté, après avoir été le théâtre de la guerre civile.

Dans l'état où se trouvaient les Pays-Bas depuis la mort de Requesens, il était évident que si le conseil d'État, alors entièrement privé des partisans de l'Espagne, conservait la direction des affaires, l'autorité du roi s'y verrait gravement compromise. Philippe II, doué d'un merveilleux sentiment du pouvoir, le sentit très bien, et ce fut pour prévenir ce coup funeste qu'il confia le gouvernement général à son frère naturel, don Juan d'Autriche, prince illustré par ses exploits militaires, et qui se trouvait alors à Milan.

Don Juan se rendit aussitôt en Espagne pour recevoir les instructions du roi son frère, et partit ensuite pour Paris, persuadé que sa nomination n'était pas encore connue aux Pays-Bas, où il voulait arriver comme un coup de foudre.

Mais le vaillant prince n'allait pas avoir à lutter contre les Musulmans. C'était un autre genre de guerre qu'il fallait entreprendre, et dans laquelle il rencontrerait plus d'une fois l'intrigue et la trahison sur son chemin. Don Juan d'Autriche n'avait songé qu'à la gloire des champs de bataille : sa grande jeunesse, encore inexpérimentée, ne lui permettait pas de deviner entièrement le caractère de Guillaume le Taciturne. Élevé en Espagne, il était tout à fait ignorant des mœurs et du caractère des peuples qu'il était chargé de soumettre à l'autorité royale.

CHAPITRE CINQUIÈME

DON JUAN D'AUTRICHE

Don Juan d'Autriche est nommé gouverneur général. — Réception qu'on lui fait à Luxembourg, et conditions que lui imposent les états généraux. — Le prince d'Orange nommé ruwaard par les états de Brabant. — Arrivée de l'archiduc Mathias. — Rôle qu'il remplit. — Guillaume d'Orange se fait nommer stathouder. — Bataille de Gembloux. — Mort de don Juan d'Autriche.

Arrivé à Luxembourg le 4 novembre 1576, le premier soin de don Juan d'Autriche fut d'écrire aux états pour leur annoncer son arrivée, protester de ses bonnes intentions, et demander des otages avant qu'il pénétrât plus avant dans le pays. Cette demande augmenta encore la méfiance qu'on avait déjà conçue contre lui. Les lauriers récents de Lépante devaient être suspects à des protestants. (Voir la note à la fin du chapitre.)

Les états généraux envoyèrent des députés à Luxembourg pour tâcher de pénétrer les véritables projets du prince, et continuèrent à augmenter leurs moyens de défense, tandis que le prince d'Orange leur écrivait de Middelbourg de n'écouter aucune proposition avant l'évacuation totale des troupes espagnoles.

En conséquence, les états généraux crurent devoir imposer

certaines conditions à don Juan, avant de le reconnaître en sa qualité de gouverneur général; c'étaient le renvoi des Espagnols, l'acceptation du traité de Gand et la convocation des états. La réponse du gouverneur général fut évasive. Les affaires demeurèrent dans cet état pendant trois mois, et ce ne fut qu'au mois de février 1577, que, grâce à la médiation de l'empereur, don Juan consentit à publier à Marche-en-Famine, où il s'était rendu, l'édit connu sous le nom de *Perpétuel*, par lequel il adoptait la pacification de Gand et promettait de convoquer les états généraux et de renvoyer les troupes étrangères dans un délai déterminé, sans qu'elles pussent jamais rentrer dans le pays, que du consentement des états, sauf le cas de guerre étrangère. Les prisonniers devaient être remis en liberté de part et d'autre, à l'exception du comte de Buuren (fils du prince d'Orange), qui ne devait être relâché que lorsque son père aurait mis à exécution la résolution qu'allaient prendre les états généraux. Le roi s'engageait à respecter les lois du pays, et les états promettaient de maintenir la religion catholique et l'obéissance due au roi, renonçant à toute alliance conclue, durant les troubles, avec des étrangers. Quant aux subsides, ils devaient compter au roi six cent mille livres de quarante gros et payer les soldats allemands. Le roi prenait pour son compte les emprunts faits par les états et notamment celui de la reine d'Angleterre.

Cependant, dès son arrivée, don Juan, ainsi que nous l'avons dit, avait accepté la pacification de Gand, dont les articles ratifiés par Philippe II prirent le nom *d'Édit perpétuel*. Les choses paraissaient réglées pour le mieux; mais cela ne faisait pas le compte du Taciturne; son ambition fit surgir bientôt de nouveaux orages. Les états généraux avaient promis fidélité à la religion catholique et à leur souverain légitime.

C'était beaucoup trop pour un apostat qui aspirait au rôle d'usurpateur.

Le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande avaient d'ailleurs refusé de signer l'édit perpétuel qui devait les placer dans une fausse position, qui faisait une exception outrageante pour le prince d'Orange, en retenant son fils seul prisonnier, et qui ne leur offrait pas d'autres garanties que celles qui leur avaient déjà paru insuffisantes lors des négociations de Bréda.

Sur ces entrefaites, don Juan se rendit à Louvain, d'où il écrivit aux états pour se plaindre de ce que le prince d'Orange en voulait à ses jours; qu'un complot était ourdi contre sa personne. Enfin, au mois d'avril, les troupes espagnoles, italiennes et bourguignonnes quittèrent définitivement ces provinces, sous le commandement du comte de Mansfeld, et le 1er mai don Juan fit son entrée solennelle à Bruxelles.

Le 4, il jura la pacification de Gand, l'édit perpétuel qui, dans l'intervalle, avait été ratifié par le roi, et le maintien des priviléges du pays. Il répandit ensuite des grâces sur plusieurs seigneurs; mais plusieurs dans le nombre, doutant de la sincérité du monarque, ne crurent pas devoir les accepter.

Tel était l'état des choses et des esprits lors de l'entrée solennelle de don Juan à Bruxelles.

Son premier soin fut d'envoyer des députés à Geertruydenberg, où les états de Hollande étaient alors assemblés pour les sommer de publier l'édit perpétuel, et de cesser toutes mesures propres à entretenir la méfiance.

Le prince d'Orange répondit avec les états que les conditions du traité de Gand n'étaient pas encore exécutées; qu'il y avait encore des troupes allemandes dans le pays; que le fils du prince et une partie de ses biens ne lui avaient pas encore été



Rouargue frères del. et sc.

ENTRÉE DE DON JUAN À BRUXELLES.

restitués; qu'il y avait plusieurs provinces où ceux de la religion réformée n'étaient point admis; que don Juan n'avait été reçu qu'entouré d'Espagnols et d'Italiens, en opposition avec l'engagement qu'il avait pris lui-même à Marche-en-Famine.

Par toutes ces raisons et par d'autres encore, les états refusèrent de faire proclamer l'édit. Voyant leur méfiance et leur mauvaise foi, don Juan négociait en secret pour faire rester les troupes allemandes, et cherchait, mais vainement, à pousser les états généraux à faire la guerre au prince d'Orange. Enfin il s'empara du château de Namur et de la ville de Charlemont.

Les états, prévoyant que la guerre ne tarderait pas à éclater de nouveau, s'assurèrent de la citadelle d'Anvers. Don Juan proposa une suspension d'armes; car il voyait bien, disait-il, que sa personne n'était point agréable aux états, et il voulait prier le roi de le faire remplacer par un autre prince de son sang.

Les états généraux invitèrent le prince d'Orange à venir en Brabant pour prendre la haute direction des affaires. Guillaume s'y rendit avec la permission des états de Hollande. Don Juan, de son côté, craignant d'être assiégé dans Namur, se retira à Luxembourg, d'où il écrivit aux états pour les menacer de toute la colère du roi, s'ils ne renonçaient à leurs audacieuses prétentions, et s'ils ne renvoyaient sur-le-champ le prince d'Orange. Mais, au lieu de céder à ces injonctions menaçantes, les états du Brabant conférèrent au prince d'Orange la dignité de *ruwaard*, sorte de dictature qui lui frayait le chemin au trône, sans doute objet de ses désirs. Les états publièrent une apologie de leur conduite, rédigée en sept langues. Mais don Juan n'y répondit qu'avec un juste dédain, avec la superbe d'un prince qui sentait toute sa valeur et qui tenait à soutenir l'au-

torité royale, qui, au bout du compte, n'en déplaise aux révolutionnaires, sera toujours la clef de voûte de l'édifice social.

Ce titre de *ruwaard* ne se donnait jamais que dans les moments de grand danger. C'était une dignité qu'on pouvait, à beaucoup d'égards, comparer à celle de dictateur chez les anciens Romains. Mais, chose étrange et qui permet de supposer une grande habileté d'intrigue, Guillaume, prince d'Orange, dévoué aux nouvelles doctrines religieuses, avait été nommé ruwaard du Brabant, province toute catholique.

Cette élévation toutefois ne laissa pas d'exciter des ombrages. Des seigneurs mécontents, et à leur tête le duc d'Aarschot, s'entendirent pour inviter l'archiduc Mathias d'Autriche, frère de l'empereur, à venir prendre le gouvernement des Pays-Bas. Ce prince, qui n'avait pas encore vingt-un ans, éprouva une joie de jeune homme en voyant qu'il avait su inspirer une telle confiance, malgré son extrême jeunesse. Il quitta Vienne secrètement; il arriva vers la fin d'octobre 1577 à Lier, en Brabant.

L'étonnement fut grand dans les états quand on connut cette nouvelle. Plusieurs des membres furent très mecontents de ce qu'un petit nombre de seigneurs, sans les consulter, eussent osé appeler un prince étranger à la tête des affaires du pays. D'autres, partisans du duc d'Alençon, frère du roi de France, auraient préféré ce prince comme plus capable de les protéger. Enfin d'autres auraient voulu reprendre les négociations avec don Juan.

Mais le prince d'Orange, bien qu'il fût en réalité le plus intéressé dans l'affaire, leur fit comprendre que, puisque le prince Mathias était au milieu d'eux, par respect pour sa personne comme pour l'empereur son frère, il ne serait pas convenable de le renvoyer. On se décida donc à dresser quelques articles

qu'on voulait lui soumettre comme conditions et on l'engagea à se rendre, à cet effet, à Anvers, où il fit une entrée solennelle.

Voici quelles furent ces conditions : l'archiduc devait jurer fidélité au roi et aux états généraux. Un serment pareil lui serait fait par les stathouders particuliers, par les chefs militaires et les soldats; les états généraux devaient ensuite nommer un conseil d'État pour gouverner avec lui, et aux résolutions duquel il serait forcé d'adhérer; dans les affaires importantes, il ne devait prendre aucune décision sans le consentement des états généraux; les états provinciaux pourraient s'assembler aussi souvent qu'ils le jugeraient convenable; la pacification de Gand serait confirmée, et son interprétation confiée aux états généraux ; ces états régleraient le nombre d'hommes dont se composerait la garde du gouverneur; celui-ci nommerait aux grades militaires d'après l'avis du conseil d'État, les états se réservant la disposition des deniers publics. Les partisans de don Juan (que précédemment déjà les états avaient déclarés ennemis de la chose publique) devaient être poursuivis avec la plus grande sévérité ; l'archiduc Mathias devait user de toute son influence auprès de l'empereur et des autres princes d'Allemagne pour qu'ils obtinssent du roi d'Espagne le rappel de don Juan; l'archiduc Mathias ne devait conférer aucune place à un étranger; s'il contrevenait à l'un de ces articles, les états alors se regarderaient comme dégagés de toute obéissance à son égard, et s'il allait jusqu'à user de violence, il leur serait loisible de lui faire la guerre.

On voit dans toutes ces dispositions l'influence du prince d'Orange qui se sert des états comme d'un bouclier, et qui voulait assurer son pouvoir autant que possible.

Quelque dures que fussent ces conditions, l'archiduc Mathias les accepta, et le 20 janvier 1578 il prêta serment de les observer fidèlement. Mais, comme on le pense bien, son autorité fut tellement bornée que les Espagnols ne l'appelaient pas autrement que le *greffier du Taciturne*.

Cependant don Juan d'Autriche, contre qui Guillaume avait obtenu un décret de proscription (décembre 1577), avait rappelé ses troupes, qui arrivaient au nombre de dix-huit mille hommes, sous les ordres d'un petit-fils de Charles-Quint, Alexandre Farnèse, prince de Parme, l'un des plus illustres capitaines de son temps.

Guillaume avait échangé son titre de *ruwaard* de Brabant avec celui de stathouder, et bientôt après il s'était fait nommer lieutenant du gouverneur dans toutes les provinces des Pays-Bas. C'était lui qui menait toutes les affaires sous le nom de l'archiduc Mathias; ce qui ne justifiait que trop la qualification de *greffier* du prince d'Orange qu'on donnait à l'archiduc.

Cependant don Juan, qui ne se regardait plus comme lié par *l'édit perpétuel*, faisait toujours avancer les troupes. Il en avait confié le commandement, comme on l'a vu tout à l'heure, à un autre héros de son sang, qui livra bataille aux Néerlandais dans les champs de Gembloux, à quatre lieues de Namur, remporta sur eux une victoire complète, et prit plusieurs villes importantes.

Cet événement disposa les états à écouter plus favorablement les propositions du duc d'Alençon[1], qui leur avait dépêché son secrétaire pour leur faire ses offres de service. Ce prince commençait en effet à réunir quelques troupes sur les fron-

[1] On avait conservé à ce prince le titre de duc d'Alençon qu'il porta longtemps, afin qu'on ne le confondît pas avec son frère, le duc d'Anjou, depuis Henri III. Voyez les Notices biographiques à la fin du volume.

tières du Hainaut. Ses forces s'élevaient déjà à huit mille hommes d'infanterie et mille cavaliers qui s'étaient équipés à leurs frais. Don Juan envoya contre lui Octave de Gonzague, qui surprit quatre cents Français dans le village de Barlaimont.

Le duc d'Alençon publia une apologie de sa conduite, apologie dans laquelle il disait que les seigneurs des Pays-Bas l'avaient conjuré de venir à leur secours, de défendre contre la tyrannie des Espagnols leur malheureuse patrie, jadis fief de la France. Puis, le 12 août, il se rendit à Mons, d'où il envoya des députés à Anvers pour régler les conditions d'après lesquelles il devait se charger de la protection des provinces.

Cependant la reine d'Angleterre voyait avec inquiétude les négociations des états avec le duc d'Alençon, et s'en expliqua même avec le roi Henri III, lui donnant à entendre que si le duc prétendait se rendre maître des Pays-Bas, elle se croirait obligée de soutenir les droits de la couronne d'Espagne. Henri III répondit que, de son côté, il n'était pas sans méfiance des projets d'Élisabeth, et que, du reste, les démarches de son frère ne le regardaient pas.

Quoi qu'il en soit, la protection du duc d'Alençon fut définitivement acceptée. Ce fut bien gratuitement. Un événement tout à fait imprévu vint, tout à coup, changer la face des affaires. Ce fut la mort de don Juan. Ce prince succomba aux suites de la dyssenterie qui sévissait dans son armée. Il mourut dans le petit village de Bonge; mais ses obsèques se firent avec une grande pompe à Namur. Sa mort est du 1er octobre 1578. La calomnie, en permanence contre Philippe II, a avancé que cette mort de don Juan avait été l'œuvre de la jalousie du roi. Cette accusation n'est pas plus fondée que ce qu'on a débité sur la mort de don Carlos et la princesse Élisabeth. Toutes ces calomnies

étaient répandues et exploitées par Guillaume le Taciturne, qui se dégradait par de semblables menées. Il est certain que Philippe II perdait plus que personne à la mort de don Juan d'Autriche, prince magnanime, général consommé, adoré du soldat, et qui faisait alors triompher la cause qu'il était chargé de défendre. Prince chevaleresque, la guerre des Pays-Bas, guerre entremêlée des finasseries de la politique, ne devait pas être au niveau de ses talents militaires. Il mourut dans la trente-troisième année de sa vie, laissant l'armée sous le commandement de son neveu, le prince de Parme, Alexandre Farnèse, que nous allons voir rétablir les affaires plus promptement qu'on n'aurait dû s'y attendre.

Un des premiers résultats de cet événement fut la retraite du duc d'Alençon, qui rentra en France après avoir licencié son armée. Du reste, le prince français ne fit que paraître dans ces troubles. Il mourut peu après (1er octobre 1584). C'était un prince singulier, bizarre, sur la parole de qui il était parfois dangereux de trop compter, ainsi que le prouva la conspiration de La Mole et Coconas. Prince turbulent et ambitieux, il aimait mieux commander aux confédérés rebelles des Pays-Bas, que de rester paisiblement à la cour de son frère. Nous le verrons plus tard intriguer encore, se faire couronner duc de Brabant à Anvers et comte de Flandre à Gand, en 1582. Mais, dès l'année suivante, il voudra agir en despote dans un pays qui le regardait comme son défenseur; il voudra s'emparer de la citadelle d'Anvers, et sera obligé de reprendre le chemin de la France.

Farnèse avait reçu le titre de gouverneur général immédiatement après la mort de don Juan d'Autriche, et il avait pris aussitôt les rênes du pouvoir.



Rouargue frères del et sc.

DON JUAN D'AUTRICHE

NOTE SUR DON JUAN D'AUTRICHE.

Au commencement du règne de Philippe II, l'Espagne était le théâtre d'une révolution dangereuse, dont Juan d'Autriche fut chargé de trouver le dénoûment. Les Mauresques des Alpujarras, descendants de ces Maures qui, sous l'administration énergique du cardinal Ximénès, avaient forcément embrassé le christianisme, pratiquaient secrètement toutes les superstitions musulmanes.

Sur les représentations de l'archevêque de Grenade, Philippe II, qui avait juré de donner un exemple dans la personne des hérétiques, *de manière à faire tinter les oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en péril tous ses États* [1], Philippe II leur interdit la langue, le costume, les usages nationaux, les noms et les surnoms arabes; il défendit aux hommes l'usage des bains, aux femmes celui des voiles, à tous le port d'armes et les rameaux verts dont ils couvraient leurs tombeaux. De plus, leurs enfants de plus de cinq ans devaient aller aux écoles pour apprendre la religion et la langue castillanes. Les Maures se révoltèrent contre de semblables prescriptions.

Un fabricant de carmin, Fernando de Valor, de la famille des fameux Abencerrages, s'entendit avec quelques autres, Ferag et Ben-Aboo, descendants de la maison royale de Grenade; d'épaisses fumées s'élevèrent de montagne en montagne; le drapeau incarnat fut relevé; les femmes elles-mêmes s'armèrent de longues aiguilles d'emballeur pour percer le ventre des chevaux et des chrétiens. Les prêtres catholiques furent massacrés, leurs temples pillés, leurs autels profanés et renversés.

Fernando de Valor avait été élu roi sous le nom d'Aben-Humaya.

[1] Lettre de l'envoyé d'Espagne à Paris adressée à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas.

Pendant deux années, il y eut dans les Alpujarras une guerre cruelle où les Mauresques se livrèrent à des atrocités que la plume se refuse à raconter.

Ce fut alors que don Juan d'Autriche fut appelé pour réduire ces rebelles. A la tête des vieilles bandes castillanes, il mit à la raison ces sauvages insurgés. Aben-Humaya avait été étranglé par des Africains auxiliaires, et Ben-Aboo proclamé roi sous le nom de Muley-Abdalla. Ils résistèrent pendant quelque temps; mais vaincus en plusieurs rencontres, ils furent forcés d'accepter l'esclavage sous le nom d'amnistie, et furent transportés avec leurs familles dans l'intérieur du royaume pour y travailler aux manufactures (1570).

Mais une plus belle gloire illustra bientôt les armes de don Juan d'Autriche. Nous voulons parler des Barbaresques qui continuaient la *traite des blancs*, et que don Juan vainquit à la bataille de Lépante, sur laquelle on peut consulter la note suivante.

A la nouvelle de cette victoire, le pape Pie V, qui avait prophétisé cet heureux événement, s'écria : « *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes.* » Malheureusement la retraite des alliés laissa cette victoire sans résultat. Les chrétiens de la Macédoine et de l'Albanie offrirent à don Juan d'Autriche la souveraineté de leur pays. Cette offre séduisait le jeune héros; mais son frère s'y refusa pour ne pas déplaire aux Vénitiens, ou plutôt pour employer le génie de don Juan aux grandes choses qui se préparaient dans l'occident de l'Europe.

NOTE SUR LA BATAILLE DE LÉPANTE.

Nous prenons dans l'excellente *Histoire de saint Pie V*, par M. le vicomte de Falloux, tout ce qui est relatif à cette journée célèbre.

« Don Juan quitta rapidement l'Espagne, fit un court séjour à

Gênes et à Naples, et, sans prendre le temps d'aller, en personne, solliciter la bénédiction du saint-père, envoya le comte de Cariglio porter ses excuses.

« Pie V embrassa ce messager, et ne le congédia point sans recommander au prince, par son entremise, de faire diligence. « Que Son « Altesse se souvienne perpétuellement, dit-il, de la cause qu'elle est « chargée de défendre, et qu'elle se tienne comme assurée de la « victoire; car je la lui promets de la part de Dieu. » Marc-Antoine Colonna, ainsi que les officiers qui le suivaient, reçurent les mêmes assurances : « Allez, dit Pie V, à haute voix, en les bénis- « sant, allez, au nom du Christ, combattre son ennemi, vous vain- « crez ! »

« Le cardinal Granvelle, qui s'était rendu à Naples pour y remplir les fonctions de vice-roi, remit à don Juan, au milieu d'une messe solennelle, le bâton du commandement et l'étendard envoyé par le souverain Pontife. Pie V avait fait représenter sur le drapeau de l'armée confédérée, d'un côté, Notre-Seigneur en croix, de l'autre, les armes de l'Église, entre les armes du roi d'Espagne et celles de Venise. Immédiatement au-dessous des clefs pontificales se dessinait l'écusson du généralissime. De Naples, don Juan gagna Messine, où il fut accueilli par les acclamations unanimes des flottes et des armées confédérées. Toutes les grandes maisons d'Espagne et d'Italie avaient fourni des volontaires à cette expédition, et, en prêtant un éclat infini au cortége du jeune capitaine, redoublaient l'espoir et l'ardeur du soldat. Alexandre Farnèse, le duc d'Urbino, le duc de Zaragola, Jean, Paul, Horace et Virgile Orsini, Antoine Caraffa, le comte de Lannoy, le marquis de Carrare, les Sfortia, qui avaient récemment quitté la France, Honoré Gaëtani, petit-neveu de Boniface VIII, Marie de la Rovère, petit-neveu de Jules II, un Bonelli, frère du cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, ne se distinguaient par aucun titre dans l'armée, et ne voulaient y être signalés que par le pur zèle de la croix.

« Lorsque Odescalchi, nonce du saint-siége près de l'armée, vit

l'expédition en état d'appareiller, il ordonna un jeûne de trois jours, publia une indulgence plénière, en forme de jubilé, distribua parmi les soldats des *Agnus Dei* bénits à leur intention par Pie V, et les admit à une communion générale, où les précédaient leurs officiers. Nulle pompe n'était comparable, s'accordent à dire les historiens contemporains, au spectacle de cette innombrable armée, lorsqu'elle leva l'ancre (15 septembre 1571), et s'élança du port, sous les rayons du soleil de Sicile, aux plus favorables jours de l'automne. La flotte était divisée en quatre escadres : don Juan commandait le gros de l'armée, porté à soixante-dix galères; André Doria conduisait l'aile droite, composée de cinquante-quatre galères; Venieri, l'aile gauche, formée d'un même nombre de bâtiments vénitiens. Marc-Antoine Colonna montait la générale du pape, soutenue par la capitane de Savoie, que commandait le comte de Ligny. La capitane de Malte et la capitanesse du grand commandeur de Castille étaient montées par Pierre Justiniani et par Louis de Requesens. Jean de Cardonne, à la tête de dix galères, se détacha pour aller découvrir l'ennemi.

« Don Juan, qui avait montré déjà sur le champ de bataille quel sang illustre coulait dans ses veines, prit à tâche aussi de rappeler à propos l'empire sur lui-même, dont se vantait son père Charles-Quint. En effet, malgré les précautions de la plus prévoyante sagesse, un nouveau conflit eût encore anéanti les espérances de la chrétienté, si le jeune prince, consultant plutôt son devoir que son âge, n'eût justifié, par sa prudence, le titre suprême dont il était investi. Les Vénitiens avaient amené plus de vaisseaux que de soldats, et Philippe, au contraire, envoyait plus d'hommes que de navires, en sorte que plusieurs compagnies espagnoles furent embarquées sur les bâtiments de la république à la condition qu'en cas de délit commis par un soldat étranger, le coupable serait arrêté par les troupes du bord, et remis aux officiers de sa propre nation, pour y être jugé selon son code. Bientôt il arriva qu'un officier castillan voulut empiéter sur les droits du capitaine de navire, et maintint ses pré-

tentions d'un ton qui provoqua l'intervention du général vénitien. Venieri manda l'Espagnol, et lui adressa une sévère réprimande. Celui-ci, répondant qu'il n'en voulait supporter que de don Juan, Venieri ordonna qu'on mît fin à cette mutinerie, en s'assurant de la personne de l'Espagnol, qui résista à force ouverte. Il appela même ses compagnons à l'aide, chargea les Vénitiens, et en blessa plusieurs. Venieri, quoique alors âgé de soixante-dix ans, se laissant aller à son emportement, fit immédiatement cerner les rebelles, et en fit pendre quatre à son mât, sans avoir égard à aucune recommandation, ni même en donner avis au généralissime. A peine cette violente exécution fut-elle connue, que don Juan assembla son conseil, et déclara qu'il en tirerait une satisfaction rigoureuse. Les Espagnols se montraient plus irrités encore que leur général. Les Vénitiens, de leur côté, jurèrent qu'ils soutiendraient la querelle de leur chef, et l'on ne pouvait prévoir où s'arrêterait cette scène, lorsque Colonna reprit ce rôle de médiateur auquel il se montra toujours si apte et si fidèle. Entraînant le prince à l'écart, accordant d'abord un libre épanchement aux bouillants accès de sa colère, il lui fit comprendre, peu à peu, combien serait honorable pour un capitaine qui n'avait pas trente ans la leçon de modération infligée à un guerrier septuagénaire; puis il rappela le prix de la confiance dont il avait été investi par le souverain pontife, au nom de la chrétienté; enfin, il le ramena à juger de sang-froid quelle odieuse responsabilité pèserait à jamais sur sa gloire si deux escadres, armées sous l'inspiration d'une étroite et sainte fraternité, allaient en venir, sous ses yeux, aux prises l'une sur l'autre. Après avoir retenu don Juan jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit, il ne s'éloigna qu'assuré des sentiments du prince, et laissant dans son cœur, à la place d'une naturelle impétuosité, le calme d'un héros chrétien. D'autres intermédiaires obtinrent, à leur tour, de Venieri qu'il ne parût pas trop vite devant l'escadre espagnole. Barbarigo, durant quelques jours, occupa son siége aux conférences ordinaires du conseil, et ses excuses tacites suffirent pour rétablir l'ordre sur tous les points.

« Il ne fallait rien moins que l'harmonie tant désirée, et l'appareil imposant des forces chrétiennes, pour compenser les désastres dont le retentissement parvint à Rome avec les heureuses nouvelles du départ. Famagouste, pressée sans relâche par les Turcs, capitula après onze jours d'une défense aussi opiniâtre que l'attaque. Mustapha feignit d'accorder à leur défaite des conditions honorables, et jusqu'à ce qu'il eût désarmé la garnison, dissimula sa haine implacable. Mais au moment où Bragadini, l'intrépide gouverneur de Famagouste, venait traiter sous sa tente de l'embarquement des vaincus, les Turcs élevèrent une contestation perfide, et Mustapha, comme emporté par un soudain courroux, ordonna de jeter tous les chrétiens dans les chaînes. Leur infortuné capitaine fut mutilé, et condamné à porter une hotte pleine de pierres, pour la réparation des brèches sur lesquelles il venait de succomber. Puis, au bout de trois jours de ce supplice dérisoire, Mustapha le fit coucher à terre et écorcher. Sans laisser échapper aucune plainte, Bragadini récita le *Miserere*, et en prononçant le verset : « Seigneur, accordez-moi « un cœur pur, » exhala son dernier soupir[1]. Par un raffinement de fanatisme, l'exécution hideuse de Bragadini avait été ajournée au 17 août 1571, jour de l'inauguration de l'église cathédrale, transformée en mosquée. Mustapha fit ensuite hisser à une antenne cette peau remplie de paille, afin de la promener en vue des côtes. Plus tard, cette généreuse dépouille fut rendue à Venise, et déposée dans une urne du panthéon de San Giovanni e Paolo. Les ossements sont inhumés dans l'église de San-Gregorio.

« Corcyre, Candie, Zante, Cerigo et Céphalonie tombèrent du même coup, et sous le même joug que l'île de Chypre. Les chrétiens de ces contrés, plongés dans la consternation, lassés de tendre inutilement leurs mains à l'Europe, ne les levaient plus que vers le ciel, tandis que les Ottomans, ivres d'orgueil, se vantaient des vastes projets auxquels ils n'entrevoyaient plus d'obstacles.

[1] De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, tome VI, page 414.

« Pie V était présent, en esprit, sur le théâtre de tant d'afflictions. Sa pensée accompagnait tous les mouvements de la flotte, et ses vœux en devançaient la marche; nuit et jour ses plus ardentes prières la recommandaient au Tout-Puissant. Son exactitude même aux affaires, que les précédentes angoisses de son pontificat n'avaient point troublée, se montrait altérée, et quelquefois on avait peine à l'arracher de sa préoccupation habituelle. Lorsqu'il jugea que les confédérés pouvaient être en mesure de rencontrer les infidèles, et d'engager enfin le combat, il multiplia ses austérités et ses aumônes. Les différentes maisons religieuses de Rome reçurent l'ordre de prier et de veiller, afin que les supplications s'exhalassent sans aucun intervalle au pied du très saint sacrement. Lui-même persévérait nuit et jour dans l'oraison, et lorsque l'impérieuse nécessité du repos ou des affaires le ravissait à ses gémissements devant le Seigneur, il confiait à des hommes d'une dévotion exemplaire le soin de prier à sa place.

« Un jour, le trésorier, nommé Bussoti, vint l'entretenir au Vatican, selon le devoir de sa charge, et lui soumettre, en présence de plusieurs prélats, un travail important. Tout d'un coup Pie V lui impose silence de la main, il se lève brusquement, se dirige vers la fenêtre, l'ouvre, et y demeure quelques minutes dans une profonde contemplation; son visage, son attitude, décelaient une vive émotion; puis, se retournant, transporté, il s'écrie : « Ne parlons plus « d'affaires; ce n'en est pas le temps! Courez rendre grâces à Dieu « dans son église, notre armée remporte la victoire. » Ces mots à peine achevés, il congédia les assistants grandement surpris, et ils n'étaient pas encore sortis, que le saint pontife se précipitait baigné de larmes, à genoux, dans son oratoire.

« Bussoti et les prélats, témoins privilégiés de ce miracle, allèrent le confier aux cardinaux les plus considérés dans Rome, et aux personnes les plus éminentes en piété. Tous ensemble notèrent le jour et l'heure de la vision du saint-père : septième jour d'octobre, cinquième heure après midi.

« C'était bien le jour et l'heure où triomphait la croix dans le golfe de Lépante[1].

« Les Turcs avaient été avertis de l'approche des chrétiens; mais ils refusèrent d'y croire, ne comprenant pas d'où serait venu ce nouveau courage. Accoutumés à l'impunité, livrés à un absurde mépris de la puissance chrétienne, ils ne s'imaginaient plus qu'on eût assez de hardiesse pour leur offrir le combat. Les généraux eurent donc à peine le loisir de se mettre sur la défensive, et lorsqu'ils prirent l'alarme, il n'était plus temps d'avancer, de fuir ou de choisir la place. Les chrétiens eux-mêmes ne s'attendaient pas à trouver sitôt les infidèles sur leur route, et marchaient presque au hasard au devant d'un événement qui devait, dans tous ses détails, comme dans ses résultats, être empreint du sceau providentiel. La rencontre eut lieu à la hauteur des îles Cursolari, non loin des côtes de Morée, du rocher de Leucade, et du cap d'Actium, comme si les souvenirs les plus fameux de l'antiquité eussent dû mêler aussi leur aiguillon à l'ardeur de cette journée. Mais le débat, vidé jadis sur ces mers entre deux proconsuls, se renfermait dans la sphère des ambitions humaines : Antoine et Auguste disputant, légions contre légions, le manteau de pourpre et les licteurs, demandaient à la force d'adjuger la tyrannie, tandis que la victoire, suspendue entre les deux peuples de l'islamisme et de l'Évangile, allait clore une longue lutte entre la civilisation et la barbarie, entre la liberté et la servitude.

« Don Juan, reconnaissant l'ennemi, donna aussitôt l'ordre de la bataille, et rallia sa flotte en quatre corps séparés. Il se réserva le premier poste au centre, étendit son aile droite vers la mer, et son aile gauche vers la côte. Le marquis de Santa-Cruz formait la réserve, et se disposait à soutenir, avec soixante galères, le premier corps qui viendrait à plier; les vaisseaux de charge furent

[1] Ranke s'exprime ainsi sur ce fait : « Le pape était tellement absorbé par cette grande entreprise, que le jour de la bataille il eut une extase où il vit la victoire des armées chrétiennes. »

relégués au loin, afin que rien n'entravât les évolutions de l'armée.

« Ces préparatifs accomplis, don Juan arbora l'étendard donné par le saint-père. L'image révérée de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne fut pas sitôt déployée que d'unanimes cris d'amour la saluèrent sur toute la ligne. Don Juan, prenant alors à ses côtés Requesens et Cardonne, descendit du vaisseau amiral sur une chaloupe, et alla de galère en galère, surveillant l'exécution de ses ordres, stimulant les uns du geste, les autres de la voix, et augurant partout sur son passage, de l'élan victorieux de l'armée, par les acclamations des combattants. De retour au milieu de son équipage, don Juan s'agenouilla devant l'étendard sacré, et appela, avec les expressions de la plus profonde humilité, la faveur de Dieu sur ces valeureuses milices dévouées à l'honneur de son nom. Dans le même instant, les religieux, placés en tête des navires, donnèrent le signal de la prière. D'un seul coup d'œil, on eût pu voir d'innombrables rangs de soldats prosternés à la face des infidèles, attachant leurs regards sur le crucifix, demandant pieusement que le pardon de leurs péchés précédât la gloire de leur mort; puis, chacun pénétré de la pensée qu'il tenait dans ses mains la délivrance de la Grèce et le salut de la patrie, se releva pour ne songer qu'à l'ennemi.

« L'armée ottomane n'avait plus à sa tête Mustapha et Piali : le premier était allé se glorifier lui-même près de Sélim du sac de Nicosie; et Piali, devenu gendre du sultan, n'avait pu supporter l'ennui d'une longue absence de Constantinople. Hali-Pacha et Pertau, qui les remplaçaient, modelèrent l'ordonnance de leur flotte sur celle de l'armée chrétienne. Un vent favorable, qui les avait secondés d'abord, passa avant l'engagement du côté des chrétiens : préjudice notable pour les barbares, gage précieux de la bienveillance divine envers nos soldats, dont le zèle s'enflamma d'un surcroît de reconnaissance.

« Hali prétendit à l'honneur d'ouvrir la lice, et fit tirer, le premier, de son bord, une énorme pièce d'artillerie. Don Juan lui répondit par un coup de canon tiré de sa capitane. Les Turcs alors

remplissant l'air de leurs hurlements sauvages auxquels se joignit le bruit discordant de leur musique militaire, heurtèrent les galères de Malte, qui s'offraient à leur front. Bientôt la lutte devint générale; la fumée enveloppa les combattants, et la confusion, inséparable d'une si gigantesque mêlée, étreignit cette première action dans une sorte d'étourdissement et de ténèbres. Cependant, grâce aux précautions du généralissime, ce désordre ne fut qu'apparent du côté des chrétiens, et ne compromit pas leurs avantages.

« Bientôt on s'aperçut qu'un certain nombre de galères ottomanes, voulant prendre le dessus de notre aile gauche, s'était approché trop près de terre, et courait risque de s'y briser. Siroch voulut se détacher de l'aile droite des Ottomans pour leur porter secours; mais des galères vénitiennes lui barrèrent le passage, et le chargèrent en flanc avec une extrême vigueur. La retraite de Siroch à la vue des deux corps d'armée commença par abaisser l'orgueil des infidèles, et anima dans la même proportion la chaleur des confédérés, qui, dédaignant l'artillerie dont ils s'étaient servis jusque-là, abordèrent les Turcs à coups de mousquet.

« L'usage existait encore à cette époque de n'employer que des forçats à tenir la rame des galères, et don Juan leur avait promis la liberté s'il remportait la victoire. Il fit rompre leurs chaînes dès que les vaisseaux furent assez rapprochés pour rendre inutile toute autre manœuvre que l'abordage; et ceux-ci, dans la première ivresse de l'affranchissement, sautèrent, sans rien redouter, dans les galères ennemies. Ils y portèrent un tel ravage que don Juan, à l'accomplissement de sa parole, joignit ensuite de généreuses récompenses. Les Ottomans recoururent au même expédient; mais leurs esclaves étaient entremêlés de chrétiens, qui, regardant les auteurs de leur servitude comme leurs seuls ennemis, ne se saisirent des armes qu'on leur présentait que pour les décharger contre leurs maîtres. Plusieurs galères périrent par le désespoir même de ceux qu'on y avait amassés, et la guerre intestine mêlait encore sa fureur au carnage universel.

« Colonna, Venieri et l'escadre espagnole se battaient à l'aile droite, vers la pleine mer, avec le même acharnement.

« Don Juan, entouré de quatre cents gentilshommes de Sardaigne, et de l'élite des gentilshommes volontaires, s'attacha au bâtiment d'Hali que montaient à ses côtés les formidables janissaires qui, bientôt, ne cherchèrent qu'à fuir, comme le jeune prince ne cherchait qu'à vaincre.

« Les Turcs avaient commencé la journée, gonflés de présomption et de jactance. Leur première attaque avait été terrible; mais bientôt l'étonnement ralentit leur ardeur, et le découragement s'empara des chefs qui mesurèrent promptement de quel invincible esprit étaient animés ces nouveaux adversaires. Pertau, l'un des amiraux les plus accrédités parmi les Ottomans, se mit à maudire tout haut sa témérité, et, en moins de trois heures, l'issue ne fut plus douteuse, quoique l'effort des combattants ne touchât point encore à son terme.

« Notre aile gauche avait tourné notre premier succès en une supériorité décisive. Siroch périt sur sa galère qui coulait bas, et cette perte jeta la consternation dans toute cette partie de la flotte ottomane. Hali était mort d'un coup de mousquet, et les Espagnols, maîtres de sa galère, en arrachèrent l'étendard du commandement, pour l'arborer, en trophée, au-dessous de la bannière de Don Juan. Louchiali, chef de corsaires, en vint aux prises avec Doria, et lui coula cinq galères; les armes chrétiennes furent longtemps tenues en échec sur ce point. Il fit courir même un péril évident au capitaine génois, qui, par une fausse manœuvre, s'était encore isolé de ses compagnons; mais Justiniani et Santa-Cruz accoururent pour le dégager, firent reculer le pirate et le contraignirent à leur abandonner la mer. Colonna captura le vaisseau qui portait les enfants d'Hali; Venieri, qui courait impétueusement, l'épée à la main, de la poupe à la proue de sa galère, fut blessé dans le fort de la mêlée, après avoir lui-même prodigué les coups. Enfin, cette bataille semblait destinée à épuiser, sur les infidèles, la vengeance d'un siècle de

cruautés et d'insolences accumulées. La merci ne trouvait plus de place dans le cœur des chrétiens, entraînés par la fougue du combat. Les blessés, prêts à disparaître sous l'eau, luttaient en vain contre la mort; on les immolait sans quartier, et s'ils saisissaient la rame d'un navire, on abattait avec le sabre la main qui s'y cramponnait. La mer elle-même, couverte de cadavres, semblait les repousser de son sein, et les débris jonchaient la côte.

« La perte des infidèles ne s'éleva pas à moins de trente mille hommes, parmi lesquels on comptait à peine cinq mille prisonniers. Cent trente galères tombèrent au pouvoir des confédérés; quatre-vingt-dix se brisèrent contre terre ou furent coulées à fond, ou consumées par le feu. Huit mille chrétiens furent mis hors de combat. Vingt capitaines de galères vénitiennes perdirent la vie. Trois frères de l'illustre famille Cornaro, origine première de cette sanglante journée, périrent sous les coups de Louchiali et de ses corsaires. Fabien Gratiani (frère de l'historien de cette guerre) tomba aux pieds de Colonna, sur une galère pontificale. Le poëte Cervantès fut dangereusement blessé; Virgile Orsini, Horace Caraffa, Bernard de Cardenas succombèrent les armes à la main. Barbarigo, autant regretté à lui seul, disent les témoignages contemporains, que les huit mille autres ensemble, reçut un coup de flèche dans l'œil, et mourut entre les bras de ceux qui voulaient lui arracher le trait de sa blessure. Il eut cependant la force de demander des nouvelles du corps d'armée éloigné du sien, et apprenant la déroute des infidèles, de faire signe qu'il mourait content.

« La nuit, et un gros temps, qui s'éleva vers le coucher du soleil, obligèrent les vainqueurs à cesser la poursuite des vaincus. Don Juan partagea la flotte entre les ports les plus voisins, prit autant de soin des blessés qu'il en avait pris des combattants, et ne songea à son propre repos qu'après s'être assuré en personne de l'état de Venieri, et l'avoir embrassé cordialement, en le priant dans les termes les plus vifs d'effacer de sa mémoire tout souvenir de leurs anciens ressentiments.

« Les généraux n'eurent pas plutôt détourné leur pensée du champ de bataille qu'ils la reportèrent vers leurs frères d'Europe et vers le souverain pontife. Les dépêches furent rédigées en commun, et un courrier expédié à Pie V alla prier Sa Sainteté d'annoncer en leur nom la victoire à tous les monarques chrétiens.

« Venieri, étendu sur son lit de douleur, pensa, peu après, que le sénat de Venise lui saurait mauvais gré de n'avoir pas reçu, en même temps que le pape, information directe d'un si grand événement, et communiqua ses réflexions à Onfroy Justiniani. Le jeune officier, tout bouillant encore de la chaleur du combat, applaudit sans hésiter à son général, et se proposa lui-même comme porteur d'un message. Venieri, toujours incapable de réprimer ses premiers mouvements, traça quelques lignes à la hâte, et Justiniani s'élança vers l'Adriatique, sans prendre le conseil ni les ordres du généralissime. Don Juan témoigna beaucoup de mécontentement de ce procédé dès qu'il en fut averti.

« Cependant on dut à cet acte d'insubordination les premières nouvelles qui se répandirent dans la chrétienté; car Contarini, chargé des dépêches officielles, fut assailli par des tempêtes, et extraordinairement contrarié dans sa marche, il ne put aborder à Otrante, et selon son projet courir la poste jusqu'à Rome, tandis que Justiniani cingla sur Venise avec une si heureuse diligence que sa traversée ne dura pas plus de neuf jours.

« Le jeune Vénitien se garda de manquer à l'usage qui prescrit de saluer les châteaux et l'entrée du port. La salve de toutes ses pièces et la vue de son pavillon attirèrent sur le grand canal une population avide de renseignements sur les destinées de la flotte. A mesure que Justiniani pénétrait dans la ville, les enseignes ottomanes dont sa galère était parée se laissaient apercevoir, et, faisant naître l'espoir de quelque bonne nouvelle, soulevaient déjà les battements de main et les cris de joie.

« L'esquif aborde enfin. Justiniani rejette son manteau, pour marcher plus légèrement, saute à terre, et s'ouvre avec peine un

passage à travers la foule qui se précipite sur ses pas. Mocenigo, étonné du tumulte, s'avance aussi à se rencontre, et le reçoit sur les marches du palais ducal. Mais, après avoir entendu ses premières paroles, il le serre étroitement dans ses bras, et répète au peuple ces simples mots : Victoire! victoire! Puis, sans prendre le temps de revêtir son habit de cérémonie, le doge marche à l'église patriarcale pour offrir à Dieu les actions de grâces de la république. La place Saint-Marc était tellement envahie par la multitude que plusieurs sénateurs ne purent fendre la presse, et occuper leur poste auprès de Mocenigo.

« Après une courte et fervente prière, on lut haut, en présence du peuple, la lettre par laquelle Venieri annonçait que le triomphe des chrétiens avait surpassé tout ce qu'il était permis de souhaiter. Venise, passant ainsi de l'extrême inquiétude au comble de l'allégresse, éclata en transports inexprimables. Les plus illustres personnages pressaient les mains des plébéiens les plus obscurs ; on s'embrassait sans se connaître ; le même cri sortait de toutes les bouches ; la même émotion rayonnait sur tous les visages. Un peuple innombrable reconduisit ou plutôt porta Justiniani jusqu'à son palais, dont les avenues se trouvèrent encombrées de telle sorte que sa mère, qui priait à l'écart dans une église, lorsque le retour soudain de son fils vint la surprendre, ne pouvait approcher de sa demeure, et se serait trouvée la dernière à lui tendre les bras, si ses larmes et ses instances, la désignant enfin au respect de la multitude, ne lui eussent fait trouver place.

« Après ces premières heures d'élan universel, le sénat voulut donner à ces démonstrations un caractère public et une solennité digne de la seigneurie. Gusman de Silva, ambassadeur du roi d'Espagne, et en même temps revêtu de la dignité épiscopale, célébra le lendemain une messe dans l'église de Sainte-Justine, la bataille s'étant donnée au jour placé sous l'invocation de cette sainte. Le doge et les principaux officiers de l'État, couverts des insignes de leurs charges, communièrent. Ensuite le doge présida les jeux im-

provisés par les communautés de métiers; puis, parut un décret portant que chaque anniversaire serait fêté dans toute l'étendue des États vénitiens, que le peuple cesserait ses travaux, et que les magistrats veilleraient à ses réjouissances. Les familles, dont quelques membres avaient péri dans le combat, étaient invitées à leur accorder plutôt des hommages que des pleurs, et à n'en point prendre le deuil, afin qu'aucune douleur domestique ne vînt troubler les joies de la patrie. Les statues de Venieri et de Barbarigo furent coulées en bronze. Vittoria consacra son habile ciseau aux bas-reliefs d'une chapelle du Saint-Rosaire, et Padoue éleva une église nouvelle sous l'invocation de sainte Justine.

« Tandis que Venise s'occupait ainsi de perpétuer la glorieuse mémoire de sa délivrance, Rome demeurait dans l'anxiété.

« Pie V ne maîtrisait plus son étonnement, et ce retard dans la confirmation d'un événement qu'il ne mettait pas en doute, lui semblait inexplicable. Ce fut à la fin d'octobre seulement que parvint au Vatican, par les soins de Mocenigo, l'écho des foudres de Lépante. Aussi, quoique le message du doge arrivât au milieu de la nuit, on l'introduisit sur-le-champ près du saint-père. Pie V, se prosternant aussitôt, s'écria dans le langage de l'Écriture : « Dieu a regardé la « prière des humbles, et n'a point méprisé leur demande. Que ces « choses soient écrites pour la postérité future, et le peuple qui naî- « tra louera le Seigneur ! »

« Ensuite il fit éveiller tous les habitants du palais, afin que leur adoration se confondît dans la sienne. Le lendemain, dès l'aurore, le peuple romain fut convoqué au cantique du triomphe. Le *Te Deum* retentit dans les quatre basiliques, dans toutes les paroisses et dans tous les cloîtres. Le son des cloches, l'harmonie des hymnes sacrées furent les premières acclamations de la capitale catholique, le parfum de l'encens son premier tribut d'amour. Néanmoins le sentiment général se manifesta sur les places publiques avec le même accent qu'à Venise. Mais la vénération qui redoublait envers le pontife prophète, mais les effusions intarissables

envers la Vierge Marie, imprimèrent un aspect auguste à toutes les réjouissances. Dans ces premières fêtes, d'ailleurs, la ville aux victoires éternelles préludait seulement à des pompes plus magnifiques et plus populaires encore[1]. »

[1] *Histoire de saint Pie V*, tome II, chapitre XXV, page 278.

CHAPITRE SIXIÈME

ALEXANDRE FARNÈSE

Commencement de la république des Provinces-Unies. — Union d'Utrecht. — Guillaume le Taciturne est déclaré capitaine, amiral général et stathouder de la république. — Guillaume proscrit est mis au ban de l'empire. — Ordonnance révolutionnaire des états de Bruxelles. — Siége d'Anvers par Alexandre Farnèse. — Succès de la politique de Guillaume d'Orange. — Balthazar Gérard l'assassin. — Maurice de Nassau, prince d'Orange. — Leicester. — Son portrait par l'historien Lingard. — Forme de la constitution des Provinces-Unies, telle à peu près qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Le prince de Parme, à la fois grand capitaine et grand politique, combattait et négociait suivant le besoin. D'une part, il prenait Maëstricht, qu'il livrait au pillage pour l'exemple; de l'autre il faisait ouvrir un congrès solennel à Cologne, sous la médiation de l'empereur, du pape, et de quelques princes de l'empire.

Les plénipotentiaires rejetèrent le projet conciliant des médiateurs, et persistèrent, dans leur *ultimatum*, à demander le maintien du protestantisme dans les lieux qui le professaient alors.

Le nouveau gouverneur général sut habilement profiter des dissensions religieuses qui s'étaient élevées entre les confédérés,

pour rompre le lien qui les unissait. Le parti des *malcontents* (c'étaient les Wallons), cédant à ses adroites négociations, conclut avec Farnèse la paix d'Arras (17 mai 1579), et par suite de ce traité, l'Artois, le Hainaut, la Flandre française rentrèrent sous la domination espagnole.

Guillaume, cependant, avait formé le plan d'une nouvelle confédération plus étroite entre les provinces dont la religion et les intérêts lui paraissaient le plus antipathiques à l'Espagne. De ce nombre étaient les provinces maritimes : la Hollande, la Zélande et la Frise, déjà redoutables sur mer, et toutes celles que le calvinisme unissait dans une même haine contre la religion catholique.

L'acte qui réalisa ce plan d'indépendance fut signé à Utrecht le 23 janvier 1599, entre les provinces de Gueldre et Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise et Groningue.

Ainsi commença la république des Provinces-Unies.

Celle d'Ower-Yssel accéda plus tard à l'Union d'Utrecht, ainsi que plusieurs villes de la Belgique, entre autres, Anvers, Gand et Breda.

Guillaume, dont l'œil était sans cesse ouvert sur les intérêts de sa puissance grandissante, se fit nommer, à la fois, stathouder, amiral et généralissime de toutes les forces de terre et de mer de la république.

Nous ferons connaître ici les principales stipulations de l'Union d'Utrecht.

Le préambule porte que les habitants de la principauté de Gueldre, des comtés de Zutphen, ceux des comtés et provinces de Hollande, Zélande, Utrecht et Ommelandes de Frise, entre l'Ems et le Lauwers, considérant que, depuis la pacification de Gand, les Espagnols, sous le commandement de don Juan d'Autriche et d'autres chefs, se sont efforcés de subjuguer les



Rouargue frères del et sc.

ALEXANDRE FARNÈSE DUC DE PARME

provinces des Pays-Bas, et de les séparer, ce qui aurait eu pour résultat leur ruine complète, *ont jugé convenable* de s'unir encore plus étroitement ensemble. Néanmoins, en ce faisant, ils n'ont aucune intention d'abandonner l'union générale formée par la susdite pacification, mais, au contraire, de lui donner plus de force, de se mettre en meilleur état de défense contre leurs ennemis communs, et de prévenir toute mésintelligence intérieure.

En conséquence, les députés des provinces susdites, à ce dûment autorisés, sont convenus des articles suivants, sans prétendre, toutefois, en aucun cas, se détacher du saint empire romain :

1° Les susdites provinces se confédèrent entre elles, pour demeurer unies à perpétuité, comme si elles ne formaient ensemble qu'une seule province, sans se laisser séparer par aucun traité ou négociation; chacune desdites provinces, y compris leurs villes, ordres et habitants, conservant en mémoire leurs priviléges particuliers, leurs libertés, leurs droits et louables coutumes, que les autres s'engagent, non-seulement à respecter, mais encore à respecter et à défendre. Les discussions qui pourraient s'élever à ce sujet entre elles devront être jugées par les tribunaux ordinaires, ou par des arbitres;

2° Les provinces s'engagent à se soutenir mutuellement contre tout acte de violence qui pourrait être tenté contre elles au nom du roi, pour quelque motif ou sous quelque prétexte que ce soit;

3° Elles devront également se soutenir contre tout souverain étranger qui voudrait leur faire la guerre, et le secours mutuel devra être réglé par la *généralité de l'Union;*

4° Les villes frontières pourront être fortifiées, ou de nouvelles forteresses érigées, et les frais en seront supportés,

moitié par les provinces dans laquelle ces villes ou forteresses seront situées, et moitié par la généralité de l'Union;

5° Les frais généraux seront couverts par certains impôts désignés, ainsi que par les ressources des domaines royaux, après déduction des charges;

6° Ces impôts pourront être augmentés ou diminués, mais ne pourront, en aucun cas, être employés à autre chose qu'à la défense commune;

7° Les villes frontières ne pourront se refuser à recevoir telle garnison que les Provinces-Unies jugeront nécessaire d'y envoyer, après avoir pris l'avis du stathouder de la province;

8° Un mois après la signature de cette union, il sera fait un recensement général de tous les habitants des provinces, depuis dix-huit jusqu'à soixante ans;

9° Aucun traité ou trêve ne pourra être conclu, aucune guerre déclarée, aucune taxe ou contribution imposée sur la généralité de l'Union, sans l'avis de la majorité des provinces. Si elles ne peuvent s'entendre, la décision sera remise provisoirement aux divers stathouders qui pourront s'adjoindre des assesseurs pour résoudre la difficulté;

10° Aucune desdites provinces ne pourra conclure de traité ou d'alliance avec un gouvernement étranger sans l'assentiment des confédérés;

11° Si quelque prince, seigneur, province ou ville désirait entrer dans cette confédération, il pourra y être admis d'un aveu commun;

12° Cet article concerne les monnaies;

13° La Hollande et la Zélande se règleront, sous le rapport de la religion, ainsi qu'elles le jugeront convenable, mais les autres provinces pourront adopter la paix de l'Église, projetée par l'archiduc Mathias, d'après l'avis des états généraux; elle

établit tous les règlements nécessaires pour maintenir le repos et la prospérité de chaque province ou ville ; et pour assurer les droits, tant des ecclésiastiques que des laïques, sans qu'aucune autre province puisse s'immiscer dans cet ordre intérieur, pourvu, toutefois, qu'aucune atteinte ne soit portée à la liberté de conscience garantie par la pacification de Gand.

S'il se trouvait une province qui désirât se tenir exclusivement à la religion catholique, et dans laquelle le nombre des réformés ne serait pas assez redoutable pour que les stipulations de la paix de Gand pussent y être appliquées, cette province ne devrait pas pour cela être exclue de l'Union, mais, au contraire, y être reçue, l'intention n'étant point qu'une province pût s'immiscer dans les affaires religieuses d'une autre ;

14° et 15° Les religieux, dont les couvents ont été supprimés, pourront recueillir leurs biens personnels, situés dans les provinces de l'Union, et une pension leur sera allouée par la province dans laquelle leurs couvents étaient situés ;

16° S'il s'élève quelque discussion entre une province et une autre, l'affaire sera jugée par les autres provinces non intéressées dans la discussion ;

17° Les provinces doivent, en toute occasion, rendre bonne justice aux étrangers, afin d'ôter aux puissances étrangères tout prétexte de faire la guerre à l'Union.

L'article 18 stipule qu'une province ne pourra créer des droits d'entrée ou de transit au détriment des autres provinces.

Les articles 19 à 26 sont des articles réglementaires sans intérêt historique, mais tendant tous au même but.

L'Union d'Utrecht était assurément le fruit des inspirations de Guillaume de Nassau. Il ne pouvait nier, quoiqu'il s'en défendît bien haut, qu'il n'eût été l'âme de toute cette vaste

intrigue, et qu'il n'en fît mouvoir, sous un patriotisme apparent, tous les ressorts quelque compliqués qu'ils fussent; mais dans sa prévoyante et méticuleuse ambition, il avait soin de se tenir à l'écart, et ne figura même pas parmi les signataires de l'Union. A l'époque de la signature de cet acte important, il n'y avait que cinq membres présents. Le comte Jean de Nassau, en qualité de stathouder de Gueldre et de Zutphen, signa le premier; puis vinrent les quatre députés de l'ordre équestre de ces deux provinces. Après eux signèrent les députés de Hollande, Zélande, Utrecht et les Ommelandes; la ville de Groningue n'en avait pas envoyé. Une assemblée fut organisée à Utrecht avec pouvoir de diriger les affaires courantes de l'Union.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de la *Hollande*, s'unirent ainsi par un lien qui paraissait fragile et qui a su cependant résister au temps. Toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts différents, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt commun, et celui de l'indépendance commune, elles nous rappellent ce faisceau de flèches, ingénieux emblème qui forme leurs armoiries et leur devise.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, le fut aussi du stathoudérat. Guillaume fut déclaré chef des sept provinces, sous le nom de capitaine, d'amiral général, de stathouder.

Cependant, Philippe II ne se voyait pas sans chagrin dépouiller de sept de ses provinces, et menacé de céder les dix autres, que lui disputaient sourdement plusieurs souverains. Espérant, toutefois, se concilier les provinces wallones, en leur rendant pour gouvernante cette Marguerite, mère du prince de Parme, que nous avons déjà vue remplir ce poste éminent.

Le prince, son fils, devait conserver le commandement militaire qu'on ne pouvait confier à de plus vaillantes mains. Mais Alexandre Farnèse, mécontent d'être ainsi dépouillé d'une partie de son autorité, vit d'un mauvais œil l'arrivée de sa mère, et la mésintelligence devint si grave entre eux que Marguerite fut enfin contrainte de se retirer. Philippe ne consentit qu'avec regret à cette retraite; mais dans l'état des choses, il tenait à maintenir à la tête de ses troupes un général estimé du soldat et d'une expérience consommée. Il ne lui fut plus possible de balancer entre la mère et le fils.

Cependant son irritation contre le prince d'Orange était à son comble. Il regardait, non sans raison, cet homme comme la cause de toute cette guerre, comme l'âme de la révolution. Sa défiance, qui datait de loin, avait mieux jugé que la haute politique de Charles-Quint. Il rendit, en conséquence, une proclamation, dans laquelle, après avoir accusé le prince des plus grands crimes, il le mettait au ban de l'État, confisquait tous ses biens et promettait une récompense de vingt-cinq mille écus d'or, avec des lettres de noblesse à quiconque lui livrerait le prince mort ou vif.

Guillaume répondit aux accusations du roi par un manifeste qu'il fit traduire en plusieurs langues, et qu'il envoya à toutes les cours de l'Europe. Cette réponse de Guillaume, si elle n'était pas un tissu de calomnies, serait un des plus curieux monuments de l'histoire. Il avait été, il était toujours le sujet de Philippe, malgré sa révolte manifeste, et il n'avait pas le droit de se croire son égal parce qu'il avait été proscrit. « On voit dans son apologie, dit Voltaire, un prince d'une maison impériale, non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stathouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe, au tribunal de toutes les

cours et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa sûreté que de son épée. »

On sait que l'épée de Guillaume le Taciturne n'était pas accoutumée à gagner des batailles. Le duc d'Albe, Requesens, don Juan et Alexandre Farnèse le lui avaient prouvé par de nombreuses défaites. Il n'attendait donc sa sûreté que de ses accusations calomnieuses qui devaient trouver de l'écho dans l'histoire et contribuer à fausser, à dénaturer le caractère de Philippe II. C'est une arme qui semble de peu de valeur que cette sourde calomnie; mais les blessures qu'elle fait sont mortelles, pour les réputations du moins, ainsi que l'atteste l'exemple du plus *puissant roi de l'Europe.*

Peu après la signature de l'Union d'Utrecht, on avait commencé en Hollande à délibérer pour savoir s'il ne devenait pas à la fois juste et nécessaire d'abjurer la fidélité au roi d'Espagne, et de choisir un autre prince pour lui confier le gouvernement du pays. Plus de deux années s'écoulèrent cependant avant qu'aucune résolution fût prise à cet égard.

Enfin, le 26 août 1581, les états généraux, assemblés à La Haye, rendirent une ordonnance qui commençait par ce principe révolutionnaire, que le peuple n'était pas fait pour le prince, mais le prince pour le peuple; que, lorsqu'un prince traitait ses sujets comme des esclaves, il devait être regardé comme un tyran, et pouvait être justement déposé, surtout, par une résolution légale des états du pays, et *lorsque tous les autres moyens de salut avaient été vainement essayés;* que cette mesure était d'autant plus légitime dans les Pays-Bas, où le prince était tenu de gouverner d'après certaines conditions et restrictions dont la violation devait, disait-on, entraîner la perte de sa couronne.

Après ce préambule venait un exposé peu sincère de la conduite du roi, et l'ordonnance par laquelle le roi était déclaré, *ipso jure*, déchu de tout droit au gouvernement, et qu'en conséquence ses vassaux, juges et fonctionnaires étaient déliés du serment de fidélité.

L'assemblée des états généraux, d'où sortit cette résolution de révoltés, se composait des députés du Brabant, de Gueldre, de Zutphen, de Flandre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel et de Malines.

C'était là une fière réponse à l'édit de proscription publié par Alexandre Farnèse. Il n'y manquait qu'une toute petite chose : le droit. Au milieu de ce démêlé, les états de Bruxelles renvoyèrent l'archiduc Mathias pour appeler à sa place François, duc d'Alençon, qui négociait depuis longtemps pour faire accepter sa protection.

Le duc d'Alençon passa dans les Pays-Bas avec quatorze mille Français, fit lever le siége de Cambrai vivement poussé par Farnèse, et surprit Cateau-Cambrésis; mais il interrompit tout à coup le cours de ses succès par un voyage en Angleterre, où l'appelait un vague espoir d'épouser la reine Élisabeth. Trompé dans son attente, il repassa dans les Pays-Bas, et se rendit à Anvers, où il prit possession de ses nouveaux États; mais les trois provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, auxquelles déplaisait la qualité de prince catholique du duc d'Alençon, se donnèrent au protestant Guillaume le Taciturne.

Cependant le duc d'Alençon, se voyant avec peine les mains liées par les conditions que les états avaient mises à son élection, conçut le projet d'introduire successivement des troupes françaises dans les principales places, et de se rendre ainsi maître absolu de tout le pays. La tentative réussit sur plusieurs villes; mais elle échoua à Anvers, lieu de sa pro-

pre résidence. Les bourgeois d'Anvers, excités par le prince d'Orange, massacrèrent les soldats français : il en périt un grand nombre dans cette journée, qu'on appela *furie française* pour faire pendant à la *furie espagnole,* dont nous avons parlé au sujet de la mort du gouverneur général Requesens.

Dans le même temps, Alexandre Farnèse continuait la guerre avec vigueur et succès; presque toutes les villes de Flandre et de Zutphen étaient retombées au pouvoir des Espagnols.

En 1584, le duc de Parme se présenta devant Anvers pour en former le siége. Son corps d'armée, réduit à douze mille hommes et dix-sept cents chevaux, ne lui permettait pas une attaque de vive force. Il se décida à investir la place et à l'affamer. Ce projet était gigantesque : il rebuta les plus valeureux officiers de l'armée. Mais l'instinct du génie conduisait Farnèse; il persista, malgré les dangers et les difficultés de l'exécution : le succès couronna son audace. Pour couper les vivres aux assiégés, il fallait se rendre maître de la navigation de l'Escaut; il y parvint du côté du midi en s'emparant de Termonde et en armant de forts les rives du fleuve depuis ce point jusqu'à Anvers.

Du côté du nord, pour empêcher la flotte hollandaise de ravitailler la ville, il était indispensable de s'emparer des forts de Liefkenshœk et de Lillo, destinés à protéger le passage de cette flotte.

Le premier de ces forts fut emporté, mais le second résista à toutes les attaques. Un seul moyen restait : c'était de couper le fleuve par une digue, c'est-à-dire de construire un pont de deux mille quatre cents pieds de long sur un fleuve profond de soixante pieds en tout temps, et de soixante-douze à la marée haute. Un ingénieur italien, Barroccio, exécuta cet ouvrage immense Les plus hauts mâts de vaisseaux, plantés dans la

rivière, liés avec des poutres, réunis à la base par d'énormes amas de pierres, furent bientôt en état de supporter un plancher solide, garni de parapets, et où huit hommes pouvaient marcher de front. Cette construction, partant des deux rives et s'appuyant sur les forts de Sainte-Marie et Saint-Philippe, devait se réunir dans le milieu du fleuve pour ne former qu'une seule masse et barrer le passage.

Mais la nature opposait des obstacles presque insurmontables à son achèvement, et il restait une ouverture de trois cent soixante-dix mètres à fermer. On vainquit cette difficulté avec un art vraiment ingénieux. Des bateaux joints ensemble par des crochets solides et fortement ancrés remplirent l'espace vide. Les deux jetées se terminaient en deux carrés longs garnis de pièces d'artillerie; quatre-vingt-dix bouches à feu hérissaient les forts, les jetées et les deux réduits; trente barques énormes les protégeaient, et une flotte de quarante navires était prête à répondre à la première attaque.

Les assiégés ne regardaient d'abord ces travaux qu'avec dédain. Mais l'estacade résista à la rapidité des eaux, et les glaces de l'hiver ne purent l'entamer.

La ville, privée de secours, commençait à ressentir les premières atteintes de la famine; il fallait ou se rendre ou détruire l'ouvrage des assiégeants.

Un ingénieur italien, Giambelli, opposa son génie à celui de son compatriote. Le 4 avril 1585, le duc de Parme et son armée furent consternés de voir trois machines flottantes descendre le fleuve. Un grand nombre d'autres plus petites les suivaient; toutes étaient en feu, et jetaient sur tout le cours de l'Escaut, sur toute la contrée et ses alentours, sur les troupes, les armures, les flottes, les batteries des forts, un vaste et brillant reflet de lumière qui éclairait comme en plein jour. Deux

de ces machines avaient éclaté et totalement détruit un travail de neuf mois. Le fleuve était couvert de débris d'hommes : huit cents soldats avaient péri, consumés, noyés, mis en pièces.

Cependant la flotte de Zélande, malgré ce succès, ne vint pas secourir la ville. Vainement les assiégés essayèrent de couper les digues pour inonder le pays situé entre Lillo et Anvers. Ils furent obligés de capituler, et, le 16 août 1585, rendirent la place aux Espagnols. Ce fut le gouverneur Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, qui eut la gloire de cette héroïque et belle défense.

De son côté, Guillaume le Taciturne avait obtenu, le 9 décembre 1583, un projet d'après lequel il devait posséder les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht à titre de Franche-Comté, c'est-à-dire libre de tout lien vassalitique. Déjà même il ne restait plus que quelques formalités à remplir, lorsqu'un assassinat vint mettre fin aux chimères de son ambition.

Ce ne fut pas l'appât de la récompense promise qui arma le bras de l'assassin, ce fut l'enthousiasme de la religion.

Un assassinat est toujours un crime, de quelque côté qu'on le considère. Il y a dans un fait de cette nature quelque chose de si lâche, de si monstrueux, de si odieux que jamais personne n'osera faire ouvertement l'apologie de l'assassinat. La théologie elle-même hésite à prononcer sur l'action de Judith immolant Holopherne pendant son sommeil!

Il y eut plusieurs tentatives d'assassinat sur la personne de Guillaume le Taciturne. D'abord un Français, nommé Salcède, trama sa mort; puis Jaureguy, un Espagnol, lui tira un coup de pistolet à bout portant, à Anvers (1583). Enfin un Franc-Comtois, Balthazar Gérard, le tua, dans la ville de Delft, d'un coup de pistolet qu'il lui tira au sortir de table. C'était le



Rouargue frères del et sc.

ASSASSINAT DE GUILLAUME

10 juillet 1584. Guillaume mourut entre les bras de son épouse, Louise de Coligny, dont le premier mari (le comte de Téligny) avait perdu la vie à la Saint-Barthélemy. Guillaume, avant de rendre le dernier soupir, s'écria en français : « Mon Dieu, ayez pitié de moi et de votre pauvre peuple ! »

Les obsèques de Guillaume furent célébrées à Delft avec une pompe vraiment royale, et le surnom de père de la patrie lui fut décerné d'une voix unanime.

Quand Guillaume le Taciturne fut assassiné, il était sur le point d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient été déjà stipulées et acceptées par toutes les villes, Amsterdam et Gouda exceptées. « On voit par là, dit Voltaire, qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république. » A part quelques glorieuses exceptions, telle est la marche de tous les ambitieux. Ils vont droit à leur but, en se couvrant du prétexte du bien public.

La mort de Guillaume le Taciturne mettait les états dans la nécessité de pourvoir sans délai au gouvernement. Ils commencèrent par créer un conseil d'État, à la tête duquel ils placèrent Maurice de Nassau qui n'était âgé que de dix-sept ans. C'était le second fils de Guillaume, l'aîné étant toujours retenu en Espagne. Le moment semblait devoir être favorable pour l'établissement d'une république dans les Provinces-Unies ; mais accoutumées au gouvernement monarchique, elles ne purent encore se décider à changer les bases fondamentales de leur constitution.

La souveraineté fut tout d'abord offerte à Henri III, roi de France, qui la refusa ; puis les états s'adressèrent à l'ambition de la reine Élisabeth qui, par égard pour l'Espagne, n'osa pas non plus l'accepter. Toutefois, cette dernière offrit aux états le secours d'une armée sous le commandement de son favori le

comte de Leicester, mais avec l'intention secrète de revenir sur son refus, dès qu'elle serait assurée que ces provinces étaient en état de se défendre par leurs propres forces.

L'historien Lingard fait un portrait peu flatteur de ce favori. « Leicester, dit-il, dans sa jeunesse avait possédé ces avantages extérieurs qui ne manquaient jamais d'attirer les regards d'Élisabeth et d'enflammer son cœur. A de beaux traits, à une taille proportionnée, il joignait un air noble et majestueux, avantages nécessaires à ceux qui aspiraient à devenir ses favoris. L'esprit de sa conversation, la vivacité de ses flatteries, et le faste de ses fêtes, lui conservèrent pendant trente ans un tel ascendant, que quoiqu'il eût quelquefois à se plaindre de l'infidélité de sa royale maîtresse, il triompha toujours de ses rivaux. Comme homme d'État ou capitaine, il se montra peu habile; mais sa convoitise et son ambition ne connurent jamais de bornes. »

Il faut dire ici que la reine Élisabeth croyait au droit divin des rois, qu'elle ne pouvait se persuader que le monarque espagnol eût perdu le sien à la souveraineté de ses États, ni que ses sujets, sous aucun prétexte, eussent acquis celui de transporter à une autre personne leur fidélité. Elle prétendait qu'en acceptant l'offre des états, elle se déshonorerait aux yeux des autres souverains et donnerait un exemple dangereux pour elle-même. Elle avait bien soin d'insinuer qu'elle n'avait pris part à la guerre que comme amie et alliée, sans autres vues que de conserver intacts les droits du peuple et du prince, et elle défendit formellement au comte de Leicester, commandant de ses troupes, de s'engager dans aucune entreprise, ou d'accepter aucune dignité que l'on pût regarder comme une reconnaissance que Philippe eût perdu la souveraineté des provinces.



Rouargue frères del. et sc.

DUDLEY, COMTE DE LEICESTER.

Mais les vues du comte étaient bien différentes de celles de sa maîtresse. Son ambition le poussait à aspirer au rang qu'avait possédé et perdu le duc d'Alençon; et à son arrivée en Hollande, il obtint de la reconnaissance des états le titre d'Excellence, la charge de capitaine-général des Provinces-Unies, et la direction générale de l'armée, des finances et des cours de justice.

Quand elle connut ces détails, la reine manifesta son mécontentement par l'emportement de ses discours. Elle accusa Leicester de présomptueuse vanité, elle l'accusa aussi de mépris pour l'autorité royale, et de sacrifier l'honneur de sa souveraine à sa propre ambition. A la fin, elle se calma, et consentit à envoyer à Leicester un secours considérable en hommes et en argent.

L'arrivée de l'armée anglaise avait ranimé les esprits abattus des Belges; mais elle n'arrêtait point la marche victorieuse des Espagnols. Mais aussi Leicester était loin d'égaler Farnèse, et l'homme de cour dut céder au général expérimenté et victorieux. A la fin de la campagne, les succès du prince de Parme faisaient pencher de beaucoup la balance de son côté, et le comte fut accueilli à La Haye par des murmures et des remontrances. Quoiqu'il eût conçu un souverain mépris pour les membres des états qu'il regardait comme une assemblée de marchands et de boutiquiers, dont le patriotisme consistait à acheter au plus bas prix les services et le sang de leurs alliés, dans un premier mouvement de colère il ordonna la dissolution des états; il continua de siéger malgré ses menaces; il eut ensuite recours aux concessions et aux promesses, annonça son intention de retourner en Angleterre, et résigna le gouvernement dans une séance publique, tandis que, par un acte particulier, il se le réservait pour lui-même. La cause de cette

démarche précipitée et irrégulière était la nécessité d'obéir à la reine qui lui prescrivait un prompt retour pour l'importante affaire de Marie Stuart [1].

Leicester, mal vu dans le pays et dégoûté de la position qu'il y occupait, repartit pour l'Angleterre vers la fin de l'année 1587, pour ne plus remettre les pieds dans les Pays-Bas.

Il n'avait conservé le pouvoir que pendant deux ans. Mais sa triste administration avait été assez longue pour faire beaucoup de mal à la cause des Provinces-Unies.

Depuis le départ de Leicester, les états renoncèrent à chercher un prince dans les maisons souveraines de l'Europe, et prirent la résolution de se gouverner eux-mêmes.

Voici la forme qu'ils donnèrent à leur constitution, forme qui, avec de légères modifications, s'est maintenue pendant deux cent vingt-huit ans. Les Provinces-Unies étaient, à cette époque, au nombre de six, savoir : Gueldre et Zutphen, Hollande et West-Frise, Zélande, Utrecht, Frise et Over-Yssel; Groningue n'entra dans l'union qu'en 1594. Le peuple étant accoutumé à voir l'autorité suprême dans les mains d'une seule personne, qui inspirât le respect et imposât à l'étranger, ils investirent, comme nous l'avons dit, le prince Maurice de Nassau de la dignité de stathouder, capitaine et amiral-général de plusieurs provinces, et le placèrent à la tête du conseil d'État. Ce prince, il est vrai, n'eut point, comme son père, le titre de chef suprême. C'était par l'influence considérable d'Olden Barneveldt que Maurice de Nassau avait obtenu cette faveur. Ce que le stathoudérat perdait, par ce nouvel arrangement, il le regagnait par l'affection populaire. C'était le stathouder qui jouissait du droit de faire grâce. C'étaient les états qui imposaient

[1] Voir la note à la fin de ce chapitre.

les taxes et les charges. L'honneur des victoires remportées appartenait exclusivement au capitaine général; la honte des revers incombait aux états seuls. De cette façon, le stathouder avait tous les dehors de la souveraineté, mais la réalité du pouvoir résidait dans les états. Un doute s'éleva néanmoins pour savoir si cette souveraineté devait s'exercer par les états généraux ou par ceux de chaque province en particulier. Il est certain que les premiers se considéraient comme les vrais arbitres du pays; ce principe fut admis par plusieurs provinces, mais la Hollande ne voulut jamais le reconnaître. Olden Barneveldt et les plus grands publicistes de la république regardèrent toujours chaque province comme souveraine absolue chez elle.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de dire ici ce qu'était alors la constitution de la république des Provinces-Unies.

Les états provinciaux ne se composaient point, comme on pourrait le supposer, des députés à l'assemblée de ces états, mais du corps tout entier de la noblesse et des villes. Le premier était représenté par les nobles désignés qui avaient coutume d'assister aux convocations et les autres par leurs corps municipaux qui envoyaient un certain nombre de députés aux assemblées. Le pouvoir exécutif résidait dans le collége des conseillers délégués (*gecommitteer deraaden*) qui, dans la province de Hollande, devait agir de concert avec le prince stathouder; mais, dans cette province, ce collége se fondit plus tard en celui des conseillers délégués des états généraux.

La première charge après celle de stathouder était celle d'avocat ou de grand pensionnaire de Hollande.

Ce dignitaire assistait aux séances des états, recueillait les voix, au nom de la noblesse, et était tenu de maintenir et de défendre, tant dans l'assemblée qu'au dehors, la prospérité,

les libertés et les priviléges du pays. L'administration des autres provinces offrait, sous ce rapport, quelque légère différence avec celle de la Hollande.

Les députés des états provinciaux formaient l'assemblée des états généraux qui, dans l'origine, se réunissaient à Utrecht, et plus tard à Delft ou à La Haye. Celle-ci recevait des pouvoirs, tantôt définis, tantôt illimités, pour traiter de la paix et de la guerre, et de toutes les affaires qui concernaient les intérêts généraux de l'Union.

Le conseil d'État était chargé de la direction spéciale des opérations de la guerre de terre et de la perception des sommes nécessaires à en couvrir les frais. Il se composait de trois députés de Hollande, deux de Zélande, deux de Frise et un de chacune des autres provinces. La guerre maritime était placée sous la direction de cinq colléges d'amirauté, dépendants des états généraux.

La constitution de la république n'ayant éprouvé aucun changement important après son premier établissement, il ne nous reste plus qu'à remarquer que la guerre avec l'Espagne continua sans interruption jusqu'en 1608, quand, pour la première fois, il fut question de traiter de la paix. Elle ne put point se conclure, mais les puissances médiatrices parvinrent à faire signer, le 9 avril 1609, une trève de douze ans.

Les ambassadeurs d'Espagne déclarèrent qu'ils traiteraient avec les états généraux des Provinces-Unies, en qualité de terres, provinces et états libres, sur lesquels ils ne prétendaient rien. Ils refusèrent de donner aux états généraux le titre de hauts et puissants seigneurs, et ceux-ci se contentèrent pour cette fois de ceux d'illustres et de sérénissimes. La principale difficulté avait été le commerce des Grandes-Indes, que Philippe II voulait interdire aux Hollandais, ce point fut laissé dans le

vague, on n'en parla que fort peu. Tout le reste était parfaitement satisfaisant pour la république.

Mais le récit des événements réclame toute notre attention, maintenant que Maurice de Nassau occupe le premier plan dans cette histoire.

NOTE SUR LA MORT DE MARIE STUART.

On connaît la mort de cette belle reine d'Écosse; mais on ne sait pas aussi généralement le rôle hypocrite que joua la fameuse reine Élisabeth, dans cette tragédie qu'elle avait préparée pendant dix-huit ans. Écoutons Lingard, historien catholique et bien instruit :

« Antérieurement Elisabeth détestait Marie comme une rivale; maintenant qu'elle avait sous les yeux les détails du complot de Babington, elle voulait se venger sur elle comme meurtrière, et refusait d'écouter les arguments de ceux qui désiraient atténuer la prétendue offense, ou d'admettre les sollicitations de ceux qui espéraient préserver la captive du châtiment.

« Dans le conseil, deux ou trois voix plaidèrent, mais faiblement, en faveur de Marie, qu'on accusait d'avoir conspiré contre les jours d'Élisabeth; mais les plus influents des conseillers royaux ne voulaient pas laisser échapper l'occasion, et soutinrent que sa mort était nécessaire à la sûreté de leur religion, et ceux-ci balançaient seulement entre l'opinion de Leicester, qui inclinait fortement pour qu'on fît usage du poison, comme moyen plus sûr et plus secret, et de Walsingham, qui soutenait que l'honneur de la souveraine exigeait la solennité d'un procès.

« Mais Leicester adressait ses dépêches de Hollande, tandis que Walsingham était présent ; l'avis de ce dernier prévalut.

« Il fut enfin arrêté que la reine d'Écosse serait transférée à la Tour, traduite devant une cour de délégués, conformément aux dispositions de l'acte, pour la plus grande sûreté d'Élisabeth, et que sa condamnation par cette cour serait ensuite ratifiée au parlement. De cette manière, suivant l'expression de Burghley, ils rendraient le fardeau plus facile à porter, et satisferaient tout le monde au dehors.

« La reine donna son assentiment à la formation du tribunal suggérée par eux ; mais elle fit des objections quant à la ratification en parlement ; et quant au lieu du confinement, elle s'abandonna encore à ses hésitations habituelles. Elle ne voulut pas entendre parler de la Tour, parce que Marie, disait-elle, avait des amis et des partisans dans la Cité ; elle préférait le château d'Hertford ; mais le lendemain Hertford parut trop proche. Fotheringay, qui fut alors proposé, était alors trop éloigné ; Woodstock, Grafton, Coventry, Northampton et Huntingdon étaient peu sûrs et incommodes ; enfin, comme il n'y avait plus moyen d'ajourner, elle se décida pour le château de Fotheringay.

« On pensait que Marie bornerait sa défense à nier toute participation au complot de meurtre contre Élisabeth. Maintenant Walsingham avait dans les mains la minute de la réponse à Babington de la propre main de la royale captive, avec la réponse elle-même en français écrite par Nau. Il est facile de voir qu'une de ces pièces suffisait pour accabler Marie, si l'une ou l'autre contenait véritablement les passages relatifs au meurtre, passages allégués contre elle.

« Cependant, et ceci établit une forte présomption en sa faveur, ni l'un ni l'autre de ces documents ne fut produit durant le procès ; on ne laissa pas même échapper un soupçon de leur existence. Walsingham entreprit de se procurer des preuves de la culpabilité de Marie dans les dépositions de ses deux secrétaires, qu'il retenait sous bonne garde dans sa propre maison, privés de toute communication avec

leurs amis, visités souvent par des hommes qui les pressèrent de livrer leurs secrets, de porter témoignage contre les mauvais desseins de leur maîtresse.

« Cédant à ses sollicitations et à leurs propres appréhensions, ses secrétaires offrirent de révéler toute la vérité; mais leurs premières déclarations trompèrent l'attente du conseil. Elles consistèrent tout simplement à reconnaître que Nau avait écrit en français, et Curle traduit et mis en chiffres, par ordre de Marie d'Écosse, trois lettres à Babington, des 15 juin et 12 juillet, et la longue réponse à la lettre de celui-ci du 17 juillet.

« Lord Burghley attribua cette réserve à leur croyance qu'ils pourraient être punis comme complices dans le complot, et il en écrivit à Hatton; il exprima la pensée qu'ils feraient des concessions pour confirmer les crimes de leur maîtresse, s'ils avaient la conviction qu'eux-mêmes échapperaient, et que le coup retomberait sur leur maîtresse « entre sa tête et ses épaules. »

« Les documents furent alors mis sous leurs yeux. Ils reconnurent aussitôt les deux premiers; mais, s'il est vrai qu'on leur demanda de certifier de leurs signatures la copie déchiffrée de la réponse de Babington, il n'en est pas moins avéré qu'ils firent des objections qui ne satisfirent point les membres du conseil.

« Alors on les menaça de la Tour, ce qui impliquait la torture, et Nau, dans son effroi, écrivit à la reine pour implorer sa merci. Le résumé de sa révélation était que la lettre de Babington contenait en effet une allusion à la mort d'Élisabeth; mais que Marie ne s'y était point arrêtée, parce que c'était une chose qu'elle ne désirait ni projetait, quoiqu'elle ne se crût point obligée à découvrir les intentions de son correspondant.

« Le lendemain de l'exécution de Babington et de ses compagnons, le matin même où les sept autres victimes furent traînées à Tyburn, alors que l'on pouvait supposer que la crainte d'un châtiment pareil rendrait les deux secrétaires plus traitables et plus communicatifs, ils furent mandés devant Bromley, devant le lord chancelier,

lord Burghley, et sir Christophe Hatton, secrétaires désignés par la reine pour les examiner officiellement.

« Après diverses questions touchant la manière dont les lettres de Marie étaient préparées, on leur mit entre les mains, non la copie déchiffrée de la réponse à Babington sur la fidélité de laquelle roulait toute la question, mais un extrait des principaux points qu'elle contenait; et ils furent requis, sur serment, de dire s'ils ne pouvaient rappeler ces points à leur souvenir. On prétend que tous deux répondirent par l'affirmative, sans aucune exception. Mais le langage du rapport officiel est ambigu, et laisse dans le doute si les accusés comprirent dans ces réponses les passages relatifs au meurtre que Marie rejeta dans la suite.

« La prisonnière de Chartley ne savait rien de toutes ces procédures. Lorsque ses papiers furent emportés, son argent avait été laissé par les commissaires; maintenant (10 septembre) on le prit, afin qu'elle ne pût l'employer à tenter la fidélité de Paulet ou de quelque autre serviteur. Bientôt après elle reçut l'ordre de se préparer à être tranférée dans une autre maison, sous deux jours.

« A son arrivée dans cette maison, elle reconnut que c'était le château de Fotheringay, dans le Northamptonshire, lieu bien choisi pour son procès et pour sa mort. A Windsor, l'irrésolution l'emportait encore; de nouvelles questions surgissaient sans cesse; les conseils se succédaient, et l'on ajournait toujours les procédures proposées. A la fin, une commission fut donnée à quarante-six personnes, pairs, conseillers privés et juges, constitués ainsi en cour de justice pour examiner et déterminer toutes les offenses commises contre la reine, soit par Marie, fille et héritière de Jacques V, dernier roi d'Écosse, soit par toute autre personne. Aussitôt Châteauneuf, l'ambassadeur de France, demanda au nom de son souverain que Marie pût avoir l'assistance d'un conseil, selon l'usage de toutes les nations. Une réponse verbale fut donnée par la bouche de Hatton. Aux yeux de la loi civile, les prisonniers dans la situation de Marie étaient, selon lui, indignes de l'assistance d'un conseil; en refusant donc cette assis-

tance, la reine ne s'écartait pas des formes ordinaires de la justice.

« Le 11 octobre, trente-six des commissaires arrivèrent au château; le lendemain, la reine d'Écosse resta dans sa chambre, sous prétexte d'indisposition; mais elle admit auprès de sa personne Mildmay et Paulet, suivis d'un notaire. Ils lui remirent une lettre d'Élisabeth annonçant l'objet de sa visite. Elle la lut avec un calme apparent, et se tournant vers eux, dit : « Je suis affligée de me voir « accusée par la reine de ce dont je suis innocente; mais qu'elle se « souvienne que je suis reine aussi, et que je n'ai à rendre compte « devant aucune juridiction étrangère. »

« Le lendemain, ayant préparé son esprit à cette visite, elle reçut des députations des commissaires, et s'entretint avec eux dans la salle du château. Il y eut quatre entrevues; mais ni les raisonnements des légistes, ni les menaces de poursuites contre elle comme contumace, ne purent ébranler sa résolution.

« Dans le cours d'une de ces conférences, une expression était échappée à Hatton, qui tourmenta cruellement la pauvre captive. Il lui avait dit que si elle refusait de plaider, le monde attribuerait cette obstination à la conscience de son crime. Dans le silence et la solitude de la nuit, la fermeté de son esprit fléchit peu à peu. Le matin, elle reçut une note dure et impérieuse de la reine ainsi conçue :

« Notre bon plaisir est que vous répondiez aux nobles et aux « pairs de mon royaume, comme vous répondriez à moi-même si « j'étais présente. Je vous ordonne donc, vous commande et vous « enjoins de leur répondre; car j'ai entendu parler de votre arro- « gance. Mais agissez simplement et avec franchise, vous rencontre- « rez plus de faveur.

« Élisabeth. »

« Ce fut probablement cette dernière phrase qui fit pencher la balance en faisant poindre un faible rayon d'espérance. Marie informa les commissaires qu'elle consentait à se défendre pour l'honneur de sa réputation, mais à condition que sa protestation contre

l'autorité de la cour serait préalablement admise, ce qu'on lui accorda après quelques hésitations.

« .... On peut diviser en deux chefs l'accusation portée contre Marie. Le premier, qu'en contravention au statut adopté pendant la dernière session du parlement, elle avait conspiré avec des étrangers et des traîtres : 1° pour l'invasion du royaume; 2° pour la mort de la reine.

« On apportait en preuves de ce premier chef une foule de lettres interceptées ou trouvées dans son cabinet, sa correspondance avec Mendoza, Morgan, Puget et autres. Si ces lettres étaient authentiques, et il y a bien des doutes à cet égard, elles montraient que Marie avait approuvé le plan d'évasion formé à Paris, mais qu'elle avait encore offert d'en faciliter l'exécution, en déterminant ses amis d'Écosse à prendre les armes, à s'emparer de la personne de Jacques, et à empêcher tout secours de parvenir en Angleterre.

« Quoique Marie refusât d'admettre cette charge, elle ne la repoussa pas d'une manière absolue. Elle la traita de frivole. Elle n'était pas liée, disait-elle, par lesdits statuts; elle était l'égale et non la sujette d'Elisabeth, et entre égaux et souverains il n'y avait que la loi de nature; cette loi l'autorisait complétement à chercher les moyens de se délivrer d'une injuste captivité. Enfin, quel était donc l'homme qui pouvait la blâmer, si, dans de telles circonstances, elle avait consenti à accepter les offres de secours qui lui avaient été faites par ses amis?

« Elle repoussa avec larmes et véhémence le second chef de l'accusation qui la présentait comme ayant conspiré la mort de la reine.

« ..... A l'exception de lord Zoucher, sur la charge d'assassinat, les commissaires, à l'unanimité, prononcèrent (29 octobre) que, depuis la dernière session du parlement, avant la création de la commission, Marie, fille de Jacques V, communément appelée reine d'Écosse, prétendant avoir des droits à la couronne d'Angleterre, avait imaginé et arrangé, avec l'aide et la complicité de Nau et de Curle, ses secrétaires, plusieurs complots, tendant au préjudice, à la

mort et destruction de la personne royale de la reine, en contravention aux dispositions du statut spécifié dans la commission. Ce n'était là rien moins qu'une sentence de mort, dont l'exécution était remise au bon plaisir de la reine..... Le jugement fut ensuite formel comme un rapport, puis signé par les divers commissaires, même par ceux qui ne s'étaient pas trouvés à Fotheringay.

« La vie de la reine d'Écosse était maintenant à la merci d'Élisabeth. Marie ne devait plus attendre d'utiles secours des puissances étrangères; le roi d'Espagne était occupé à défendre ses possessions en Flandre contre les armées combinées des insurgés et des Anglais; le roi de France, fatigué de guerres religieuses, pouvait supplier, mais non se faire craindre..... Mais l'indécision était un des principaux traits du caractère d'Élisabeth. Tant que le but vers lequel elle tendait se trouvait éloigné, elle témoignait une extrême impatience d'y arriver; mais elle hésitait à le saisir quand il était à sa portée. L'arrêt de mort de sa rivale était soumis à sa signature; mais quelquefois son imagination lui présentait des fantômes de danger dans l'exaspération des partisans de Marie, dans le ressentiment de Jacques, roi d'Écosse, fils de la victime, ou dans celui des puissances catholiques; elle frémissait en songeant à l'opprobre dont elle allait souiller son nom, si elle versait le sang d'une parente et d'une souveraine. L'intervalle d'un mois ou de deux ferait penser qu'elle ne pouvait se résoudre à disposer de la vie de Marie.

« Sans attendre la condamnation de sa prisonnière, Élisabeth convoqua, pour le 15 octobre, une réunion du parlement qui présenta collectivement une pétition pour solliciter la prompte exécution de la condamnée.

« Élisabeth, les remerciant beaucoup de leur fidélité, demanda quelque temps pour délibérer et appeler les inspirations de l'esprit de Dieu. Puis elle s'informa s'il ne serait pas possible de trouver un expédient qui pût mettre son existence à l'abri de tout danger, et qui lui épargnât en même temps la nécessité de la ravir à sa parente. Quand la question eut été posée, les membres se levèrent, et

déclarèrent qu'un tel expédient n'était pas possible. Le chancelier et l'orateur communiquèrent le résultat de la délibération à la reine, qui fit cette réponse ambiguë : « Si je vous disais que j'ai résolu de « ne pas consentir à votre demande, par ma foi, je vous en dirais « peut-être plus que je ne veux; et si je vous disais que j'ai l'inten-« tion de vous l'accorder, je vous en dirais plus qu'il n'est conve-« nable que vous en sachiez. Ainsi je ne puis vous donner qu'une « réponse qui n'en est pas une. »

« Le jugement des commissaires avait été proclamé dans Londres à son de trompe; les cloches sonnèrent durant vingt-quatre heures; des feux de joie brillèrent dans les rues (6 décembre).

« Après la publication de la sentence, Élisabeth passa deux mois dans un état d'apparente irrésolution, irrésolution qui ne venait d'aucun sentiment de pitié, mais des craintes que lui inspirait le soin de sa réputation; et souvent on l'entendit se lamenter et se plaindre que parmi tant de milliers d'hommes qui protestaient de leur attachement à leur souveraine, il n'en existât pas un seul capable de lui épargner la nécessité de tremper ses mains dans le sang d'une reine.

« Marie entendit son arrêt de mort avec un calme et une dignité qui frappèrent ceux qui étaient présents. Au moment où les comtes se retirèrent, les gens de sa maison éclatèrent en gémissements et en larmes; mais elle leur imposa silence, en disant : « Ce n'est pas le « moment de pleurer, mais de se réjouir. Dans peu d'heures vous « verrez la fin de mes infortunes. Mes ennemis peuvent maintenant « dire ce qu'il leur plaît; mais le comte de Kent a trahi le secret; « c'est ma religion qui est la cause de ma mort. Résignez-vous donc, « et laissez-moi à mes dévotions. »

« ..... Alors le cortége s'avança. Il était conduit par le shérif et ses officiers : derrière eux venaient Paulet et Drury, et les comtes de Shrewsbury et de Kent; enfin, parut la reine d'Écosse, suivie de Melvil, qui portait son manteau. Elle avait revêtu le plus riche de ses vêtements, le plus convenable à son rang de reine douairière. Sa

démarche était ferme et sa contenance assurée. Elle soutint sans faiblesse les regards des spectateurs et la vue de l'échafaud, du billot et de l'exécuteur, et s'avança dans la salle avec cette grâce et cette majesté qu'en des jours plus heureux elle avait si souvent déployées dans le palais de ses pères. Pour l'aider à monter sur l'échafaud, Paulet lui offrit son bras : « Je vous remercie, dit Marie, c'est la der-« nière peine que je vous donnerai, et le plus agréable service que « vous m'ayez jamais rendu. »

« La reine s'assit sur un tabouret qu'on lui avait préparé; à sa droite, se tenaient les deux comtes; à sa gauche, le shérif et Beal, secrétaire du conseil; en face l'exécuteur de la Tour, en habit de velours noir, accompagné de ses aides également vêtus de noir. On fit lecture de la sentence, et Marie, d'une voix sonore, harangua l'assemblée.

« Elle avait à leur rappeler, dit-elle, qu'elle était princesse souveraine, non sujette à la juridiction du parlement d'Angleterre, mais entraînée dans ces lieux pour y tomber victime de l'injustice et de la violence. Toutefois, elle remerciait son Dieu de lui avoir donné cette occasion de faire publiquement sa profession de foi, et de déclarer, comme elle l'avait fait bien souvent, qu'elle n'avait jamais inventé, encouragé ou approuvé aucun complot contre la reine d'Angleterre, à laquelle elle n'avait jamais songé à faire aucun tort. Beaucoup de choses qui semblaient être plongées dans les ténèbres reparaîtraient à la lumière après sa mort. Mais elle pardonnait de bon cœur à ses ennemis, et sa bouche ne prononcerait aucune parole pour leur causer du préjudice. Ici elle fut interrrompue par le docteur Fletcher, doyen de Peterborough, qui, ayant attiré ses regards, commença à la prêcher; et, sous le prétexte du zèle peut-être réel qui l'animait, n'eut pas honte d'insulter aux sentiments de l'infortunée princesse. Il lui déclara que sa maîtresse, quoique forcée à se faire justice sur sa personne, était remplie de sollicitude pour le salut de son âme; qu'elle l'avait envoyé vers elle pour la ramener dans la véritable voie du Christ; que hors de la communion de cette

Église elle serait damnée; qu'elle pouvait cependant trouver miséricorde devant Dieu, si elle se repentait de sa perversité, si elle reconnaissait la justice de son châtiment, et témoignait sa reconnaissance des faveurs qu'elle avait reçues d'Élisabeth.

« Marie le pria plusieurs fois de ne pas se fatiguer ainsi à la tourmenter. Il persista, et elle se mit alors de côté : il fit le tour de l'échafaud, et s'adressa de nouveau à elle en face. Le comte de Shrewsbury mit fin à cette scène extraordinaire en ordonnant au doyen de prier. Sa prière fut l'écho de son sermon; mais Marie ne l'écoutait pas. Elle achevait alors ses dévotions, répétant à haute voix, et en langue latine, de longs passages du livre des Psaumes.

« Quand elle eut fini, elle pria en anglais pour l'Église persécutée du Christ, pour son fils Jacques, roi d'Écosse, et pour la reine Élisabeth. Elle protesta alors de son innocence, renonçant, en présence de Dieu, à toute espérance de salut, si jamais elle avait conspiré la mort de la reine, ou donné consentement, conseil ou secours à aucun conspirateur.

« En terminant, elle éleva le crucifix, et s'écria : « Ainsi que tes « bras, ô mon Dieu, furent étendus sur la croix, reçois-moi dans « ceux de ta miséricorde, et pardonne-moi mes péchés. — Ma- « dame, lui dit le comte de Kent, vous feriez mieux d'abandonner « toutes ces farces papistes et de le porter en effet dans votre cœur. « — Je ne puis tenir dans mes mains, répondit-elle, la représenta- « tion de ses souffrances, mais toujours je le porte en mon cœur. »

« Lorsque les femmes de Marie, baignées de larmes, commencèrent à déshabiller leur maîtresse, les bourreaux, craignant de perdre leurs droits accoutumés, se hâtèrent d'intervenir. La reine fit de vives objections; mais, souriant à leur rudesse, elle fit observer qu'elle n'était pas accoutumée à de pareilles caméristes, et surtout à se déshabiller en si nombreuse compagnie. Ses domestiques, à la vue de leur souveraine dans un si déplorable état, ne purent commander à leur émotion; mais Marie, posant son doigt sur ses lèvres, leur ordonna le silence, leur donna sa bénédiction, et solli-

cita leurs prières. Alors elle s'assit. Kennedy, prenant un mouchoir brodé en or, lui en couvrit les yeux; les bourreaux, la saisissant par le bras, la conduisirent vers le billot, et la reine, s'agenouillant, répéta plusieurs fois d'une voix ferme : « O Seigneur, je remets mon « âme entre tes mains. » Mais les sanglots et les gémissements troublèrent le bourreau. Il manqua son coup, et ne lui fit qu'une profonde blessure. La reine resta sans mouvement, et au troisième coup sa tête fut séparée du corps. Lorsque l'exécuteur la releva, les muscles du visage s'étaient tellement contractés, que les traits n'étaient plus reconnaissables. Il s'écria, selon l'usage : « Vive la « reine Élisabeth ! »

« Ainsi périssent tous ses ennemis ! » ajouta le doyen de Peterborough. — « Ainsi périssent tous les ennemis de l'Évangile ! » s'écria d'une voix forte le fanatique comte de Kent.

« Pas une autre voix ne s'éleva pour y répondre. L'esprit de parti avait fait place à l'admiration et à la pitié.

« Avant l'exécution de Marie, Élisabeth avait balancé entre la crainte de l'infamie et le plaisir de la vengeance. Le coup actuellement était porté : sa haine était satisfaite, et elle espérait échapper à la honte en se couvrant du prétexte d'une feinte ignorance. Davison, son ministre, au lieu de dépêcher le warrant immédiatement après qu'il eut été signé, le retint jusqu'au matin suivant. Il en avait instruit la reine; mais elle eut soin de ne pas renouveler son ordre : elle laissa même écouler six jours sans en rien dire; et enfin, quand on vint lui annoncer l'exécution, elle affecta la plus grande surprise; elle protesta qu'elle croyait toujours le papier entre les mains de Davison; elle fondit en larmes, fit de grandes lamentations; et, quand l'excès de sa douleur fut un peu calmé, elle menaça de sa vengeance les ministres qui avaient abusé de sa confiance, qui avaient usurpé son autorité, et à son insu, ou sans son consentement, mis à mort sa bonne sœur la reine d'Écosse. Cette dissimulation imposa peut-être à la multitude. Son grand chagrin n'était pas que Marie fût morte, mais qu'elle eût été exécutée en public, en

vertu d'un arrêt signé de sa main, portant le grand sceau. On rapporte que le conseil avait caché à la reine la mort de Marie, et qu'Élisabeth n'avait appris cet événement que par hasard, en causant avec une dame de la cour.

« Élisabeth alors essaya de prouver la sincérité de ses regrets en suspendant de leurs fonctions les ministres qui l'avaient trompée. Elle leur ordonna de venir répondre à la chambre étoilée de leur mépris pour son autorité. Mais sa colère s'apaisa peu à peu. Ils n'eurent qu'à reconnaître leur faute en toute humilité, et à se soumettre à son bon plaisir. Aussi, tous, l'un après l'autre, rentrèrent en charge et en faveur, à l'exception de Davison, qui n'avait pas voulu se joindre à ses collègues pour persécuter Marie.

« La mort de Marie fut laissée sans vengeance par ceux qu'elle intéressait le plus, principalement son fils, le roi d'Écosse, et son beau-frère, le roi de France. »

CHAPITRE SEPTIÈME

MAURICE DE NASSAU

Olden Barneveldt, grand pensionnaire de Hollande, fait conférer le stathoudérat à Maurice de Nassau, prince d'Orange. — Détails biographiques sur Maurice de Nassau. — Philippe prépare son expédition contre l'Angleterre. — Forces de l'*Armada*, surnommée l'Invincible. — Désastre et ruine de cette expédition. — Paroles de Philippe en apprenant cette fâcheuse nouvelle. — Pertes de l'Espagne en cette circonstance. — Maurice de Nassau conclut une alliance offensive et défensive avec la France et l'Angleterre. — Synode de Dordrecht. — Persécutions. — Arminiens et Gomaristes. — Ingratitude de Maurice de Nassau faisant décapiter Olden Barneveldt, son bienfaiteur. — Collisions sanglantes entre les arminiens et les gomaristes. — Expédition de Philippe II en France. — Alexandre Farnèse délivre Paris assiégé par le roi Henri IV, et fait lever le siége de Rouen.

La mort violente de Guillaume le Taciturne laissait les Provinces-Unies dans la plus grande confusion. Ce fut alors que le grand pensionnaire Olden Barneveldt fit conférer le stathoudérat au jeune Maurice de Nassau qui faisait ses études à l'université de Leyde.

Maurice de Nassau, second fils de Guillaume, était né en 1567, au château de Dillenbourg. Ce choix ne tarda pas à être pleinement justifié : malgré le désordre qui régnait partout, malgré les succès d'Alexandre Farnèse et les fautes du comte de Leicester, Maurice eut bientôt rétabli les affaires. En peu de temps, il prit trente-huit villes, quarante-cinq châteaux, battit

les Espagnols en rase campagne dans trois batailles signalées, fit lever douze siéges, et obtint de grands avantages sur mer en Europe et aux Indes, par la valeur de ses lieutenants et de ses amiraux.

Son armée devint une école, où venaient apprendre l'art de la guerre les plus habiles capitaines, tels que Turenne et autres. Il était très versé dans la connaissance des mathématiques. Il avait eu pour maître Simon Stevin de Bruges qui, suivant Pierre Bayle, fut un des meilleurs mathématiciens du seizième siècle et qui construisit pour Maurice les fameux chariots à voiles qui allaient fort vite et que le célèbre Grotius a décrits dans son poëme intitulé : *Iter currûs veliferi,* dans lequel il donne une belle idée du voyage rapide que l'on faisait sur ces chariots.

Maurice de Nassau imagina un pont pour le passage des rivières, renouvela, en la modifiant, la castramétation des anciens, perfectionna l'art de fortifier et d'attaquer les places, donna à la cavalerie et à l'infanterie une organisation plus régulière, abandonna les bataillons carrés pour donner la préférence à l'ordre mince, et s'appliqua au maintien le plus sévère de la discipline.

La guerre, ce fléau des peuples, était nécessaire à l'ambition de Maurice, qui ne croyait pas praticables dans la vie politique les principes d'équité qu'il se montrait jaloux d'observer dans la vie privée.

Transportons-nous maintenant sur une autre scène pour y suivre les phases de la politique de Philippe II, de ce roi occupé jusqu'ici à châtier des sujets rebelles. Maintenant nous allons le voir en lutte avec Élisabeth dont la conduite sourdement hostile l'avait d'autant plus offensé qu'elle lui devait la liberté et peut-être la vie. Il est certain que Marie Tudor, sans les instances de son époux, n'aurait pas épargné sa rivale. Phi-

lippe donc, pour venger en même temps son injure et la mort de Marie Stuart [1], ne songea à rien moins qu'à dépouiller le front d'Élisabeth de la couronne d'Angleterre.

D'ailleurs la conquête de l'Angleterre, livrée aux nouvelles hérésies, était à ses yeux une entreprise aussi méritoire qu'une croisade en Terre Sainte. Le pape Sixte-Quint lui avait fait donation de ce royaume; il ne restait plus qu'un point important à remplir, c'était de l'occuper. Les préparatifs d'une expédition formidable se firent secrètement dans tous les ports de la Péninsule. « Le marquis de Santa-Cruz, dit l'historien Lingard, avait démontré le danger de naviguer sur une mer étroite et orageuse, sans posséder un seul port capable de revoir la flotte. Le duc de Parme (Farnèse) avait sollicité la permission de réduire le port de Flessingue avant le départ de l'expédition, et sir William Stanley avait conseillé l'occupation de l'Irlande, comme une mesure nécessaire pour assurer la conquête de l'Angleterre. Mais le roi n'admit aucun délai : le pontife lui avait fait connaître que, de son côté, tout était prêt, l'argent levé, la bulle et la nomination du légat expédiées; mais qu'il était résolu à ne se commettre par aucun acte public, jusqu'à ce qu'il eût acquis la certitude que l'armée espagnole avait débarqué en Angleterre. Philippe donna immédiatement à l'amiral les ordres les plus pressants de se mettre en mer, sans autre délai, et à Farnèse de tenir l'armée prête à s'embarquer dès que la flotte paraîtrait sur les côtes de Flandre. »

L'*Armada* (c'était le nom qu'on avait donné à la flotte espagnole dite aussi l'Invincible) se composait de cent cinquante-deux vaisseaux, et présentait un appareil formidable.

« Mais Santa-Cruz, l'amiral espagnol, venait de périr vic-

[1] Voir la note à la fin du chapitre VII.

time de son zèle pour satisfaire l'impatience de son souverain, et il était mal remplacé par le duc de Medina Sidonia, qui n'avait aucune connaissance de la tactique navale. Sous ce nouvel amiral, l'*Armada* sortit des eaux du Tage le 19 mai.

La grandeur du spectacle de cette flotte fit concevoir de flatteuses espérances, et des idées de gloire et de conquête firent battre tous les cœurs. Deux jours suffirent pour anéantir toute cette illusion. A la hauteur du cap Finistère, la brise du sud se changea en tourmente de l'ouest. L'*Armada* fut dispersée par la tempête le long des côtes de la Galice; trois galères échouèrent sur celles de France; huit furent dépourvues de leurs mâts; enfin aucun vaisseau n'échappa sans un dommage considérable. Déjà l'amiral Drake, à la tête d'une forte escadre, avait brûlé sur le chantier un grand nombre de vaisseaux espagnols, à la vue de Cadix et de Lisbonne, il avait intercepté des galions qui revenaient des Indes, et rapporté en Angleterre un immense butin.

Ce désastre avait été annoncé à Élisabeth comme la destruction de l'*Armada* et la fin de l'expédition. Elle reçut cette nouvelle avec joie, mais elle n'oublia pas son économie ordinaire, et le lord amiral reçut immédiatement l'ordre de désarmer. Heureusement il osa désobéir, offrant de supporter la dépense de sa fortune personnelle, et il se dirigea vers la baie de Biscaye pour s'assurer du véritable état de la flotte espagnole. Mais une forte brise de sud-ouest le força de virer de bord. Les Espagnols profitèrent de ce vent pour quitter la Corogne; et les Anglais avaient à peine amarré leurs vaisseaux au port de Plymouth, que l'on découvrit le duc de Medina (19 juillet) à la hauteur du cap Lézard.

Là, il convoqua un conseil de guerre, composé des capitaines les plus expérimentés. Ceux-ci conseillèrent d'une voix

unanime une mesure hardie et décisive : c'était d'arriver sur la flotte anglaise, et de l'attaquer tandis qu'elle était à l'ancre. Mais l'amiral montra ses instructions qui lui défendaient expressément de provoquer les hostilités, jusqu'à ce qu'il eût vu les troupes de Flandre débarquer heureusement sur les côtes d'Angleterre.

Les officiers du conseil se soumirent en silence et l'on s'occupa des préparatifs de l'attaque. L'*Armada* se forma en croissant dont les extrémités embrassaient plusieurs milles de distance, et avec une légère brise du sud-ouest elle s'avança fièrement dans la Manche.

« C'était un spectacle magnifique et imposant, dit Lingard : la grandeur des vaisseaux, la construction extraordinaire des galères, leurs proues et leurs tourelles élevées, et leur mouvement lent et majestueux, frappaient les spectateurs d'admiration et de crainte. Le lord amiral avait déjà formé son plan de défense. Ses vaisseaux, inférieurs en nombre à ceux de l'*Armada,* mais moins chargés en métal, les surpassaient en légèreté et en vitesse. Il eût été dangereux d'attaquer les Espagnols, mais on pouvait les suivre, les harceler de loin, gêner leur marche, en combattant les navires les plus lents, et en coupant ceux qui demeureraient en arrière. Au bout de deux heures, il échangeait une vive canonnade avec Ricaldez, commandant de l'arrière-garde, et mettait le duc de Medina dans la nécessité de détacher plusieurs vaisseaux de la flotte pour secourir Ricaldez.

« Dans cette action, continue Lingard, il ne se fit aucune perte considérable de part ni d'autre; mais, pendant la nuit, le feu fut mis à l'un des plus gros galions, par un canonnier flamand à qui son capitaine avait reproché sa lâcheté ou sa trahison : un second galion, qui avait perdu un mât par accident, tomba sous le vent et fut capturé après un combat opi-

niâtre, et un troisième qui, dans l'obscurité, s'était séparé de la flotte, éprouva le même sort près des côtes de France. Ces désastres donnèrent à l'amiral espagnol des leçons de prudence. Sa marche devint plus lente et plus difficile : l'ennemi était audacieux et le temps variable; quelques-uns des vaisseaux furent désemparés par des engagements successifs; d'autres se perdirent sur les bas-fonds d'une côte immense; et la nécessité de protéger les uns et les autres contre la poursuite active des Anglais retarda tellement sa marche, qu'il se passa six jours avant qu'il pût atteindre le point de destination et jeter l'ancre dans le voisinage de Calais (27 juillet). »

Cependant la grande mesure de laquelle dépendait le destin de l'Angleterre, le transport de l'armée d'invasion, restait en suspens. Le duc de Parme (Farnèse) avait terminé ses préparatifs, et, à l'aide de canaux creusés à travers le pays, il avait envoyé ses bâtiments à Nieuport et à Dunkerque. Dans le premier de ces ports, une division de quatorze mille hommes était déjà embarquée; l'autre division, à peu près aussi nombreuse, n'attendait plus, à Dunkerque, que les ordres du général, et l'on croyait qu'un grand effort serait tenté le jour suivant, le second depuis l'arrivée du duc de Medina.

« Cette même nuit (29 juillet) (elle était sombre et orageuse), la mer fut tout à coup éclairée par l'apparition de huit vaisseaux en flammes, poussés rapidement dans la direction de la flotte. Un cri d'horreur s'éleva parmi les Espagnols, qui avaient gardé le souvenir des brûlots d'Anvers et du ravage que ces machines avaient fait de tous côtés. Ils coupèrent aussitôt leurs voiles, coururent vers la haute mer, et, dans leur terreur tumultueuse, se causèrent les uns aux autres beaucoup plus de mal que l'ennemi. Les brûlots se consumèrent sur le rivage sans aucun résultat; mais, au moment où le duc se félicitait de

leur avoir échappé, un vent du sud-ouest commença à souffler avec fureur; la pluie tombait par torrents, la lueur des éclairs égarait les matelots, et le point du jour laissa voir l'*Armada* dispersée le long de la côte d'Ostende à Calais. Bientôt une canonnade s'engagea entre les deux flottes ennemies dans la direction de Gravelines. Les Espagnols, avec quarante voiles, soutinrent bravement l'attaque des Anglais durant tout le jour. Vers le soir, le vent, qui augmenta de violence, les jeta sur des bas-fonds et des bancs de sable, près des bouches de l'Escaut. Le jour suivant, ils parvinrent à sortir de cette situation périlleuse; mais ils avaient perdu deux galions, dont l'un avait coulé bas, et l'autre était tombé au pouvoir des Hollandais.

Pour la première fois, les Espagnols reculèrent devant l'ennemi. Quant aux Anglais, le défaut de munitions les força de regagner le port, au moment où ils auraient pu anéantir les envahisseurs. Cinglant au nord, les fugitifs n'eurent à lutter que contre le vent et les vagues. Les rivages de l'Écosse et de l'Irlande étaient couverts des débris de leurs vaisseaux. La flotte avait perdu trente vaisseaux de premier rang, et l'armée dix mille hommes. Quand Christoval de Mora, après quelques débats avec les autres officiers de la flotte, vint annoncer cette triste nouvelle au roi, Philippe II ne changea ni de couleur ni de contenance; et sans faire paraître la moindre émotion :

« Je remercie Dieu, dit-il, de m'avoir donné d'assez grandes ressources pour supporter facilement une perte aussi considérable. Une branche a été coupée, mais l'arbre est encore florissant, et peut y suppléer. »

Le duc de Medina Sidonia s'étant présenté devant lui pour lui rendre compte de cette malheureuse expédition, sur laquelle on avait fondé de si grandes espérances, Philippe, voyant

l'émotion de l'amiral, lui dit : « Remettez-vous, duc ; je vous avais envoyé combattre des hommes, et non les vents et les écueils. »

On doit dire à la gloire d'Alexandre Farnèse qu'il sut résister aux promesses et aux manœuvres des ministres anglais pour le corrompre. Ces vains efforts ne purent même ébranler sa fidélité, et ne servirent qu'à l'élever dans l'estime du monarque. La reine lui fit savoir qu'elle désirait qu'il prît pour lui-même les provinces catholiques, et laissât les provinces protestantes à la maison d'Orange ; mais le duc de Parme, loin de se laisser séduire, fit emprisonner l'agent, et envoya à Philippe une copie de la lettre qui contenait cette offre.

Dans cette crise importante, Élisabeth déploya le courage qui caractérisait les Tudors. Assurée du succès, elle voulait marcher à la rencontre de l'ennemi. Mais Leicester, par prudence ou par affection, la détourna de ce dessein. Elle se rendit seulement à Tilbury, où elle passa la revue des troupes. Ce fut un beau moment pour l'orgueil d'Élisabeth. Le danger était alors passé : l'*Armada*, qui avait menacé de renverser son trône, était repoussée par les vents contraires sur la route d'Espagne ; et le peuple, enivré de joie, exprimait le plus vif attachement pour sa personne. Montée sur un palefroi blanc, et tenant en main un bâton de maréchal, elle parcourait les rangs ; les soldats faisaient retentir l'air d'acclamations triomphales, et ces nouvelles recrues exprimaient leur regret de n'avoir pu mesurer leurs armes avec celles des vieilles bandes espagnoles.

Le comte de Leicester mourut bientôt après, le 4 septembre. Son apparition dans les Pays-Bas n'avait fait que mettre dans tout son jour son ambition et sa vanité.

L'insuccès de l'*Armada* fut fatal à l'Espagne. Les corsaires anglais parurent effrontément dans toutes les mers où les Espagnols avaient dominé jusque-là, pillèrent leurs convois et ruinèrent leur commerce. L'amiral Drake tenta même, en 1589, avec une flotte considérable, une expédition sur le Portugal, afin de ramener don Antoine de Crato, qui avait des prétentions au trône. Mais cette tentative échoua, parce qu'elle ne trouva point de sympathies en Portugal ; elle coûta la vie à douze mille Anglais, et fournit le premier exemple de cette guerre odieuse de famine, qui depuis a été tolérée par le droit des gens. La flotte anglaise enleva soixante bâtiments anséatiques qui portaient à Lisbonne des denrées de première nécessité, et la reine déclara qu'elle voulait réduire l'Espagne par la disette.

Philippe II, quelques années après, parut reprendre son projet de conquérir l'Angleterre : Élisabeth équipa, pour le prévenir, une flotte de cent cinquante voiles, portant quatorze mille soldats, sous les ordres d'Effingham et du comte d'Essex, beau-fils de ce Leicester dont nous venons de parler, et, comme lui, favori de la reine. Le 10 juin, les Anglais forcèrent l'entrée du port de Cadix. D'Essex s'élança le premier à terre. La ville capitula le 28, et les habitants, pour avoir la vie sauve, abandonnèrent leurs demeures, leurs propriétés. D'Essex offrit de rester dans l'île de Léon avec trois mille six cents hommes; mais, d'après l'avis du conseil de guerre, Cadix fut réduite en cendres; la flotte revint en Angleterre, chargée d'un immense butin, et plusieurs vaisseaux allèrent fortifier l'escadre des Provinces-Unies.

Cependant Maurice de Nassau s'illustrait par des exploits répétés qui le mirent en état de conclure une alliance offensive avec la France et l'Angleterre. Cette alliance eut pour résultat

de mettre les Provinces-Unies au rang des puissances de l'Europe.

Mais à peine la république fut-elle en paix avec les puissances étrangères qu'elle se vit en butte à des déchirements intérieurs, nés des disputes théologiques qui étaient alors la passion de tous les esprits.

Un professeur de l'université de Leyde, nommé Arminius, ayant enseigné que tout le mérite des bonnes œuvres appartient à la nature humaine, un autre professeur, Gomar ou Gomarus, partisan des opinions de Calvin sur la prédestination, s'éleva avec force contre un sentiment qui lui semblait annihiler les droits de la grâce. Il attaqua Arminius en public et en particulier. Il y eut des conférences longues et animées, qui, loin de rapprocher les esprits, les aigrirent davantage. Gomar soutint dans sa thèse qu'il était ordonné par un décret éternel de Dieu, qu'entre tous les hommes, les uns seraient sauvés et les autres damnés. D'où il suivait, que les uns étaient attirés à la justice, et qu'ainsi ils ne pouvaient faillir, mais que Dieu permettait que tous les autres restassent dans la corruption de la nature humaine et dans leurs iniquités.

Telles étaient les graves questions qui s'agitaient dans les églises et dans tous les cabarets. Le grand pensionnaire de la république, Jean d'Olden Barneveldt, avec la plupart des savants et des magistrats, avec le célèbre publiciste Hugues Groot ou Grotius, prit parti pour Arminius, tandis que Maurice de Nassau se déclarait pour Gomar. Alors, les arminiens, comme les plus faibles, réclamèrent la tolérance universelle. Barneveldt proposa, dans ce sens, un règlement ecclésiastique, d'abord adopté, puis repoussé par les intrigues de la faction de Nassau, qui représentait les arminiens comme les amis secrets de l'Espagne.

On réunit à Dordrecht, en 1618 et 1619, un synode, composé de députés de toutes les églises calvinistes de l'Europe, excepté de celles de France. Cette célèbre et déplorable assemblée fournit une nouvelle preuve de l'impossibilité de décréter des articles de foi, et un exemple frappant des conséquences funestes où aboutit même le premier pas dans les voies de l'intolérance.

Dans les sessions cent trente-sept et suivantes, le synode déclara les partisans d'Arminius perturbateurs de leur patrie, obstinés, désobéissants, fauteurs de factions, etc., et comme tels privés de toutes fonctions ecclésiastiques et académiques. Si les magistrats eussent voulu poursuivre sur ces charitables indications, les échafauds, dressés sur de nombreuses places publiques, eussent pu réclamer une foule de victimes.

Après toutes ces malencontreuses délibérations, le synode, ou plutôt la majorité tyrannique du synode, bien persuadée qu'elle venait de faire un chef-d'œuvre de justice et de concorde, remercia les théologiens étrangers, et se laissa haranguer par son président, le farouche Jean Bogermann, ministre de Leuwarde, auteur d'un livre où il préconisait l'abominable doctrine de la justice de faire mourir les hérétiques. Cet homme dit au synode que son œuvre était vraiment miraculeuse et faisait trembler l'enfer.

Ensuite, tous les membres du synode dînèrent ensemble; ils furent régalés magnifiquement. Il y eut une musique de voix et d'instruments; des femmes chantèrent derrière un rideau. On voit dans l'*Histoire de la Réforme des Pays-Bas,* par Gérard Brandt, que plusieurs théologiens étrangers s'enivrèrent avec du vin du Rhin. On distribua des médailles d'or à tous les théologiens, qui furent d'ailleurs magnifiquement défrayés. Suivant un historien, les dépenses du concile s'élevèrent à dix

tonnes d'or, environ deux millions deux cent mille francs.

Par l'effet des mesures adoptées par le synode, les remonstrants se virent assaillis dans plusieurs villes et leurs temples furent saccagés. Quatorze ministres furent condamnés à la peine du bannissement par les états, qui n'eurent pas honte de prêter la force du bras séculier à des vengeances particulières.

Mais toutes ces douleurs doivent s'affacer en présence du supplice du vieux patriote Barneveldt présentant à la hache du bourreau une tête blanchie au service de la patrie : grande et vénérable victime, immolée surtout aux ambitieuses inspirations de Maurice de Nassau.

Jean d'Olden de Barneveldt fut décapité le 13 mai 1619, à l'âge de soixante-dix ans, comme coupable d'avoir voulu livrer sa patrie à la monarchie espagnole, lui qui, au contraire, avait travaillé avec tant de zèle pour affranchir son pays de l'autorité de cette puissance.

On lui envoya le ministre Walacus pour le préparer à la mort; Barneveldt écrivait en ce moment à sa femme. Lorsqu'il vit entrer ce ministre, il lui dit qu'il était vieux et suffisamment préparé depuis longtemps, et qu'ainsi il pouvait se retirer. Le ministre insista : « Asseyez-vous donc, dit Barneveldt, jusqu'à ce que j'ai fini ma lettre. » Lorsqu'elle fut achevée, Barneveldt lui demanda qui il était, discuta avec lui quelques points de religion, et ne cessa de protester de son innocence.

Sur quelques représentations du ministre, il lui dit : « Quand j'avais l'autorité, je gouvernais selon les maximes de ces temps-là; et aujourd'hui je suis condamé à périr selon les maximes de celui-ci. »

Partisan zélé des opinions républicaines, sans autre ambition que la prospérité de sa patrie, Olden Barneveldt mourut avec la constance d'un martyr. On dit que Maurice eut la cruauté de

repaître ses regards du spectacle de son supplice. Ce qui semblerait le prouver, c'est que Barneveldt avait deux fils qui conspirèrent contre Maurice, dans le dessein de venger la mort de leur père, c'étaient Guillaume et René Barneveldt. Guillaume prit la fuite; mais René fut condamné à mort. Sa mère demanda sa grâce à Maurice de Nassau, qui lui adressa cette parole cruelle :

« Il me paraît étrange que vous fassiez pour votre fils ce que vous n'avez pas fait pour votre mari.

— Je n'ai pas, répondit-elle, demandé grâce pour mon mari parce qu'il était innocent; mais je la demande pour mon fils parce qu'il est coupable. »

On trouve dans les *Præstantium virorum Epistolæ* la lettre de Barneveldt à sa femme et à ses enfants, avant d'être conduit à la mort. C'est un monument de tendresse et de grandeur d'âme.

Le célèbre Grotius et Hogerbeets expièrent dans les cachots du château de Lowenstein leur dissidence religieuse et politique. Leur emprisonnement fut le signal d'une foule de mesures d'intolérance religieuse.

Plus de soixante pasteurs arminiens furent destitués, et bientôt ce chiffre dépassa deux cents. Les gomaristes et les arminiens en vinrent aux mains; il y eut des rencontres sanglantes. On arriva plus tard à ce degré de folie, que deux voix de majorité dans le sénat de Rotterdam sauvèrent seules de la destruction la statue de l'ingénieux Érasme, l'auteur de l'*Éloge de la Folie*, et l'honneur de sa ville natale[1].

Les plus célèbres bannis remonstrants trouvèrent en France une hospitalité que d'indignes protestants leur refusaient. C'est M. Charles Coquerel qui dit cela, et son caractère bien

[1] Érasme était né à Rotterdam le 28 octobre 1467.

connu le tient au dessus du soupçon de partialité. « Il est touchant, dit-il, de lire les détails des rapports de Jean Usselink, de Jean Uytenbogart, de Jean Épiscopius avec le président Jeannin, le chancelier de Sillery, et même l'archevêque de Rouen. Les ministres remonstrants François d'Or, David Tilenus, Simon Goulard se rencontrèrent avec Balcet et avec Grotius. Cependant tout ce nuage d'intolérance ne tarda pas à faire place à un jour plus pur. Après la mort du prince Maurice, peu à peu les magistrats se relâchèrent de leurs rigueurs; on fit sortir secrètement les prisonniers; bientôt on tenta d'adoucir ce que les décrets de Dordrecht pouvaient avoir de trop âpre. Chose fort singulière! après toute cette explosion d'intolérance, c'est que, dès avant 1630 non-seulement les remonstrants avaient repris paisiblement leur culte, dans presque tous les endroits où ils avaient coutume de le célébrer, mais de plus ils purent ouvrir à Amsterdam même un séminaire, dont ils jouissent encore, et qui n'a pas cessé d'être pour eux une pépinière de ministres. »

La politique de Philippe II, en même temps qu'elle luttait contre l'Angleterre et les Pays-Bas, se mêlait aussi des affaires de France. Là aussi il avait des querelles à vider. Il ne pouvait oublier que les protestants de France avaient toujours prêté la main à ceux des Pays-Bas, que le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, avait épousé la fille de l'amiral Coligny, la veuve du comte de Téligny, et que les rapports étaient fréquents entre les factieux des deux nations. Cette politique le força d'envoyer plusieurs fois, en France, le duc de Parme avec la plus grande partie de ses troupes.

Cependant, depuis les massacres de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), la face des choses avait beaucoup changé. Si nous voulions noter tous les événements, il faudrait raconter

la triste fin de Charles IX, l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, etc., etc. Mais un seul fait d'une grande importance, d'une importance du premier ordre, mérite toute notre attention : c'est la conversion de Henri IV au catholicisme, événement dont les résultats furent et devaient être immenses.

Philippe II, depuis que cette conversion était connue, avait changé d'attitude et de rôle ; en ce moment, il n'était plus question de catholicisme, prétexte vague, souvenir populaire ; les positions étaient nettement dessinées : c'était le roi d'Espagne qui faisait la guerre à la France.

« Tout ce qui pouvait grandir les éléments de succès, dit M. Capefigue, tout ce qui pouvait servir d'auxiliaire était accepté avec empressement. » Le duc d'Épernon, vieux chef des batailles, expression du tiers parti, par conséquent ennemi de la Ligue, scella de son scel la charte suivante :

« Je soussigné, Jean-Louis de la Valette, duc d'Épernon, pair et colonel de France, gouverneur, lieutenant général en Provence, Saintonge et Angoumois, promets à Sa Majesté catholique de faire la guerre au prince de Béarn et aux hérétiques et fauteurs d'iceux dans le royaume de France, et de ne traiter ni résoudre aucun accord ny paix avec eux sans en avoir la permission de Sa Majesté catholique, et après luy, du prince Philippe son fils, lesquels me promettront, par mesme moyen, de me tenir et mes amis sous leur protection, et m'assister lorsque j'en aurai besoin. Et de leur costé, ne concluront aucune paix avec le prince de Béarn que je n'y sois compris pour conservation de moy, de mes amis, de nos biens et charges ; en foy de quoy j'ay dict et signé la présente, et cacheté du sceau de mes armes, pour observer ce que dessus aux conditions y posées. A Sainct-Maximin, le 10 novembre 1595. »

Cet acte curieux du serment envers la couronne d'Espagne,

cette soumission du duc d'Épernon envers une souveraineté nouvelle, avait été précédée d'un traité spécial entre Philippe II et d'Épernon, signé la veille à Saint-Maximin : « Sa Majesté catholique fera fournir dans Gênes, pour le duc d'Épernon, tant poudre que balles, pour tirer deux mille coups de canon, et quatre cents quintaux de poudre à arquebuse. Tous les mois seront fournis, dans la mesme ville de Gênes, douze mille escus pour le duc d'Épernon, à commencer du mois d'aoust dernier. Sa Majesté promet en outre au duc d'Épernon de le protéger, luy et ses amis, moyennant secours fournis de toutes sortes, chaque fois que le duc l'en suppliera. En cas de quelque accord ou paix avec le prince de Béarn, Sa Majesté promet, en foy et parole de roy, de le comprendre audict traité, et tous ceux qui dépendent de luy, et ne pas permettre qu'audict traité il soit rien accordé au préjudice de luy, de ses amis, ou des charges qu'ils possèdent maintenant. Donnant, Sa Majesté, six mille arquebusiers dont elle fournira de quoy faire la levée au duc d'Épernon, parmi lesquels deux mille François, puis la cavalerie nécessaire ; payant le tout durant le siége, et donnant assistance de galères en nombre suffisant pour boucher les advenues de la mer ; promet ledit duc d'Épernon d'assiéger la ville, place et forteresse de Toulon, et il espère s'en servir avec l'aide de Dieu, et, après la prise, de la bailler à la disposition de Sa Majesté catholique, pour y mettre tel nombre de gens de guerre qu'il luy plaira ; et promet aussi Sa Majesté de nommer un gentilhomme françois pour gouverneur dudict Toulon, et nul autre que luy (duc d'Épernon) ne commandera l'armée audict siége. »

Par ce traité, le roi d'Espagne s'adjoignait un chef de guerre qui jouissait de l'autorité la plus étendue. Le duc d'Épernon avait son gonfanon sur plus de trente villes : neuf en Dauphiné,

trois dans l'arrondissement de Metz, cinq en Touraine, huit en Angoumois, six en Saintonge. Pouvait-il avoir fait une conquête plus profitable ?

Mais, au temps où ce traité allait expirer, Henri IV achetait comme compensation le fier duc de Mayenne, et avec lui toutes les forces des grands gouvernements de Bourgogne et du Lyonnais. Ainsi, tout changeait de nature dans les éléments actuels de la guerre. Les ligueurs, qui avaient repoussé avec tant d'acharnement le prince de Béarn, se soumettaient successivement, et venaient saluer la bannière de Henri IV ; tandis que le tiers parti, faisant cause commune avec les étrangers, cherchait des garanties à l'étranger ; et Philippe II, dont la politique s'arrangeait de ces étranges revirements, acceptait leurs offres, comme naguère il prenait à sa solde les principaux ligueurs.

Des querelles vives et profondes avaient divisé le duc de Mayenne, ancien chef de la Ligue, et le duc de Feria, qui commandait les troupes espagnoles en France.

Le roi d'Espagne et le négociateur Taxis s'étaient efforcés de calmer ces ressentiments qui nuisaient tant à la cause commune, la guerre contre Henri de Béarn ; néanmoins il en était resté une amertume de cœur, un système de récriminations, et le duc de Mayenne, laissant pressentir à Philippe II sa soumission à Henri IV, ne voulait point se séparer de la cause commune, sans produire une justification de sa conduite. Le moment était donc opportun pour entamer une négociation royaliste avec l'aîné de la maison de Lorraine, le duc de Mayenne. Henri, loin de se montrer avare de concessions, donna non-seulement une amnistie pleine et entière au duc de Mayenne, mais encore le gouvernement de Bourgogne lui paya toutes ses dettes de guerre, ses engagements envers les reîtres.

Mayenne eut en outre six vingt mille écus de gratification. Toutes ces transactions reposaient à peu près sur les mêmes bases. Les princes ligueurs recevaient, à titre de gouvernement, des provinces qui leur tenaient lieu d'apanages. Ces gouvernements étaient d'immenses souverainetés avec tous les priviléges d'indépendance. C'était créer ainsi une féodalité nouvelle, plus redoutable peut-être, parce qu'elle était affranchie des devoirs rigoureux et de la loyauté des fiefs envers le suzerain, et qu'elle comprenait les forces municipales des cités liées à l'indépendance des gouvernements sous la Ligue; et ce fut cette puissante féodalité même contre laquelle dut lutter plus tard le génie du cardinal de Richelieu.

Henri de Béarn était heureux du traité qu'il venait de conclure avec le duc de Mayenne, traité dont il sentait toute la portée politique, traité qui lui donnait toutes les forces que la maison de Lorraine apportait naguère au roi d'Espagne. Aussi écrivait-il à ce sujet au connétable de Montmorency :

« Mon compère, puisque j'ai donné la paix à mon cousin le duc de Mayenne, lequel m'a encore depuis peu assuré par ses lettres de sa fidélité et promis de me venir trouver bientôt, il faut luy tenir ce qui luy a esté accordé, afin qu'il ait occasion de s'en louer ; à cette fin, je vous prie envoyer quérir les présidents de ma cour de parlement, mes gens en icelle, ceux des comptes et de la cour des aydes, et leur dire de ma part qu'ils vérifient les édicts que j'ay faicts exprès pour satisfaire à ce que j'ai promis audict duc, sans y faire difficulté ny longueur, puisque c'est pour un tel bien; comme je vous prie, mon cousin, leur remontrer, car vous en cognoissez mieux toute l'importance que nul autre. »

Henri s'adressait aussi à M. de Montmorency pour que le parlement vérifiât les lettres de concession qu'une fois déjà la

cour avait repoussées. Les magistrats, presque tous appartenant au tiers parti, n'approuvaient qu'avec mécontentement cette indulgence de Henri IV à l'égard des chefs de la ligue catholique.

Comme c'étaient eux qui avaient préparé la restauration, ils ne pouvaient comprendre que les récompenses en fussent données à d'autres, et ils avaient même refusé des lettres d'abolition au duc de Mayenne pour la mort de Henri III. Mayenne, brave et loyal gentilhomme, resta fidèle à son suzerain : il prit, comme garantie de sa loyauté, le commandement de l'un des grands corps d'armée qui marchaient contre les bandes espagnoles dans la Picardie.

Cette guerre était alors la grande affaire de Henri IV. « Mieux que tout autre, dit un historien, il connaissait les forces dont l'Espagne pouvait disposer. La Savoie prêtait la main aux vieilles bandes, qui pénétraient tout à la fois en Franche-Comté, Bourgogne, Picardie et Bretagne, où le duc de Mercœur s'était posé comme souverain indépendant : deux ou trois corps d'arquebusieurs espagnols et savoyards secondaient en Provence le mouvement de la Ligue, qui n'était point près de finir, car il y était soutenu par l'esprit des populations.

« Dans les circonstances difficiles d'une guerre formidable et déclarée contre la grande puissance de l'Espagne, Henri IV crut important de convoquer les notables de la nation. Toutes les fois qu'il s'était agi de la proclamation et du triomphe de ses droits, Henri de Navarre avait toujours invoqué les états généraux comme le corps politique qui devait les reconnaître et les saluer. C'était un moyen de popularité dont usait le roi, au temps où, simple cadet de race, il gagnait le royaume par ses exploits de chevalerie. Il fallait bien opposer quelque chose aux états catholiques de Blois et de Paris en 1593.

« Quand le roi eut touché la couronne, il reconnut l'impossibilité et les dangers d'une réunion régulière des états : la Ligue l'avait pu, parce qu'elle était populaire et qu'elle se rattachait aux entrailles du royaume; mais Henri de Bourbon, simple chef des gentilshommes, roi des parlementaires et de la haute bourgeoisie, pouvait-il s'abandonner au peuple des villes, aux électeurs catholiques des bailliages et des sénéchaussées? D'ailleurs plusieurs provinces étaient encore sous l'occupation des gouverneurs et de la Ligue : comment procéder à l'élection des députés, au moment surtout où la popularité de Henri IV n'était rien moins qu'établie? Si l'on avait convoqué les états généraux réguliers pour se décider à une guerre contre l'Espagne (la haute puissance catholique), peut-être le roi n'eût-il obtenu qu'un vote incertain, même en opposition avec ses droits et ses volontés. Il fallait pourtant des subsides nouveaux pour suivre la guerre : comme on ne pouvait imposer le peuple, déjà si surchargé, sans un simulacre d'états, le conseil de Henri IV se décida pour une assemblée de notables. »

Quels éléments composaient ces sortes d'assemblées? Les notables étaient désignés par le conseil et choisis parmi les bourgeois, les clercs et les gentilshommes dévoués. On n'avait pas à craindre que de tels notables devinssent un embarras, un obstacle. Rouen fut le lieu marqué pour leur réunion, parce que précisément la Normandie était la province la plus soumise, et que Henri IV venait d'y faire un voyage, afin de confier à M. de Villars la charge de grand amiral pour reconnaître sa trahison envers la Ligue. C'est ainsi que le chef de la maison de Bourbon opérait ces grandes pacifications qui ramenèrent l'ordre et la prospérité dans la patrie. Il opérait ces pacifications si heureuses en rentrant dans le principe de la légitimité, en

le proclamant, en l'invoquant, en le faisant triompher de toutes les passions et de toutes les ambitions.

De combien de notables se composa l'assemblée de Rouen? De soixante-dix-huit membres en tout, dix députés du clergé, dix-huit du corps de la noblesse, cinquante de la magistrature, du corps des trésoriers et généraux de France et du tiers état : assemblée qui ne ressemblait en rien aux grands états généraux du clergé, de la noblesse ou du tiers ordre, quand, sur des gradins cramoisis dorés, ceux-ci écoutaient le roi, M. le chancelier, ainsi que leurs bons et dignes orateurs, exposant les doléances des villes, se plaignant des pilleries des gentilshommes, officiers du roi, percepteurs d'impôts, dont souvent ils avaient vu faire justice.

Henri IV leur tint ce discours plein de franchise et de noblesse de cœur :

« Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais appris quelque belle harangue. Mais, messieurs, mon désir me pousse à de plus glorieux titres, qui sont de m'appeler restaurateur et libérateur de cet estat. Pour à quoy parvenir, je vous ai assemblés. Vous sçavez que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasy ruinée, mais presque toute perdue pour les Français. Par la grâce divine, par les prières et bons conseils de mes serviteurs, par mes peines et labeurs, je l'ay sauvée de la perte; sauvons-la à cette heure de la ruine. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ay assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; bref, pour me mettre entre vos mains, envie qui ne prend guère aux roys barbes grises; mais l'amour que je porte à mes subjects et l'extrême envie que j'ay de les soulager me font trouver tout aysé et honorable. »

Ce discours, qui ne sentait nullement l'apparat, allait bien sur les lèvres d'un gentilhomme, et décelait bien ce semblant de franchise, cette parole d'une loyauté spirituelle qui devaient multiplier les dévouements. Henri, parlant aux notables des misères de son règne, devait être écouté. Le même monarque, au champ des batailles, montrant ses chausses percées, sa vieille armure, et racontant les chagrins de sa jeunesse, était sûr d'exciter de vives et nombreuses sympathies. A l'assemblée des notables de Rouen, il décrit les ruines de son trésor, le désespoir de son administration politique, tandis que le chancelier Ph. Hurault de Chiverny exposait, dans un long discours, les calamités de la France depuis les guerres civiles, et les besoins de subsides pour faire une guerre qui semblait devoir être longue et cruelle.

L'assemblée des notables de Rouen se divisa en trois classes qui furent présidées par le duc de Montpensier, le duc de Retz et le maréchal de Matignon.

On s'occupa de la rédaction des cahiers qui ne furent présentés que l'année suivante. Les notables demandaient le rétablissement des élections aux évêchés et archevêchés. Ils requéraient de plus qu'il fût pris à l'avenir des informations sur la religion, la vie, les mœurs, la capacité des sujets que le roi élevait à l'épiscopat; que, pour réformer les abus et déréglements du clergé, on eût à tenir de trois ans en trois ans des conciles provinciaux; qu'on fît des recherches rigoureuses contre les simoniaques, et que le roi défendît à ses troupes de se loger dans les temples, chapelles, sacristies et autres lieux consacrés au culte catholique.

La noblesse avait des prétentions particulières : elle demandait qu'on prît dans ses rangs les sujets qu'on voulait élever aux dignités ecclésiastiques.

Tous les gentilshommes domiciliés dans les villes conserveraient leurs anciens droits et priviléges, et seraient exemptés des fonctions de garde, bans, et autres corvées.

Cet ordre demandait, en outre, qu'on ne délivrât des lettres d'anoblissement qu'à ceux qui s'en seraient rendus dignes par des services importants.

L'assemblée suppliait le roi, afin de pourvoir au soulagement du peuple, de vouloir bien faire examiner l'état de ses finances. Après avoir calculé les revenus du royaume, on trouva qu'ils s'élevaient à neuf millions huit cent mille écus d'or. Pour compléter un revenu de trente millions, on mit un droit d'un sol par livre sur les denrées et marchandises. Une moitié de ces revenus fut laissée à la disposition du roi. L'autre moitié dut être gérée par un conseil de l'assemblée.

Ces nouveaux subsides étaient destinés à la guerre, qui s'ouvrit bientôt sur une vaste échelle. Le roi Henri allait avoir à combattre l'Espagne et la Savoie, lutte difficile, où la France devait vaincre; c'était une nécessité de la position de la royauté. « Attaquée par tous les points, dit l'historien Capefigue, la royauté du Béarnais avait besoin de se montrer avec cette auréole de gloire que les peuples aiment à saluer dans les fondateurs d'une dynastie! Il faut le baptême de la victoire aux jeunes royautés. »

Entrons donc en campagne avec le roi béarnais. Les hostilités éclataient vives et sanglantes comme une conséquence inévitable de l'avénement de la maison de Bourbon. Le manifeste de Philippe II se renferma tout entier dans la question religieuse : puisque le Béarnais lui jetait un défi de guerre, il devait l'accepter. Les armées combinées devaient opérer simultanément sur plusieurs points. Le principal théâtre de la guerre était la Picardie, pays admirablement situé pour une invasion.

Les Espagnols n'étaient qu'à trente lieues de Paris : leur ligne militaire s'étendait de Ham à Soissons; ils avaient pour chefs l'archiduc Albert d'Autriche, brave gendre de Philippe II, le vaillant comte de Fuentès, et le maréchal de Rosne, le plus habile d'eux tous.

A Dourlens, il y eut une sanglante bataille, où la victoire demeura aux Espagnols; Villars, qu'on appelait l'amiral de Villars, qui avait vendu Rouen à Henri IV, fut tué par le peuple, d'un coup d'arquebuse, en punition de sa trahison.

On faisait en même temps le siége de Cambrai, qui fut poussé vigoureusement; enfin, la ville et la citadelle se rendirent aux Espagnols, à des conditions de vie sauve et d'honneur militaire.

Cambrai était surtout une position militaire des plus importantes. Voici ce que Henri IV écrivait de Lyon à M. de Gisors : « Je serai, pour le plus tard, dans le vingtième de ce mois à Paris; encore j'espère y estre plus tôt, et pour ne perdre point de temps, je ferai partir mes grands chevaux et mon armée dans quatre jours, et n'en doutez plus : assurez-en tout le monde. Vous savez que je suis assez entier en telles promesses. estant résolu, à quelque prix que ce soit, de secourir Cambrai ou de me pendre : assurez tous mes serviteurs, afin que ceux qui voudront faire cognoistre leur bonne volonté en une si importante affaire me le montrent en cette occasion, ne le pouvant réserver à une autre meilleure. »

Dans une autre lettre, il mande à M. de Nevers : « Mon cousin, il m'a fort déplu d'apprendre la perte de Cambrai; je n'apprends par vos lettres aucune nouvelle de la citadelle, ni de ce qu'il s'y pourra faire pour mon service; s'il y a dans ladicte citadelle des blés pour nourrir deux mille hommes durant deux mois, ils ne pourront donner loisir d'aller à eux. Je mène des

forces avec moi, j'en aurai dans peu de jours davantage, lesquelles je suis résolu d'employer et d'entreprendre mes ennemis, soit contre leur armée ou sur leur pays. Je serai demain à Beauvais, et en partirai le lendemain; je vous prie de me donner avis incontinent de la résolution que auront prisein ceux qui sont dans la citadelle. La royne d'Angleterre me donne espérance de m'envoyer quelques forces. Si je puis assembler lesdites forces et avoir mes Suisses, j'espère les bien employer. »

Mais au moment où il écrivait ces lignes, la ville de Cambrai était tombée au pouvoir des ennemis, et le 7 octobre on apprit la capitulation de la citadelle, comme on peut le voir dans cette lettre du roi au connétable de Montmorency « Encore que j'aye usé de la plus grande diligence qu'il m'a été possible pour me rendre sur ceste frontière, je n'ai pu y arriver que la ville de Cambrai n'ait été perdue par la trahison des habitants d'icelle, et que ceux qui estaient dans la citadelle n'ayent capitulé, n'ayant pu tenir davantage, n'y ayant trouvé du blé que pour huit jours, et y manquant toutes les munitions nécessaires, mesme des onguens pour les blessures. Tels défauts ont faict perdre la place, et crois que l'armée de mes ennemis eust fait un plus grand progrès, si le cours de leur bonheur n'eust été arrêté par ma présence. Et ne partirai que je n'aye fait quelqu'effect qui puisse réparer partie des pertes que j'ai esprouvées sur cette frontière; pour cet effet, je passerai demain la rivière de Somme, avec mon armée, pour aller droit sur celle de mes ennemis, espérant que Dieu me fera grâce, comme par sa bonté il a toujours fait, que je ferai congnoistre à mes ennemis la justice de mes armes, et la volonté que j'ai de conserver et défendre mes subjects de leur oppression. »

Après Cambrai, la citadelle de Calais fut prise d'assaut.

Cette prise affecta profondément Henri IV, qui en témoigna son extrême déplaisir au comte d'Essex, et écrivit aussitôt à M. de Sancy, ambassadeur de France en Angleterre. — 24 avril 1596, à dix heures du soir : « M. de Sancy, je viens de sçavoir la mauvaise nouvelle de la perte de la citadelle de Calais, qui a esté prise d'assaut, ayant, à ce que j'entends, taillé en pièces la plupart de ce qui y estait, dont je me sens un extresme déplaisir; mais il faut pourvoir au reste. Pour ceste occasion, je vous prie prendre congé de la royne ma bonne sœur, et venir jusqu'à Douvres, où vous trouverez mon cousin le duc de Bouillon, que je veux despêcher vers ladite dame. Si, au lieu d'envoyer ici le sieur de Sydney, l'on eust permis à mon cousin le comte d'Essex d'amener le second, je crois qu'il n'en fust pas ainsi advenu. Faites donc toute diligence de vous rendre audict Douvres, où vous aurez de mes nouvelles. »

Cependant, les villes envoyaient successivement leur soumission à Henri IV; de ce nombre étaient Marseille et Toulouse. Le duc de Brissac était chargé de la guerre de Bretagne, contre la vieille fédération des villes catholiques, et ses opérations militaires avaient eu pour résultat une suspension d'armes. De toutes part se faisaient entendre des vœux pour la paix.

L'heure allait bientôt sonner de la pacification générale : mais, en l'attendant, le vautour des batailles dévorait sa proie. La conversion de Henri IV au catholicisme avait un peu affaibli les liens d'intimité qui l'unissaient à Élisabeth d'Angleterre. Le principe d'une foi commune n'agissait plus sur leur alliance; mais les intérêts de la France et de l'Angleterre étaient tellement liés contre la puissance de l'Espagne et la monarchie universelle de Philippe II qu'il était désormais impossible de les séparer.

Henri IV entraînait donc à sa suite l'Angleterre, qui ne pou-

vait souffrir que l'Espagnol dominât la Flandre et pût commander le détroit par Calais. Les Pays-Bas hollandais faisaient également une imposante diversion à la guerre de l'Espagne contre la France. Nous avons vu les heureux exploits de Maurice de Nassau. Déjà constitués sous la maison d'Orange, les Pays-Bas tenaient à leur solde des régiments français, tandis que leurs marins et les Allemands, levés avec leurs subsides, marchaient sur la Flandre espagnole. De telles diversions étaient un appui décisif pour Henri IV. Les troupes allemandes ne lui manquaient pas, surtout, quand il s'agissait d'une bonne pension et d'une solde considérable.

La monarchie de Philippe II luttait alors contre la coalition des forces hostiles à son principe. Cette monarchie embrassait les deux hémisphères; non-seulement elle pouvait armer la population belliqueuse et chevaleresque de quatorze royaumes ou provinces unies sous son sceptre, mais encore les vieilles bandes de Naples, de Sicile, de Parme et Plaisance, noircies sous le soleil d'Afrique. L'Espagne formait autour de la France une longue et formidable barrière de piques. « Ces régiments, dit un historien, avaient débordé sur la Flandre et la Picardie : leur avant-garde était à Dourlens, sous le capitaine Hernando Tello, tandis que Henri IV convoquait le ban et l'arrière-ban de sa gentilhommerie, et fixait le rendez-vous à Amiens où s'accumulaient les magasins d'armes, d'argent, de vivres pour la campagne. Voilà que le roi apprend tout à coup qu'Amiens venait d'être surpris par les Espagnols. Le capitaine Hernando Tello Porto-Carrero, gouverneur de Dourlens pour les Espagnols, après avoir plusieurs fois, en habits déguisés, recognu la ville, fit approcher et mettre ses gens en embuscade dans le lieu de la Magdeleine, proche la ville, le mardi, 11 mars de la présente année 1597. Pendant que les habitants étaient

à l'église à ouïr le service, luy et les siens, contrefaisants les manants et vivandiers, portant hottes de pommes, noix et autres denrées, chassant devant eux des chevaux et asnes de bât et de somme, et faisant froid, feignirent d'aller chauffer ès corps-de-garde, où exprès ils se laissèrent tomber avec leurs charges de pommes et de noix, que les gardes s'amusèrent à ramasser; et lors ledict Hernando Tello et autres capitaines se saisirent des armes et corps-de-garde, pendant que certains coches et chariots étaient sous les herses et portes; et ceux qui étaient dans lesdicts coches en sortirent en armes et gagnèrent aisément icelles portes, sans aucune résistance.

« C'était là, continue l'historien cité, une expédition hardie, une trouée d'avant-garde plus à craindre pour le moral de l'armée que pour le résultat stratégique. Sans doute, si l'archiduc Albert avait été en ligne pour couvrir Amiens, poste très avancé, alors la position de l'armée d'Henri IV eût été compromise; mais tenir Amiens avec deux régiments seulement contre toutes les forces royales, c'est une de ces glorieuses fanfaronnades que les Espagnols aimaient à sceller de leur sang. Le lendemain, l'armée de Henri IV prit l'initiative; il arriva à ladite armée six cents Anglais de la garnison de Saint-Valery et du Crotois; puis le régiment de Normandie, avec leurs bonnets rouges, composé de quinze cents hommes lestes qui avaient précédemment été contraires à Sa Majesté. Le 4 septembre, l'armée se grossit encore du régiment de la ville de Paris, composé de quinze cents hommes déterminés. Ainsi Paris même avait levé son régiment, tant les périls paraissaient graves, tant la monarchie était menacée. Il fallait voir malgré cette cohue le bel ordre, la belle tenue des camps devant Amiens.

« Tous les régiments, chacun à part soy, et tous, d'un

rond en croissant, estant en grand nombre, et celuy des Anglois et Irlandois, tout le dernier et proche de la justice de la ville nommée PATIENCE, et la cavalerie à l'entour de l'infanterie sur les aisles. Il y avait en ladicte armée plusieurs belles places publiques, rues et paroisses, entre lesquelles il faisait beau voir celle des grossiers et merciers de Paris, beaux marchés, belles boucheries, estapes à vin, tant par terre que par eau, apports de grains, foin, paille, bois de toutes sortes pour bastir, faire loges et pour brusler, et de toutes sortes de marchandises nécessaires à une armée royale, et nommait-on ce lieu la place Maubert, sans les autres places et rues qui avaient chacune leurs noms comme les halles, rue Saint-Denis et autres; et l'on eust plus tot pris ce lieu pour quelque grand village que pour une armée qui fust faicte en peu de temps en s'accroissant de plus en plus [1].

« On voyait par ce bel ordre des tentes que ce n'était pas seulement le roi de Navarre qui, brave aventurier, conduisait les armées de gentilshommes sans frais et sans discipline. Biron était un homme de tactique; les ducs de Mayenne et de Nemours avaient longtemps commandé avec prudence; tous ces noms des généraux de la Ligue parlaient aux sympathies populaires; n'y avait-il pas un campement, un régiment de ligueurs de Paris?

« Le brave Hernando se défendait dans Amiens contre toute l'armée du roi, avec un héroïsme digne des temps de la chevalerie, ne désespérant pas de vaincre l'armée royale. Il écrivait à l'archiduc Albert : « L'ennemy a si grand péur, qu'aussitost que nous baissons le pont de la ville pour quelque chose que ce soict, il quitte incontinent les tranchées et se met

[1] Chronique de Jehan Vaultier, de Senlis, pages 377, 379.

en garde. Hâtez-vous donc et ne vous donnez point occasion de perdre courage, maintenant que nous commençons à descouvrir qu'il y a des volontaires lasches, lesquels s'assureront s'ils sont advis de vostre venue. Quant à moy, je ne perds courage, et le monde ne m'ostera jamais l'honneur. Je mourray avec cela, et ce me sera un assez honorable tombeau ; ce qui arrivera, sans faute, puisque mes ennemys font estat de ne m'avoir jamais qu'à force de canon. »

« Ces pressantes dépêches avaient pour objet d'appeler sur le theâtre de la guerre l'archiduc Albert qui s'avançait lentement au secours d'Amiens, mais qui craignait pour ses derrières la marche rapide du prince Maurice des Pays-Bas. Il y eut des escarmouches, mais point de batailles. Hernando, à peine secouru, se défendit en héros ; puis un jour il fut tué d'un coup de balle de mousquet, dans le moment où il visitait la bresche.

« Cette brèche était faite sur l'épaisse muraille, et les secours espagnols n'arrivaient pas ; Montenegro n'avait point l'énergie du brave Hernando ; il demanda à capituler ; et comme Henri IV craignait toujours le mouvement de l'armée espagnole, des conditions larges furent accordées au gouverneur d'Amiens. Des charrettes devoient estre fournies par le party du roy aux blessés jusqu'à Dourlens ou Bapaume, avec escorte. Les malades restants dans la ville devoient y être traités aux frais des vainqueurs, et non les sortants payer les drogues et médicaments. Les prisonniers estoient mis en liberté de part et d'autre. Enfin, un article d'honneur lugubre avoit esté stipulé par le successeur de Porto-Carrero : Montenegro demanda qu'on ne touchast point au tombeau de Hernando et des autres officiers morts pendant le siége ; ce qui lui fut accordé sous la réserve que les inscriptions ou bas-reliefs de ces

monuments ne continssent rien d'injurieux à la nation française. »

« C'était un noble sentiment de piété et de respect que celui qui dirigea les Espagnols dans cette circonstance. Les Français trouvèrent là le casque et la cuirasse de Hernando et furent étonnés de les voir si petits qu'on les eût pris pour l'armure d'un enfant, tant sa taille répondait peu à la grandeur de son courage. Les Espagnols enlevèrent le corps qu'ils emportèrent en leur pays, et y laissèrent seulement les trophées qui estaient ses armes, corcelet, haubert, casque, brassards, cuissards, grève, gantelets, espée d'armes, esperons, enseignes, guidons, trompettes et autres choses de remarque, avec un grand tableau où estait escrite en lettres d'or son épitaphe. »

« La prise d'Amiens finit en quelque sorte la campagne. Il y eut bien des bravades de chevaliers faites contre Arras. L'archiduc Albert demeura impassible; il était inquiet de l'invasion du prince Maurice dans les Pays-Bas. La ligue d'Arras était débordée ; n'allait-il pas être serré entre deux armées également braves, également formidables? Il y avait cela de particulier dans la prudence espagnole, qu'à force de précautions elle perdait le fruit de ses conquêtes ; les généraux exagéraient la stratégie; ils marchaient en masse, à l'abri de leurs chars, défendus par de longs canons et coulevrines. Cet ordre était bien pour la retraite, sans doute; mais à quoi aboutissait-il dans une marche où il fallait ce courage aventureux qui risque quelque chose pour courir au triomphe? La chevalerie du Béarnais caracolait autour des vieilles bandes wallones ; les Espagnols épargnaient ainsi les hommes, ne compromettaient pas leur camp; mais ils défendaient difficilement les positions hasardées. Henri IV dut à la pétulance française une partie de

ses succès, et ses succès lui donnèrent la grande paix de Vervins[1]. »

Nous allons, dans le chapitre suivant, tracer l'historique de cette paix qui précéda de douze ans l'attentat criminel de l'exécrable Ravaillac.

[1] *La Ligue et Henri IV*, par Capefigue, pages 401 et suivantes.

CHAPITRE HUITIÈME

PAIX DE VERVINS.

Négociations pour la paix de Vervins. — Instructions de Henri IV à ses ambassadeurs. — Conduite de ce prince à l'égard des états généraux de Hollande et de la reine d'Angleterre. — Son habileté diplomatique. — Plénipotentiaires chargés des négociations. — Signature du traité de Vervins. — Comment Henri IV se justifie auprès de ses alliés. — Conduite de ce monarque à l'égard des huguenots, ses anciens compagnons d'armes. — Édit de Nantes. — Mort d'Alexandre Farnèse, duc de Parme.

Tout le monde était fatigué des batailles; tout le monde aspirait après les douceurs de la paix; il est vrai que la plupart des provinces étaient délivrées des bandes espagnoles. Philippe II avait compté sur des défections, des appuis secrets qui ne s'étaient pas rencontrés. Philippe II devenait vieux, et sous les voûtes de l'Escurial, sombres et froides, on ne reconnaissait plus ce profond politique, cet esprit si actif, si plein d'un noble sentiment de la royauté, ce dominateur des deux mondes. De son côté, Henri IV n'était plus le roi béarnais; il n'avait plus cette ardente jeunesse qui le faisait courir aux périls comme à une fête. Il n'avait qu'une pensée, le repos, le repos qui pouvait lui permettre de réaliser les rêves de bonheur que son cœur aimait tant à caresser, quand il s'agissait de son bon peuple.

Nous emprunterons à un historien déjà cité le détail des négociations pour la paix : « Dans cette situation des esprits, la vaste autorité catholique du pape s'offrit comme souveraine médiatrice. Le Turc avait débordé en Hongrie; ses armes menaçaient la Sicile, et l'idée de croisade, que la réforme n'avait pas éteinte dans les cœurs, se réveillait contre les Infidèles, dont les violences étaient excessives. N'était-ce pas une circonstance naturelle pour réunir toute la chrétienté sous un même étendard? Combien une guerre générale contre les musulmans ne serait-elle pas populaire? et comment y arriver au milieu de ce duel de sang qui précipitait les unes contre les autres toutes les forces de la chrétienté?

« Clément VIII, uni au cardinal Albert et au général des cordeliers, ordre saint et modeste, tenta cette tâche laborieuse. Les armes de Rome étaient puissantes pour la noble direction que le pontife voulait imprimer au monde catholique.

« Dès la fin de l'année 1597, tout semble tendre à la négociation. Une lettre interceptée de Henri IV à son ambassadeur à Rome exposait nettement le but et la portée du traité qui se préparait : « Vous parlerez de ce que Sa Sainteté vous a « dict relativement à la paix avec le roy d'Espagne pour laquelle « elle a envoyé en Flandre et faict passer icy le général des « cordeliers. Je l'ay vu et ouï deux fois, après lesquelles il est « party pour retourner à Bruxelles. Je sçais que dans l'empire « des Turcs tout est en confusion : s'il estoit vivement pressé, « il seroit très facile de le renverser, à la gloire de Dieu. J'en « cognois certaines particularités fort remarquables qui augmentent en moy le désir de ceste pacification européenne, « que Sa Sainteté affectionne, pour y employer le reste de mes « jours et tout ce qui est en ma puissance avec les autres chrétiens. Le général des cordeliers m'a faict entendre les inten-

« tions de Sa Sainteté, en ajoutant que le roy d'Espagne et le
« cardinal Albert étoient disposés à la paix. Veuillez donc bien
« assurer Sa Sainteté qu'elle m'y trouvera toujours aussi dis-
« posé que le peut être un prince qui craint Dieu et faict pro-
« fession d'honneur. C'est le pape qui m'a aydé à me sauver,
« et il n'est ny de son honneur, ny de son avantage que je sois
« joué et affoibli par les ruses de mes ennemys, sous le nom
« et autorité du saint-siége, lequel je sçais y procéder de bonne
« foy. J'ai trouvé ce général des religieux très accord avec moy,
« bien que, subject du roy d'Espagne, il doive pencher de son
« costé. Au reste, est-ce bien prendre le chemin du Levant ou
« de la Hongrie, pour faire la guerre à l'ennemy de la chré-
« tienté, que de vouloir marcher à la conqueste du royaume
« d'Angleterre, comme le veut Philippe II ? Outre que cet ou-
« vrage n'est pas à beaucoup près si facile que les Espagnols le
« persuadent à Sa Sainteté, ou que sa piété le lui faict croire,
« je ne puis souffrir que ledit roy d'Espagne ajoute encore ceste
« couronne aux autres, qui sont en si grand nombre sur sa
« teste, qu'il l'a toute courbée. D'ailleurs, la royne d'Angle-
« terre, après la mort de laquelle on attend pour revendiquer
« sa couronne, n'est ny si vieille, ny si usée que le roy d'Es-
« pagne. Elle n'est pas moins puissante non plus, et la preuve,
« c'est que ses flottes se font redouter en Espagne et en Por-
« tugal autant que celles du roy d'Espagne en Angleterre. Les
« demandes de Philippe II sont tellement impertinentes que
« je ne puis les croire ny de la part du roy, ny de ses ministres;
« ce n'est point ainsi le moyen de s'accommoder que de blesser
« le roy de France et la France elle-mesme dans son honneur :
« sommes-nous donc vaincus ou écrasés ? Non, car voilà nos
« espées et nos bras encore tout prests pour recommencer vail-
« lamment la besogne contre les injustices de l'ennemy. Est-il

« raisonnable que je paye les frais d'une guerre faicte tout ex-
« près pour me ruiner ? Ce seroit par trop fol et injuste ; j'ai,
« de mon costé, trop de courage, de justice et de bons amys et
« serviteurs, et j'estime trop peu les armes de mon ennemy
« pour acquiescer jamais à de telles prétentions. »

« Ces instructions curieuses, écrites de la main du roi, expliquent sa haute politique ; il savait la situation de vieillesse et de décrépitude de Philippe II ; l'Espagne avait besoin de la paix ; le pape l'imposait. Henri IV avait raison de se considérer comme l'expression d'un système qu'un traité isolé pourrait compromettre. La restauration de Henri s'alliait à l'établissement de la Hollande indépendante, à l'agrandissement de la puissance protestante en Angleterre, à la liberté absolue du corps germanique, à la constitution de Genève et des autres cantons calvinistes contre la Savoie. Si pourtant les conditions offertes par Philippe II étaient larges, rassurantes, on pourrait traiter isolément. Mais était-il possible d'admettre les prétentions de l'Espagne au moment même où de récents avantages avaient salué les cornettes de France ?

« Dès qu'Élisabeth eut connaissance des négociations avec l'Espagne, elle manifesta toute espèce de froideur à l'égard de Henri IV. Voulait-on sacrifier l'Angleterre à des stipulations particulières, à des avantages exclusifs pour la France ?

« Le roi écrivait à Élisabeth : « Madame, j'estime avoir re-
« cognu quelque refroidissement à vostre bonne volonté accou-
« tumée envers moy, sans que je sache vous en avoir donné
« l'occasion ; outre l'inclination qui nous dirige dans ceste cor-
« respondance, le bien de nos affaires nous y conduit, ayant
« pour ennemy commun le roy d'Espagne. Nostre mutuelle
« intelligence rompra ses desseins, et assurera du tout ce qui
« dépend de la prospérité de nos royaumes. Sur quoy désirant

« sçavoir vos intentions, j'ay despesché Loménie, secrétaire « d'État de mon royaume de Navarre ; j'espère bien passer « outre et entrer sur les terres de nos ennemys, pour peu « surtout que vos forces, dont je vous fais prier, veuillent « m'assister. Je les employerai aussi utilement pour le bien de « vos affaires, puisque nous ruinerons nostre adversaire et « ennemy commun. Je joindrai ceste obligation et faveur à « beaucoup d'autres desquelles je suis si pénétré, si recognois- « sant, que c'est avec bien de la sincérité et du fond de l'âme « que je prie Dieu, Madame, etc. HENRY. »

« Quand il s'agissait d'appeler des services, d'obtenir appui de la reine d'Angleterre, Henri IV présentait les deux causes comme invariablement unies contre Philippe II ; mais, lorsqu'il fallait négocier, préparer des résultats par des démarches secrètes, alors Henri abandonnait son alliée. Élisabeth n'était-elle pas menacée par le mouvement catholique que la paix pouvait favoriser, et qui touchait à la couronne protestante d'Angleterre ? C'est dans cette pensée d'une révolution religieuse contre l'Église anglicane que le pape persévérait dans ses projets de pacification. Le nonce auprès de Philippe II eut ordre de presser plus que jamais la conclusion de la paix.

« Le pape s'était donc placé à la tête des idées pacifiques et de rapprochement. Les transactions étaient difficiles, parce que la France et l'Espagne ne représentaient point des intérêts simples, mais une politique complexe. Henri IV n'avait pas à traiter seulement pour la France. Devait-il, pour brusquer une convention de paix, se séparer de ses alliés d'Angleterre et des états généraux de Hollande ? Philippe II lui-même ne pouvait isoler sa cause de l'existence politique des Pays-Bas espagnols sous l'archiduc Albert. Élisabeth surtout paraissait peu disposée à la paix ; ses expéditions étaient heureuses ; la

course et la piraterie enrichissaient les armateurs anglais; elle savait également qu'une des pensées de la grande croisade catholique contre les musulmans était de réveiller les idées populaires contre la réforme. Clément VIII rêvait l'unité religieuse, sorte de retour vers la société du moyen âge; la pacification de l'Espagne et de la France arrivait à cette fin. De toutes parts éclataient les plaintes des alliés du roi, des Anglais comme des états généraux des Pays-Bas.

« Le roi de France paraît enfin décidé à la paix, isolé s'il le faut, puisque ses alliés ne veulent pas entrer dans son système. Si les états généraux persistaient à faire la guerre, est-ce que le roi pouvait obéir à leurs intérêts? Si la reine Élisabeth se séparait de lui, pouvait-il la soutenir à des conditions onéreuses pour la monarchie? MM. de Bellièvre et de Sillery furent chargés, par Henri IV, des négociations pour la paix. Le président Richardot, l'envoyé Taxis, et le Belge Vereiken, représentaient l'archiduc Albert, et le marquis de Lullino le duc de Savoie. Le lieu des conférences avait été fixé d'abord dans les Pays-Bas, puis à Vervins, ville de la frontière, qui fut neutralisée durant la guerre. Voici les instructions données par le roi aux deux négociateurs : elles étaient courtes et précises :

« Le roy entend que l'assemblée des députés se fasse en la « ville de Vervins, auprès de la personne et en la présence de « M. le cardinal de Florence, lesgat de nostre sainct-père le « pape, et du père Bonaventure Talatagironne, général de « l'ordre Sainct-François, envoyé devers Sa Majesté exprès pour « cet effet, en laquelle assemblée lesdicts sieurs de Bellièvre « et de Sillery auront soin de conserver et de garder le rang « dû à la royale dignité de Sa Majesté. Ils diront audict sieur « légat que trois raisons et considérations ont mû Sa Majesté « de passer par-dessus plusieurs autres très importantes à son

« service : la première a été le désir très grand que Sa Majesté « a eu de contenter nostre sainct-père, fortifié de la grande « fiance que Sa Majesté a prise de la bonne volonté du légat, « s'assurant qu'il ne consentira jamais être faict chose hon- « teuse et préjudiciable au roy et à la France; la seconde, l'af- « fection et le soin que doict avoir tout prince chrestien d'em- « brasser et favoriser le repos public de la chrestienté; mais la « dernière est la parole donnée par le père général au légat et « à Sa Majesté, au nom du roy d'Espagne et du cardinal Al- « bert, de rendre, par ladicte paix, toutes les villes et places « prises en ce royaume par ledict roy et les siens depuis le « traité de Cateau-Cambrésis. »

« Les négociations furent longues. En effet, toutes les instructions de Henri IV portaient sur la restitution des villes qui étaient au pouvoir de la France, lors du traité de Cateau-Cambrésis, dans son expression la plus large et la plus absolue. Ces points reconnus, après avoir défendu les intérêts de l'Angleterre et des Pays-Bas, MM. de Bellièvre et de Sillery devaient les abandonner, s'il était nécessaire, pour arriver à une paix définitive, en dehors même des alliés naturels.

« Cette situation des Pays-Bas et de l'Angleterre compliquait singulièrement les négociations si simples de Henri IV. Philippe II devait offrir des conditions meilleures, en cas où le roi de France consentirait à traiter isolément.

« L'archiduc Albert qui gagnait à la paix la couronne ducale avec les belles provinces de Franche-Comté et de Flandre, le rétablissement du vieux et brillant duché de Bourgogne, favorisait l'achèvement du traité qui fut enfin signé le 2 mai 1598 [1]. »

[1] *La Ligue et Henri IV*, par Capefigue, page 415.

D'après le président Hénault, le comté de Charolais resta, par ce traité, au roi d'Espagne. Tous les autres articles furent favorables à la France. Ce traité porta les premiers coups à la puissance de la maison d'Autriche. Le comté de Charolais, possédé par la maison d'Autriche sous la réserve de la souveraineté conservée à la France, est venu depuis à la maison de Condé, par la saisie qu'en fit Louis II, prince de Condé, pour ce qui lui était dû par Philippe IV, roi d'Espagne, et par l'adjudication qui lui en fut faite sans réclamation de la part de Charles II, fils de Philippe IV.

Cette paix de Vervins fut, comme le remarque très bien Voltaire dans son *Essai sur les Mœurs*, fut, dis-je, le premier traité avantageux que la France eût fait avec ses ennemis depuis Philippe-Auguste. Au reste, Henri IV fut très heureux de la conclusion de ce traité. Il en écrivit à MM. de Bellièvre et de Sillery pour leur témoigner sa satisfaction et sa joie.

Les clauses territoriales du traité de Vervins faisaient revenir la France à la position géographique créée par le traité de Câteau-Cambrésis, ainsi que l'avait désiré le roi. Philippe II cédait à la France Calais, Ardres, Dourlens, La Capelle, le Castellet en Picardie, et Blavet en Bretagne; et avec ces villes étaient livrés à Henri IV les canons des remparts, les ouvrages militaires, tandis que toutes les munitions de guerre et de bouche restaient au pouvoir de l'Espagne.

« Henri IV, fatigué de tant de soucis, de ces années laborieuses passées en batailles civiles et aux guerres étrangères (il luttait depuis plus de vingt-cinq ans), manifesta sa joie de la signature de ce traité de paix. Acquérir sans conquête, sans frais de guerre des positions militaires, des villes fortifiées, refaire la France territoriale, si souvent envahie! et pour cela, il n'y avait eu ni batailles décisives, ni faits d'armes sérieux!

Quel magnifique résultat! Ce résultat, il le devait au pape, naguère son ennemi.

Dans le ravissement de son succès, il fallait qu'il se justifiât auprès des états généraux de Hollande, ses vieux alliés, et aussi à l'égard de la reine d'Angleterre; qu'il leur prouvât qu'ils n'avaient point été trahis, abandonnés par lui. Ses instructions furent conçues dans ce sens. Il écrivit de sa main à M. de Busanval, envoyé auprès des états généraux de Hollande :

« M. de Busanval ira saluer le M. prince Maurice, MM. de Barnewelt, d'Arsem et autres du pays, avant d'aller aux assemblées. Il expliquera la nécessité de la conclusion de la paix de Vervins, disant que la France estoit tellement affoiblie et lassée de la guerre, qu'elle étoit à la veille de succomber sous le faix; de sorte que toute l'assistance que lesdits estats eussent donnée à Sa Majesté eust plustost servi à accroistre sa langueur à l'advantage de l'ennemy commun qu'à la restaurer. Ledict sieur de Busanval sera chargé de plusieurs médailles d'or de Sa Majesté, lesquelles il départira à ceux desdits pays qu'il advisera estre à propos, pour marque et souvenance de sa bienveillance. Il donnera du tout advis à Sa Majesté, et du progrès qu'il aura procuré aux affaires desdicts Pays-Bas en s'aydant aux choses d'importance du dernier chiffre qui a été baillé. »

Or donc, Henri n'offrait plus une alliance offensive et défensive aux états généraux, mais seulement un bon office et une médiation, ce qui lui donnait une sorte de supériorité sur les deux parties en litige. Que voulait Henri IV? faire reconnaître l'indépendance des Pays-Bas, pour que ces peuples affranchis lui eussent obligation de leur émancipation politique.

Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, ambassadeur extraor-

dinaire en Angleterre, reçut également des instructions pour justifier le traité de Vervins. Les instructions secrètes de Henri IV portaient que l'ambassadeur eût à pressentir la vieille reine sur la possibilité d'un mariage qui unirait les deux couronnes. Telle était la politique adroite du Béarnais. Il leurrait chacun de quelque espérance, Henri devait à tout le monde, aux Suisses, aux Allemands, aux Hollandais, à la reine d'Angleterre ; il devait donc les ménager tous, ne heurter personne en face; il allait à ses fins, conquérait des villes, des provinces, et tout cela avec bonheur et sagesse. Ses transactions avec les ligueurs avaient été aussi heureuses que ses traités avec l'étranger. Mais il lui restait à satisfaire ses braves gentilshommes, ses compagnons de dures veilles et des montagnes du Béarn, qui exigeaient de lui, pour prix de leurs sueurs et de leur sang, des garanties ou des concessions difficiles à faire.

« La condition d'un pouvoir qui veut vivre, dit l'historien politique que nous avons cité déjà plusieurs fois, est de se séparer du parti qui l'a fait : parti exigeant, maussade, s'imaginant que tout doit se concentrer en lui, parce que la fortune l'a servi dans la victoire; il ne comprend pas les concessions que la politique commande pour affermir une autorité jeune encore et qui a besoin d'appuis. Comme il a prêté son épée, il est impatient de la montrer haute sur la tête des vaincus : tel était l'esprit de la chevalerie calviniste qui avait suivi Henri IV. Au milieu des négociations qui tendaient à la paix de Vervins, je n'ai pu suivre le parti huguenot, cette brave ligue de gentilshommes qui avait si fortement secondé le Béarnais dans la conquête de son royaume. Que devaient dire ces nobles hommes, ces austères ministres, de se voir trahis, abandonnés par leur chef? Henri IV, salué roi, changeait de croyance; maître de la couronne, il délaissait ceux qui l'avaient posée sur sa

tête. Déjà une opposition puissante s'était formée après l'abjuration de Saint-Denis. Duplessis-Mornay, vieux et austère calviniste, était la tradition vivante de Coligny; Condé ne remplacerait-il pas le roi de Navarre ? et les seigneurs de Rohan et de Turenne, de brillante valeur, n'avaient-ils pas quelque chose de La Noue, de Téligny, courageuses victimes des longues guerres civiles?

« Les huguenots armaient comme en leurs jours de guerre; dans les réunions secrètes, ils étaient déjà convenus de leurs chefs, des contributions à lever. Les prêches s'ouvraient encore à la prédication belliqueuse. Il y avait eu des assemblées à Loudun, puis à Châtellerault. On stipula des conditions de prise d'armes; on fit des remontrances fières et hautaines; car enfin n'avaient-ils pas le droit d'être exigeants auprès de leur ancien chef de guerre? Des commissaires huguenots partirent pour la cour de Henri IV ; là ils exposèrent que leur situation en France était précaire; dans le Périgord, le Languedoc, partout où s'étendait leur prêche, l'église catholique réclamait les fiefs gagnés par leurs sueurs. Qu'avaient donc fait les prêtres en Baal pour dépouiller ainsi les hommes d'armes victorieux? Henri IV craignait ces assemblées qui fatiguaient son autorité, et il avait pourtant dans le parti huguenot ses meilleurs amis! Là se trouvaient ses compagnons d'armes, ses camarades de montagnes. S'il ne pouvait leur accorder des faveurs publiques, il amadouait tous les chefs par des dons privés, par des concessions fréquentes et multipliées. Combien de vieux huguenots, au teint basané, au visage balafré de coups de pertuisane, recevaient le denier royal sur la cassette de Henri! Sully en donne la liste secrète, bien secrète en effet, car les catholiques se fussent irrités de ces dons qui allaient aux serviteurs du prêche. Au milieu du Louvre, à Fontainebleau, dans

toutes les demeures de la cour, les huguenots trouvaient une protectrice fervente dans Catherine de Navarre, sœur du roi, cette madame de Bar, tant aimée des ministres calvinistes. La politique entrait souvent comme un motif de ces protections diverses qui divisaient la cour. On se partageait les rôles depuis l'origine de la réforme; chacun se posait comme l'expression d'une opinion ou d'un parti, afin de les placer tous sous la couronne.

« Henri IV aimait les huguenots; Duplessis-Mornay habitait son palais; le roi s'ouvrait à lui avec toute confiance; et par ses promesses, par ses abandons souvent joués, il trompait la crédulité austère de ce Mornay, nouveau Coligny, qui, fier de la faveur royale, compromettait naïvement son parti. Henri avait également attiré auprès de lui le prince de Condé, en le comblant de faveurs; et de ses mains si généreuses et si familières, il assurait à Turenne l'héritage de Bouillon, souveraineté indépendante.

« Les chefs étaient satisfaits; mais le mécontentement des huguenots dans les provinces s'accroissait; car, après avoir fait leur roi, ils se trouvaient dans la même situation où ils s'étaient vus réduits pendant le règne des rois fervents catholiques. Plus hautains depuis leurs victoires, les calvinistes déclarèrent au roi, durant la campagne contre l'Espagne en Picardie et en Bourgogne, qu'ils ne porteraient les armes que si de véritables concessions et des garanties leur étaient données. Henri IV engagea sa parole royale; et, tandis qu'on suivait la négociation de Vervins pour la paix avec l'Espagne, Schomberg, Jeannin, de Thou et Calignon furent nommés pour discuter les clauses d'un grand édit qui formerait la base constitutive de l'existence des huguenots en France. Cette commission, toute du tiers parti parlementaire, se montra impar-

tiale dans son dessein d'accomplir la pensée du roi Henri, un peu trop avancée pour son époque, à savoir, qu'on pouvait fondre et réunir les deux opinions de telle sorte qu'il n'y eût plus ni huguenots ni catholiques, mais des sujets fidèles et des Français dévoués. »

Le roi donna des instructions de sa main aux députés, et de ces instructions sortit le grand édit de tolérance qu'on appelle *Édit de Nantes*, parce que ce fut dans cette ville que le roi le signa en avril 1598.

« L'édit de Nantes, selon l'illustre Châteaubriand (*Études historiques*), constitua l'état civil et religieux des protestants; ils obtenaient un culte public, des consistoires, des écoles, des revenus, et jusqu'à des forces militaires pour protéger leurs établissements. Les quatre-vingt-douze articles généraux de l'édit et les cinquante-six articles particuliers reproduisaient à peu près les dispositions de l'édit de Poitiers et des conventions de Flex et de Bergerac. Un codicille secret permettait aux calvinistes de garder quelques places de sûreté pendant huit ans.

« Ces concessions n'étaient malheureusement qu'*octroyées*; Henri IV les respecta, mais Richelieu et Louis XIV pensèrent que ce qui était accordé se pouvait reprendre. »

On peut considérer l'édit de Nantes comme la charte de la réformation en France. Il portait l'abolition de tout le passé et des tristes jours de la guerre civile. Il constatait l'achèvement de la pacification du royaume.

Enfin toutes ces œuvres laborieuses étaient couronnées par une transaction avec la chevalerie belliqueuse qui avait suivi la cornette blanche du Béarnais. Ce n'était pas là le moins difficile à obtenir, car c'était la victoire qu'il fallait tempérer. Dompter les haines, comprimer les passions est une œuvre

bien autrement gigantesque, que de battre un ennemi puissant; c'est le prix de l'habileté, de la patience, et ce prix revient tout entier à Henri IV.

Mais quelques années seulement lui furent laissées pour le bien de ses peuples : un monstre vint trancher le fil de ses jours.

Alors commencèrent les brillantes campagnes de Maurice. Les fréquentes absences d'Alexandre Farnèse lui rendaient les succès faciles. Ces deux habiles capitaines étaient dignes de combattre l'un contre l'autre. Alexandre Farnèse, envoyé au secours de Paris pressé par les armes victorieuses de Henri IV, sut délivrer, par ses savantes marches et sans coup férir, la capitale du royaume. Puis, lorsque le roi Henri IV vint assiéger Rouen, le même duc de Parme sut lui faire lever le siége de cette capitale de Normandie.

Mais une blessure négligée emporta (le 2 décembre 1592) ce vaillant homme de guerre, à l'âge de quarante-sept ans. La prise d'Anvers suffirait seule pour immortaliser le nom d'Alexandre Farnèse. Du reste, il avait déjà montré une brillante valeur à la bataille de Lépante, et l'habileté qu'il déploya plus tard contre Maurice et contre Henri IV atteste une grande supériorité dans les armes. Il n'excellait pas moins dans le maniement des affaires.

CHAPITRE NEUVIÈME

ASSASSINAT DE HENRI IV.

Détails sur l'assassinat de Henri IV. — Circonstances dans lesquelles ce crime fut commis. — François Ravaillac n'eut pas de complices. — Nombre des entreprises contre la vie du roi. — Réflexions sur le caractère de ce prince.

Les fondateurs de dynasties sont assez ordinairement des victimes dévouées à l'assassinat, parce qu'ils vivent nécessairement au milieu de partis très peu résignés à être vaincus. L'esprit de secte ou de religion, l'ambition du martyre, que sais-je! une sorte d'exaltation fébrile arme le fanatique. Il tue, ou meurt lui-même avec le regret d'avoir manqué son coup. Pierre Barrière, le chartreux Ouin, Jean Châtel et d'autres hommes auxquels ce prince n'avait fait aucun mal, attentèrent à la vie de Henri IV. Il n'y eut presque point d'années où l'on ne portât la main sur sa personne.

Henri IV rétablit peu à peu l'ordre dans les finances, et paya les dettes de la couronne sans fouler les peuples. Les hommes de la campagne répètent encore aujourd'hui que ce bon roi voulait qu'ils eussent *la poule au pot* tous les dimanches, expression assez vulgaire d'un sentiment tout paternel qui a inspiré ce beau vers, dans lequel on le peint comme

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Le fait est que Henri IV, en faisant refleurir la France, était devenu l'arbitre des autres États. Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aida de son épargne, et ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre et indépendante par l'Espagne. Sa gloire était donc affermie au dedans comme au dehors de son royaume. Il passait à juste titre pour le plus grand homme de son époque. Il avait atteint cette saison de la vie où toutes les illusions s'évanouissent comme des ombres. A son avénement, déjà ses cheveux avaient blanchi. La vieillesse avait, avant l'âge, imprimé ses rides sur son front. Sa vie n'avait été semée que de soucis de toute espèce. Mais la gaieté naturelle de son esprit dominait tout cela.

Des lecteurs français n'auront point à se plaindre que nous nous occupions si longtemps des affaires de France. Quand on parle de Henri IV, le roi béarnais, le grand roi par excellence, on n'est pas disposé à abandonner ce sujet. Nous allons maintenant raconter ses derniers instants. Il était occupé de grands projets européens. La couronne impériale d'Allemagne tentait son ambition. Il y voyait un but déterminé pour la guerre, un résultat fixe à ses entreprises militaires. Il cherchait un prétexte d'hostilité : il le trouva. L'héritage des comtes de La Mark était vacant par la mort de Jean-Guillaume, duc de Clèves et de Juliers. Les ducs de Brandebourg et de Neubourg, héritiers naturels du fief impérial, s'adressèrent à Henri IV, comme au protecteur de l'empire, dans le dessein de faire respecter leurs droits, et le roi de France saisit ce prétexte d'armement.

« On ne parloit en ce temps-là que de guerre; le roy envoya le colonel Galatis faire une levée de six mille Suisses qui se rendirent en France sur la fin du mois d'avril; cette levée se fit si promptement qu'il y eut mesme de la dispute entr'eux

à qui s'enrosleroit, et combien on en leveroit de chaque canton, car chacun en vouloit estre. Le maréchal de Lesdiguières fut renvoyé en Dauphiné pour traiter avec le duc de Savoie, et pour y dresser une armée; les préparatifs qu'il fit faire et les gens de guerre que l'on leva en ces pays-là faisoient assez paroistre qu'il y avoit de grands desseins de ce costé. On fit au mesme temps sortir cinquante canons de l'arsenal de Paris, avec poudre, boulets et toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour un si grand attirail. Le tout fut conduit par eau à Châlons-sur-Marne. Par toutes les provinces le tambour battoit; on n'entendoit parler que de levées d'infanterie et de cavalerie; enfin tout s'achemina au rendez-vous donné sur les frontières de Champagne, tellement que toute ceste province fut remplie de gendarmerie [1]. »

« Le roi, dit M. Capefigue, ne pouvait abandonner la monarchie à peine restaurée, pour se jeter dans les hasards d'une guerre étrangère, sans prendre des précautions de famille susceptibles d'assurer la libre et paisible transmission de la couronne. On pouvait même remarquer en lui une sorte de pressentiment de la mort, cette tristesse vague qui saisit l'âme à l'approche d'une fin inévitable. Le roi n'aimait pas Marie de Médicis, mais elle lui avait donné une postérité; et, au milieu des périls dont une expédition aventureuse était environnée, le roi songea à faire couronner la reine.....

« Le roy étoit résolu de partir deux jours après pour aller trouver son armée sur la frontière, mesme sur l'advis qu'il eut que Sa Saincteté lui envoyoit un nonce extraordinaire, il luy manda qu'il ne prît la peine de venir à Paris, mais qu'il s'en allast à Mouzon où il se rendroit dans le 20me de ce mois; et sur

[1] *Mercure français*, année 1610.

un rapport que Spinola, lieutenant des archiducs, se vantoit de lui empescher le passage avec trente mille hommes, et de luy donner bataille, il essaya sa cotte d'armes de velours toute semée de petites fleurs de lys en broderies d'or de la grandeur d'un sol, qu'il avoit fait faire exprès pour s'en parer au jour d'une bataille : « Nous verrons, dit-il, s'il sera homme de pa-« role. — Sur ce, un seigneur luy dict que Spinola était Gé-« nois. — Il est vray, répliqua-t-il, mais il est soldat et brave. » Leurs Majestés avoient résolu ensemblement de faire donner la liberté à tous prisonniers entre le jour du couronnement et celuy de l'entrée, non-seulement à ceux des prisons communes, mais à ceux de la Bastille. Pour les prisons communes, le roy en avoit donné la charge aux maistres des requestes pour ceux de la Bastille, il en vouloit luy-même deslibérer sur les lieux à l'arsenal. Il désiroit aussi qu'il ne manquast rien à cette entrée, bien qu'il la pressast, ce fut pourquoy allant à l'arsenal, il devoit visiter en quel estat estoient les préparatifs.

« Entre trois et quatre heures de relevée, il saute en son carrosse à l'entrée de la cour du Louvre, et se met au fond; il faict entrer dedans les ducs d'Épernon, de Montbazon, Roquelaure et trois autres, desfendant à ses gardes de le suivre; quel malheur! car un maudit François Ravaillac (qui, selon ce qu'il a respondu en ses interrogatoires, avoit dès longtemps prémédité de l'assassiner), le regardant sauter dans le carrosse, le suivit jusqu'en la rue de la Ferronnerie, devant le cimetière des Innocents, où voyant le carrosse arresté par des charrettes, Sa Majesté au fond, tournant le visage, et penchée du costé de M. d'Espernon, ce monstre animé du diable, sans respect de l'onction sacrée dont Dieu honore les roys ses lieutenants en terre, se jette sur Sa Majesté, et passant son bras au dessus de la roue du carrosse, luy donna deux coups de

couteau dans le corps, et étendit tout roide mort ce grand roy au milieu de ses plus valeureux et fidèles capitaines.

« Il donna ces deux coups si promptement, qu'ils furent plus tost reçus que vus ; le premier, porté entre la cinquième et sixième coste, perça la veine inférieure vers l'oreillette du cœur, et parvint jusqu'à la veine cave qui, se trouvant coupée, fit à l'instant perdre la parole et la vie à ce grand monarque. Quant au second, il ne pénétra pas avant et n'effleura guère que la peau. Personne n'avoit vu frapper le roy, et si ce parricide eust jecté son cousteau, on n'eust su qui l'eust été; mais il ne le pust jamais lascher; les six seigneurs qui estoient dans le carrosse en descendirent incontinent, les uns s'empressant à se saisir du parricide, et les autres autour du roy; mais un d'entre eux voyant qu'il ne parloit point, et que le sang lui sortoit par la bouche, s'écria : *Le roy est mort!*

« A cette parole, il se fit un grand tumulte, et le peuple qui erroit dans les rues se jettoit dans les boutiques les plus proches les uns sur les autres, avec pareille frayeur que si la ville eust été prise d'assaut. Un des seigneurs soudain s'advisa de dire que le roy n'estoit que blessé, et qu'il lui avoit pris une foiblesse. On demanda du vin, et tandis que quelques habitants se diligentent d'en aller quérir, on abat les portières du carrosse, et dit-on au peuple que le roy n'estoit que blessé, et qu'on le ramenoit vitement au Louvre pour le faire panser [1]. »

Henri n'avait pas poussé un cri, pas dit une parole; un profond soupir avait été le terme de sa vie. Le duc de Montbazon le couvrit de son manteau, et le char lugubre s'achemina vers le Louvre.

Ainsi périssait à l'œuvre le roi, habile politique, personnification laborieuse de la paix entre les deux croyances qui

[1] *Mercure français,* année 1610, t. I, édition de 1619.

s'étaient divisé le monde depuis le seizième siècle. Sa tâche était pénible ; il ne put l'accomplir absolument ; mais il assouplit un instant la société à la coexistence d'opinions opposées et vivaces ; il les empêcha de s'armer et de courir encore à la guerre civile. L'esprit de Henri IV prêtait à ce rapprochement. Il avait une grande connaissance des partis, de leur faiblesse, des points par où ils sont saisissables. Il n'est pas de prince dont on ait plus défiguré le caractère, en le présentant comme un symbole de franchise, comme l'expression de ce blanc panache de fidélité et de dévouement. Il était habile, espérait dans le temps et la fortune, son immense aptitude était de s'attirer les honneurs ; rien ne lui coûtait, ni les paroles, ni les promesses, ni les encouragements ingénieux, ces gages d'amitié qui saisissent les âmes. Brave sur le champ de bataille, en avant de tous, il avait ce qu'il faut pour séduire la gentilhommerie, dont il fut longtemps le chef. Son règne fut celui de la noblesse luttant contre la bourgeoisie et le peuple groupés sous la bannière de la ligue ; la gentilhommerie fit son roi après avoir dompté les halles de Paris. Ce n'était point un prince populaire ; la famille des Guises jouissait seule de cette faveur au sein des multitudes. L'avénement de Henri reconstruisit sous d'autres formes le droit féodal. Voilà ce que les historiens n'ont pas vu, voilà ce qui explique la longue lutte contre la haute féodalité des gouverneurs de provinces pendant l'administration de Richelieu.

L'explosion de la douleur populaire se manifesta par des violences contre le parti espagnol et contre l'ambassadeur qui le représentait, et dont l'hôtel fut insulté. On accusait de l'assassinat du roi tantôt la Ligue, qui avait su inspirer de si sombres enthousiasmes, tantôt les Espagnols et la maison d'Autriche, qui avait le plus grand intérêt à cet attentat, tan-

tôt les jésuites, qui avaient conquis un si grand ascendant sur l'esprit de Henri IV.

Quoi qu'il en soit, les actes du procès de Ravaillac attestent que ce régicide n'avait, en effet, d'autres complices que les sermons exaltés des prédicateurs et les discours des moines. Il était d'une extrême dévotion, faisait l'oraison mentale et jaculatoire; il avait même des visions et des extases. Son premier dessein, d'après ses aveux, était d'engager le roi à proscrire la religion réformée. En un mot, Ravaillac était un fanatique, semblable aux sujets du Vieux de la Montagne, et esclave des préjugés qui, depuis si longtemps, ont aveuglé les hommes et désolé la terre.

Il paraît très avéré qu'on parlait de sa mort prochaine, dans les Pays-Bas, longtemps avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la Ligue catholique, en voyant ses préparatifs de bataille, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de Henri qui pût les sauver. Des vœux pour voir surgir quelque Jacques Clément, quelque Balthazar Gérard, quelque Jean Châtel, ne pouvaient manquer, dans les débris de la Ligue, de trouver de nombreux échos, de passer de bouche en bouche. Ce sont de telles excitations qui guidèrent le couteau de Ravaillac. Il ne fut que l'instrument aveugle du temps, qui n'est pas moins aveugle, ainsi que le dit Voltaire.

L'attentat de Ravaillac fut le dix-neuvième complot ourdi contre Henri IV. Ce prince fut toujours clément lorsqu'il pouvait l'être avec justice : tant il est vrai que la clémence ne sauve pas toujours du poignard de l'assassin ou de l'échafaud des révolutionnaires. On exhortait Henri IV à traiter sévèrement quelques places de la Ligue, qu'il avait réduites par la force : *La satisfaction que l'on retire de la vengeance*, dit ce bon prince, *ne dure qu'un moment; mais celle qu'on tire de la clé-*

mence est éternelle. On disait qu'il voulait élever des citadelles dans le Poitou et dans quelques provinces limitrophes, afin de gouverner en tyran. Ces provinces, à ce bruit, s'étaient soulevées. Henri accourt; il se montre sans appareil militaire à la multitude : *Des citadelles!* dit-il, *celles que je voudrais faire ne seront bâties que dans le cœur de mes sujets.* Grand prince, qui fit souvent la guerre pour conquérir son royaume, et qui fut lui-même le chef de ses armées, tant qu'il s'agit de combattre; il se montra aussi habile ministre et délié diplomate : il seconda les efforts de Sully pour apporter de l'ordre dans les finances et améliorer la condition du peuple.

L'éloquent auteur des *Études historiques*, esprit toujours grand, mais parfois paradoxal, se montre injuste envers Henri IV, en disant que le *Béarnais était ingrat et gascon, oubliant beaucoup et tenant peu.* Il s'appuie sur des écrits satiriques du temps, tout à fait indignes de créance. Il ne tient pas assez de compte des difficultés inouïes de sa position au milieu des partis; il est plus dans le vrai lorsqu'il dit qu'à cette époque la monarchie parlementaire atteignit le plus haut degré de son pouvoir, et vint expirer, par abus de sa force, dans les démêlés de la Fronde. « La monarchie absolue, ajoute-t-il, monta donc, en effet, sur le trône avec le premier Bourbon; il ne restait plus à cette monarchie qu'à renverser quelques obstacles que balaya Richelieu..... Ce temps de la Saint-Barthélemy et de la Ligue est le temps de la *terreur religieuse* d'où sortit la monarchie absolue, comme le despotisme militaire sortit de la terreur politique de 1793. Il ne coula guère moins de sang français dans les guerres et les massacres du seizième siècle que dans les massacres et les guerres de la révolution [1]. »

[1] *Études historiques.*

Il n'y a qu'une chose à relever dans cet alinéa. Nous avons démontré que la religion était restée étrangère au massacre de la Saint-Barthélemy. Ce n'était donc point la *terreur religieuse.* On trouve quelquefois des mécomptes et des erreurs calomnieuses quand on veut se livrer à ces rapprochements forcés d'une époque à une autre époque tout à fait dissemblable. Le rhéteur oublie quelquefois la dignité du rôle de l'historien. Il est malheureux sans doute que ce rhéteur s'appelle Chateaubriand, le panégyriste éloquent de la légitimité.

CHAPITRE DIXIÈME

MAURICE DE NASSAU, STATHOUDER

Ambition de Maurice de Nassau.—Rival qu'il rencontre dans Spinola.— Siége d'Ostende. —Prise de Breda. — Maurice de Nassau vient échouer devant la citadelle d'Anvers. — Sa mort. — Son caractère et sa conduite politique. — Trêve d'Anvers. — Mort de Philippe II. — Son successeur. — Malheurs de l'Espagne sous Philippe III. — Notes sur l'expulsion des Mauresques et sur la conjuration de Venise.

Après la mort d'Alexandre Farnèse, les affaires d'Espagne déclinèrent de plus en plus; aucun de ses successeurs ne le remplaça réellement. Le comte de Mansfeld, vieillard octogénaire qu'il avait désigné lui-même, fit place, le 3 janvier 1594, à l'archiduc Ernest, frère de l'empereur Rodolphe, qui mourut au bout d'un an. Le comte Fuentès (Fontaine) gouverna jusqu'en 1596; Albert d'Autriche, frère d'Ernest, lui succéda.

Ce prince soutint avec habileté une lutte inégale dans laquelle Henri IV, rentré dans sa capitale et rétabli sur le trône de ses pères, jeta le poids de son épée et de son nom. Maurice continua de s'illustrer par des exploits répétés, et conclut à La Haye, le 31 novembre 1596, une alliance offensive et défensive avec la France et l'Angleterre.

Cette alliance eut pour résultat de faire monter les Provinces-Unies au rang des puissances européennes. Quand la paix de



Rauargue frères del et sc.

MAURICE PRINCE D'ORANGE.

Vervins eut réconcilié, le 2 mai 1598, Henri IV et Philippe II, la république resserra les liens qui l'unissaient à la reine Élisabeth, et bientôt elle eut assez de consistance pour se soutenir désormais par ses propres forces.

Philippe II lui-même sembla céder, lorsque, par un acte du 6 mai 1598, il céda les Pays-Bas avec le Charolais et la Franche-Comté à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, qui donna sa main à l'archiduc Albert.

Ce fut certainement une sage mesure : si elle ne put rappeler à l'ordre la Hollande et les autres provinces protestantes, elle devait du moins préserver celles qui étaient restées fidèles.

Dans le même temps qu'il soutenait la guerre en Flandre et qu'il attaquait l'Angleterre, Philippe entretenait et animait en France cette ligue nommée *sainte*, qui renversait le trône, et portait le désordre dans l'État; et, mettant encore lui-même la division dans cette ligue qu'il protégeait, il fut trois fois près d'être reconnu souverain de la France, sous le nom de *protecteur*, avec le pouvoir de disposer à volonté de toutes les charges du royaume. Obligé de combattre partout ses ennemis, il les allait chercher partout : en Angleterre, dont la reine travaillait sourdement contre lui; en France, où les huguenots, séditieux en permanence, donnaient toujours la main à ses sujets de Flandre; enfin dans les Provinces-Unies, où son autorité était méconnue, outragée, combattue.

Vers ce temps, Philippe II mourut avec la conscience d'avoir rempli son devoir de roi. Il avait hérité de la goutte; il attendit la mort de pied ferme. Il voulut que son cercueil fût déposé dans sa chambre, pour qu'il pût contempler sa dernière demeure, dans laquelle la mort l'étendit le 13 septembre 1598.

Il avait dit à son fils Philippe III ces paroles dignes d'être remarquées : « Mon fils, ne vous en rapportez jamais aux fa-

voris pour le soin du gouvernement ; un roi a toujours intérêt à faire le bien de son peuple, les favoris n'ont en vue que leur propre avantage, et ils ne font pas moins de mal à leur maître qu'à ses sujets. »

Philippe III n'avait aucune des qualités de Philippe II et de Charles-Quint. Malgré les excellents maîtres dont son père l'avait entouré, malgré la sage obligation qu'il lui avait imposée d'assister aux délibérations du conseil, il n'avait pris aucun goût aux occupations sérieuses. Fils soumis, il ne désobéit qu'une seule fois, par indolence, à la volonté paternelle ; mais cette désobéissance fit pendant vingt ans le malheur de l'Espagne.

Au lieu de chasser les favoris, il se mit entre leurs mains. Le duc de Lerme, intrigant sans talent, s'empara de toute sa confiance pour le plus grand malheur du pays. Sous lui, les finances furent gaspillées et servirent à étourdir de fêtes et de plaisirs un maître qui succédait à l'homme le plus actif, le plus vigilant, le plus pénétré de sa dignité de roi.

Cependant l'Espagne, malgré son épuisement, s'était chargée de continuer la guerre dans les Pays-Bas. Philippe II avait toléré le commerce entre les sujets espagnols et les habitants des Provinces-Unies; Philippe III l'empêcha. Par forme de représailles, les états défendirent insolemment à toutes les nations un commerce auquel ils ne pouvaient prendre part, déclarant qu'ils regarderaient comme ennemi quiconque commercerait avec leurs ennemis. Ce furent surtout les colonies portugaises, devenues espagnoles par la conquête de Philippe II, qui souffrirent de ces nouvelles hostilités.

Maurice de Nassau, dans l'intérêt de son autorité, continuait à faire la guerre. Aubery de Maurier prétend qu'il avait résolu de se faire souverain de la Hollande; et cela est assez vraisemblable. Le fils avait hérité de l'ambition du père. Mais il trouva

un adversaire redoutable dans Ambroise Spinola, habile général italien, que son haut mérite porta à la tête de l'armée espagnole. Philippe III ne pouvait faire un meilleur choix. Spinola avait appris en Flandre le métier de la guerre. Il avait forcé la ville d'Ostende à se rendre (1604), après un siége qui avait traîné en longueur et qui, dans une durée de trois ans et trois mois, coûta cinquante mille hommes à l'Espagne et peut-être plus aux états.

Spinola était aussi habile négociateur que grand capitaine. Passant à Paris après la reddition d'Ostende, Henri IV lui demanda quels étaient ses projets pour la prochaine campagne. Spinola lui répondit nettement et sans détour ; et le monarque béarnais, s'imaginant qu'il avait voulu lui donner le change, écrivit à Maurice le contraire de ce que Spinola lui avait dit. Qu'arriva-t-il? Spinola suivit de point en point le plan qu'il avait annoncé. Henri IV, dit à cette occasion :

« Les autres trompent en disant des mensonges, et celui-ci m'a abusé, en me disant la vérité. »

Spinola eût pu faire de plus grandes choses, si Philippe III eût mieux payé ses troupes ; il préserva du moins d'une ruine complète les affaires de son souverain.

La fortune de Maurice de Nassau devait faiblir en présence d'un antagoniste dont la franchise même était si redoutable. Spinola prit Breda en 1625, tandis que le stathouder tentait inutilement de s'emparer de la citadelle d'Anvers. Ce double échec l'affecta vivement et acheva de ruiner sa santé, affaiblie depuis longtemps. Ses derniers jours furent empoisonnés par la haine du peuple, dont il avait été autrefois l'idole, alors qu'il suivait avec docilité les conseils du vénérable Barneveldt.

Maurice de Nassau mourut à La Haye, en 1625, à l'âge de cinquante-huit ans, sans avoir été marié.

Illustre capitaine, il fut un politique ambitieux de l'école de son père. L'histoire lui reprochera toujours sa cruauté à l'égard du patriote Barneveldt qui lui avait tenu lieu de père et avait puissamment contribué à le faire élever au stathoudérat. La plus noire ingratitude est toujours de la mauvaise politique. De grands talents militaires, une éclatante renommée, les lauriers cueillis à Niewport, ne peuvent absoudre sa mémoire, et l'ombre d'Olden Barneveldt protestera éternellement sur sa tombe.

Retournons un peu sur nos pas. Nous avons à noter un fait important.

Un combat naval, livré en 1607 dans le détroit de Gibraltar, fut le dernier événement de la guerre. Les deux amiraux ennemis, Heemskerk et Jean Alvarez d'Avila, furent tués; mais le vice-amiral hollandais, Lambert Henrikszoow, détruisit toute la flotte espagnole. Les négociations s'ouvrirent alors entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Trois difficultés principales les prolongèrent pendant deux années : c'était la navigation dans l'Inde, l'exercice entièrement libre du culte catholique et la liberté de l'Escaut. L'Espagne, ne voulant pas renoncer formellement à ses titres de propriété, ne consentit qu'à une trêve de douze ans, et de ce moment l'indépendance des Provinces-Unies fut reconnue, du moins implicitement. C'est ce qu'on appelle *Trêve d'Anvers* (9 août 1609).

NOTE SUR L'EXPULSION DES MAURESQUES

SOUS PHILIPPE III.

Les Mauresques des Alpujaras avaient été vaincus par la puissante épée de don Juan d'Autriche. Ces peuples étaient industrieux et contribuaient puissamment à la richesse de l'Espagne. L'année même où Philippe III perdait définitivement sept provinces par la trêve d'Anvers, il porta le coup le plus fatal à son trône déjà si ébranlé par l'expulsion de ces industrieux habitants.

On accusa, comme sous Philippe II, les Mauresques de n'être convertis qu'à l'extérieur, et d'avoir conservé beaucoup de leurs superstitions; mais il paraît, d'après les Mémoires de Sully, que ce peuple, encore nombreux dans le royaume de Valence, avait projeté de secouer le joug espagnol, et noué des intelligences avec les huguenots de France, lorsque leur dessein fut découvert.

Le duc de Lerme, Roxas de Sandoval, alors ministre de Philippe III, et ministre tout-puissant, grâce à l'indolence de son maître, d'ailleurs pressé par l'archevêque de Valence, Ribera, obtint sans peine leur bannissement de l'Espagne, nonobstant les représentations du seigneur de la province, dont les champs, les vignes et les manufactures allaient manquer de bras.

Philippe III retarda pendant six mois l'époque de la sortie des Mauresques, et leur permit de vendre leurs biens, à condition d'en employer la valeur en marchandises d'Espagne, qu'ils pourraient emporter avec eux.

Cette précaution n'en priva pas moins la Péninsule de la plus grande partie du numéraire, que les Mauresques surent dérober à la vigilance des Espagnols.

Avec eux disparurent en outre les laboureurs, les négociants, l'in-

dustrie et les arts. On porte à plus d'un million le nombre des exilés. Dès lors l'Espagne ne produisant plus de quoi acheter les métaux de l'Amérique, les Mauresques cessèrent de l'enrichir. De tout ce qu'on importait au nouveau monde, un vingtième au plus fut manufacturé en Espagne, et les seize cents métiers qui travaillaient la laine et la soie, à Séville, furent réduits à quatre cents vers la fin du règne de Philippe III.

Nous devons cependant noter ici un édit qui honore la mémoire de ce prince; lorsqu'il sentit le fâcheux effet de l'exil des Mauresques, il accorda la noblesse et l'exemption de guerre à tous ceux de ses sujets qui cultiveraient la terre.

Philippe III mourut le 23 février 1621, se reprochant son indolence passée, et surtout de n'avoir pas mis en pratique les derniers conseils de son père. Véritablement il n'avait pas régné; il avait vécu sous deux ou trois favoris rusés, intrigants, habiles même, si l'on veut, dans le mauvais sens de ce mot, mais incapables de soutenir le trône de Charles-Quint et de Philippe II. C'est sur la fin de son règne qu'eut lieu l'affaire de la conspiration de Venise, dont nous allons parler.

NOTE SUR LA CONSPIRATION DE VENISE.

Cette mystérieuse affaire, qui a exercé la sagacité des historiens et l'imagination des romanciers, a été éclaircie de nos jours. L'ouvrage de l'abbé de Saint-Réal, chef-d'œuvre de style, est un tissu de fables. L'*Histoire de Venise*, par le comte Daru, a porté la lumière dans ces ténèbres.

Au mois de mai 1618, le Conseil des Dix fit pendre ou noyer quelques centaines de personnes, toutes étrangères. Des bruits sinistres circulèrent dans la ville; on se disait à l'oreille qu'une grande

conspiration avait été découverte; que la ville devait être livrée au fer et à la flamme, la noblesse exterminée, la république détruite.

Les Dix ne firent rien pour éclairer l'opinion publique, et le gouvernement continua de marcher en silence. Le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne, sortit de Venise avec quelque mystère, et les soupçons du peuple tombèrent sur lui et sur don Pedro de Giron, duc d'Ossone (Ossuna), vice-roi de Naples.

Cependant le départ de l'ambassadeur d'Espagne ne parut qu'un événement ordinaire quand on vit arriver le remplaçant de Bedmar, et régner la bonne intelligence entre les deux cabinets. Cinq mois après, le sénat ordonna, par un décret, des prières solennelles pour remercier la Providence d'avoir sauvé la république. On n'en sut pas alors davantage. Voici ce qui ressort clairement du récit de M. Daru (*Histoire de la république de Venise*).

Le duc d'Ossone avait conçu le projet de s'emparer, à son profit, du trône de Naples ou des Deux-Siciles, projet qui ne pouvait qu'être agréable aux Vénitiens. Le vice-roi de Naples le leur communiqua, non qu'il dût compter sur leur coopération, mais parce qu'il ne pouvait faire ses préparatifs sans les tourner en apparence contre la république.

Dès qu'il fut d'accord avec elle, il affecta contre Venise la haine la plus violente, s'ouvrit de ses desseins au prince d'Orange, et fit entrer dans l'Adriatique une flotte hollandaise commandée par Philibert-Emmanuel de Savoie. Restaient des embauchages à faire; mais, pour les effectuer sous les yeux de Bedmar, il fallait le tromper, et, pour le tromper, il fallait que les agents des recrues fussent entretenus eux-mêmes dans l'erreur.

Ces agents étaient Jacques-Pierre, et Alexandre Spinosa, l'un Normand, l'autre Napolitain. Le premier vit Bedmar, le 24 août 1617, et lui communiqua l'objet de sa mission; puis il entra dans un poste subalterne au service de la république pour se faciliter l'exécution de son plan; c'est ce que voulait le gouvernement.

Mais Jacques-Pierre révéla le secret à ses nouveaux maîtres. Le

capitaine Renault de Nevers écrivit sous sa dictée des rapports au gouvernement de Venise. Le sénat laissa agir les conspirateurs; il ne redoutait pas leurs pratiques, dont il connaissait le but beaucoup mieux qu'eux-mêmes. D'autres agents du duc d'Ossone, tous Français, recrutaient des Hollandais; on ne les gêna point. L'ambassadeur de France, Pierre Bruslart, était instruit de tout.

Le complot échoua par diverses circonstances. Aussitôt que les Vénitiens s'en aperçurent, ils résolurent de faire disparaître toutes les traces de cette affaire; ils enveloppèrent dans la même proscription et dénonciateurs et dénoncés, affectèrent de croire à la réalité d'une conjuration contre la république, et feignirent de n'en avoir eu connaissance qu'au dernier moment. Leur but avait été atteint, et ce n'est qu'après deux siècles que la vérité a été découverte.

Cependant la nation tout entière se souleva contre la mauvaise administration du duc de Lerme et des autres favoris. Le duc de Lerme fut relégué dans ses terres (4 octobre 1618). Calderon, comte d'Oliva, favori du premier ministre, fut arrêté comme homicide et concussionnaire, jugé sans preuves suffisantes, et décapité au commencement du règne suivant.

Sous ce règne, les flottes espagnoles battirent, dans plusieurs rencontres, les forces navales de l'empire ottoman. Le marquis de Santa-Cruz ravagea plusieurs provinces de son littoral; le duc d'Ossuna s'empara de Chirchili, sur les côtes d'Afrique; le fameux capitaine François Ribeira, avec cinq galions et moins de cinq mille arquebusiers, détruisit complétement une escadre de cinquante-cinq galères, dont six tombèrent en son pouvoir; quatre cents musulmans furent passés au fil de l'épée, et six cents faits prisonniers, à la vue d'une nombreuse flotte qui n'osa tenter le sort des combats. Vers la même époque, Philippe III, par voie de négociation, obtint le port de Larasch, dans le royaume de Fez, et quatre ans après, le brave Louis Faxardo se rendit maître de Marmora, près de Tanger. Enfin, les armes espagnoles conquirent les Moluques, et défirent une flotte hollandaise à la hauteur des Philippines.

CHAPITRE ONZIÈME

FRÉDÉRIC-HENRI DE NASSAU.

Frédéric-Henri de Nassau parvient au stathoudérat. — Bon capitaine, élevé à l'école et sous les yeux de son frère Maurice. — Général heureux, sa prudence. — Son caractère sans ambition. — Sa mort et ses funérailles. — Congrès d'Osnabruck et de Munster. — Ambition de Guillaume le Taciturne et de ceux de sa race, démontrée. — La tolérance religieuse posée en principe dans les articles 13 et 14 de la constitution.

Maurice mort, il se trouva bientôt remplacé par son frère cadet, Frédéric-Henri, qui était encore au berceau lorsque son père fut assassiné par Balthazar Gérard. Il avait été élevé dans une profonde solitude par sa mère Louise de Coligny, qui lui permit de bonne heure d'aller retrouver son frère Maurice dont il fut un des meilleurs élèves, comme il sut le prouver à la bataille de Niewport.

Promu en 1625 à la dignité de stathouder et investi du commandement des armées hollandaises, toutes ses entreprises furent heureuses, grâce à son extrême prudence, que d'autres taxeraient de timidité. Il enleva aux Espagnols plusieurs places fortes que Maurice avait vainement attaquées. Après l'avantage qu'il remporta en 1629, à Wesel, où il surprit toute

l'armée espagnole, et l'empêcha d'exécuter ses projets, les états généraux voulurent lui prouver dignement leur reconnaissance, en accordant à son fils Guillaume, âgé de cinq ans, la survivance de toutes ses charges.

Frédéric-Henri de Nassau prit, en 1632, Ruremonde, Venloo, Stralen et Maëstricht, dont il s'empara malgré trois armées qui s'avançaient pour secourir cette place. L'année suivante (1633), il remporta plusieurs avantages, et força les Espagnols à lever le siége du fort Philippine. Une mésintelligence momentanée avec le cardinal de Richelieu priva quelque temps l'armée française de la coopération de cet habile capitaine; mais le cardinal, qui l'avait dépouillé de sa principauté d'Orange, crut devoir dissimuler : il lui rendit ses biens, et lui procura encore le titre d'*altesse*, au lieu de celui d'*excellence* qu'il recevait auparavant.

Frédéric-Henri ne cessa de remporter des avantages signalés sur les Espagnols, pendant que les amiraux hollandais les écrasaient dans les colonies et détruisaient leur flotte, jusqu'à ce que la cour d'Espagne, épuisée par les victoires continuelles de ses ennemis, se vit enfin forcée de reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies.

Mais le prince Henri-Frédéric de Nassau n'eut pas la joie, si douce pour lui, de voir sa patrie jouir d'une paix et d'une liberté si chèrement payées au prix de tant de travaux et de tant de sang répandu.

Il mourut pendant la tenue du congrès de Munster, le 14 mars 1649, et fut inhumé avec une pompe extraordinaire.

Ce prince, moins grand capitaine que son frère Maurice, fut peut-être plus habile, du moins ses armes furent constamment heureuses. Avare du sang de ses soldats, veillant sans cesse à leurs besoins, bon et humain, il était chéri de ses

troupes, comme un père doit l'être de ses enfants. Étranger à tout sentiment d'ambition, simple et modeste dans ses goûts, il ne donna jamais aux Hollandais aucun sujet d'ombrage sur ses projets d'assurer la souveraineté à ses enfants. Comme son frère Maurice, il avait su gagner l'affection des peuples; mais aussi il avait su la conserver. Il avait des connaissances fort étendues, et recherchait l'étude et la société des hommes instruits, lorsque le tumulte des camps le lui permettait.

Voici à quoi aboutit ce congrès de Munster qui avait pour pendant celui d'Osnabruck. Ce dernier était tenu par les ministres de Suède, les états de l'empire et de l'empereur; ceux de la France, des puissances étrangères, de l'empereur et des états de l'empire s'assemblèrent à Munster.

Cette division fut adoptée pour éviter toute discussion entre la France et la Suède, et surtout parce que cette dernière puissance ne voulait avoir aucune relation avec le nonce du pape, qui devait se porter comme médiateur. Malgré cette séparation, tous les articles convenus dans les deux congrès furent considérés comme faisant partie d'un seul et même traité. Il avait d'ailleurs été stipulé d'avance qu'aucun d'eux ne pourrait conclure la paix séparément. Les négociations furent longues et pénibles, et ne se terminèrent que le 24 octobre 1648, à Munster, où s'étaient rendus les plénipotentiaire d'Osnabruck, après avoir achevé leurs travaux.

« Les traités de Munster et d'Osnabruck, dit le président Hénault, furent signés, le premier à Munster, le 24 octobre, avec les catholiques, et le second avec les protestants, dès le 6 août précédent. Le roi d'Espagne, qui avait signé le sien dès le 30 janvier avec les Hollandais, se résolut à la continuation de la guerre avec la France, qui ne finit qu'à la paix des Pyrénées.

« Les principaux articles du traité de Munster furent : qu'il

serait créé un huitième électorat, en faveur de la ligne palatine de Bavière, nommée Rodolphine, et que, au cas que la ligne Guillelmine ou l'autre vînt à manquer, alors le huitième électorat serait supprimé; qu'il ne serait rien fait dans l'empire sans l'avis et le consentement d'une assemblée libre de tous les États de l'empire; que chacun de ces États jouirait librement, et à perpétuité, du droit de faire entre eux et avec les étrangers des alliances pour leur sûreté et pour leur conservation, pourvu qu'elles ne fussent pas contre l'empereur et l'empire; que, par rapport à la France, la suprême seigneurie sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun, et sur Moyenvic, lui appartiendrait; que l'empereur et l'empire céderaient au roi tous leurs droits sur Pignerol, ainsi que sur Brisach, le landgraviat de la haute et basse Alsace, le Sundgaw et la préfecture provinciale des dix villes impériales situées en Alsace; que le roi aurait droit de tenir une garnison à Philisbourg, etc. Il fut encore dit, par ce traité, que ceux de la confession d'Augsbourg qui avaient enlevé les biens des églises catholiques seraient maintenus dans leur possession, et qu'il serait libre aux autres princes de l'empire qui désireraient embrasser la même confession d'en pratiquer les exercices comme il leur paraîtrait convenable. Le duc de Lorraine ne fut point compris dans ce traité : on remit à discuter ses intérêts lors de la paix avec l'Espagne.

« Par le traité d'Osnabruck, entre la Suède et l'empire, on céda à perpétuité à la couronne de Suède toute la Poméranie citérieure, l'île de Rugen, Stettin, et quelques autres places dans la Poméranie ultérieure, les embouchures de l'Oder, Wismar, les évêchés de Ferden et l'archevêché de Bremen, etc. Ces traités, ajoute l'historien, sont regardés comme une partie du code politique d'une partie de l'Europe, et ont

été, depuis, le fondement de tous ceux qui ont été faits entre les mêmes puissances. Le pape et les Vénitiens avaient été les médiateurs de cette paix : Fabio Chigi (depuis Alexandre VII) pour le pape, et Contarini pour les Vénitiens. »

Nous nous arrêterons un moment pour remarquer une chose importante, à savoir que le mouvement religieux qui avait lieu alors en Allemagne ne fut pas la seule cause, la cause principale de la révolution des Pays-Bas. Supprimez l'ambition cachée du prince d'Orange, ses menées avec le parti protestant, sa persévérance opiniâtre à suivre ses projets, et vous n'aurez point de révolution. Guillaume, l'entêté Guillaume voulait une couronne; il voulait assurer le pouvoir dans sa famille; il y parvint à force de manœuvres ténébreuses et de calomnies; il y parvint, non sans quelque gloire, quoiqu'il en eût obtenu une plus solide en laissant son pays tranquille, en ne l'agitant pas sans cesse pour des intérêts qui, en fin de compte, n'étaient que les intérêts de l'ambition du prince d'Orange.

On trouve dans un écrit fait en son honneur :

« A l'époque où la Hollande paraît pour la première fois sur la scène politique, nous la voyons gouvernée par un prince qui, sous le titre de comte, jouissait de tous les droits et souveraineté compatibles avec son état de membre du corps germanique. Toutefois, dès lors, ces droits étaient limités par ceux du corps de la noblesse, auxquels se joignirent peu à peu les libertés et priviléges accordés aux grandes cités. Le comte ne pouvait mettre aucun impôt sur le peuple. Quand il avait besoin d'argent, il demandait des subsides aux nobles et aux villes, et ces subsides s'appelaient *bede,* ce qui signifie *prière*. Le comte priait ses sujets de lui accorder un subside. Dès lors le principe républicain existait dans le gouvernement.

« Malheureusement la loi salique ne dirigeait pas la succession du trône; si l'absence de cette loi peut n'offrir que des inconvénients contestables dans des pays d'une vaste étendue, où l'époux de la souveraine héritière devient son premier sujet, il n'en est pas de même dans de petites principautés, qui, par la succession féminine, se trouvent souvent absorbées dans de vastes royaumes, et perdent aussi leur indépendance et jusqu'à leur nationalité, sans compter la tendance naturelle du nouveau prince à mettre de l'uniformité dans le mode de gouvernement de ses divers États.

« Ce fut ainsi que le comté de Hollande, après avoir été gouverné, pendant près de quatre siècles, par les descendants du premier comte Gerulfe, passa, en 1299, dans la maison de Hainaut, en la personne de Jean d'Avênes, oncle à la mode de Bretagne, par les femmes, du dernier comte; mais ce premier changement de dynastie n'eut aucun effet désavantageux pour le pays, parce que le comté de Hollande était beaucoup plus considérable que celui de Hainaut. Il n'en fut pas de même lorsque, cinquante ans plus tard, Marguerite porta sa couronne dans la maison de Bavière. Ce nouveau changement devint le prétexte d'une guerre civile longue et sanglante. Encore fallut-il que le droit de Marguerite fût solennellement reconnu par les états, et cela sous la condition que son fils aîné renoncerait à ses droits sur les comtés de Hollande, de Hainaut, de Frise et de Zélande, en faveur de son frère puîné Guillaume. La nationalité de la Hollande fut sauvée par cet arrangement. Elle se vit plus gravement menacée par l'avénement de la maison de Bourgogne, et quand la Bourgogne elle-même fut absorbée par l'Autriche, elle aurait péri pour toujours, et la Hollande aurait été effacée du nombre des nations, sans sa glorieuse révolution et ses quatre-vingts ans de combats.

« Jusqu'au moment où Charles-Quint, accoutumé qu'il était à tout faire plier sous son sceptre de fer, fut devenu maître des Pays-Bas, les comtes de Hollande avaient, sans contredit, eu de fréquents débats avec leurs sujets pour les subsides que ceux-ci n'accordaient que d'une main trop avare, au gré de leurs princes; mais ils n'avaient jamais tenté de dépouiller par la violence les nobles de leurs droits, les villes de leurs franchises. Ces attentats étaient réservés à la maison d'Autriche. L'empereur, qui cependant gardait encore quelque mesure, avait plus d'une fois tenté de se faire remettre les diplômes originaux qui constataient les libertés municipales; il n'y put réussir. En attendant, les Hollandais, inquiets pour leur indépendance, accueillirent avec joie la cession des Pays-Bas à Philippe II, parce qu'ils jugeaient, avec raison, que les États de ce prince étant moins étendus que ceux de son père, la Hollande pèserait davantage, auprès de lui, dans la balance. Or, à l'avénement de Philippe II, le mouvement religieux était en Allemagne dans toute son effervescence; les nouvelles doctrines avaient déjà pénétré dans les Pays-Bas, et cependant la satisfaction que causa le nouveau règne fut générale et sincère. *Personne ne songeait alors à faire une révolution.*

« Mais les premières mesures de Philippe, son projet avoué de changer la monarchie tempérée en souveraineté absolue, ses actes de violence, le renouvellement des tentatives pour anéantir les chartes des villes, l'introduction d'étrangers dans les premières places de l'État, la présence des troupes espagnoles, en dépit des plus vives réclamations, ne tardèrent pas à exciter un mécontentement général. L'opiniâtreté du roi à vouloir soumettre ses provinces septentrionales au mode d'administration espagnole, la sévérité exagérée de ses ordonnances contre les hérétiques, l'érection du conseil des troubles, le

projet d'introduire dans les Pays-Bas l'inquisition, que rejetaient la plupart des pays catholiques de l'Europe, changèrent le mécontentement en insurrection. Une guerre civile s'ensuivit, et pourtant alors même les Hollandais ne réclamaient que la confirmation de leurs antiques priviléges et l'éloignement des soldats espagnols. Jusqu'à la fin ils offrirent de soumettre la question religieuse à la décision des états généraux. Ils étaient si loin de songer à une révolution, que ce ne fut qu'après vingt ans de réclamations inutiles, de troubles, de guerre que les provinces du nord se décidèrent à se déclarer indépendantes du roi d'Espagne, qui, malgré ses promesses solennelles et réitérées, n'avait pas mis le pied dans ces provinces depuis vingt-trois ans.

« Si le but des chefs de la révolution hollandaise avait été de changer la forme du gouvernement et de se constituer en république, le moment était des plus favorables; il l'était également pour anéantir complétement le catholicisme, si le mouvement avait été principalement religieux. Rien de tout cela ne se fit. Les premières pensées des états se portèrent sur le choix d'un nouveau prince, et ce choix tomba sur le duc d'Anjou (d'abord duc d'Alençon), frère du roi de France, et qui professait avec sincérité la religion catholique. Il ne fut pas même question du prince de Condé, protestant, et qui, sans doute, aurait accepté la proposition avec joie. Après la mort prématurée du duc d'Alençon, on se décida à conférer au prince d'Orange le pouvoir suprême, avec le titre de comte, toujours cher au peuple de Hollande, quand les jours de ce grand homme furent subitement tranchés par le crime de Balthazar Gérard. Son fils aîné était prisonnier en Espagne. Le cadet, Maurice, n'avait que dix-sept ans. Les états firent encore une tentative auprès de la reine Élisabeth, qui n'accepta point la souveraineté, mais

envoya au secours des états une armée sous le commandement du comte de Leicester. Ce seigneur, reconnu d'abord en qualité de gouverneur général, ne conserva que deux ans le pouvoir, et ce ne fut qu'après son départ, vingt-quatre ans depuis le commencement des troubles, que les Provinces-Unies se formèrent en république[1]. »

Dire d'une manière si affirmative que personne ne songeait à une révolution nous semble au moins une grande témérité.

Il ne faut que considérer la marche ténébreuse du prince d'Orange, ses fréquents voyages en France, ses relations intimes avec les chefs du parti des huguenots, ses sacrifices d'argent, quoiqu'il passât pour avare, et l'on pensera tout autrement.

Citons ici d'Aubigné, qui ne semblera pas suspect assurément : « Auprès de Soissons, dit-il, Gaspar Schomberg vint de la part du roi, au prince (le prince d'Orange), avec lequel il traitait d'une composition générale, pour, en secourant son armée d'argent, lui faire reprendre l'Allemagne ; mais, en particulier, il ménagea si bien la plupart des capitaines, quand le prince leur parla d'aller joindre le prince de Condé, il les trouva tous froids théologiens et mauvais partisans, discourant de la justice des armes, sans oublier le droit des rois, et les affaires qu'ils avaient en leur pays. Schomberg s'en revint ayant reçu quelques injures, et même un soufflet de la main de Genlis ; et le prince fut contraint d'aller vers Strasbourg vendre toute sa vaisselle d'argent, sa tapisserie, ses meubles, ses habillements de réserve, partager tout cela aux chefs, leur donnant, sinon ce qu'il devait, au moins ce qu'il pouvait, et puis leur engagea la principauté d'Orange et Mont-

[1] *Réflexions historiques et philosophiques sur les révolutions dans les bases fondamentales de la constitution des États*, par Jean Cohen (1840).

fort, avec obligation de les payer du principal et de l'intérêt dedans douze ans ; et lui, et ceux qui étaient de meilleure volonté, se joignit au duc des Deux-Ponts, se préparant lors pour les guerres de France[1]. »

Il faut une volonté bien robuste pour ne pas vouloir discerner dans cet homme un homme qui veut faire une révolution dans son pays et qui veut la faire au seul profit de son ambition, cherchant à se recruter des alliés dans les pays étrangers, et faisant d'énormes sacrifices pour les attacher à sa cause.

Nous sommes, quant à la religion, du même avis que l'auteur que nous venons de citer. Non, la révolution des Pays-Bas ne fut pas essentiellement religieuse. La religion ne fut qu'un prétexte comme il en faut toujours un aux rebelles. Tant que dura la guerre civile, il y eut malheureusement de grands excès commis de part et d'autre. Catholiques et protestants furent tour à tour persécutés, maltraités, cruellement mis à mort ; les églises furent pillées, les tableaux lacérés et brûlés, les statues abattues et brisées ; de grandes atrocités furent commises ; mais une fois l'indépendance des provinces reconnue et proclamée, les supplices et les persécutions cessèrent. Le calvinisme devint, à la vérité, religion de l'État ; le principe de la tolérance, dès le temps même de l'union d'Utrecht, fut largement proclamé dans les articles 13 et 14 de la constitution.

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la législation à l'égard des catholiques en Hollande et en Angleterre, depuis la réforme jusqu'à nos jours, pour comprendre l'immense différence d'un pays à l'autre. Des colléges de jésuites furent même établis dans différentes villes des Provinces-Unies, où ils suivirent les vicissitudes que l'ordre y éprouva. Chassés, en

[1] *Histoire universelle.* Tome I, liv. V, chap. XXVIII, p. 482.

1708 par les intrigues des jansénistes, ils reprirent, quelques années après, leurs anciennes missions à Amsterdam, à Leyde, à Rotterdam, à Groningue; en un mot, dans toutes les provinces de la république. Cependant la Hollande avait fait une révolution radicale pour assurer la liberté politique en même temps que la liberté de conscience, et elle se montrait tolérante, tandis que l'Angleterre resta barbare après un simple changement de dynastie.

Quel fond d'ailleurs peut-on faire sur la croyance de Guillaume de Nassau, qui, né protestant, avait embrassé la religion catholique pour obtenir la faveur de Charles-Quint, puis retourna à ses anciennes erreurs pour gagner la confiance des peuples rebelles à Philippe II? De telles variations font bien connaître l'homme. Rêvant l'usurpation de l'autorité souveraine, peu lui importe une croyance ou une autre, pourvu qu'il parvienne à ses fins. Cette indifférence en matière de religion sera peut-être regardée comme une grande habileté. Appelons-la par son vrai nom : c'est de l'orgueil.

CHAPITRE DOUZIÈME

DE LA CONFESSION BELGE.

Confession belge, d'après l'*Histoire des Variations*; par Bossuet. — Lettre de saint Pie V au roi Philippe II sur les affaires religieuses de Hollande. — Miracle dû à un *Agnus Dei* bénit par Pie V. — L'université de Louvain. — Baïus et Jean Hessels.

Disons quelques mots du protestantisme établi en Belgique et en Hollande. Nous ne pouvons faire mieux, pour un pareil sujet, que de suivre le grand, l'éloquent écrivain qui en a sondé toutes les profondeurs, tout en peignant de main de maître les principaux chefs de sectes qui se sont posés les apôtres des nouvelles doctrines :

« La confession belgique, dit Bossuet, imite manifestement l'helvétique, puisqu'elle dit que l'Église catholique ou universelle est l'assemblée de tous les fidèles; qu'elle a été, qu'elle est, et qu'elle sera éternellement, à cause que Jésus-Christ, son roi éternel, ne peut pas être sans sujets, encore que, pour quelque temps, elle paraisse petite et comme *éteinte* à la vue des hommes, comme du temps d'Achab et

de ces sept mille qui n'avaient point fléchi le genou devant Baal. »

« On ne laisse pas d'ajouter ensuite, continue le grand évêque, que l'Église est l'assemblée des élus, hors de laquelle nul ne peut être sauvé; qu'il n'est pas permis de s'en retirer, ni de demeurer seul à part, mais qu'il faut s'unir à l'Église, et se soumettre à sa discipline; qu'on la peut voir et connaître par la pure prédication, la droite administration des sacrements et une bonne discipline; et c'est, dit-on, par là qu'on peut discerner certainement cette vraie Église, dont il n'est pas permis de se séparer. »

Bossuet ajoute pour conclure : « Il semble donc, d'un côté, qu'ils veulent dire qu'on la peut toujours bien connaître, puisqu'elle a de si claires marques, et qu'il n'est jamais permis de s'en séparer; et, d'autre part, si nous les pressons de nous montrer une Église de leur croyance, toute petite qu'elle soit, toujours visible, ils se préparent une échappatoire, en recourant à cette Église qui ne paraît pas, encore qu'ils n'osent pas trancher le mot, ni assurer absolument qu'elle est éteinte, mais seulement qu'elle paraît *comme éteinte.* »

Mais précédemment, c'est-à-dire bien avant la confession belge dont il vient d'être question, le pape Pie V, si zélé pour le maintien de la foi, avait vainement exhorté le roi d'Espagne Philippe II à passer en Flandre pour faciliter la conversion des hérétiques.

La puissance espagnole, qui se déployait dans toute sa largeur et dans toute sa liberté au midi de l'Europe, présentait une extrémité vulnérable au nord, et y rencontrait de front l'hérésie fortement organisée. La Hollande, la Prusse, le Hanovre, la Suisse enveloppaient comme dans un vaste filet, pour ainsi dire, les Pays-Bas, et devaient essayer de les enlever

à la domination de Philippe II. Ce monarque pouvait compter que l'ennemi ne tarderait pas à s'y montrer; prévision, en effet, promptement justifiée.

Nous avons déjà parlé de l'érection de plusieurs nouveaux et nombreux évêchés en Flandre. Beaucoup de chapitres se plaignirent de leur amoindrissement chez les peuples; ce fut la crainte de voir s'établir chez eux l'inquisition espagnole à la faveur de ces nouveautés ecclésiastiques.

Confédération des hérétiques : ils prennent pour chefs le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn. Le pillage des monastères et de l'église d'Anvers suivit de près. Le pape Pie V comprit le caractère, l'origine et le but de ces excès : il fit presser Philippe par le nonce pour que la promptitude des mesures et la présence du souverain sur le théâtre même de la révolte éteignissent ce premier feu, qui n'éclatait encore que par étincelles. Mais Philippe II ne put se décider à reprendre le chemin des Pays-Bas. Pie V, espérant un meilleur succès d'une tentative directe, écrivit au roi pour lui témoigner sa douleur, et lui représenter les suites de cette pernicieuse négligence.

La lettre du saint pontife se terminait ainsi :

« Votre Majesté peut encore aujourd'hui pourvoir au salut « de cette province; mais, si elle agit avec lenteur, elle ne « pourra plus en aucune sorte apporter de remède à l'état de « ses affaires. Qu'elle vienne du moins à Milan; là elle délibé- « rera plus commodément sur le voyage de Flandre, et, en « attendant, le bruit seul de votre arrivée, déconcertant les « séditieux, affermira les fidèles. Plût à Dieu que Votre Majesté « pût clairement connaître nos prévisions et nos angoisses, « lorsque nous envisageons, d'une manière aussi frappante « que si nous l'avions sous les yeux, sa ruine qui est immi-

« nente, à moins que vous n'alliez au-devant d'un si grand « péril. »

Donné à Rome le 17 janvier 1567.

Pie V ne craignit pas de joindre la menace à l'avertissement, et il fit annoncer à Philippe II que la bulle de la *Cruciata* (bulle qui, depuis les croisades, accordait aux rois une levée considérable de deniers par moyen de dispenses) ne serait pas publiée en Espagne avant qu'il ne se fût mis en mouvement pour aller défendre la religion menacée aux Pays-Bas. En même temps, Jules Panesio, archevêque de Soriente, prélat d'une piété éminente et très habile dans les affaires, se rendit en Flandre, avec le titre d'internonce et la charge d'examiner scrupuleusement la situation de ce pays.

Malgré les instances du souverain pontife, Philippe II continua à demeurer à Madrid, et envoya à sa place le duc d'Albe, qui, par la hauteur de son caractère, n'était pas homme à adoucir la sévérité de sa mission, ainsi qu'on a pu le voir précédemment. Il y avait donc lutte des catholiques contre les protestants : le cœur de Pie V saignait. Par son ordre, on enrégimenta des volontaires italiens pour les faire passer en Belgique. Il envoyait aussi à l'Église belge les dispenses nécessaires, afin d'abréger toutes les formalités qui pouvaient retarder la réconciliation des hérétiques repentants, permettant aux simples prêtres d'absoudre de l'hérésie, et de réunir à l'Église ceux que l'esprit de vérité viendrait à toucher.

Le duc d'Albe écrivit pour témoigner au saint-père toute sa gratitude :

« Le nombre de ceux qui usent de la grâce que Votre Sain-« teté leur a accordée est si grand, disait le duc, selon le « mémoire fidèle que les évêques et les gouverneurs nous ont « envoyé, qu'il est presque impossible de les compter. Il n'y

« a personne, Très Saint-Père, qui n'admire le zèle affectueux « de Votre Sainteté à procurer le salut des peuples, à pourvoir « à leurs besoins spirituels, à les recommander à Dieu dans « vos saintes prières. Les nouveaux évêques s'acquittent des « fonctions de leur ministère avec tant d'édification, qu'on « voit bien qu'ils sont animés de votre esprit apostolique, et « qu'ils suivent exactement les règles que Votre Sainteté leur a « prescrites. »

Lorsque le duc d'Albe eut refoulé le prince d'Orange vers l'Allemagne, Pie V fit chanter un *Te Deum* à Saint-Pierre, et envoya une épée bénite au vainqueur. Le souverain pontife redoubla ses prières, ses mortifications, ses aumônes. L'efficacité de ces secours spirituels fut attestée par le plus éclatant des témoignages divins, le miracle.

Un soldat espagnol, ayant été pris par un détachement orangiste, fut attaché à un arbre et fusillé. Mais les balles qui frappaient ce soldat tombaient à ses pieds comme si son corps eût été d'airain. Les soldats huguenots, fouillant alors ses habits, s'aperçurent qu'il portait sur sa poitrine un *Agnus Dei* bénit par Pie V la première année de son pontificat. Jetant aussitôt le pauvre soldat catholique à terre avec d'horribles blasphèmes, les orangistes le tuèrent du premier coup.

Trop souvent on nomme guerre de religion toute hostilité entre des hérétiques et des orthodoxes. Celle-ci avait un caractère exclusivement politique. Il ne faut pas rendre la religion responsable de l'effusion du sang, tandis que son nom n'est souvent, soit dans l'attaque, soit dans la défense, qu'un mot de ralliement commode pour parler aux masses et ébranler leur naïve bonne foi.

Les Pays-Bas étaient riches en universités, et celle de Louvain renommée entre toutes. Elle était surtout célèbre par son

zèle contre les doctrines protestantes. C'était là que Baïus, très versé dans la controverse, et son collègue Jean Hessels, connu par de grands talents, professaient la théologie avec éclat, et commençaient à se laisser gagner par l'attrait de la nouveauté, malgré les avis de Ruard Tapper, homme d'expérience et d'un grand savoir, chancelier de l'université.

Nos deux théologiens adoptèrent les opinions de Pierre Soto, dominicain célèbre, qui avait goûté les arguments de Luther contre le libre arbitre de l'homme. Le concile de Trente avait agité cette matière, en prononçant en faveur de la liberté humaine. Soto se soumit à la décision du concile. Mais Baïus, s'étant approprié les opinions du dominicain, en forma, de concert avec Hessels, un corps de système sur la prédestination et la justification. Dans le même temps, Ruard Tapper mourut à Trente (1559). Sa succession fut dévolue à Baïus, qui ne garda plus de ménagements et professa hautement ses erreurs, qui donnèrent lieu à la formation d'une nouvelle secte qu'on appela *baïanisme*, laquelle fut censurée par la Sorbonne de Paris et condamnée par le saint-siége.

Malgré cette double condamnation de ses erreurs, Baïus ne se soumit pas. Un concile des évêques des dix-sept Provinces-Unies fut obligé d'intervenir pour la publication et l'observation de la bulle de condamnation à Louvain.

Cependant Baïus, grâce aux ménagements et à l'indulgence du saint-siége, avait été replacé à la tête de l'université de Louvain, en qualité de vice-chancelier et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre. L'autorité de cette position ne servit qu'à réveiller en lui l'incessante tentation de dogmatiser. Il attaqua le professeur Lessius et toute la compagnie de Jésus; il se rapprocha des protestants par l'entremise de Marnix de Sainte-Aldegonde, et ne disparut de la scène qu'en 1589,

laissant derrière lui un ferment de schisme, subtil, pointilleux, insaisissable, sans cesse condamné, sans cesse renaissant, et qui, durant un siècle encore, devait fatiguer le saint-siége.

Mais revenons aux événements qui concernent le stathoudérat.

CHAPITRE TREIZIÈME

JEAN ET CORNEILLE DE WITT — GUILLAUME II — GUILLAUME III.

Stathoudérat de Guillaume II. — Opposition des grands pensionnaires à la dignité de stathouder. — Longue vacance du stathoudérat. — Caractère de Guillaume III, prince d'Orange. — Son élection au stathoudérat, malgré les frères de Witt. — Assassinat de Jean et de Corneille de Witt. — Récit des *Annales des Provinces-Unies*. — Traitements indignes auxquels leurs cadavres sont en butte. — Attitude impassible du prince d'Orange en apprenant cette nouvelle. — Ce qu'il dit à son chapelain. — Comment il se fait délier de son serment. — Il accepte la dignité de stathouder. — Sa mort. — Nouvelle vacance du stathoudérat. — Résumé historique.

Guillaume II succéda à Frédéric-Henri de Nassau, son père, en 1647. Mais étant mort de la petite vérole en 1650, à l'âge de vingt-quatre ans, il laissa le stathoudérat vacant. Ce prince avait épousé la princesse Henriette-Marie, fille de l'infortuné Charles Ier, mort sur l'échafaud de Whitehall. Il la laissa enceinte d'un prince, qui fut un étonnant génie d'ambition, de prudence, d'habileté et de dissimulation.

Les grands pensionnaires, ordinairement zélés patriotes, voyaient d'un mauvais œil cette dignité de stathouder, qui, avec des princes, ressemblait si peu à une institution républicaine. .

Le stathoudérat demeura vacant pendant vingt-deux ans, et ce fut un bonheur pour les Provinces-Unies. Jamais elles n'avaient été plus riches, plus puissantes. Leurs flottes victorieuses parcouraient toutes les mers. Leurs amiraux Opdam et Ruyter faisaient trembler les marines étrangères. Ce sont eux qui sauvent le Danemark, qui forcent le passage du Sund, qui délivrent Copenhague et deviennent les arbitres du Nord.

Jean de Witt, homme d'État vertueux et très instruit, simple de cœur et de mœurs, exerçait, sous le titre modeste de grand pensionnaire, les fonctions si difficiles du gouvernement, et opposa longtemps, par ses talents et ses vertus, une digue au parti orangiste, qui intriguait pour le rétablissement du stathoudérat.

L'enfant de Guillaume II était arrière-petit-fils de Guillaume le Taciturne, fondateur de la république des Provinces-Unies, et avait avec lui plus d'un trait de ressemblance. Son corps, sous une apparence chétive, cachait une âme de fer. Il nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui ne se décelait jamais dans ses discours. Son courage lui donnait assez d'énergie pour supporter des fatigues au-dessus de ses forces. Né avec une opiniâtreté indomptable, c'était l'homme fait pour lutter avec l'adversité, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux attachés à la simple humanité.

Guillaume III, enfin, était, avec toutes les qualités de son caractère, un adversaire digne de Louis XIV.

Quand la république vit son indépendance menacée, les armées françaises étant au cœur de la Hollande, Guillaume offrit le revenu de ses charges et tout son bien pour secourir l'État. Il avait été élu stathouder de Hollande en 1672, malgré

la chaleureuse opposition de Jean et de Corneille de Witt, zélés républicains qui avaient fait de prodigieux efforts pour rétablir la république sur des bases constitutionnelles.

Guillaume III avait une humeur froide et sévère, un génie actif et perçant. Ces qualités lui étaient nécessaires pour affermir sa situation contre Louis XIV et Charles II réunis, et ces deux monarques eurent besoin de toutes les forces de leurs puissants royaumes pour lutter contre une république dont tout le territoire continental se composait de quelques provinces essentiellement commerçantes.

Élevé pour ainsi dire par les frères de Witt, il les traita comme Maurice de Nassau avait fait d'Olden Barneveldt. Ces citoyens, dévoués aux intérêts du pays, faisaient obstacle à son ambition ; il leur fit un crime de leur dévouement et les livra à un tribunal d'exception, qui, n'osant porter la bassesse jusqu'à les envoyer à l'échafaud, les fit massacrer dans une émeute préparée et soudoyée par les orangistes.

Ce fut sur les cadavres des deux frères de Witt que Guillaume III s'éleva sur le trône stathoudérien et qu'il réunit dans sa main toute la puissance monarchique.

Nous prendrons dans les *Annales des Provinces-Unies*, recueil d'une grave et imposante autorité, le récit de la mort de ces deux honnêtes citoyens :

« Deux officiers et quatre bourgeois montèrent dans la chambre de MM. de Witt; le conseiller-pensionnaire (Jean) leur représenta avec tant de douceur et de force l'innocence de son frère (Corneille), et l'injustice que le peuple leur faisait en se soulevant contre eux, qu'ils promirent d'obtenir leur liberté; quelques bourgeois de la même compagnie vinrent aussi voir si les deux frères étaient dans leur chambre. A une heure après midi, le fiscal entra avec quelques officiers et cinq

ou six bourgeois; le fiscal dit à Corneille de Witt qu'il fallait que ces bourgeois restassent avec lui pour répondre au peuple de sa présence. Jean de Witt, croyant que cela ne regardait que son frère Corneille, tenta de nouveau de sortir de la chambre; mais les bourgeois l'arrêtèrent. Le fiscal se retira en priant les deux frères d'avoir patience jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé, et les laissa avec les bourgeois qui les prièrent à dîner avec eux. En sortant de table, Corneille (le ruart), que la torture avait extrêmement affaibli, se jeta sur son lit en robe de chambre, et son frère qui vint s'y asseoir à côté de lui, prit la *Bible*, et continua de lui en lire quelques chapitres.

« Cinq heures après que la cavalerie de M. Tilly eut disparu, la compagnie bourgeoise du drapeau blanc, qui reçut, en sortant de la place de Pleyn, des rafraîchissements de bière, de vin et d'eau-de-vie, dont elle n'avait pas besoin pour augmenter sa fureur trop violente, s'avança par la cour sur les quatre heures après dînée; de là elle marcha droit à la porte de la prison avec des cris redoublés et animés par M. Van Banchen, échevin de La Haye, que les mutins regardaient comme un de leurs chefs; elle força la compagnie qui était de garde à la porte, disant qu'elle n'avait d'autre dessein que de conduire les deux frères au prince d'Orange, pour qu'il décidât de leur sort.

« Cependant les mutins ne laissèrent pas de tirer une grêle de coups de mousquet contre la porte de la prison, et n'ayant pu en faire sauter la serrure et les gonds à coups de mousquet, l'orfévre Veroëf, un des chefs les plus furieux des mutins, alla enlever chez un marchand un gros marteau avec lequel il brisa la porte; mais les mutins, enragés de ne la pouvoir briser entièrement, menacèrent, avec des serments exé-

crables, de tuer tous ceux qui étaient dans la prison, si on ne la leur ouvrait pas. Le geôlier, épouvanté de ces menaces, ou plutôt *gagné*, ouvrit enfin. La porte ne fut pas plutôt ouverte qu'ils montèrent en foule les degrés de la prison, et entrèrent dans la chambre où étaient les deux frères.

« Ils trouvèrent le ruart en robe de chambre sur son lit, et son frère assis à côté, en manteau de velours, et lisant l'Écriture sainte.

« Le grand pensionnaire tâcha d'inspirer quelques sentiments d'humanité à ces furieux; mais loin de se laisser fléchir, ils forcèrent Corneille et Jean de Witt à sortir de la chambre, et leur dirent qu'on allait les conduire à la place où l'on exécutait les criminels.

« Les deux frères se dirent un tendre adieu sur le haut de l'escalier, et le ruart, qui était très faible, descendit appuyé sur son frère, qui, conservant beaucoup de tranquillité dans un péril aussi imminent, exhorta doucement les bourgeois à rentrer dans leur devoir.

« Mes amis, leur disait-il en descendant l'escalier, à quoi « aboutira tout ceci? nous sommes innocents, nous ne sommes « pas traîtres; conduisez-nous où vous voudrez, et nous faites « examiner. » On ne répondit à ces exhortations que par de violents outrages, en criant : « Marche... marche, tu verras « bientôt ce qui arrivera! » Un maréchal avait déjà voulu assommer le ruart sur son lit, et l'aurait tué si le coup de fléau qu'il lui déchargea n'eût rencontré le bois du lit. En descendant, un autre mutin le frappa par derrière avec une planche; il lui fit rouler les degrés jusqu'à la porte, d'où on ne le releva que pour le traîner par les cheveux jusqu'à l'arcade voisine de la prison qui conduit à l'échafaud. Le grand pensionnaire, dont le chapeau était tombé sur l'escalier, sortit tête nue de la prison, et cher-

chant des yeux son frère déjà massacré. A ce moment, un notaire, nommé Van Soenen, lui porta un coup de pique au visage. Cette blessure ne l'empêcha pas de faire ses efforts pour passer derrière les rangs les soldats, croyant y retrouver son frère; mais les bourgeois, s'étant aperçus de ce dessein, lui fermèrent le passage. Alors un nommé Pierre Veranghuen tira sur lui un coup de mousquet; mais son fusil n'ayant pas pris feu, il donna à Jean de Witt un si furieux coup sur la tête qu'il le terrassa. Cependant Jean de Witt eut encore assez de force pour se relever sur ses deux genoux et crier : « Mon frère! » lorsqu'un nommé Van Valen le prit par le cou, le coucha par terre, lui mit le pied sur la poitrine et lui tira un coup de pistolet à bout portant dans la tête, en criant : « Voilà le scélérat qui a trahi « sa patrie! »

« Les deux frères morts, les bourgeois formèrent un demi-cercle autour des cadavres, et firent sur eux nombre de décharges; après quoi, on dépouilla les deux corps, et on déchira leurs habits en mille morceaux, qu'on distribua dans les villages voisins. Il n'y eut que le manteau du grand pensionnaire qui resta entier; un valet s'en saisit et l'exposa en vente dans le Vyouberg, en disant : « Voilà la guenille du grand Jean! »

« On commit les dernières indignités sur les cadavres des deux frères, et après les avoir traînés tous deux dans la boue jusqu'au lieu où l'on exécute les scélérats, on les pendit par les pieds à un gibet, en forme d'estrapade, où, faute de cordes, on les attacha avec des mèches de mousquet.

« Celui qui remplissait les fonctions de bourreau ayant aperçu M. Simousson, pasteur de La Haye, lui demanda :

« — Monsieur le ministre, sont-ils assez haut perchés?

« — Non, dit le ministre, non; pendez ce grand coquin un « échelon plus haut. »

« Il parlait de Jean de Witt.

« La rage ne se borna pas là; on coupa au conseiller pensionnaire les deux doigts qu'il avait levés pour jurer l'observation de l'édit perpétuel, et dont il s'était servi pour le signer. On coupa à l'un et à l'autre le nez, les oreilles et les doigts des pieds et des mains, et les autres extrémités du corps, que l'on vendit publiquement dix sous jusqu'à huit. Veroëf, l'orfévre, ouvrit les corps des deux frères, et en arracha les deux cœurs qu'il conserva longtemps et qu'il montra pour de l'argent.

« Un autre, ayant coupé à Jean de Witt un morceau de chair sur la hanche, dit : « J'ai résolu de rôtir ce morceau et de le « manger avec mon ami Tichelaar, quand je devrais en cre- « ver ! »

« Immédiatement après ce massacre, les députés envoyèrent un courrier au prince d'Orange, qui était alors à Alphen, riant village situé sur le Rhin, entre Leyde et Woërden.

« Le prince était sur le point de se mettre à table, lorsque le courrier arriva portant deux dépêches.

« Sa Majesté lut la première, et dit :

« Messieurs, je vous annonce une bonne nouvelle pour les « amis de M. Fagel, que j'aime fort; il a été nommé hier grand « pensionnaire de Hollande, par la démission de M. Jean de « Witt. »

« M. Fagel était un des plus chauds partisans du prince.

« Puis, dépliant la seconde, le prince pâlit malgré lui, et s'écria : « — Messieurs, les frères de Witt ont été horrible- « ment assassinés hier à La Haye par la populace; que Dieu « les absolve, s'il est vrai qu'ils aient trahi leur pays. »

Puis, tendant la dépêche à M. de Zuylistein : « — Lisez ceci, « monsieur. »

« Et le prince se mit à table, mangea peu, et mangea fort vite.

« M. de Zuylistein, ayant lu, frémit d'horreur et dit au prince :

« — Votre Altesse ordonnera-t-elle des poursuites contre « les meurtriers? »

« — Des poursuites! » dit le prince, en attachant un regard sec et froid sur M. de Zuylistein : « Non, non, monsieur, vous « ordonnerez à M. de Maasdam, membre du collége des nobles, « de dire à leurs nobles et grandes puissances que je regarde « toute recherche au sujet de ce meurtre comme dangereuse « au repos public, et que je ne veux pas qu'on en fasse.

« Puis, vous, monsieur, » ajouta-t-il en se tournant vers son chapelain, » vous ordonnerez des prières pour les âmes de « MM. de Witt. »

« Le prieur se retira.

« Voilà comment Guillaume d'Orange fut rétabli dans ses charges héréditaires, le parti français ruiné, et les deux frères payés de leur dévouement au pays[1]. »

Tel fut le sort d'un homme qui rendit de véritables services à la république. Nous parlons de Jean de Witt. La Hollande n'eut jamais de plus habile ministre. Quoiqu'il fût opposé à la maison d'Orange dont l'ambition lui était suspecte, il avait pris le plus grand soin des intérêts du jeune Guillaume : il avait veillé sur son éducation, et lui avait donné de justes notions de tout ce qui concernait l'État, croyant que l'intérêt public demandait qu'on le rendît propre au gouvernement. Nous venons de dire quelle fut sa récompense.

Guillaume III, après le meurtre des frères de Witt, qu'il avait peut-être autorisé, parvint d'abord au stathoudérat, mal-

[1] Voir la note à la fin de ce chapitre.

gré le serment solennel exigé de lui de renoncer à tout emploi public, son père ayant laissé des éléments de tyrannie. Puis il s'éleva au trône d'Angleterre, en détrônant Jacques II, son beau-père, et se trouva l'arbitre de l'Europe, qu'il avait soulevée tout entière contre Louis XIV et contre la France, objets constants de son implacable haine.

Récapitulons les faits saillants de cette vie si laborieuse. Devant aux frères de Witt l'éducation de sa jeunesse, il fit leur malheur de la plus horrible manière : Stuart par sa mère, il avait renversé les Stuarts; gendre de Jacques, il avait détrôné son beau-père; et cette Angleterre, qu'il avait enlevée aux siens, il la laissa à ceux qu'il haïssait, aux princes de la maison de Hanovre, à des Stuarts. Il dut au dévouement des Hollandais la couronne d'Angleterre; et pendant les trente années de sa vie politique, il sacrifia les Provinces-Unies aux intérêts britanniques. En un mot, il fut roi de Hollande et stathouder d'Angleterre. On ne saurait mieux résumer l'histoire de son gouvernement.

Sur la fin de sa vie, on le voit former une ligue puissante contre Louis XIV au sujet de la succession au trône d'Espagne. Cette ligue comprenait d'abord l'Angleterre, la Hollande, l'Empire et le Danemark : elle s'augmenta successivement de la Prusse, des cercles d'Allemagne, du Portugal, de la Suède et de la Savoie (1701-1703).

Mais l'auteur de cette ligue n'eut pas la joie d'en voir le succès : Guillaume III mourut le 19 mars 1762 sans laisser d'enfants. Le duc de Glocester, le seul enfant qui restât de la princesse Anne, étant mort en 1700, le parlement britannique, pour fixer la succession dans la ligne protestante, avait déclaré, le 14 mai 1701, que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, était la plus proche héritière du trône,

après les descendants respectifs du roi Guillaume et de sa belle sœur Anne.

Le règne de Guillaume III forme une époque remarquable dans l'histoire d'Angleterre, en ce qu'il détermina la place de cette puissance dans le système continental, tant comme arbitre et médiatrice que comme ennemie et rivale de la France.

Guillaume III passait très souvent à La Haye pour se distraire des chagrins qu'on lui donnait à Londres; car les Anglais cessèrent de l'aimer dès qu'ils l'eurent pour maître. Les réfugiés de France, ennemis de toute autorité légitime, n'ont pas manqué de louer en lui jusqu'à cette excessive ambition qui lui fit fouler aux pieds ce qu'il y a de plus sacré, et même tous les sentiments de la nature. C'est dans son usurpation que son habileté si vantée a surtout éclaté. Il y fit concourir non-seulement les princes protestants, mais encore ceux qui affichent le plus le titre de catholique. Prenant les uns par l'intérêt de leur secte, attaquée dans la protection que Jacques II, son beau-père, accordait à ceux de ses sujets qui étaient de sa religion, les autres par le fantôme de la puissance colossale de la France, il sut les amener tous à ses vues, et les faire servir au dessein qu'il avait de s'asseoir sur le trône de la Grande-Bretagne.

Ce fut sans doute le chef-d'œuvre de sa politique; mais ajoutons que cette politique est abominable, et qu'elle mérite la réprobation de la postérité.

Après la mort de Guillaume III, le stathoudérat de Hollande fut vacant pendant quarante-cinq ans. Le stathoudérat paraissait aboli sans retour; mais l'ordre équestre n'attendait qu'une occasion pour le rétablir. La guerre vint lui en fournir le prétexte : les états de Hollande et de West-Frise déclarèrent

le stathoudérat héréditaire le 16 novembre 1647. Cette déclaration fut faite sur *la proposition des seigneurs du corps des nobles*, qui déféra l'hérédité même aux femmes.

Une administration arbitraire jusqu'à la démence succéda au gouvernement libre, consciencieux et équitable des états généraux. De ce moment, le stathoudérat fut une tyrannie particulière : tout avait pris une forme essentiellement monarchique. Les Provinces-Unies étaient une succursale sacrifiée de l'Angleterre. Le pouvoir s'opposait avec une injustifiable opiniâtreté au rétablissement de la marine, de la marine qui avait fait si longtemps la gloire et la fortune du pays. Cet état de choses se prolongea avec des phases diverses jusqu'à la révolution française, qui vint changer les destinées de la Hollande; jusqu'au jour de la restauration, qui a ramené la maison d'Orange et l'a remise sur le trône. Une nouvelle révolution, celle de 1830, a séparé la Belgique de la Hollande, et l'avenir de ce dernier pays est encore incertain à l'heure où nous écrivons ces lignes.

NOTE SUR L'ASSASSINAT DES FRÈRES DE WITT.

Pour compléter l'horrible scène qu'on vient de lire, pour en rendre l'intelligence plus facile, nous copierons un curieux passage de l'*Histoire de la marine française*, recueillie aux archives des affaires étrangères. On y trouvera quelques traits contre Louis XIV. Mais on sait que tous les rois, petits et grands, déplaisent à l'auteur. C'est un malheur : il faut s'y résigner. Les succès des armes

françaises lui *font mal au cœur*, mettent sa bile en mouvement. Écoutons-le :

« Les mois de juin et d'août 1672 furent remarquables par le rétablissement du stathoudérat en faveur du prince d'Orange, et par le massacre des frères de Witt.

« Cette page sanglante de l'histoire *humaine* est extrêmement curieuse à lire, car jamais, je crois, l'humanité ne s'y est révélée plus sublime, et aussi féroce, plus insensée, plus stupide, plus lâchement adulatrice, en un mot, plus *sui generis.*

« Ce serait, en vérité, à faire frémir, si l'on ne savait, après tout, que l'homme n'a été, ne sera jamais que l'*homme*, un pauvre ange déchu, qui doit porter, hélas! éternellement au front le stigmate indélébile de sa tache originelle.

« Résumons les faits.

« Au mépris des lois, des traités, des serments, sans prétexte, sans intérêt, sans raison, les armées de Louis XIV, commandées par Turenne, Luxembourg et Condé, en moins d'un mois, arrivent au cœur de la république.

« Ensuite, de cette rapide et facile invasion, tout ce que l'imagination en délire d'une soldatesque effrénée peut inventer de plus monstrueux forme je ne sais quel chaos de crimes sans nom dont les plus simples éléments sont le meurtre, l'incendie, le viol et le pillage.

« L'épée au poing, le casque en tête, criant : *tue les hérétiques!* un prieur de l'Église et du saint empire, l'évêque de Munster, gagé par Louis XIV, ravageant tout sur son passage, a recours aux jongleries les plus effrontées et les plus profanes, aux *charmes magiques*, en un mot, pour épouvanter encore les populations qu'il décime!....

« Qui traite-t-on ainsi?

« Des paysans, des bourgeois, des femmes, des enfants, laissés sans défense par des milices effrayées ou des troupes sans discipline.

« Bientôt cette malheureuse république, épouvantée, meurtrie, saignante, se met à deux genoux devant Louvois, joint les mains, lui demande grâce et pitié, et lui offre son or, sa nationalité, son sol.

« Mais elle est repoussée avec des injures qu'on aurait honte de répéter, parce qu'il ne fallait à Louvois ni ce sol, ni cet or, ni cette nationalité; car, ces conditions acceptées, la paix était faite, et à Louvois il fallait *la guerre*, *la guerre pour donner de l'importance à sa charge et embarrasser Colbert*.

« La république, éplorée, se tourna alors vers l'Angleterre; de ce côté, c'est Buckingham, qui joint à la cruauté de Louvois un persifflage révoltant et des prétentions impossibles à satisfaire. — Puis, d'ailleurs, l'Angleterre, à la solde de Louis XIV, ne pouvait vouloir que ce que voulait Louvois.

« Enfin, envahie, déchirée, désespérée, la république vint s'ensevelir sous les eaux de la mer; mais, jusqu'au suicide, tout lui manque; un soleil dévorant a tari ses écluses.

« Alors ce peuple devient ivre, furieux, et tourne contre lui-même sa rage et son désespoir; on l'a frappé, il faut qu'il frappe. Ami ou ennemi, innocent ou coupable, il lui faut des victimes à égorger; il massacre, il s'entre-tue; puis, de là, d'effroyables soulèvements; de là, des meurtres et des cruautés inouies dans l'histoire.

« Puis, jetant un coup d'œil froid et calculateur sur ces tableaux de désolation, un homme de vingt-deux ans à peine traverse cette effroyable époque, calme, pâle et silencieux, observant tout, se servant de tout, tenant compte et exemple de tout, cédant devant l'ennemi pas à pas, ne tentant rien, ne prenant aucune responsabilité, parce qu'il sent que son heure n'est pas encore venue; Guillaume d'Orange, en un mot, attend, avec une prudence au-dessus de son âge que la tourmente populaire jette enfin à ses pieds un pouvoir qu'il brûle de saisir, mais qu'il a le génie d'attendre.

« Et pourtant, cette république qu'on écrase dans le sang était sincèrement dévouée à Louis XIV ! et pourtant, le parti français, représenté par Jean de Witt, qui conduisait les affaires des Provinces-Unies, était attaché à la France par les triples liens de la foi jurée, de l'intérêt public et des convictions personnelles !

« Or, en ravageant cette république qui ne lui avait été que secou-

rable, quel résultat obtient donc Louis XIV, ou plutôt Louvois? — La ruine du parti français, le massacre des frères de Witt. — Qui remplace le parti français? — Le parti orangiste, ennemi déclaré de la France. — Qui remplace Jean de Witt? — Guillaume d'Orange, Guillaume d'Orange! l'ennemi le plus fatal et le plus acharné de la France!

« Ce n'est pas tout, cette conduite de Louis XIV soulèvera l'Europe contre lui. Ce ne sera plus dès lors la *triple alliance* qu'on lui opposera : ce sera une ligue universelle, une coalition formidable, qui, grandissant de ce jour, menacera incessamment la France, la mettra à deux doigts de sa perte; et pourtant, cette ligue, malgré des calamités et des désastres sans nombre, ne pourra empêcher Louis XIV, vieux, abandonné, ruiné, attaqué par tous, d'atteindre, à la fin de sa longue carrière d'ambitions malheureuses, le but constant où tendirent toujours Richelieu, Mazarin et de Lionne, à savoir : l'*exaltation d'un prince de la maison de Bourbon au trône d'Espagne,* — et d'arriver ainsi, par les ruses les plus sacriléges, par les moyens les plus exécrables, à cette usurpation flagrante, si nécessaire, dit-on, à la *balance politique* de l'Europe.

« Quelle singulière combinaison *providentielle!*

« Mais, pour revenir au fait partiel du meurtre des frères de Witt, qui consomma la ruine du parti français, il demeure de la plus éclatante vérité que ce meurtre et la ruine de ce parti ne furent qu'une conséquence de la trahison de Louis XIV envers les états, puisque ces deux grands hommes furent égorgés aux cris de *mort au parti français!* Ces mots disent tout.

« Voici d'ailleurs, comment les choses se passèrent quant à ces meurtres :

« On sait que Corneille de Witt, député plénipotentiaire des états sur leur flotte, assistait au combat de Southwold-Bay; on sait que, placé sur la dunette des *Sept-Provinces*, à l'endroit le plus dangereux du vaisseau, entendant sans pâlir l'ouragan chargé de fer qui grondait autour de lui, gravement assis dans sa chaise d'ivoire, en-

touré des gardes des états, dont plusieurs tombèrent à ses pieds, il parut planer sur cette longue journée meurtrière, grand, impassible et fort comme le pouvoir moral qu'il représentait, puisque, par ses yeux, la république regardait silencieusement combattre ses escadres.

« En quittant sa flotte, fatigué, souffrant, Corneille de Witt revint à Dordrecht ; là il trouva le peuple déchaîné contre lui ; sa maison et celle de son père avaient été insultées.

« On avait fait plus encore.

« Dans la maison de ville de Dordrecht il y avait un magnifique tableau de Van den Velde, représentant l'incendie du port de Chatam, et sur le premier plan de ce tableau on voyait le portrait de Corneille de Witt, qui contribua puissamment à cette expédition funeste aux Anglais.

« Ce tableau avait été fait par ordre des états, afin de perpétuer le souvenir de cette grande victoire, et aussi d'honorer publiquement le courage du ruart [1].

« Le peuple, soulevé par plusieurs hommes de la bourgeoisie, courut donc à la maison de ville, mit le tableau en pièces, coupa soigneusement la tête de Corneille de Witt, et la cloua sur un gibet avec d'atroces pesquinades.

« Puis l'émeute devint inquiétante, prit bientôt un caractère de grave révolution politique ; c'étaient des cris sans fin de *Vive Orange ! A bas l'édit perpétuel !* Nous voulons le prince pour stathouder ! Mort au parti français !

« Cependant l'armée du roi avançait toujours : les cruautés inouies des soldats, encore outrées s'il se pouvait par des récits exagérés, portaient l'irritation à son comble ; les instincts animaux et féroces de la populace s'éveillaient, le tigre commençait à gronder en mâchant à vide...

[1] Corneille de Witt était *ruart* du bailliage de Putten, c'est-à-dire intendant des digues et canaux.

« Les magistrats, effrayés, députent des envoyés au camp de Bodegrave, afin de supplier le prince d'Orange de se rendre à Dordrecht pour calmer le peuple par sa présence. Guillaume, ne voulant pas céder à une première supplication, les accueillit froidement, et répondit, avec son flegme ordinaire : « Ma présence ne serait bonne à « rien à Dordrecht, puisque je n'ai aucun pouvoir civil, et que j'ai « d'ailleurs prêté le serment de ne jamais accepter le stathoudérat. « Que Dieu sauve les Provinces-Unies dont je ne suis que l'enfant et « le soldat ! »

« Ces paroles, rapportées par les députés, exaltent encore plus le peuple, qui, toujours travaillé par des menées secrètes, s'insurge avec la dernière violence, et force les magistrats de rédiger à la hâte une supplique au prince, afin de le prier d'accepter le stathoudérat, et aussi de dresser un acte qui, relevant Guillaume de son serment, abolisse pour jamais l'édit perpétuel.

« C'était exiger le changement radical de la constitution des Provinces-Unies. Hébétés par la terreur, gagnés par les émissaires du prince, peut-être aussi, comme il arrive toujours dans ces crises effrayantes, préférant se décharger sur un pouvoir unique de toute responsabilité, les députés de Dordrecht, sans consulter les autres colléges de l'Union, osent formuler ces actes à la hâte, et les font porter immédiatement au prince, toujours au camp de Bodegrave, peu distant de Dordrecht.

« Quand les envoyés arrivèrent, Guillaume d'Orange était à cheval, partant pour une reconnaissance; il descendit, et les reçut debout dans sa tente. Il ouvre les dépêches, les lit, et répond aux députés : « Dieu seul, messieurs, ou ses ministres, peuvent délier d'un ser- « ment juré à la face de l'Éternel. J'ai juré devant Dieu et devant les « hommes de ne jamais accepter le stathoudérat tel que l'exerçaient « mes ancêtres : un ministre de Dieu seul peut me relever de ce « serment. »

« M. de Zuylistein, oncle naturel du prince, fit sur-le-champ avancer deux pasteurs réformés, nommés Dibbedig et Vriehem, qui

délièrent d'autant plus facilement Guillaume, que ces ministres avaient été les premiers promoteurs des désordres de Dordrecht, en excitant la populace par leurs prédications outrées contre de Witt et le parti français.

« Après avoir été de la sorte débarrassé de son serment, en présence de son état-major, pâle, souffrant, presque courbé sous le poids de son armure de fer, mais soutenu par l'énergie fiévreuse de son tempérament, Guillaume d'Orange, aussi simplement vêtu que le dernier de ses capitaines, sortit de sa tente, et remonta son magnifique cheval de bataille avec l'habitude d'un écuyer consommé, toussa légèrement, car son asthme lui brûlait la poitrine, et dit, de sa voix brève, en grasseyant un peu : « Maintenant, allons à Dor-« drecht, messieurs. »

« Et ces mots furent prononcés sans que la moindre émotion se peignît sur ce front impénétrable : ni l'orgueil du triomphe, ni la joie de se voir enfin arrivé au stathoudérat, à ce but qu'il poursuivait, quoique jeune, depuis tant d'années, avec une persévérance si opiniâtre et si secrète, encore une fois, rien ne se révéla, le prince fut impassible comme toujours.

« Arrivé aux faubourgs de Dordrecht, Guillaume trouva le populaire assemblé, et les magistrats de la ville qui l'attendaient. Les cris de *Vive Orange!* redoublèrent alors, et prirent un tel accent de menace pour tout ce qui n'était pas orangiste qu'un bourgmestre, répétant ce cri pour apaiser la populace, fut interrompu par un des meneurs de cette révolution qui s'écria insolemment :

« Ce cri-là est un baiser de Judas : nous demandons si le prince « est stathouder ou non : s'il ne l'est pas, nous allons le porter nous-« mêmes à cette charge, et massacrer tous les scélérats qui s'y op-« posent. »

« Au milieu de ces cris, le prince se rendit à l'hôtel de ville, et là, du haut d'un balcon, un fiscal lut au peuple un acte authentique par lequel le collége de cette province « renonçait à l'édit perpétuel, « déclarait le prince d'Orange gouverneur et capitaine général, tant

« par terre que par mer, et lui déférait les mêmes dignités, pou-
« voirs, autorités que ses maîtres avaient possédés, et pour cela le
« dispensait, autant qu'il en avait le pouvoir, du serment qu'il avait
« juré de ne jamais accepter le stathoudérat. »

Corneille de Witt, malade depuis son retour de la flotte, apprit avec un chagrin mortel cette révolution. L'influence politique que son parti avait si péniblement acquise depuis vingt ans était ruinée en un jour, et la république retournait ainsi sous le pouvoir militaire et despotique des stathouders, auxquels la faction de Lowestein l'avait autrefois arrachée.

« Lorsqu'on vint apporter cet édit à signer, Corneille de Witt refusa : « J'ai, dit-il, juré aux états souverains des Provinces-Unies
« de m'opposer de toutes mes forces au rétablissement du stathou-
« dérat; je maintiendrai ce serment contre la régence de Dordrecht,
« qui, à elle seule, n'a pas le droit de reconnaître Son Altesse pour
« stathouder, au nom des autres provinces de l'Union. »

« Le peuple, apprenant le refus de Corneille de Witt, commença à se rassembler autour de sa demeure en criant : *Vive Orange! Mort au parti français!* Mais Corneille de Witt, restant impassible dans le lit où il s'était couché, dit à sa femme et à ses amis qui l'engageaient à signer : « A Chatam, aux bancs d'Harwich, à Solebay, j'ai
« vu la mort d'assez près pour ne pas craindre les menaces du
« peuple. » Apprenant ce nouveau refus, les cris de la populace devinrent effrayants, et sa grande et terrible voix commença de mugir au dehors.....

« La femme de Corneille de Witt, et ses deux enfants, baignés de larmes, agenouillés près de son lit, l'imploraient d'une voix déchirante, tandis que le peuple brisait les carreaux de la maison, sous une grêle de pierres, et faisait trembler la porte ferrée, sous le coup des leviers.

« Enfin, la tête perdue, la femme de Corneille de Witt se releva, et prenant ses deux petits enfants dans ses bras, elle s'écria : « Eh
« bien! je vais ouvrir la porte, me jeter avec mes deux enfants au

« devant du peuple, et lui demander grâce pour ces innocentes créa-
« tures, Corneille ! puisque vous vous opiniâtrez à les exposer à une
« mort affreuse et certaine, si la populace, ivre et furieuse, entre ici
« de force. »

« L'air résolu de madame de Witt en prononçant ces mots, les nouvelles supplications de ses amis, et cette pensée que, en effet, le peuple pouvait, dans sa rage, égorger sa femme et ses enfants, décidèrent Corneille de Witt. Il leva les yeux au ciel, signa, et dit : « C'en est donc fait de notre indépendance si chèrement achetée ! » Puis il ajouta ces lettres à son seing : V. C. (*vi coactus*, contraint par la force), afin de protester au moins contre la violence qu'on lui faisait.

Cette adhésion apaisa pour un moment le peuple de Dordrecht; puis l'on sut, le lendemain et les jours suivants, que le 29 juin, cette sédition en faveur du prince d'Orange avait éclaté dans presque toutes les villes de l'Union, et que le peuple, dirigé par quelques gens de la bourgeoisie, avait obligé partout les colléges à abolir l'édit perpétuel, et à proclamer le stathoudérat de Guillaume d'Orange.

« Il est évident que ce prince et ses amis ne pouvaient être étrangers à des mouvements populaires si favorables à son pouvoir, mouvements qui éclatèrent avec tant d'unité, et qui furent si habilement attribués à l'horreur que causaient aux populations les cruautés inouïes de l'armée du roi, malheurs et désastres que les orangistes reprochaient à la fatale influence du parti français.

« D'ailleurs, le pouvoir de Guillaume ne pouvait s'établir solidement et sûrement que sur les ruines du parti français, qui, par sa longue et salutaire direction des affaires, avait acquis de nombreux partisans, effrayés, il est vrai, à cette heure; mais qui, l'orage passé, pouvaient reparaître de tous côtés, et venir alors singulièrement embarrasser la cabale orangiste au milieu de son triomphe.

« Or le parti républicain ou français était surtout incarné dans la personne des frères de Witt : aussi tâcha-t-on de s'en défaire; et,

en vérité, il était bien impossible que ces malheureux, que la trahison de Louis XIV avait déjà mis en butte aux vengeances et à la haine du peuple, échappassent encore à l'exigence de certains intérêts privés qui demandaient leur mort.

« Voici donc ce qui, d'un autre côté, s'était passé à La Haye, le 23 juin 1692.

« Il était environ une heure du matin ; le long bâtiment de la salle des états s'étendait sombre et silencieux au bout de la place de Buytenhoff. Une seule fenêtre de cet immense édifice était éclairée. Dans le modeste cabinet où s'ouvrait cette fenêtre, travaillant à la lueur d'une lampe entourée de papiers d'État, on aurait pu voir Jean de Witt, parfois triste et méditatif, appuyant son front brûlant sur ses mains, réfléchir profondément, puis, se réveillant comme en sursaut, continuer d'expédier les affaires de la république avec cette incessante activité qu'il résumait par cette maxime : *Fais chaque jour les affaires du jour.*

« Une heure avait depuis longtemps tinté dans le silence de la nuit, que Jean de Witt travaillait encore ; car ce grand homme disait ces mots sublimes à propos de la force qu'il lui fallait et qu'il fallait trouver pour suffire à ses immenses travaux : « Si l'on veut bien « servir l'État, il faut soigner sa santé pour pouvoir lui sacrifier « sa vie. »

« Enfin, comme deux heures sonnaient à l'horloge de la châtellenie, Jean de Witt éteignit sa lampe, sortit de son cabinet, éveilla son laquais et son clerc, qui dormaient dans l'antichambre ; puis, précédé du premier, qui portait un flambeau, et suivi du second, qui portait ses papiers, il sortit de la salle des états.

« La nuit était obscure et chaude, une lourde nuit de juin ; le ciel, couvert de nuages épais, était sillonné par de vifs et longs éclairs de chaleur, qui faisaient parfois pâlir la lumière du flambeau du laquais.

« Craignant l'orage, Jean de Witt pressa le pas, et il était arrivé au delà de la prison de Buytenhoff, au pied d'une petite muraille

isolée qui borde le vivier, lorsque quatre hommes sortirent tout à coup d'un enfoncement pratiqué au bout de cette ruelle. L'un d'eux, nommé Borrebagh, éteignit le flambeau du laquais; le deuxième, Pierre Van der Graaf, attaqua le clerc, et lui enleva ses papiers, tandis que le nommé de Bruyn tomba sur Jean de Witt sans mot dire, et lui porta un coup de couteau dans le côté.

« Jean de Witt, quoique sans armes et surpris, eut la présence d'esprit de saisir son assassin corps à corps, et le terrassa. La nuit était si obscure que les complices de Bruyn le voyant tomber, se rouler et se débattre avec le grand pensionnaire, blessèrent l'assassin avant de pouvoir bien ajuster la victime; pourtant, le frère aîné de Van der Graaf parvint, à la lueur d'un éclair, à donner un si profond coup de couteau à Jean de Witt, dans la jointure de l'épaule, que le grand pensionnaire, déjà affaibli par deux larges blessures qu'il avait au cou et à la tête, tomba évanoui et baigné dans son sang.

« Pendant cette lutte sanglante, l'épée de Van der Graaf, qui était moins large que le fourreau, en sortit, et servit de pièce de conviction pour le procès.

« Les assassins, croyant Jean de Witt mort, se sauvèrent.

« Le clerc et le laquais, perdant la tête pendant cette horrible scène, s'étaient enfuis. Ce ne fut que deux heures après qu'ils se hasardèrent à venir sur le lieu du crime, et qu'ils ramassèrent leur maître qu'ils portèrent chez lui.

« Les blessures de Jean de Witt, bien que très profondes, ne l'empêchèrent pas, le lendemain, d'écrire une lettre aux états, dans laquelle il rend compte, avec un calme stoïque, de l'assassinat dont il avait été victime.

« Les deux frères Van der Graaf étaient les chefs de cette entreprise, et leurs complices, Adolphe Borrebagh, commis des postes de Maëstricht, et Corneille de Bruyn, officier de la bourgeoisie de La Haye.

« Le seul Van der Graaf put être atteint. Ses trois complices se réfugièrent dans « le camp du prince d'Orange, d'où on tenta vaine-

« ment d'obtenir leur extradition. » Les états de Hollande, qui étaient assemblés, chargèrent la cour d'instruire le procès; Van der Graaf, condamné à mort, reconnut son crime, et dit qu'il ne « savait au« cune raison qui l'eût porté à cet attentat, si ce n'est qu'il était « abandonné de Dieu. »

« Le grand pensionnaire, intercédé par le peuple de demander la grâce du coupable, refusa, parce que, en sa personne, on avait attaqué, disait-il, le premier pouvoir des provinces, et qu'il ne voulait pas faire au peuple une injuste concession. « Le peuple me hait sans « raison, ajouta-t-il, et je ne veux pas regagner son amitié par une « démarche dont ceux qui me remplacent dans le gouvernement au« raient un jour le droit de se plaindre par le pernicieux exemple « que donnerait l'impunité d'un pareil crime. »

« Graaf subit sa sentence, et au moment d'avoir la tête tranchée, il dit à l'ecclésiastique qui l'exhortait : « Lorsque j'eus résolu de « tuer le grand pensionnaire, je priai Dieu de faire réussir mon entre« prise si ce ministre trahissait sa patrie; mais que, s'il était inno« cent et honnête homme, il plût à Dieu de m'ôter la vie. »

« L'impunité des complices de Graaf, cachés, on l'a dit, parmi les troupes du prince d'Orange, les faveurs singulières accordées par Son Altesse à Borrebagh, qui non-seulement conserva l'emploi qu'il avait lors de l'assassinat de Jean de Witt, mais obtint plus tard la survivance de sa place en faveur de son fils, cela prouve assez que ce meurtre n'était pas une vengeance particulière, d'autant plus que, par une coïncidence très remarquable, le même jour, et presque à la même heure où cet assassinat était commis sur le grand pensionnaire, on faisait à Dordrecht une pareille tentative sur la personne de son frère, Corneille de Witt.

« A onze heures du soir, le 23 juin, cinq hommes armés se présentèrent à la porte de ce dernier. Les gens de Corneille de Witt représentèrent que leur maître était couché; mais les assassins, ne tenant compte de cette observation, voulurent entrer de force dans la chambre du ruart. Par bonheur, pendant cette contestation, un

valet avait été chercher la garde bourgeoise ; elle vint, et chassa ces meurtriers au moment où ils allaient pénétrer jusqu'à la personne de Corneille de Witt.

« Les deux frères ayant échappé à ces deux assassinats, leurs ennemis, acharnés, eurent alors recours à une machination infernale. Ils soudoyèrent un misérable chirurgien, repris de justice, qui vint accuser Corneille de Witt de lui avoir proposé une somme d'argent pour assassiner le prince d'Orange. On peut lire les détails de cette accusation aussi atroce qu'insensée dans une lettre de Jean de Witt à Ruyter.

« La lettre que Ruyter écrivit à cette occasion aux états généraux justifiait complétement et énergiquement le ruart du reproche de lâcheté et de trahison. Malgré cela, le ruart fut décrété d'accusation d'après la déposition de Tichelaar.

« Tichelaar avait confié son accusation à M. de Bie, maître d'hôtel de Guillaume d'Orange, pour la faire passer à Son Altesse et à ceux qu'elle pourrait intéresser. M. de Zuylistein, oncle naturel du prince, en ayant eu avis, la lui communiqua aussitôt, et, sans attendre le retour du courrier, on en donna connaissance à la cour de justice, afin qu'elle fît les procédures nécessaires. Comme tout le procès roule sur la déposition de Tichelaar, on la donne ici telle qu'il l'a publiée lui-même.

« Tichelaar déposait : qu'étant arrivé à Dordrecht, le 9 juillet 1672, auprès du grand bailli pour se plaindre à lui de l'injustice qu'on lui faisait au lieu de sa résidence, contre sa servante, avec laquelle il était en procès, il trouva le bailli (Corneille de Witt) couché sur son lit, lui fit ses plaintes contre le prévôt de Piershil, lui demandant aide et faveur contre les injustices dont on avait usé envers lui, ce que le bailli lui promit, ajoutant à cela, avec des paroles obligeantes, qu'il se sentait disposé de faire toute autre chose pour lui, pourvu qu'il voulût lui prêter la main en une entreprise qu'il avait faite, qui était d'ôter la vie au prince d'Orange ; que, pour cet effet, il lui dit les paroles suivantes, lui, Tichelaar, étant assis de-

vant le lit : « Vous avez bien entendu qu'on a fait le prince stathou-
« der, que le peuple m'a contraint d'y consentir, et d'en signer les
« actes, et qu'ils n'auront point de repos jusqu'à ce qu'ils l'aient fait
« souverain, ce qui causerait sans doute la ruine de l'État, parce
« qu'il pourrait arriver que le prince se marierait à la fille de quelque
« potentat, si bien que, par révolution, l'État pourrait tomber entre
« les mains de quelque prince étranger. » Sur quoi, le chirurgien ayant demandé au bailli ce qu'il désirait de lui, il lui répondit : « Si
« je savais que vous le disiez à homme du monde, je vous ferais ôter
« la vie sans rémission. » Et que là-dessus, lui Tichelaar, extrêmement troublé de ces paroles, proposa divers moyens pour exécuter l'entreprise; à savoir, de s'en aller à l'armée, et de se rendre familier avec les valets de Son Altesse, afin d'épier l'occasion de mettre le poison en quelque verre de vin ou de bière, pour lequel effet il prendrait garde quand on donnerait à boire au prince; et qu'en cas que cela ne réussît pas, il ferait en sorte de le tuer avec quelque arme à feu lorsqu'il sortirait à la campagne avec peu de suite. Et qu'en cas que cela ne voulût pas réussir, il se rendrait le soir au logement ou à la tente de Son Altesse, et lui donnerait son reste avec une épée, dague ou pistolet, en entrant ou sortant, et se sauverait à la faveur des ténèbres; ou enfin qu'il épierait le prince dans son carrosse ou en quelque autre lieu qu'il jugerait le plus favorable pour l'exécution de son entreprise. Qu'il avait même demandé au ruart quelques personnes pour son secours; mais qu'il l'avait refusé comme ayant trop peur d'être découvert; qu'il lui avait aussi demandé un écrit, et que l'ayant pareillement refusé, il donna six ducatons pour arrhes de sa promesse, disant qu'il n'avait pas davantage d'argent sur lui, et qu'il n'en voulait pas demander à sa femme, de peur de donner quelque soupçon; qu'il lui donnerait 30,000 francs pour sa récompense, avec la charge de bailli de Beyerlaudt, et promesse d'avancer tous ses amis, mais à condition d'être secret et fidèle; le tout ainsi qu'il se voit plus amplement par ladite relation. Et que là-dessus le ruart, s'apercevant du trouble et

de l'agitation du chirurgien, comme ayant crainte de la mort, il lui dit : « Il faut en venir à bout ou bien crever; l'État ne sera « jamais bien gouverné tant que le jeune prince sera vivant; c'est « pourquoi il faut l'ôter du monde à quelque prix que ce soit. » Et voyant que son étonnement augmentait encore, il ajouta : « Il y a « encore plus de trente des principaux seigneurs de notre État qui « emploieraient volontiers quelqu'un pour ôter la vie au prince; « mais qu'il l'avait préféré à tout autre, parce qu'il le savait homme « d'exécution. Si bien que le chirurgien prit congé du ruart, après « avoir fait serment de tenir le tout secret; mais, sentant sa con- « science chargée, il s'adressa premièrement au sieur de Bie, maître « d'hôtel de Son Altesse, et puis au sieur de Zuylistein. Sur quoi, « ayant été examiné sévèrement par la cour, on ordonna de prendre « le ruart et de l'amener à La Haye. Ce qui ayant été fait, il avait « osé dire qu'il ne connaissait pas son accusateur; mais qu'ayant « été convaincu, il confessa le contraire, si bien qu'ils furent tous « deux mis en prison, afin d'être confrontés l'un à l'autre. »

« Ainsi, sur la seule accusation d'un pareil misérable, sans témoignage, Corneille de Witt, ruart et grand bailli de Putten, Corneille de Witt, l'homme de Chatam, de Southwold, celui qui depuis vingt ans occupait un des premiers emplois de la république, fut enlevé de Dordrecht, et conduit à La Haye comme le dernier des criminels.

« Dans le premier moment de généreuse colère causée par un aussi infâme traitement, Corneille de Witt s'écria quand on le confronta avec Tichelaar : « Est-ce que je connais un pareil misérable ! »

« Ce cri d'indignation, cette énergique protestation d'un honnête homme qui se voit mettre en parallèle avec un criminel comme Tichelaar fut la seule base de l'effroyable procédure qui va suivre. Et bien que le ruart eût fait ses dispositions auprès du fiscal, aussitôt après la mystérieuse visite de Tichelaar, bien que Jean de Witt eût, dans sa lettre publique adressée à Ruyter, donné jusqu'aux moindres détails de cette entrevue, les juges commissaires osèrent

arguer de ces mots arrachés par le mépris et l'irritation : « Est-ce « que je connais un pareil misérable ! » — que le ruart *niant une entrevue constatée par témoins, il était évidemment coupable.*

« Le procès s'instruisit donc.

« Jean de Witt, lui, après avoir en vain usé son crédit expirant pour faire cesser un aussi épouvantable procès, se démit de sa charge de grand pensionnaire. Il refusa aussi les offres que lui firent quelques amis de le placer auprès du prince d'Orange, qui promettait de lui conserver son autorité s'il voulait se rallier à lui et se vouer à servir le stathoudérat ; mais Jean de Witt, fidèle jusqu'à la fin de sa vie à ses convictions politiques, refusa une alliance qui aurait peut-être encore pu le sauver. « Les peuples, dit-il, me haïs« sent sans que je leur en aie donné aucun sujet ; ces sortes de haines « sont ordinairement les plus violentes. Tout ce qui passerait par mes « mains ne pourrait que leur être désagréable, et quelque précau« tion que je prisse, ils me rendraient toujours garant des mauvais « succès. A l'égard de ce qu'on dit, que j'aurais sous le stathou« dérat la fonction que j'ai eue auparavant, c'est la chose la moins « capable de m'éblouir que cet avantage personnel ; je serais indi« gne de la confiance que mes maîtres ont eue en moi si je conti« nuais de servir pour un principe aussi lâche et si indigne d'un « honnête homme. »

Jean de Witt donna donc sa démission de sa charge de grand pensionnaire par une longue lettre, où il énumérait sans orgueil, mais avec calme, conscience et sérénité, les services qu'il avait rendus à l'État depuis dix-neuf ans ; il terminait en disant qu'il se retirait dans l'espoir de voir prospérer la république.

« Cette lettre, qu'il écrivit à Ruyter à ce sujet, est comme un résumé de ce mémoire :

Monsieur et ami,

« La prise des villes sur le Rhin en si peu de temps, l'irruption de « l'ennemi jusqu'aux bords de l'Yssel, la perte totale des provinces

« de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, presque sans résistance, et « par une lâcheté inouïe, si ce n'est par trahison à l'égard de quel- « ques-uns, m'ont de plus en plus confirmé la vérité de ce qu'on ap- « pliqua autrefois à la république romaine : *Prospera omnes sibi vin-* « *dicant, adversa uni imputantur* (chacun s'attribue la gloire des « bons succès; mais on impute tous les mauvais à un seul); c'est « ce que j'ai éprouvé moi-même. Le peuple de Hollande ne m'a pas « seulement chargé de tous ses désastres et de toutes les calamités « arrivées à notre république; il ne s'est pas contenté de me voir « tomber sans armes entre les mains de quatre personnes armées, « qui ont eu intention de me massacrer; mais lorsque, par la provi- « dence divine, j'ai échappé vif de leurs mains, et qu'ils m'ont vu « guéri des blessures que j'avais reçues, ils ont pris une haine mor- « telle contre ceux de leurs magistrats et ceux de leurs souverains « qu'ils croyaient avoir pris le plus de part à la direction des affaires, « et surtout contre moi, quoique je n'aie été qu'un serviteur fidèle « des états. C'est ce qui m'a obligé de demander ma démission de la « charge de pensionnaire. Sur le fondement compris dans la pro- « position que j'ai faite, premièrement de bouche, et que j'ai ensuite « délivrée par écrit, leurs nobles et grandes puissances ont eu la « bonté de m'accorder ma demande, comme vous le pourrez voir « dans l'extrait que je vous envoie. J'ai cru qu'il était de mon devoir « de vous le faire savoir, afin que vous ne m'adressiez plus désor- « mais les lettres qui regardent l'État, mais que vous les envoyiez « par provision à l'adresse de M. le pensionnaire de Hollande et de « West-Frise, ou de celui qui exerce présentement cette charge.

« Je suis, etc.,

« JEAN DE WITT. »

« Jean de Witt, rentré dans la vie commune, s'occupa tout entier du procès de son frère; mais l'acharnement était tel contre cette malheureuse famille que ses sollicitations demeurèrent sans résultat.

« Lorsqu'on demanda au prince d'Orange s'il fallait donner des

commissaires spéciaux pour juger Corneille de Witt, il répondit : « Il n'y a pas deux justices; celle qui a puni Van der Graaf (l'assas- « sin de Jean de Witt) saura bien démêler quel est le véritable cou- « pable de Tichelaar ou de Corneille de Witt. »

« Le procès s'instruisit donc selon la forme ordinaire, et Corneille de Witt fut renvoyé devant la cour de justice, composée de six conseillers.

« Or, le 16 d'août 1692, la scène suivante se passait à La Haye :

« Assez proche de la salle des états, au bout d'une place carrée, était un long bâtiment noirci par le temps; çà et là, au milieu de ses hautes murailles, on voyait quelques fenêtres grillées par de lourds barreaux de fer; devant sa porte basse, étroite et voûtée, défendue par un corps de garde, deux soldats, vêtus de justaucorps rouges, doublés de jaune, et portant un mousquet à rouet, montaient la garde.

« Ce bâtiment était la prison de Buytenhoff; sur la place qui l'entourait, une nombreuse populace et plusieurs groupes de bourgeois et de miliciens se pressaient d'un air sombre, et les yeux de presque toute une multitude étaient avidement fixés sur la petite fenêtre d'une tourelle qui flanquait un des angles de la prison.

« L'aspect de cette foule était effrayant.

« Là, des matelots, reconnaissables à leurs larges vestes et au long couteau qu'ils avaient passé dans leur ceinture de cuir, causaient vivement entre eux; ailleurs, des officiers et des soldats de la milice urbaine écoutaient avidement les récits de quelques paysans réfugiés qui racontaient avec terreur les scènes de carnage et de dévastation commises par l'armée du roi de France. Ailleurs encore, les bourgeois se pressaient autour de ces placards incendiaires qui appelaient le peuple à la révolte et au pillage. Et puis, de temps à autre, quelque orateur populaire, haranguant ces groupes animés, montrait du poing la petite tourelle dont on a parlé, et proférait d'affreuses menaces que la foule répétait avec frénésie.

« Parmi ces fougueux orateurs, on en remarquait un surtout

d'une taille athlétique, vêtu de brun, avec un feutre noir à plume rouge. Cet homme, d'un blond ardent, avait la figure et les yeux injectés par le sang et la colère. C'était un riche orfévre de La Haye, nommé Véroëf, et l'un des ennemis les plus acharnés des frères de Witt.

« Monté sur la roue d'un chariot dételé, l'orfévre écumait de fureur; et les yeux éclatants d'une joie sauvage, il disait, en montrant la foule assemblée autour de lui près de la tourelle de la prison : « Mes amis, le scélérat avoue son crime à l'heure qu'il est; oui, oui, « ce gueux de Corneille de Witt est à la question; on lui grille les « pouces avec une mèche de mousquet; mais ce n'est pas assez, il « nous faut la mort de ce brigand, de ce traître!

« — Oui, oui! mort aux traîtres! » cria la populace, en battant des mains : « Vive Orange! mort au parti français!

« — Oui, » s'écria Véroëf, « mort au parti français! mort aux de « Witt, qui nous ont livrés sans défense au roi Louis! mort aux « traîtres qui sont cause de tous nos malheurs!

« — A mort les traîtres! » répétait le peuple avec frénésie.

« — A mort! tue! tue! » dit l'orfévre écumant; « je ne serai con- « tent que lorsque j'aurai arraché le cœur du ventre de ces deux « chiens! A mort! à mort! et qu'après la torture on nous livre le « ruart et le grand Jean aussi; nous en ferons notre affaire. A mort! « à mort!

« — A mort! vive Orange! tue les Français! » cria le peuple.

« — Eh bien! mes amis, à la geôle! à la geôle! » dit l'orfévre, qui brandissait un long couteau de matelot.

« Puis, descendant de son chariot, il courut vers la prison située à l'autre extrémité de la place, suivi par cette foule en délire.

« Arrivés là, ils trouvèrent des soldats rangés en bataille devant la prison, et faisant bonne contenance. Alors l'orfévre s'écria :

« — Eh bien donc! allez lui donner l'aubade sous la tourelle, où « on nous *le grille*, le scélérat; qu'il entende au moins que nous « sommes là..... *à l'attendre!* »

« Et cette masse furieuse, intimidée par les soldats, longea les murs de la prison, et alla se grouper au-dessous de la petite tourelle dont on a parlé, en poussant de temps à autre d'horribles cris de meurtre.

« Dans cette tourelle était en effet la chambre tortionnaire, c'est-à-dire où l'on donnait la torture.

« C'était une salle ronde, éclairée par une haute et unique fenêtre, avec des murs gris et humides; on voyait quelques anneaux de fer scellés çà et là aux murailles et aux dalles qui pavaient cette pièce; puis, dans un coin, un réchaud, un chevalet, et plusieurs autres instruments de torture.

« Il était onze heures du matin; le ciel était bleu, le soleil rayonnait; le jour qui venait du haut, encore resserré par la seule fenêtre de cette salle, jetait sur la terrible scène qu'on va décrire un éclatant et vigoureux coloris, une opposition de vive lumière et d'ombres tranchées, que Rembrandt eût enviés.

« Dans cette pièce, il y a huit personnes : trois juges commissaires vêtus de noir, la tête couverte d'un chaperon, et debout; au-dessous de la fenêtre, et à côté d'eux, le greffier, vêtu de noir aussi, un genou en terre, prêt à écrire sur un registre les réponses du patient.

« Le bourreau de Harlem et son aide, habillés de surtouts de cuir à tabliers, sont occupés auprès d'une table de chêne massive et un peu inclinée; enfin, sur cette table, est garrotté le patient, Corneille de Witt, ruart et grand bailli de Putten. Grâce à la haute croisée qui éclairait cette pièce, les trois juges, ainsi que le greffier, placés au-dessous de la fenêtre et près du mur, restaient dans l'ombre; seulement, un vif reflet de lumière contournait leur chaperon, et tombant sur leurs épaules, y dessinait nettement quelques plis de leurs robes noires; puis, le bourreau et son aide, effacés dans la demi-teinte, n'avaient que le profil vigoureusement éclairé, tandis que Corneille de Witt, attaché sur cette table, posée tout en face de la fenêtre, semblait concentrer, pour ainsi dire, sur lui seul cette nappe de lumière éblouissante.

« Le ruart, lié sur la table par des sangles qui lui passaient autour des pieds et des cuisses, y était assis les jambes étendues; il portait des chausses de velours noir; on lui avait ôté son pourpoint, et sa chemise, relevée jusqu'aux épaules, laissait voir ses bras nus.

« Les mains et les poignets de Corneille de Witt disparaissaient dans un instrument de torture composé de trois planches garnies de lames de plomb; on avait d'abord joint les mains du patient en glissant entre elles la première de ces planches; puis on avait mis chacune des deux autres sur chaque main, à cette fin que, au moyen de deux bandes de fer serrées par des vis de pression, on pût écraser plus ou moins entre elles les poignets du ruart.

« A ce moment, et d'après un signe des juges, le bourreau, qui venait de serrer violemment la vis, se reposait; l'aide soutenait les mains du patient, qui s'appuyait sur lui; et le greffier, impassible, se préparant à écrire, regardait au jour si sa plume était bien imbibée d'encre.

« La figure de Corneille de Witt était sublime; l'ardeur de la fièvre et de la souffrance avait légèrement coloré ses joues, ordinairement pâles; et son regard calme et ferme semblait encore défier la douleur aiguë qu'il venait d'éprouver.

« — Ne voulez-vous donc rien confesser? » lui dit un juge.

« — Rien, » répondit le ruart, en faisant un signe négatif rempli de majesté, qui fit ondoyer sur son large front les longs cheveux bruns qui se séparaient sur le sommet de sa tête.

« — Vous persistez à dire que vous n'avez pas commis l'exécrable « dessein de faire assassiner Son Altesse Royale Monseigneur le prince « d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, capitaine général de « leurs armées de terre, et amiral général de leurs armées de mer? »

« Cette énumération pompeuse des titres du prince fit sourire amèrement Corneille de Witt, qui répondit :

« — Monsieur, si j'avais voulu assassiner Son Altesse, j'aurais au « moins eu l'énergie de mon crime, et je n'aurais pas, pour cela, « employé le bras d'un autre.

« — Ainsi, réfléchissez bien, nos moyens de torture ne sont pas « épuisés, il en reste encore de terribles pour vous obliger à confesser « votre crime abominable.

« — Vous me couperiez en morceaux, monsieur, que je ne pour- « rais avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.

« — Ainsi, accusé, vous refusez de rien confesser?

« — Je n'ai rien à confesser. »

« Et la vis de pression recommença de jouer.

« Puis, pour augmenter la douleur, à mesure que le bourreau écrasait les mains, l'aide, passant derrière le ruart, tiraillait les deux coudes, donnait ainsi aux articulations du poignet qui se détendait sous ces accoups de cruelles secousses.

« Cette souffrance devait être horrible; Corneille de Witt s'affaissa sur lui-même, pâlit extrêmement, contracta ses lèvres, ferma les yeux, et un mouvement convulsif agita ses paupières.

« A ce moment, un long et épouvantable hurlement de la populace monta jusqu'à la tourelle, et ce dut être un spectacle saisissant que cette torture infligée dans une sombre prison pendant que la terrible voix d'une populace en furie, mugissant au dehors, demandait la mort du patient.

« En entendant ces affreuses clameurs : « Mort aux de Witt ! » Corneille redressa tout à coup la tête; ses yeux étincelèrent; puis, par un effort désespéré du moral sur le physique, par un de ces élans incompréhensibles de l'âme qui peuvent, pour un moment, la dégager des étreintes matérielles du corps, Corneille de Witt, abandonnant ses mains aux bourreaux, qui redoublèrent la torture, jetant un regard inspiré vers le ciel, et tournant vers la fenêtre sa noble figure, qui resplendit alors de lumière et de sérénité, d'une voix mâle et forte récita ces vers d'Horace, pendant que les cris de meurtre retentissaient au pied de la tourelle :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida.

(Ni la fureur d'une populace injuste, ni l'air menaçant d'un souverain qui n'agit que par caprice, ni les plus cruels tourments, ne sont capables d'ébranler la fermeté d'un homme droit à qui sa conscience ne reproche rien.)

« Cette scène était écrasante....

« Le bourreau s'arrêta; les juges se regardèrent comme épouvantés de leur iniquité; toute l'horreur absurde de ce procès vint tout à coup se montrer à leurs yeux, lorsqu'ils songèrent que, sur la seule accusation d'un misérable, ils faisaient torturer le vainqueur de Chatam, celui qui venait encore de se montrer si intrépide sur leur flotte, un homme enfin honoré, admiré de tous.... Et puis soudain, par une contradiction tout humaine, ils s'irritèrent encore davantage contre l'objet de leur cruauté, et voulurent, en augmentant l'horreur de ses tortures, donner, pour ainsi dire, plus de vraisemblance à son crime.

« Alors l'un d'eux, pâle, haletant, dit au bourreau : « La mèche « soufrée, la mèche soufrée, il confessera peut-être ! »

« Le bourreau prit une mèche sur un réchaud, et s'approcha de ses chairs meurtries et saignantes, dégagées des plaques de bois.

« — Ainsi, ne voulez-vous donc rien confesser?

« — Rien, monsieur.

« — La souffrance va être horrible !

« — A cette heure solennelle, il ne s'agit pas de souffrance, mais « de vérité.

« — Vous vous refusez de rien confesser? Encore une fois, vous « vous y refusez?

« — Monsieur, épargnez-moi ces demandes... je n'ai rien à con- « fesser. Quant à la torture, faites... mon corps est à vous.

« — Faites donc, » dit le juge au bourreau qui approcha une mèche allumée des mains ensanglantées de Corneille de Witt.

« La souffrance était intolérable; le ruart fit un bond effrayant sur la table ; mais l'aide du bourreau l'y retint avec force.

« Le bourreau approcha de nouveau sa mèche, et le ruart poussa un cri terrible :

« — Confessez... confessez ! » crièrent les trois juges presque avec effroi.

« Le ruart, les dents convulsivement serrées par la souffrance, resta immobile et ne dit mot.

« Sur un nouveau signe des juges, le bourreau recommença.

« — Confessez !.... confessez !.... » reprirent encore les trois juges.

« Mais les forces de Corneille de Witt étaient à bout ; toute l'énergie de cette grande âme ne put lutter plus longtemps contre d'aussi atroces douleurs ; il poussa un long gémissement et tomba évanoui sur la table : « Mon Dieu ! mon Dieu ! »

« Le greffier n'eut à écrire aucun aveu....

« Le ruart fut reporté dans sa prison et confié aux soins des médecins.....

« Le procès se continua ; et, soit que les juges fussent enfin honteux de leur cruauté, soit que l'on comprît, d'après son inébranlable fermeté, que Corneille de Witt ne dirait rien de contraire à la vérité, on ne le mit pas davantage à la question.

« Le 19 août, Tichelaar, relâché, alla ameuter la populace déjà si irritée ; et le lendemain 20 août, jour où la sentence du ruart devait lui être prononcée, les abords de la prison étaient encombrés d'une populace qui manifestait des intentions si menaçantes que les états donnèrent ordre au comte de Tilly, capitaine des compagnies de La Haye, de monter à cheval, et de poster la compagnie de M. Stenhuysen dans le Buytenhoff, au-devant du corps de garde de la prison, tandis que la compagnie de M. Stenhuysen le fils et celle de Tilly se mettraient en bataille sur la place de la prison, en s'étendant jusqu'au Kneuterdik.

« On leur commandait de garder ces trois postes jusqu'à nouvel ordre.

« Pendant ce temps, une compagnie de la garde bourgeoise, dite

du Drapeau-Bleu, assiégeait la prison en jetant de grands cris de *Mort aux traîtres!* et de *Vive Orange!*

« Le comte de Tilly, posté devant la porte de la prison avec sa cavalerie qui prolongeait le front de cette compagnie bourgeoise, ordonna à ses cavaliers de tenir leurs armes hautes, sans tirer un seul coup, à moins qu'ils en fussent prévenus par les milices.

« Les milices, de leur côté, craignant de se voir attaquées par la cavalerie, tinrent le mousquet sur la fourchette et la mèche compassée, sans cesser toutefois de pousser des cris terribles et des injures contre M. de Tilly.

« Celui-ci, jeune encore, portant une cuirasse et une plume orange, l'air fier et martial, poussa son cheval noir, et s'adressant au front de la compagnie du Drapeau-Bleu avec beaucoup de sang-froid et de fermeté :

« Si vous voulez remplir La Haye de sang et de carnage, mes« sieurs, tirez les premiers; mais, de par Dieu, je vous ferai voir que « les cavaliers de Tilly peuvent rendre en balles de pistolet ce que « vous leur prêterez en balles de mousquet.

« — Nous voulons la mort des traîtres! » s'écria l'orfévre Véroëf, « qui était aussi un des meneurs de cette compagnie; car cet homme « se retrouvait partout.

« — Les traîtres, s'ils sont traîtres, monsieur, ont été ju« gés, et vous saurez tout à l'heure leur condamnation, » dit M. de Tilly.

« — Tichelaar est en liberté, reprit Véroëf; il est donc vrai que « le ruart a voulu assassiner le ruart. Mort au ruârt et au parti « français! »

« La populace redoubla de vociférations, et M. de Tilly rejoignit son escadron en faisant un geste de mépris.

« — Tilly est aussi un traître, » s'écria Véroëf. Puis s'adressant à quelques officiers de la garde bourgeoise : « Allons demander à la « maison de ville la retraite de ces cavaliers de Tilly, qui veulent « empêcher la justice du peuple. »

« — Oui, oui, mort aux traîtres! cria le peuple; vive la compa-« gnie du Drapeau-Bleu! A la maison de ville!... à la maison de « ville! »

« Et Véroëf y courut à la tête de quelques officiers bourgeois et d'une multitude déchaînée.

« En y arrivant, ils trouvèrent dans la salle des états généraux deux seuls députés, MM. d'Asperen et Bowelt; les autres avaient pris lâchement la fuite.

« — Monsieur, dit l'orfévre, si la compagnie du comte de Tilly « ne se retire pas, tout va être à sac dans La Haye! Les milices bour-« geoises ne peuvent tolérer les insolences de ces cavaliers qui me-« nacent le peuple les armes hautes. En un mot, si on ne lui donne « pas l'ordre de quitter Buytenhoff, nous les chasserons nous-« mêmes. D'ailleurs, on dit que les matelots et paysans des villages « voisins s'approchent pour piller La Haye; c'est donc la cavalerie « qui doit aller au devant d'eux; enfin, que vous l'ordonniez ou « non, ajouta insolemment Véroëf, je vous jure par la mort du traî-« tre qui a voulu assassiner le prince, je vous jure que si les cava-« liers de Tilly n'ont pas évacué la place dans un quart d'heure, la « tuerie va commencer. »

« Soit qu'ils fussent intimidés par cette violence, soit qu'ils fussent dévoués aux intérêts du prince, ou qu'ils craignissent les suites affreuses d'une pareille collision, les deux députés eurent l'incroyable faiblesse de donner l'ordre par écrit au comte de Tilly de faire retirer la cavalerie.

« C'était ôter le dernier frein qui contînt la populace, c'était lui livrer la prison, et conséquemment Corneille de Witt, puisque ces compagnies de cavalerie défendaient seules ses approches.

« Véroëf prit l'ordre et revint triomphant le donner à lire à M. de Tilly, qui le prit, le parcourut; puis, cédant à un mouvement d'indignation, il dit en levant son épée sur l'orfévre : « Si je m'écoutais, « je délivrerais la terre d'un grand misérable! »

« Puis, se retournant vers ses officiers, et remettant son arme

dans le fourreau, il leur dit : « Allons, partons, messieurs; mais le « ruart est perdu. »

« Et la cavalerie commença de partir lentement de la place au milieu des cris et des huées de la populace.

« A peu près à ce moment, sur le coup de midi, le greffier des états entra dans la chambre de la prison où était couché Corneille de Witt, et lui lut en ces termes la sentence prononcée contre lui :

« La cour de Hollande, ayant vu et examiné les documents qui lui « ont été délivrés par le procureur général de la cour, contre et à la « charge de maître Corneille de Witt, ancien bourgmestre de Dor- « drecht et ruart du pays de Putten, présentement prisonnier en la « prison de ladite cour, comme aussi son examen, ses confrontations, « et ce qui a été délivré de sa part, et ayant examiné tout ce qui « pouvait servir à cette matière, déclare le prisonnier déchu de « toutes ses charges et dignités, le bannit hors de la province de « Hollande et de West-Frise, sans pouvoir jamais y rentrer, sous « peine d'une punition plus sévère et le condamne aux frais de la « justice.

« Ce ont signé les commissaires Aden Paw, sieur de Bennebrock, « président; Albert Nicrop, Guillaume Goës, Frédérik Van Hier, « sieurs de Zoëtermer, Corneille Baan, et Mathieu Gol, conseillers de « la cour de Hollande et de West-Frise. »

« — Monsieur, dit le ruart avec dignité, après avoir entendu cette « lecture, si je suis assassin, je mérite la mort; si je suis innocent, « je dois être mis en liberté, et mon accusateur puni. J'appelle de « cette sentence au grand conseil. »

« — Voulez-vous bien, alors, monsieur, écrire au bas de cet acte « votre opposition ?

« — Écrire... monsieur, écrire... dit amèrement Corneille de Witt « en montrant ses mains mutilées; vous voyez que je ne puis pas... « Écrivez, je vous prie, monsieur.... je tâcherai de signer, et puisse « cette opposition empêcher une bien grande injustice ! »

« Cette formalité remplie, le greffier salua et sortit.

« Le ruart resta seul dans la petite chambre où il était couché; sa figure était pâle encore des souffrances de la torture; vêtu d'une longue robe de chambre de velours noir, il avait les mains enveloppées de bandelettes, et était couché à moitié sur son lit; à côté de lui, il y avait une petite table, et dessus une Bible ouverte.

« Après le départ du greffier, Corneille de Witt resta un moment pensif; puis, essuyant une larme que les plus affreuses tortures n'avaient pu lui arracher, il prit la Bible ouverte et continua de lire ces versets de Job qui avaient une si grande analogie avec sa position :

« Si j'ai vécu en impie, malheur à moi; mais j'ai agi avec justice, « et néanmoins, accablé d'affliction et pénétré de ma misère, je ne « relèverai pas la tête.

« Si je la levais, vous produiriez contre moi d'autres témoins, « vous multiplieriez les effets de votre colère, qui m'accableraient « tour à tour, et une armée de maux m'assiégerait.

« Le peu de jours qui me restent ne finiront-ils pas bientôt? Que « Dieu cesse donc de me frapper, et qu'il retire sa main de dessus « moi, afin que je respire un peu,

« Avant que j'aille en cette terre, d'où je ne reviendrai point... en « cette terre couverte de ténèbres et de l'obscurité de la mort;

« En cette terre de ténèbres où habite l'ombre de la mort, où « l'on ne voit plus le bel ordre du monde, mais une nuit perpé- « tuelle. »

« Corneille de Witt lisait ces derniers mots, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit, et Jean de Witt parut dans sa chambre.

« — Dieu du ciel! s'écria le ruart en laissant tomber sa Bible, et « se dressant sur son lit avec une expression indicible de terreur; « Jean, que venez-vous faire ici?

« — Comment?

« — Oui, que voulez-vous? mon Dieu! que voulez-vous?

« — Ce que je veux?

« — Mais... oui, oui encore une fois, malheureux, que venez-vous « faire ici? Voulez-vous donc vous faire égorger?

« — Ce que je viens faire! dit Jean de Witt, stupéfait, et pâlissant « malgré lui, ce que je viens faire? Mais ne venez-vous pas de me « faire demander à l'instant?

« — Moi! moi!...

« — Comment! ce n'est pas vous! »

« Corneille de Witt, un instant absorbé dans ses réflexions, ne répondit pas; puis tout à coup joignant ses mains mutilées, avec un geste d'horreur et de désespoir, il s'écria :

« — Ah! maintenant, je comprends tout, mon frère, mon pauvre « frère, je comprends tout! nous sommes perdus... c'est fait de « nous.

« — Par pitié, mon frère, expliquez-vous!

« — Oui, mais dites..... dites, mon Dieu! dites comment cela est « arrivé!... qui vous est venu chercher?..... que vous a-t-on dit?

« — Eh bien! donc, tout à l'heure, j'étais à me raser, lorsque le « gardien de la geôle vint trouver ma sœur, et lui demanda la bien-« venue due à ceux qui apportent de bonnes nouvelles; aussitôt ma « sœur lui demande quelles étaient ces nouvelles; il répond que vous « alliez être mis en liberté. A ces mots, ma sœur accourt me cher-« cher, je viens et je demande à cet homme s'il était bien vrai que « vous ne fussiez pas banni; il me répond qu'il l'ignore, que le geô-« lier lui a seulement dit que vous alliez être mis en liberté, et que « vous vouliez me parler sur-le-champ.

« — Les infâmes! les infâmes!

« — Que vous vouliez me parler sur-le-champ, à moi et à notre « père.

« — A notre père! aussi à notre père!... Oui... oui, écraser la fa-« mille du même coup! Oh! les malheureux!

« — Comme notre père était à la régence, je ne l'envoyai pas cher-« cher, et je demande tout de suite mon manteau. Alors ma fille se « jette à mes pieds pour me supplier de ne pas venir ici, en disant « qu'il y avait grand danger à cause du peuple, et que si vous aviez « voulu me parler, vous m'auriez sans doute écrit et non pas envoyé

« le gardien sans un mot. Je lui réponds à cela que les blessures de « vos mains ne vous avaient pas sans doute permis d'écrire; et, bien « que ma fille me suppliât d'envoyer quelqu'un s'informer auprès de « vous si vous me demandiez en effet, je ne l'écoute pas, et je pars « aussitôt, et me voici... Maintenant, je comprends. »

« — Pauvre enfant! l'instinct de son cœur la guidait. Mais com- « ment avez-vous pu traverser toute cette populace furieuse?

« — Je ne l'ai pas traversée; le gardien m'a fait passer par cette « ruelle du Vivier de Buytenhoff, et entrer par les derrières de la « prison.

« — Oh! le piége était bien conçu. Quel bonheur! mon Dieu! quel « bonheur que notre père ait été à la régence!

« — Non, cela est impossible! » dit Jean de Witt, après un instant de profonde réflexion, « cela serait trop affreux; ils ne peuvent, après « tout, vouloir nous égorger ici... Non... non, cela est impossible... « D'ailleurs, il en est temps encore, mon frère, partons!... En appre- « nant votre bannissement, j'avais ordonné à un carrosse de venir « vous prendre. Venez, venez.

« — Partez, mon frère;... quant à moi... je reste...

« — Vous restez! s'écria Jean de Witt épouvanté; vous restez!

« — Sortir d'ici! ce serait accepter ce jugement odieux et inique. « Je reste pour protester.

« — Vous ne resterez pas, Corneille; vous ne pouvez pas rester. « Songez qu'à chaque minute votre départ peut devenir impossible; « songez donc qu'il y a contre vous, contre moi un détestable com- « plot pour nous tuer ici peut-être. Mon frère, venez, au nom du « ciel! venez...

« — Jean, dit le ruart avec une fermeté pleine de douceur, je vous « ai dit que je resterais.

« — Mais vous vous perdez, malheureux!

« — Non, je me justifie.

« — Mais votre femme, vos enfants?

« — Ma mémoire leur restera pure et sans tache.

« — Mon frère!... mon frère!... Corneille!

« — Je vous en supplie, Jean, pas un mot de plus, et partez...
« partez, il en est temps encore...

« — Eh bien! alors, je reste aussi... »

« A ce moment, on entendit des pas lourds et mesurés derrière la porte, et des crosses de mousquet retentirent sur les dalles sonores du couloir.

« A ce bruit, les deux frères tressaillirent et échangèrent, dans le plus profond silence, un regard impossible à rendre.

« Puis Jean de Witt se précipita sur la porte; elle était fermée; il la secoua violemment.

« — Que voulez-vous? dit une voix rude.

« — Pourquoi cette porte est-elle fermée? dit Jean de Witt; ou-
« vrez-la, je veux sortir.

« — Vous ne pouvez plus sortir, dit la voix.

« — Je vous dis que je veux sortir, moi, Jean de Witt, et emmener
« avec moi mon frère, Corneille de Witt, condamné au bannisse-
« ment, et comme tel devant quitter le territoire de la république
« dans le plus bref délai.

« — Jean! » s'écria le ruart.

« Mais Jean de Witt lui faisant de la main un geste suppliant, il se tut.

« — Vous ne pouvez plus sortir, répéta la voix.

« — Mais, puisque je viens d'amener un carrosse pour emmener
« mon frère.

« — On a renvoyé le carrosse; les traîtres ne s'en vont pas en
« carrosse, dit la voix.

« — Mais je suis libre, moi... moi, Jean de Witt, et je veux sortir
« à l'instant.

« — Vous n'êtes plus libre à cette heure. »

« Les deux frères se regardèrent encore une fois; ils virent que tout espoir était perdu.

« Jean de Witt ne dit pas un mot de plus, se retourna vers le

ruart, et, par un mouvement simultané, les deux frères, se jetant dans les bras l'un de l'autre, s'embrassèrent avec effusion.

« Pendant ce temps, Tichelaar et Véroëf continuaient d'ameuter la populace au dehors, en criant : « Le chien et son frère vont sortir de prison, il ne faut pas qu'ils en échappent.

« — Oui, oui ! aux armes ! » hurla le peuple qui, craignant que les deux frères ne lui échappassent, voulut que deux officiers de la bourgeoisie, MM. Bugeswacht et Van Os, allassent s'assurer que les deux frères étaient bien dans la prison [1]. »

On connaît le déplorable, l'affreux dénoûment de cet horrible drame. Toute cette histoire montre dans le jour le plus odieux le caractère de Guillaume III, prince d'Orange.

[1] *Histoire de la Marine française*, tome II, livre IV, chapitre 16.

CHAPITRE QUATORZIÈME

GUERRE DE TRENTE ANS

Coup d'œil sur la guerre de Trente ans. — Période palatine. — Betlem-Gabor, wayvode de Transylvanie, élu roi de Hongrie. — Bataille de la montagne Blanche. — Le comte Ernest de Mansfeld. — Période danoise. — Bataille de Lutter. — Wallenstein ou Waldstein, duc de Friedland. — Période suédoise. — Gustave-Adolphe, Tilly, Pappenheim. — Bataille de Lutzen. — Mort de Gustave-Adolphe. — Période française. — Wrangel. — Paix de Westphalie.

Quoique indéterminée dans sa marche et dans son but, cette guerre de trente ans peut être regardée comme une annexe de cette guerre de religion dont l'origine remonte à la réforme du XVIe siècle. Ici comme là, ce sont des catholiques combattant contre les protestants, des peuples prenant les armes pour leurs anciens priviléges, pour leur liberté de conscience.

La guerre de trente ans, qui a eu pour historien l'illustre Schiller, se compose de quatre guerres, où l'électeur palatin, le Danemark, la Suède et la France occupèrent successivement le principal rôle.

L'union des princes protestants, formée en 1608, et la ligue que leur opposèrent les catholiques en 1609, attisèrent le feu qui couvait sous la cendre, jusqu'à ce qu'enfin il éclata en Bohême. La tolérance des empereurs Ferdinand Ier et Maxi-

milien II avait favorisé les progrès du protestantisme dans l'Autriche, la Bohême et la Hongrie. Le faible Rodolphe, successeur de ce dernier, n'eut ni sa modération, ni son habileté. Il s'enfermait des journées entières avec Tycho-Brahé pour étudier l'astrologie et l'alchimie. Pendant ce temps, l'archiduc Mathias, son frère, profitant de son ineptie, le dépossède de l'Autriche et de la Hongrie, le force à lui céder la Bohême, et lui succède sur le trône impérial, c'est-à-dire dans les embarras de sa position.

C'était alors que les Espagnols et les Hollandais envahissaient les duchés de Clèves et de Juliers. Les Bohémiens, privés du droit de bâtir des églises et de fonder des écoles, se soulevèrent pour la défense de leur religion, sous la conduite du comte de Thurn. Thurn, à la tête d'une partie des députés des provinces protestantes, se présenta au château de Prague. On voulut leur refuser l'entrée de la salle du conseil où siégeaient Slawata, Sternberg, Lobkowitz et le secrétaire Fabricius. Les députés pénétrèrent de vive force dans la salle, et sommèrent le président de déclarer si en effet la réponse impériale avait été rédigée dans les bureaux et d'après leurs ordres. Sternberg et Lobkowitz opposèrent une modération grave et digne aux éclats de leur fureur. Slawata et Martinitz, au contraire, firent les récalcitrants, et prodiguèrent les menaces et les injures. Aussi se borna-t-on à mettre les deux premiers à la porte, tandis que les deux autres furent précipités par les fenêtres dans les fossés du château, qui avaient plus de quatre-vingts pieds de profondeur. On se débarrassa de la même manière du secrétaire Fabricius, leur créature et leur complice.

Ce procédé sauvage étonna le monde civilisé. Mais les Bohémiens l'excusèrent en assurant que c'était une ancienne coutume du pays. Ce qui les surprit par-dessus tout, c'est que les

justiciés, qui avaient eu le bonheur de tomber sur un amas d'immondices, en furent quittes pour la peur de la mort, et purent se relever sains et saufs.

Cette exécution mit les députés dans le cas de lever des troupes, et, ne voulant pas reconnaître Ferdinand pour le successeur de Mathias, ils donnèrent la couronne à l'électeur palatin Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre, et neveu du stathouder de Hollande, tandis que les Hongrois élisaient roi le waywode de Transylvanie, Betlen-Gabor.

Telle fut l'avant-scène de la guerre de trente ans. Vient ensuite la période palatine, qui fut de courte durée (1619 à 1623), et dont voici le rapide historique. L'empereur Ferdinand II, assiégé à Vienne par les Bohémiens, est bientôt soutenu par le duc de Bavière, par la ligue catholique et les troupes espagnoles. L'électeur palatin Frédéric V, abandonné par l'union protestante, faiblement appuyé par Jacques Ier, son beau-père, perd, par sa négligence ou sa lâcheté, la bataille de la montagne Blanche près de Prague (1611). « Ne s'attendant pas à être attaqué sitôt, dit Schiller[1], Frédéric donnait ce jour-là un grand repas, et tandis que ses soldats mouraient pour lui, il était à table ! Un message vint l'en faire sortir en lui apprenant ce qui se passait sur la montagne Blanche, et du haut des remparts de son château il put contempler ce spectacle sanglant. Incapable de prendre à l'instant même une résolution, il sollicita une trêve de vingt-quatre heures ; mais il ne put en obtenir que huit, dont il profita pour quitter la ville pendant la nuit. La reine et ses principaux officiers le suivirent dans cette fuite, qui se fit avec tant de précipitation, que le prince d'Anhalt oublia sa correspondance particulière, et

[1] Traduction de madame la baronne de Carlowitz, page 90.

Frédéric sa couronne ! Ce malheureux roi venait enfin d'apprécier sa position, et toutes les consolations qu'on s'empressait de lui offrir ne purent modérer sa douleur. — Je viens d'apprendre à me connaître, dit-il, et je sais maintenant qu'il est des vertus que le malheur seul peut enseigner aux princes. Oui, le malheur seul peut dompter notre orgueil et nous contraindre à ne nous estimer que pour ce que nous sommes en effet. »

Mansfeld n'avait pris aucune part à cette bataille, non plus que Betlen-Gabor. Ils pouvaient encore venir à son secours ; mais il ne put se résoudre à tenter encore une fois la fortune, et, ne se croyant pas assez en sûreté à Breslau, où il s'était d'abord réfugié, il passa à la cour de l'électeur de Brandebourg, et finit par se retirer en Hollande.

Quant à Ferdinand II, rentré en possession de tous ses États héréditaires, il y jouissait d'un pouvoir plus étendu qu'aucun de ses prédécesseurs. S'il n'avait été guidé que par la justice, la guerre aurait été évitée, et s'il avait écouté la voix de l'humanité, sa vengeance eût été satisfaite. Il tenait dans ses mains l'avenir de l'Allemagne tout entière ; il devenait le suprême arbitre de plusieurs millions d'individus. C'est lui, c'est Ferdinand, ébloui par son succès de Prague, qui va convertir cette expédition en une guerre générale de trente ans.

Nous allons entrer dans la période danoise (1625-1629). Depuis la mort de Henri IV, l'influence et la gloire de la France avaient diminué de jour en jour ; sous le faible Louis XIII, cette puissance n'avait plus d'autre ressource que d'acheter la soumission des rebelles par des sommes considérables. Alors la Hollande, devenue libre, achevait l'édifice de sa grandeur. Les nouveaux républicains de Hollande n'avaient point oublié que leurs frères d'Allemagne les avaient secourus, et ils désiraient

d'autant plus les seconder dans l'œuvre de leur indépendance, que l'indépendance de l'Allemagne était une solide garantie de celle de la Hollande. Mais les Hollandais étaient dans une position à guerroyer encore pour l'existence de leur république : ils ne pouvaient donc secourir les protestants d'Allemagne.

Les États de la Basse-Saxe, craignant que les ecclésiastiques ne recouvrassent leurs biens, implorèrent l'appui des princes du Nord, professant la même religion qu'eux. Le roi de Danemark, Christian IV, répondit le premier à cet appel, et fit avancer des troupes en Allemagne. L'empereur Ferdinand, voulant se séparer de la ligue catholique, dont le duc de Bavière était le chef et l'illustre Tilly le général, donna le commandement de ses troupes, nouvellement formées de soldats de toutes les nations, à Waldstein, l'un de ses meilleurs officiers.

Celui-ci défit Christian X à Lutter, où ce monarque se vit contraint de livrer bataille. Les Danois attaquèrent avec beaucoup d'intrépidité; trois fois, l'ennemi plus nombreux, plus aguerri et mieux armé, les repoussa, et trois fois le courageux Christian IV les ramena au combat. La victoire ouvrit au vainqueur la Poméranie, et après avoir bloqué Stralsund, Waldstein reçut pour prix de ses services les États des deux ducs de Mecklembourg, et le titre de général de la Baltique. Le Danemark, épuisé par cet effort, n'obtint qu'une paix humiliante (1629), et les protestants reçurent l'ordre de restituer les biens ecclésiastiques sécularisés depuis 1545. L'armée de Waldstein, victorieuse, se refoula sur l'Allemagne qu'elle frappa de contributions énormes. La détresse la plus affreuse désolait tout ce pays. Mais bientôt la Suède et la France vinrent au secours des protestants terrassés.

C'est ce qu'on appelle la période suédoise qui dura de 1630 à 1635. Gustave-Adolphe, roi de Suède, digne descendant de

Gustave-Wasa, héros lui-même, avait été aux prises avec la Pologne, alliée de l'Autriche. Le cardinal de Richelieu, lui ménageant une trêve, parvint, par ses insinuations auprès de l'empereur, à éloigner Waldstein.

Gustave-Adolphe fond alors sur l'empire (1630). « On vit en ce moment un spectacle nouveau, dit le comte Sigismond Plater : un roi ignorant dans l'art de la guerre, une armée plus courageuse que disciplinée, confondre la routine et la tactique allemande par la rapidité de leurs mouvements. Gustave-Adolphe eut le bon esprit de se présenter comme le champion de l'empire contre l'empereur, et non comme conquérant. Il force la Saxe et le Brandebourg à entrer en alliance armée avec lui, et défait Tilly à Leipsick (1631). Tandis que les Saxons se préparent à attaquer la Bohême, il bat le duc de Lorraine, pénètre en Alsace, soumet les électorats de Trèves, de Mayence et du Rhin; la Bavière est envahie en même temps que la Bohême; Tilly meurt sur les bords du Lech. »

L'empereur dut alors recourir au superbe Waldstein. Celui-ci est nommé généralissime des troupes impériales. Il était investi d'un pouvoir illimité. Il s'avance vers Nuremberg pour arrêter la marche du roi de Suède.

Les deux armées s'observèrent pendant trois mois. Waldstein se mit enfin en mouvement, et fut rejoint à Lutzen par Gustave-Adolphe. Nous prendrons dans l'*Histoire de la guerre de trente ans,* par Schiller, les détails de cette bataille, dont les conséquences furent décisives.

Tout était à feu et à sang dans la basse Saxe. Ce pays présentait l'aspect le plus désolé. « Le général Holk, dit Schiller, avait été envoyé dans le Voigtland, avec six mille hommes, et l'ordre de tout ravager sur son passage. Bientôt après, Gallas, autre lieutenant de Waldstein, et l'un des plus ardents exécu-

teurs de ses ordres barbares, reçut la même mission, ainsi que le général Pappenheim, rappelé de la basse Saxe, pour mettre le comble aux dévastations des États du duc Jean Georges. Des temples renversés, des villages incendiés, des maisons saccagées, des familles entières sans asile et sans moyens d'existence; des vieillards, des femmes, des enfants égorgés dans leurs demeures détruites, marquaient la route que ces barbares avaient suivie dans la Thuringe, le Voigtland et la Misnie. Tant de désastres cependant n'étaient que le prélude des calamités dont la Saxe était menacée par le gros de l'armée que Waldstein commandait en personne. Après avoir tout mis à feu et à sang dans sa marche cruellement lente et mesurée, l'impitoyable généralissime s'arrêta sous les murs de Leipsick, dont il s'empara.....

« Il s'était avancé jusqu'à Weissenfels, résolu d'établir ses quartiers d'hiver en Saxe, et d'accepter une bataille s'il ne pouvait s'y maintenir qu'à ce prix. Sa conduite, près de Nuremberg, l'avait exposé au soupçon de ne pas oser se mesurer en rase campagne avec le héros du Nord; il se vit donc dans la nécessité de prouver le contraire, s'il voulait conserver intacte son ancienne gloire. La supériorité numérique de son armée lui permettait de compter sur la victoire, surtout s'il parvenait à engager le combat avant la jonction des troupes saxonnes avec celles de la Suède. La certitude avec laquelle il comptait sur un triomphe tenait cependant beaucoup moins à ses calculs rationnels qu'aux prédictions de Seni, son astrologue, qui prétendait avoir lu dans les astres que l'étoile qui jusqu'ici avait été si favorable au roi de Suède s'éclipserait dans le mois de novembre.

« La position de l'armée impériale était protégée par la chaîne des montagnes située entre Cambourg et Weissenfels, et

par la Saale, qui coule à travers ces montagnes, dont les divers passages sont si élevés, qu'un petit nombre d'hommes suffit pour en défendre l'entrée. Le duc de Friedland (Waldstein) se flatta donc qu'en choisissant cette position il avait réduit le roi de Suède à chercher à forcer ces défilés, au risque d'y sacrifier en vain une partie de ses meilleures troupes, ou de ramener son armée en Thuringe, où la famine ne pouvait manquer de la décimer. Mais, n'ayant pu l'empêcher de s'emparer de Hambourg, il perdit une partie de ces avantages, et il ne lui restait plus qu'à se préparer au combat. Le roi de Suède cependant ne réalisa pas cette attente; car, au lieu de s'avancer vers Weissenfels, il se retrancha dans les environs de Naumbourg, résolu d'y attendre le renfort que le duc de Lunebourg devait lui amener.

« Dans cette situation critique Waldstein assembla un conseil de guerre composé de ses généraux les plus expérimentés, pour décider s'il fallait passer le défilé et offrir la bataille aux Suédois, ou attendre qu'ils vinssent l'attaquer dans son camp. Le premier point fut rejeté à l'unanimité. Cependant le soin avec lequel Gustave-Adolphe fortifiait son camp annonçait l'intention de s'y fixer, et l'approche de l'hiver ne permettait pas de fatiguer l'armée impériale par des campements pénibles et inutiles. La majorité du conseil décida donc que le parti le plus prudent était de terminer la campagne dans cette contrée, et de se porter en Westphalie et sur les bords du Rhin pour y arrêter les progrès des Suédois et secourir Cologne, menacée par les Hollandais. Le duc de Friedland se rendit à ces puissantes considérations, et persuadé que le roi de Suède était également décidé à ne recommencer la guerre sur le territoire saxon qu'au printemps suivant, il détacha de son armée un corps considérable, qui, sous les ordres de Pappenheim, devait

aller délivrer Cologne, et s'emparer en passant de la forteresse de Moritzbourg, près de Halle. Le reste de ses troupes établit ses quartiers d'hiver dans les villes voisines; le comte de Kolloredo occupa la citadelle de Weissenfels; Waldstein s'établit non loin de Mersebourg, entre le canal et la Saale, prêt à saisir la première occasion pour s'avancer au delà de Leipsick, afin de couper toute communication entre les Saxons et les Suédois.

« A peine Gustave Adolphe fut-il instruit du départ de Pappenheim qu'il leva le camp, et s'avança à marches forcées sur Weissenfels. La nouvelle de ce mouvement répandit la surprise et la consternation dans l'armée impériale, qui ne se composait plus que de douze mille hommes, tandis que celle des Suédois en comptait plus de vingt mille. Malgré cette infériorité numérique, le duc de Friedland se disposa à accepter la bataille, persuadé qu'il la soutiendrait avec honneur jusqu'au retour de Pappenheim, qui ne pouvait être éloigné de plus d'une dizaine de lieues. Pendant que les courriers chargés de le rappeler partaient d'heure en heure, Waldstein déboucha dans la plaine, et se rangea en bataille entre le canal et la petite ville de Lutzen, position qui séparait entièrement les Suédois des Saxons. Trois coups de canon que le comte de Kolloredo fit tirer du fort de Weissenfels annoncèrent l'approche de l'ennemi. Au signal convenu, les avant-postes impériaux, commandés par le général croate Isolani, se replièrent pour prendre possession du village situé sur la Rippach. Leur faible résistance ne put arrêter l'ennemi, qui passa la rivière près du village du même nom, et se rangea en bataille au-dessous de Lutzen, en face des impériaux. Le canal qui s'étend depuis Zeitz jusqu'à Mersebourg, et réunit l'Elster à la Saale traverse la grande route de Weissenfels à Leipsick, entre Lutzen et Markranstadt. Ce fut sur ce canal que Waldstein appuya l'aile gauche de son

armée, et Gustave-Adolphe l'aile droite de la sienne; les cavaléries impériale et suédoise s'étendaient bien au-delà de ce canal. Vers le nord, derrière Lutzen, stationnait l'aile droite des impériaux, et au sud l'aile gauche des Suédois; les deux armées faisaient front à la grande route qui les séparait l'une de l'autre.

« Dès la veille de la bataille Waldstein s'était emparé de cette route, et avait fait creuser des deux côtés de profonds fossés dans lesquels il fit cacher plusieurs pelotons de mousquetaires. Une batterie de sept canons de gros calibre avait été dressée pour protéger le feu des mousquetaires. Plus près de Lutzen sur une hauteur où il y avait plusieurs moulins à vent, une autre batterie de quatorze pièces de campagne dominait une partie de la plaine. L'infanterie, divisée en cinq brigades trop fortes pour se mouvoir facilement, était postée à environ trois cents pas de la route; les caissons formaient la dernière ligue, et les fourgons et les bagages avaient été envoyés à Leipsick, afin de ne pas gêner les manœuvres. Pour faire paraître l'armée plus nombreuse, les charretiers et les valets avaient reçu l'ordre de monter à cheval et de se placer à la queue de l'aile gauche, jusqu'à l'arrivée du corps de Pappenhein.

« Gustave-Adolphe aussi avait profité de la nuit pour prendre ses positions, d'après le système qui un an plus tôt lui avait assuré la célèbre victoire de Leipsick. De petits escadrons divisaient l'infanterie, et entre la cavalerie étaient placés çà et là des détachements de mousquetaires. L'armée entière était rangée sur deux lignes faisant face à la grande route; derrière elle et à sa droite coulait le canal, et à sa gauche s'élevait la petite ville de Lutzen. L'infanterie, commandée par le général comte de Brahé, occupait le centre; la cavalerie formait les deux ailes, et l'artillerie le front. A l'aile gauche, un héros alle-

mand, le duc Bernard de Weimar, commandait la cavalerie allemande; à l'aile droite, Gustave était lui-même à la tête des cavaliers suédois, disposition qui ne pouvait manquer d'exciter les deux nations à rivaliser de valeur et d'héroïsme. Derrière la seconde ligne, rangée dans le même ordre de bataille que la première, se tenait le corps de réserve, commandé par le général irlandais Henderson.

« Ce fut dans ces positions respectives que les deux armées attendirent l'aurore pour commencer un combat qui devait donner enfin à l'Europe la solution du grand problème qu'elle avait vainement demandée à l'expédition de Nuremberg.

« Le jour parut enfin. Un épais brouillard enveloppe le champ de bataille, et ne permet pas encore de commencer l'attaque. Pour s'y préparer dignement, le roi de Suède s'agenouille et fait sa prière à la tête de son armée; aussitôt chaque soldat se prosterne, et tous entonnent en chœur un chant religieux que la musique des régiments accompagne et rend plus imposant encore. La prière achevée, le roi se relève et monte à cheval; une blessure récente, et qui n'est pas encore fermée, ne lui a pas permis de se couvrir d'une armure; vêtu d'un simple justaucorps de buffle et d'un surtout de drap, il parcourt tous les rangs, et parle à chaque soldat. Son éloquence simple et énergique porte même dans les cœurs timides une assurance que les sombres pressentiments qui oppressent sa poitrine ne lui permettent pas de partager. Vers onze heures le brouillard se dissipe, l'ennemi devient visible, et avec lui la ville de Lutzen, en proie aux flammes allumées par l'ordre de Waldstein qui, par cette mesure barbare, avait mis les Suédois dans l'impossibilité de le cerner sur ce point et de l'attaquer par le flanc.

« A peine les deux armées se sont-elles aperçues, qu'elles remplissent l'air de leur cri de guerre respectif. *Jésus et Marie!*

hurlent les Impériaux; *Dieu est avec nous!* répondent les Suédois, et la cavalerie se précipite à la charge, et l'infanterie court vers les fossés qui défendent le passage de la route. Malgré le feu de mousqueterie, malgré la canonnade qui les accueille, les intrépides bataillons suédois franchissent les fossés, repoussent les mousquetaires qui les défendent, s'emparent de la batterie et la tournent aussitôt contre l'ennemi. Rien ne peut plus arrêter leur impétuosité; la première des cinq brigades de l'infanterie impériale est renversée; la seconde éprouve le même sort; déjà la troisième plie, quand le duc de Friedland accourt avec la rapidité de l'éclair, et s'oppose à sa fuite. La présence d'esprit, la parole puissante de ce grand général rétablissent l'ordre; la troisième brigade s'arrête; les deux premières, dont la déroute avait été complète, se rallient; soutenues par trois régiments de cavalerie, elles font de nouveau face à l'ennemi, et pénètrent bientôt dans ses rangs éclaircis par la mort. Une lutte acharnée s'engage; mais l'espace manque pour se servir des armes à feu; cet obstacle irrite la fureur des combattants; l'arquebuse et le mousquet, devenus inutiles, sont remplacés par le sabre et la pique; la valeur personnelle supplée à l'art, et le champ de bataille n'est plus qu'une arène de gladiateurs. Écrasés par le nombre et accablés de fatigue, les Suédois reculent au-delà des fossés; la batterie conquise retombe au pouvoir des Impériaux; des milliers de cadavres mutilés couvrent le sol; mais pas une des deux armées n'a cédé un pouce de terrain à l'autre.

« Pendant que le centre luttait ainsi, l'aile droite, commandée par Gustave-Adolphe, était aux prises avec l'aile gauche de l'ennemi. Au premier choc des cuirassiers finlandais, la cavalerie croate et polonaise, plus légèrement armée, s'est dispersée et sa fuite a jeté le désordre dans toute cette partie

de l'armée impériale; mais, au même instant, on avertit le roi que son infanterie recule, et que l'aile gauche, incapable de soutenir plus longtemps le feu des batteries placées sur la hauteur, près des moulins à vent, commence à plier. Confiant aussitôt au général Horn le soin de poursuivre l'ennemi qu'il vient de mettre en déroute, il vole au secours des siens, à la tête du régiment de Stenbock. Son noble coursier le porte au-delà des fossés avec la rapidité de la foudre; le passage du régiment s'effectue plus lentement; quelques cavaliers et le duc François-Albert, le plus jeune des fils du duc de Lauenbourg, sont seuls assez bien montés pour le suivre. Au milieu de sa course impétueuse, le héros du Nord voit son infanterie qui recule toujours, et cependant il cherche du regard un point vulnérable dans les rangs de l'ennemi vers lequel il puisse ramener ses bataillons. L'ardeur qui l'anime, et peut-être aussi la faiblesse de sa vue, naturellement très basse, le conduisent si près des Impériaux, qu'un des sous-officiers qui le voit passer au galop dit à un des mousquetaires placés sous ses ordres : « Ajuste celui-là; il faut que ce soit un grand seigneur, car tous les siens se rangent pour le laisser passer. » Le mousquetaire obéit, et sa balle fracasse le bras gauche du roi. Le régiment, qui n'avait pu le suivre de plus près, le rejoint enfin. A la vue de son sang, le cri terrible et mille fois répété : « Le roi est blessé! le roi est mort! » porte la consternation et l'effroi dans tous les rangs. En vain, l'intrépide Gustave-Adolphe rassemble ses forces, assure que sa blessure n'est que légère, et excite les Suédois à le suivre au combat; la douleur et la perte de son sang qui coule en abondance le rendent incapable d'avancer. C'est alors qu'il demande au duc de Lauenbourg, mais en français, afin de n'être compris que par lui, de le conduire sans bruit hors de la mêlée. Le duc obéit, et peut-être

pour épargner aux Suédois le spectacle cruel de leur roi blessé, il prend la route la plus longue pour le conduire à l'aile droite et victorieuse de son armée. Pendant ce trajet, un second coup lui traverse le dos : le reste de ses forces l'abandonne, il se sent défaillir, et tendant la main au duc de Lauenbourg : « J'en ai assez, frère, retire-toi, laisse-moi ici, et sauve tes jours! » A peine a-t-il prononcé ces mots qu'il tombe à bas de son cheval; une grêle de balles le crible de nouvelles blessures, et il expire, abandonné de l'homme qu'il croyait son ami, ignoré des siens, et enveloppé par les pillards et sanguinaires Croates.

« Les Uplandais, les Smalandais, les Finlandais, les Ostrogoths et les Visigoths se jettent avec la rage de lions altérés de sang sur l'aile gauche de l'ennemi, et la mettent en déroute complète; mais en vain tout fuit devant eux : ils ne savent pas profiter de la victoire. Tout à coup le duc Bernard de Weimar paraît à leur tête, et dirige leur haine pour le bien de tous. Le génie de Gustave-Adolphe semble planer encore au-dessus de son armée victorieuse. L'aile gauche s'empare des batteries des moulins à vent, et les Impériaux essuient le feu de leurs propres canons. Le centre repasse les fossés, se rend maître de la batterie qui les défendait, et se précipite sur les lourdes brigades de l'ennemi, qui résiste toujours plus faiblement. Le hasard se ligue avec la valeur suédoise; car le feu prend aux caissons des Impériaux, qui, à l'aspect des bombes et des grenades éclatant au milieu d'un épais nuage de fumée, se croient cernés de toutes parts et leur artillerie au pouvoir des Suédois.... »

Nous ne pousserons pas plus loin cette description de Schiller, qui accumule les lauriers de la victoire sur le cadavre de Gustave-Adolphe, et fait apparaître Pappenheim sur le champ de bataille, témoin de son dernier et vain effort.

Comme si la mort du héros suédois avait été son but unique, Waldstein se livra au repos dans son château de Prague, et y fut assassiné, en 1634, par ordre de l'empereur, dit-on. Schiller raconte en détail la fin tragique de ce grand général : « Depuis longtemps, dit-il, des bruits fâcheux circulaient par toute l'Allemagne sur le compte du duc de Friedland, qui, par sa conduite inexplicable, finit par leur donner de la consistance. Pour s'assurer jusqu'à quel point ces bruits pouvaient être fondés, Ferdinand envoya des agents secrets au camp du généralissime ; mais leur adresse échoua contre la prudence de Waldstein, et ils ne rapportèrent à la cour de Vienne que des renseignements vagues et confus.

« Cependant les ministres, qu'il avait eu l'imprudence de blesser en surchargeant leurs domaines de contributions de guerre, se déclarèrent ouvertement contre lui ; l'électeur de Bavière menaça de s'allier avec la Suède, et l'Espagne déclara qu'elle ne fournirait plus ni hommes ni argent si Waldstein restait à la tête des armées impériales.

« Vaincu par tant de considérations puissantes, l'empereur venait de révoquer une seconde fois son généralissime, et préluda à cet ordre hardi en prenant la direction des mouvements de l'armée.

« Suffisamment averti que l'on avait décidé sa ruine, Waldstein se crut obligé par le plus sacré des droits, celui de la défense personnelle, de réaliser des projets que l'ambition seule lui avait suggérés d'abord, et qui, sans cette circonstance, ne seraient peut-être jamais sortis du domaine des rêveries. Il en avait toujours retardé l'exécution, et lorsque ses amis lui demandaient la cause de ses lenteurs, il répondait que la constellation favorable à une telle entreprise n'était pas encore montée à l'horizon, ou *que le temps n'était pas venu.*

« Ce temps, en effet, n'était pas venu, mais sa position ne lui permettait plus de l'attendre. Avant tout cependant il fallait s'assurer du concours des chefs de l'armée et de la soumission des soldats : deux points encore douteux, malgré l'assurance qu'il affectait à cet égard. Les colonels Kinsky, Terzky et Illo, seuls, étaient depuis longtemps les dépositaires de ses projets, et il pouvait compter sur leur dévouement sans bornes.

« Les deux premiers lui étaient attachés par les liens de la parenté; pour gagner le colonel Illo, il n'avait pas eu honte de recourir à une basse intrigue; car, après l'avoir engagé à demander le titre de comte, il écrivit secrètement au cabinet impérial pour lui dire de refuser cette faveur parce qu'il y avait à l'armée beaucoup d'officiers d'un mérite égal à celui de ce colonel qui se croiraient autorisés à réclamer la même récompense. En apprenant à Illo le rejet de sa demande, il éclata en plaintes amères contre l'empereur.

« Voilà donc comment Ferdinand reconnaît nos loyaux services, s'écria-t-il; jamais je n'aurais pensé qu'il oserait refuser à ma recommandation et à votre mérite une aussi modique faveur. Serve désormais qui voudra ce maître ingrat, moi je suis dès ce moment l'ennemi irréconciliable de la maison d'Autriche. »

« Enhardi par ce discours, Illo exhala à son tour son mécontentement, et devint aussitôt le complice et l'instrument des secrets desseins de son général.

« Pour travailler ouvertement à leur exécution, il fallait dans l'armée un appui plus nombreux et surtout plus influent. Dans cette conviction Waldstein s'adressa d'abord au comte Piccolomini qu'il préférait à tous ses autres généraux, parce qu'il était né sous la même constellation que lui.

« L'ingratitude de Ferdinand, lui dit-il, et le nouvel affront

qu'il me prépare m'ont irrévocablement décidé à abandonner la maison d'Autriche; d'accord avec ses ennemis, je l'attaquerai sur tous les points, jusqu'à ce qu'elle soit tombée pour ne jamais se relever. J'ai compté sur votre concours et je vous destine des dignités et des richesses qui surpasseront tout ce que vous pouvez espérer de ma reconnaissance et de ma générosité. »

« Saisi d'effroi à cette confidence inattendue, Piccolomini balbutia quelques observations sur les difficultés et les dangers d'une pareille tentative; Waldstein se moqua de ses craintes.

« Allons donc! lui dit-il, dans les entreprises téméraires les commencements seuls sont difficiles. Rassurez-vous, les astres nous sont favorables; et puis, ne faut-il pas donner quelque chose au hasard? Ma résolution est prise, et s'il le fallait, je tenterais la fortune avec un millier de mes cavaliers. »

« Craignant d'éveiller les soupçons du duc par une plus longue résistance, Piccolomini promit de le seconder de tout son pouvoir, et il sut lui inspirer une confiance si aveugle que, malgré les avertissements réitérés du comte Terzky, il ne voulut jamais douter de la fidélité de ce général, qui, à peine devenu son confident, s'était hâté d'instruire la cour de Vienne de tout ce qu'il venait d'apprendre.

« L'empereur avait ordonné à Waldstein de quitter ses quartiers d'hiver dans les États héréditaires de l'Autriche, de reprendre Ratisbonne, malgré les rigueurs de la saison, et d'envoyer six mille cavaliers au secours de la Bavière.

« Ces prétentions étaient assez exagérées pour être soumises à l'examen des chefs de l'armée : aussi le duc de Friedland saisit-il ce prétexte pour les réunir tous à Pilsen dans une assemblée générale qu'il fixa au mois de janvier 1634.

« Vingt généraux se rendirent à Pilsen; mais les plus influents

de tous, Gallas, Kolloredo et Altringer, ne parurent point. Waldstein leur réitéra son invitation d'un ton plus impérieux, et chercha, en attendant leur arrivée, à disposer les esprits à la révélation la plus téméraire et la plus dangereuse que jamais le chef d'une armée ait pu faire à ses subordonnés. Il s'agissait de proposer une haute trahison à une noblesse aussi fière de ses priviléges que dévouée à son souverain légitime. Le chef dans lequel elle avait respecté jusque-là la majesté impériale, le gardien des lois, le juge des actions et des hauts faits de cette noblesse, allait tout-à-coup se dépouiller de ce caractère inviolable, pour n'être plus qu'un rebelle, abusant de son autorité jusqu'à chercher à entraîner dans son crime les hommes qu'il était chargé de conduire dans le chemin de l'honneur.....

« Pendant que le duc de Friedland, réfugié à Éger, consultait les astres, et hâtait la conclusion de ses traités avec l'ennemi, ou aiguisait presque sous ses yeux le fer destiné à le frapper. La sentence impériale qui le mettait hors la loi avait produit son effet, et la justice éternelle permit que le plus ingrat des sujets tombât sous les coups de ses plus ingrates créatures.

« Un Irlandais nommé Lesslie, qu'il avait particulièrement comblé de ses faveurs, et qu'il regardait comme un de ses partisans les plus dévoués, se décida à devenir l'assassin de son bienfaiteur, parce que des récompenses brillantes étaient promises à celui qui débarrasserait l'empereur de cet ennemi redoutable. A peine arrivé à Éger, le perfide Irlandais communiqua tous les projets que Waldstein lui avait confiés pendant la route à Buttler et à Gordon, tous deux colonels commandants de la place d'Éger, Irlandais comme lui et bientôt ses complices.

« Lesslie redoubla tellement de soins et d'attentions pour

Waldstein, affecta des craintes si vives pour sa sûreté, que le duc poussa la condescendance et la bonté jusqu'à chercher à le rassurer, en lui confiant qu'il venait de recevoir l'avis de la prochaine arrivée des Saxons et des Suédois. Cet aveu imprudent prouva aux trois conjurés qu'ils n'avaient pas un instant à perdre; car le lendemain Eger pouvait être occupé par les Suédois, à qui le généralissime voulait en confier la garde comme étant la clef de la Bohême.

« Sa mort et celle de ses plus fidèles amis fut donc arrêtée pendant la nuit même, et fixée à la nuit suivante. Pour faciliter l'exécution de ce crime, Buttler fit préparer en hâte un grand banquet, sous prétexte de célébrer les heureuses nouvelles que le généralissime venait de recevoir. Trop préoccupé pour vouloir paraître à une rejouissance publique, Waldstein s'excusa; ses amis seuls promirent d'assister au banquet.

« Avant leur arrivée, on avait introduit secrètement dans la citadelle tous les soldats de la garnison qu'on avait pu entraîner dans le complot, et cinquante dragons du régiment de Buttler, cachés dans une pièce communiquant à la salle du festin, devaient s'y précipiter à un signal convenu, et frapper les officiers qu'on leur avait désignés d'avance.

« Tout se passa comme on s'y était attendu.... Au dessert, Lesslie donna le signal convenu; les soldats, placés dans la citadelle levèrent le pont-levis et fermèrent toutes les issues; les dragons de Buttler se précipitèrent dans la salle, aux cris inattendus de : Vive Ferdinand! et se placèrent derrière les convives, le sabre à la main. Soupçonnant à la fin une partie de l'affreuse vérité, les amis de Waldstein se levèrent avec précipitation; Kinsky et Terkzy tombèrent baignés dans leur sang; Neumann, qui, au milieu du tumulte, s'était échappé de la salle, fut atteint et massacré par les soldats.

« Pendant ce temps-là, Waldstein était occupé dans son château à lire dans les astres, sous la direction de Seni. Ce célèbre astrologue ne cessait de lui dire que des dangers imminents l'entouraient de toutes parts, et il ne répondait aux pressantes questions de son maître que par ces lugubres paroles prononcées d'un ton prophétique :

« L'étoile menaçante n'a pas encore quitté l'horizon.

« — Elle l'a quitté, » répondit le duc, qui ne voulait pas même accorder au ciel le droit de contrarier ses desseins. Et, prenant à son tour un accent de prophète, il ajouta : « Sous peu tu seras jeté en prison ! Voilà, ami Seni, ce que je viens de lire dans ta constellation. »

« L'astrologue se retira en silence, et Waldstein entra dans sa chambre à coucher. Presque au même instant, Deveroux, accompagné de ses hallebardiers, se présenta à la porte du château.

« Les gardes, accoutumés à voir les officiers de la garnison, entrer et sortir à toute heure, le laissèrent passer sans difficulté. Dans une des premières pièces, les assassins se trouvèrent face à face avec un valet de chambre qui venait de sortir de l'appartement de son maître. A leur aspect, il posa son doigt sur sa bouche pour les engager à garder le silence, parce que le duc venait de s'endormir. « — Tu n'y es pas, ami ! s'écria Deveroux, l'heure du tapage a sonné. » Et tout en prononçant ces mots il se précipita contre la porte, qu'il enfonça d'un coup de pied, car elle était fermée en dedans.

« Le duc avait sauté à bas de son lit et s'était approché de la fenêtre pour appeler ses gardes, lorsque Deveroux et ses complices parurent devant lui. Le féroce capitaine lui cria ces mots terribles : « Es-tu bien le scélérat qui veut livrer à l'ennemi l'armée impériale, et arracher la couronne de la tête

sacrée de Sa Majesté? En ce cas, ton heure est venue; tu vas mourir! » Indigné et furieux, Waldstein ne répondit rien; mais au même instant il reçut dans la poitrine un coup de pertuisane, et tomba baigné dans son sang, sans avoir poussé un seul gémissement.

« Ferdinand pleura la mort tragique de son généralissime, et fit dire trois mille messes pour le repos de son âme; mais il distribua en même temps à ses assassins des chaînes d'honneur, des clefs de chambellan, des titres, de hautes charges et des domaines considérables.

« Ce fut ainsi que Waldstein termina, à l'âge de cinquante ans, son active et brillante carrière. L'ambition l'avait élevé au sommet des grandeurs : l'ambition aussi causa sa perte. »

Sur ces entrefaites, l'électeur avait fait sa paix avec l'empereur. Les Suédois, sous la conduite du chancelier Oxenstiern, bien qu'ils s'étendissent sur les bords du Rhin, n'étaient point assez forts pour tenir seuls. Ce fut à la France, à son tour, à descendre dans l'arène des batailles.

Cette quatrième période, qu'on appelle la période française, dura de 1635 à 1648.

Grâce aux victoires de Condé à Fribourg, à Nordlingen et à Lens, grâce à celles de Turenne et des Suédois à Sommershausen, et à la prise de la petite Prague par Wrangel, l'empereur se décida enfin à signer le célèbre traité de Munster ou de Westphalie, qui fit asseoir sur des bases plus solides le système de la politique européenne. Il a été question déjà de cette paix dans un des chapitres précédents; elle mit fin à une guerre désastreuse, et ne fut favorable qu'à l'art de la guerre.

En effet, à l'exemple et au service de Gustave-Adolphe, quelques-uns des vaillants capitaines de notre nation devinrent d'ex-

cellents chefs d'armée, notamment le maréchal de Gassion, si redoutable devant l'ennemi, que consulta le grand Condé avant de livrer la bataille de Rocroi, et qui ne reculait devant aucune impossibilité.

A bien le considérer, la guerre de trente ans, guerre dite de religion, ne fut qu'un brillant épisode de celle de quatre-vingt-un ans que soutinrent les Hollandais avec tant de courage et de constance, il faut le reconnaître.

Que de sang versé dans cette guerre civile! et tout cela pour satisfaire l'ambition héréditaire de quelques hommes, qui mettaient toujours en avant les états généraux, et s'en couvraient comme d'un bouclier. A une autre époque, les factieux de France feront tomber une monarchie de quatorze cents ans au cri de *la réforme!* Il y a toujours un mot d'ordre pour faire les révolutions.

CHAPITRE QUINZIÈME

RÉPUBLIQUES FÉDÉRATIVES

Opinion de Montesquieu sur les républiques fédératives en général et sur celle de Hollande en particulier. — Les faits réfutent cette opinion du célèbre publiciste. — Retour de la Hollande à la forme monarchique par le stathoudérat.

Voyons maintenant ce qu'est devenu, à travers les événements et les révolutions amenés par le temps ou par les oscillations de la politique, cette célèbre république fédérative de Hollande, qui, par cela même qu'elle était fédérative, était regardée en Europe comme devant être éternelle.

« Si une république est petite, dit Montesquieu, elle est détruite par une force étrangère; si elle est grande, elle se détruit par un vice intérieur.

« Ce double inconvénient, ajoute l'immortel publiciste, infeste également les démocraties et les aristocraties, soit qu'elles soient bonnes, soient qu'elles soient mauvaises. Le mal est dans la chose même : il n'y a aucune forme qui puisse y remédier.

« Ainsi il y a grande apparence que les hommes auraient été à la fin obligés de vivre sous le gouvernement d'un seul, s'ils n'avaient imaginé une manière de constitution qui a tous

les avantages intérieurs du gouvernement républicain et la force extérieure du monarchique. Je parle de la république fédérative.

« Cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un état plus grand qu'ils veulent former. C'est une société de sociétés qui en font une nouvelle laquelle peut s'agrandir par de nouveaux associés qui se sont unis.

« Ce furent ces associations qui firent fleurir si longtemps le corps de la Grèce. Par elles, les Romains attaquèrent l'univers, et par elles seules l'univers se défendit contre eux; et quand Rome fut parvenue au comble de sa grandeur, ce fut par des associations derrière le Danube et le Rhin, associations que la frayeur avait fait faire, que les barbares purent lui résister.

« C'est par là que la Hollande, l'Allemagne, les ligues suisses, sont regardées en Europe comme des républiques éternelles.

« Les associations des villes étaient autrefois plus nécessaires qu'elles ne le sont aujourd'hui. Une cité sans puissance courait de plus grands périls. La conquête lui faisait perdre non-seulement la puissance exécutive et la législative comme aujourd'hui, mais encore tout ce qu'il y a de propriété parmi les hommes[1].

« Une sorte de république, capable de résister à la force extérieure, peut se maintenir dans sa grandeur, sans que l'intérieur se corrompe. La forme de cette société prévient tous les inconvénients.

« Celui qui voudrait usurper ne pourrait être également accrédité dans tous les États confédérés. S'il se rendait tout

[1] Liberté civile, biens, femmes, enfants, temples et sépultures même.

puissant dans l'un, il alarmerait tous les autres ; s'il subjuguait une partie, celle qui serait libre encore pourrait lui résister avec des forces indépendantes de celles qu'il aurait usurpées, et l'accabler avant qu'il eût achevé de s'établir.

« S'il arrive quelque sédition chez un des membres confédérés, les autres peuvent l'apaiser. Si quelques abus s'introduisent quelque part, ils sont corrigés par les parties saines. Cet État peut périr d'un côté sans périr de l'autre; la confédération peut être dissoute et les confédérés rester souverains.

« Composé de petites républiques, il jouit de la bonté du gouvernement intérieur de chacun, et, à l'égard du dehors, il a, par la force de l'association, tous les avantages des grandes monarchies. »

Montesquieu vante un peu trop exclusivement, selon nous, ce mode de confédération entre les républiques, dont il ne donne que deux exemples, la Hollande et la Suisse.

Les faits que nous avons rapportés dans les chapitres précédents sont une réfutation de ces principes. On a vu, dans l'histoire des frères de Witt, comment fut réédifié le trône stathoudérien ; on a vu comment la ruse, l'intrigue et la violence triomphèrent de tous les obstacles; mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que la majorité des états, non contente d'ajouter de nouvelles attributions à l'autorité toute militaire de Frédéric-Henri, conféra l'importante charge de général de la cavalerie à son fils aîné, enfant de trois ans. C'était un premier pas vers l'hérédité. Maurice de Nassau, ambitieux par tempérament, avait préparé le terrain par ses incessantes usurpations. Frédéric-Henri n'eut qu'à se fortifier dans la position que son frère aîné lui avait laissée. Il le fit par des alliances avec les maisons souveraines : il obtint pour son fils

la main d'une princesse d'Angleterre. Cette alliance était évidemment contraire aux vœux et aux intérêts des Provinces-Unies.

Son successeur Guillaume II suivit les errements et les exemples de ses prédécesseurs, et marcha rapidement dans la voie qu'ils lui avaient tracée. Ainsi, il déposa, les armes à la main, la régence de Nimègue, s'opposa au licenciement de l'armée, source de sa puissance, et ne dissimula point son projet de faire une guerre à mort au parti républicain, qui était, en ce moment, et en vertu de la constitution, le seul parti vraiment patriote.

Il allait compromettre l'existence même des sept Provinces-Unies, en les entraînant dans une nouvelle guerre contre l'Espagne, lorsqu'il mourut en 1650, regretté seulement des nobles, dont il aurait payé le dévouement par de grandes faveurs et par des priviléges.

Puis une assemblée des états eut lieu. Ceux de Hollande manifestèrent hautement leur vœu pour l'abolition du stathoudérat, et ils envoyèrent une députation aux autres provinces avec invitation de se réunir en assemblée générale à La Haye.

Cette assemblée rétablit, en 1651, la république sur ces bases constitutionnelles. La dignité de capitaine général fut abolie. De nouveaux règlements furent adoptés pour l'administration intérieure, et la discipline des armées de terre et de mer. Un chef suprême, électif et temporaire, remplaça le stathouder, dont la tyrannie se réfugia dans le parti orangiste qui provoqua une guerre contre l'Angleterre.

Affranchies de cette domination des ambitieux stathouders, les sept Provinces-Unies virent croître leur prospérité, nonobstant les intrigues incessantes du parti orangiste. Jamais, à

aucune époque, elles ne disposèrent de plus de puissance et de richesses. Opdam et Ruyter, commandants de leurs vaillantes flottes, régnaient sur les mers, et devinrent, pour ainsi dire, les arbitres du Nord. Ils donnèrent à la république un rang distingué parmi les puissances du premier ordre.

La Hollande était parvenue à son apogée. Elle ne pouvait que déchoir.

Elle déclina rapidement, sous Guillaume III, après le massacre des frères de Witt. Les états de Hollande, délivrés par la mort de ce prince d'une autorité qu'ils n'avaient ménagée que par politique, se rallièrent aux quatre autres provinces et reprirent les rênes du gouvernement. Leur début fut une grave faute; ils pouvaient rester neutres dans le conflit des puissances européennes. Ils sentaient encore leur force sur les mers. Ils firent la guerre avec vigueur et avec succès.

Le stathoudérat paraissait mort à tout jamais. Mais l'ordre équestre n'attendait qu'une occasion pour le rétablir; la guerre, du moins, fut le prétexte qu'il fit valoir. La guerre, pour des provinces essentiellement commerçantes, devait être un grand et fort cheval de bataille.

L'ordre équestre l'emporta; le stathoudérat héréditaire fut rétabli le 16 novembre 1747. L'hérédité fut même déférée aux femmes.

Nous n'avons point à écrire l'histoire du stathoudérat, qui disparut comme tant d'autres institutions plus antiques dans le cataclysme européen de 1792. Mais toujours est-il digne de remarque que tous les États héréditaires de la maison d'Autriche qui formaient les Pays-Bas, revinrent plus ou moins spontanément, plus ou moins directement à la forme monarchique; car le stathoudérat n'était réellement pas autre chose, si ce n'est qu'il était souvent accompagné d'un despotisme

militaire peu en harmonie avec les mœurs et les coutumes du pays.

Les événements de 1814 ont ramené, violemment, sans doute, à l'état de monarchie la Hollande et la Belgique, formant un royaume sous le gouvernement d'un prince de la maison d'Orange, ainsi que nous le verrons plus loin.

Il avait déjà été question de déclarer cette contrée indépendante, et au sein de la convention nationale, dès le 6 octobre 1795, le député Roberjeot, si connu dans la diplomatie, prononça ces paroles remarquables et prophétiques, en voulant prouver l'utilité, la nécessité même de pousser les frontières de la France jusqu'au Rhin :

« En proposant l'indépendance des Belges et des Liégeois, disait-il, on présume sans doute que la république sera mieux affermie, qu'elle sera propre à nous garantir à nous-mêmes plus sûrement notre indépendance.

« Moi, je pense, au contraire, que si vous prononcez l'indépendance de ces peuples, vous ne conclurez qu'une paix précaire et simulée; vous livrerez pendant plusieurs années ces riches contrées au fléau de la guerre et aux horreurs de l'anarchie ; vous alimenterez l'ambition et les espérances de la maison d'Autriche ; vous détournerez à votre désavantage la balance politique, et vous ferez rétrograder la révolution... L'Angleterre, qui s'aperçoit que cette guerre, qu'elle a conduite avec des vues de cupidité et de jalousie, lui a enlevé une partie des débouchés qu'elle s'était appropriés sur la Hollande, sur la France et dans le Levant, et qu'ils diminuerait encore par la réunion de la Belgique, cherche par cette mesure (la déclaration d'indépendance) à se dédommager de ses pertes...... Sentant qu'il lui est important de s'ouvrir les portes du commerce en Allemagne, de profiter de l'indépendance que vous

accorderez aux Belges, pour l'anéantir dans quelque temps, s'emparer des ports d'Anvers et d'Ostende, ouvrir un débouché certain aux produits de ses manufactures, s'approprier le commerce de transit, pour leur destination, à l'Allemagne, et placer, puisqu'il faut le dire, le duc d'York sur un trône qu'on doit lui fonder; l'Angleterre n'a cessé d'avoir en vue la prospérité de son commerce. Toutes mesures lui ont paru bonnes; il est donc dans ses principes de risquer de nouveaux troubles pour prévenir sa ruine, et ne pas perdre les avantages qu'elle avait acquis. »

Ces paroles étaient prononcées en août ou septembre 1795, par un homme grave, versé dans la diplomatie et familier avec tous ses projets d'alors[1].

[1] Claude Roberjeot, député de Saône-et-Loire à la convention nationale; envoyé dans la Belgique en 1795, il fut chargé d'y organiser les autorités républicaines. Ministre plénipotentiaire de la France au congrès de Rastadt, il fut assassiné le 28 avril 1799. Voici comment M. Thiers raconte l'événement :

« Déjà nos ministres avaient quelque défiance, et sans craindre un attentat sur leurs personnes, ils craignaient du moins pour leur correspondance. En effet, elle fut interrompue le 30 germinal, par l'enlèvement des pontonniers qui servaient à la passer. Nos ministres réclamèrent; la députation de l'empire réclama aussi, et demanda si le congrès pouvait se trouver en sûreté. L'officier autrichien auquel on s'adressa ne fit aucune réponse tranquillisante. Alors nos ministres déclarèrent qu'ils partiraient sous trois jours, c'est-à-dire le 9 floréal (28 avril), pour Strasbourg, et ils ajoutèrent qu'ils demeureraient dans cette ville, prêts à renouer les négociations dès qu'on en témoignerait le désir. Le 7 floréal un courrier de la légation fut arrêté. De nouvelles réclamations furent faites par tout le congrès, et il fut demandé expressément s'il y avait sûreté pour les ministres français. Le colonel autrichien qui commandait les hussards de Szeckler, cantonnés près de Rastadt, répondit que les ministres français n'avaient qu'à partir sous vingt-quatre heures. On lui demanda une escorte pour eux, mais il la refusa, et assura que leurs personnes seraient respectées. Nos trois ministres : Jean Debry, Bonnier et Roberjeot partirent le 9 floréal (28 avril), à neuf heures du soir. Ils occupaient trois voitures avec leurs familles. Après eux venaient la légation ligurienne et les secrétaires d'ambassade. D'abord on fit difficulté de les laisser sortir de Rastadt; mais enfin tous les obstacles furent levés, ils partirent. La nuit était très sombre. A peine étaient-ils à cinquante pas de Rastadt, qu'une troupe de hussards de Szeckler fondit sur eux le sabre à la main, et arrêta les voitures. Celle de Jean Debry était la première. Les hussards ouvrirent violemment la portière et lui demandèrent, en un

Faisons une pause à cette époque glorieuse, où notre France prit un rôle tout à fait digne du caractère bouillant de la nation.

jargon à demi-barbare, s'il était Jean Debry. Sur sa réponse affirmative, ils le saisirent à la gorge, l'arrachèrent de sa voiture, et aux yeux de sa femme et de ses enfants, le frappèrent de coups de sabre. Le croyant mort, ils passèrent aux autres voitures, et égorgèrent Roberjeot et Bonnier dans les bras de leurs familles. Les membres de la légation ligurienne et les secrétaires d'ambassade eurent le temps de se sauver. Les brigands chargés de cette exécution pillèrent ensuite les voitures, et enlevèrent tous les papiers.

« Jean Debry n'avait pas reçu de coup mortel. La fraîcheur de la nuit lui rendit l'usage de ses sens, et il se traîna tout sanglant à Rastadt. Quand cet attentat fut connu, il excita l'indignation des habitants et des membres du congrès. La loyauté allemande fut révoltée d'une violation du droit des gens, inouïe chez des nations civilisées, et qui n'était concevable que d'un cabinet à demi-barbare. Les membres de la députation restés au congrès prodiguèrent à Jean Debry et aux familles des ministres assassinés les soins les plus empressés. Ils se réunirent ensuite pour rédiger une déclaration, dans laquelle ils dénonçaient au monde l'attentat qui venait d'être commis, et repoussèrent tout soupçon de complicité avec l'Angleterre. Ce crime, connu sur-le-champ de toute l'Europe, excita une indignation universelle. L'archiduc Charles écrivit à Masséna une lettre pour annoncer qu'il allait faire poursuivre le colonel des hussards de Szeckler; mais cette lettre froide et contrainte, qui prouvait l'embarras du prince, n'était pas digne de lui et de son caractère. L'Autriche ne répondit pas, et ne pouvait pas répondre, aux accusations dirigées contre elle. » *Histoire de la Révolution française*, tome 10, page 361.

CHAPITRE SEIZIÈME

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EN BELGIQUE.

La république française porte ses armes en Belgique. — Dispositions du général Dumouriez pour la bataille de Jemmapes. — Détails des mouvements et opérations militaires. — Gain de la bataille et ses conséquences politiques.

Le gouvernement de la république française, après le renversement de toutes les antiques institutions de la monarchie, après l'égorgement de son roi et de tant d'illustres victimes, après tant de crimes de tous genres, commençait à trancher du matamore, et frappait fièrement du pied comme pour défier toutes les puissances. Semblable à une bacchante échevelée, elle se ruait sur tout sans y regarder. Les républiques comme les monarchies étaient forcées de subir le voisinage un peu incommode de cette république à peine née. On observait avec inquiétude ce qu'elle allait faire, et l'on espérait encore que son audace ne tarderait pas à avoir un terme. Cependant des événements militaires se préparaient qui allaient doubler son enivrement, et ajouter à la surprise et à l'effroi du monde.

Le général Dumouriez était parti pour la Belgique à la fin

d'octobre 1792, et, le 25, il se trouvait à Valenciennes. Le plan général de cet habile homme de guerre fut réglé d'après l'idée qui le dominait, et qui consistait à pousser l'ennemi de front, en profitant de la grande supériorité numérique qu'on avait sur lui. Il voulait renfermer la Belgique comme dans un vaste cercle, dont il occuperait le centre avec une masse de quarante mille hommes, et d'où il pourrait accabler les ennemis sur le premier point où ils voudraient tenir tête aux Français.

« Impatient d'entrer en campagne, dit M. Thiers, et de s'ouvrir la vaste carrière où s'élançait son ardente imagination, Dumouriez pressait l'arrivée des approvisionnements qu'on lui avait promis à Paris. Il arriva le 3 novembre devant le moulin de Boussu, et ordonna à son avant-garde, commandée par le brave Beurnonville, de chasser l'ennemi posté sur les hauteurs. L'attaque réussit d'abord, mais repoussée ensuite, notre avant-garde fut obligée de se retirer. Dumouriez, sentant combien il importait de ne pas reculer au début, reporta Beurnonville en avant, fit enlever tous les postes ennemis, et, le 5 au soir, se trouva en présence des Autrichiens retranchés sur les hauteurs qui bordent la ville de Mons.

« Ces hauteurs, disposées circulairement en avant de la place, portent trois villages, Jemmapes, Cuesmes et Berthaimont. Les Autrichiens, qui s'attendaient à y être attaqués, avaient formé l'imprudente résolution de s'y maintenir, et avaient mis dès longtemps le plus grand soin à s'y rendre inexpugnables. Clerfayt occupait Jemmapes et Cuesmes; un peu plus loin, Beaulieu campait au-dessus de Berthaimont. Des pentes rapides, des bois, des abatis, quatorze redoutes, une artillerie formidable rangée en étages, et vingt mille hommes protégeaient ces positions et en rendaient l'abord presque impossible. Des chasseurs tyroliens remplissaient les

bois qui s'étendaient au-dessous des hauteurs. La cavalerie, placée dans l'intervalle des coteaux, et surtout dans la trouée qui séparait Jemmapes de Cuesmes, était prête à déboucher et à fondre sur nos colonnes, dès qu'elles seraient ébranlées par le feu des batteries.

C'est en présence de ce camp si fortement retranché que s'établit Dumouriez. Il forma son armée en demi-cercle, parallèlement aux positions de l'ennemi. Le général d'Harville, qui venait d'opérer sa jonction avec le corps de bataille, fut destiné à manœuvrer sur l'extrême droite de notre ligne. Dès le 6 au matin, il devait, longeant les positions de Beaulieu, s'efforcer de les tourner, et occuper ensuite les hauteurs en arrière de Mons, seule retraite des Autrichiens. Beurnonville, formant la droite même de notre attaque, avait ordre de marcher sur le village de Cuesmes. Le duc de Chartres (depuis Louis-Philippe, roi des Français), qui servait dans notre armée avec le grade de général, et qui ce jour-là commandait au centre, devait aborder Jemmapes de front, et tâcher en même temps de pénétrer par la trouée qui séparait Jemmapes de Cuesmes. Enfin, le général Ferrand, revêtu du commandement de la gauche, était chargé de traverser un petit village nommé Quaregnon, et de se porter sur le flanc de Jemmapes. Toutes ces attaques devaient s'exécuter en colonnes par bataillons; la cavalerie était prête à les soutenir par derrière et sur les côtés. Notre artillerie fut disposée de manière à battre chaque redoute en flanc, et à éteindre ses feux s'il était possible. Une réserve d'infanterie et de cavalerie attendait l'événement derrière le ruisseau de Wame.

Pendant la nuit du 5 au 6, le général Beaulieu ouvrit l'avis de sortir des retranchements et de fondre inopinément sur les Français, pour les déconcerter par une attaque brusque et noc-

turne. Cet avis énergique ne fut pas suivi, et le 6 à huit heures du matin, les Français étaient en bataille, pleins de courage et d'espérance, quoique sous un feu meurtrier et à la vue de retranchements presque inabordables, soixante mille hommes couvraient le champ de bataille, et cent bouches à feu retentissaient sur le front des deux armées.

La canonnade fut engagée dès le matin; Dumouriez ordonna aux généraux Ferrand et Beurnonville de commencer l'attaque, tandis que lui-même attendrait au centre le moment d'agir, et que d'Harville longeant les positions de Beaulieu, irait fermer la retraite. Ferrand attaqua mollement, et Beurnonville ne parvint pas à éteindre le feu des Autrichiens. Il était onze heures, et l'ennemi n'était pas assez ébranlé sur les côtés pour qu'on pût l'aborder de front. Alors Dumouriez envoya son fidèle Thouvenot à l'aile gauche, pour décider le succès, Thouvenot faisant cesser une inutile canonnade, traverse Quaregnon, tourne Jemmapes, et marchant tête baissée, la baïonnette au bout du fusil, gravit la hauteur par côté, et arrive sur le flanc des Autrichiens. Dumouriez, apprenant ce mouvement, se résout à commencer l'attaque de front, et porte le centre directement contre Jemmapes. Il fait avancer son infanterie en colonnes, et dispose des hussards et des dragons pour couvrir la trouée entre Jemmapes et Cuesmes d'où la cavalerie ennemie allait s'élancer. Nos troupes s'ébranlent et traversent sans hésiter l'espace intermédiaire. Cependant une brigade voyant déboucher par la trouée la cavalerie autrichienne, chancelle, recule, et découvre le flanc de nos colonnes... Le duc de Chartres se jette au milieu des rangs, les rallie, forme autour de lui un bataillon qu'il appelle bataillon de Jemmapes, et le porte vigoureusement à l'ennemi. Le combat est ainsi rétabli, et Clerfayt, déjà pris en flanc, me-

nacé de front, résiste néanmoins avec une fermeté héroïque.

Dumouriez, témoin de tous ces mouvements, mais incertain du succès, court à la droite, où le combat ne se décidait point, malgré les efforts de Beurnonville. Son intention était de terminer brusquement l'attaque, ou bien de replier son aile droite et de s'en servir pour protéger la retraite du centre, si un mouvement devenait nécessaire.

Beurnonville avait fait de vains efforts contre le village de Cuesmes, et il allait se replier lorsque Dampierre, qui commandait un point de l'attaque, prend avec lui quelques compagnies, et s'élance audacieusement au milieu d'une redoute. Dumouriez arrive à l'instant même où Dampierre exécutait cette courageuse tentative; il trouve le reste de ses bataillons sans chef, exposés à un feu terrible, et hésitant en présence des hussards impériaux qui se préparaient à les charger. Ces bataillons étaient ceux qui, au camp de Maulde, s'étaient si fortement attachés à Dumouriez. Il les rassure, et les dispose à tenir ferme contre la cavalerie ennemie. Une décharge à bout portant arrête cette cavalerie, et les hussards de Berchini lancés à propos sur elle achèvent de la mettre en fuite. Alors Dumouriez, se mettant à la tête de ses bataillons, et entonnant avec eux l'hymne des Marseillais, les entraîne à sa suite, les porte sur les retranchements, renverse tout devant lui, et enlève le village de Cuesmes.

Cet exploit à peine terminé, Dumouriez, toujours inquiet pour le centre, repart au galop, suivi de quelques escadrons. Mais, tandis qu'il accourt, le jeune duc de Montpensier arrive à sa rencontre pour lui annoncer la victoire du centre, due principalement à son frère, le duc de Chartres. Ainsi Jemmapes étant envahi par côté et par devant, et Cuesmes emporté, Clerfayt ne pouvait plus opposer de résistance, et devait

se retirer. Il cède donc le terrain après une belle défense, et abandonne à Dumouriez une victoire chèrement disputée. Il était deux heures ; nos troupes, harassées de fatigue, demandaient un instant de repos. Dumouriez le leur accorde, et fait halte sur les hauteurs mêmes de Jemmapes et de Cuesmes... Clerfayt se retira sous la protection de Beaulieu, qui n'avait pas été entamé, et tous deux prirent la route de Bruxelles, que d'Harville ne leur fermait pas.

La bataille avait coûté aux Autrichiens quinze cents prisonniers, quatre mille cinq cents morts ou blessés, et à peu près autant aux Français. Dumouriez déguisa sa perte, et n'avoua que quelques cents hommes. On lui a reproché de n'avoir pas, en marchant sur sa droite, tourné l'ennemi pour le prendre ainsi par derrière, au lieu de s'obstiner à l'attaque de gauche et du centre. Il en avait eu l'idée, en ordonnant à d'Harville de longer Berthaimont; mais il ne s'y attacha pas assez. Sa vivacité, qui souvent empêchait la réflexion, et le désir d'une action éclatante, lui firent préférer à Jemmapes, comme dans toute la campagne, une attaque de front. Au reste, plein de présence d'esprit et d'ardeur au milieu de l'action, il avait enlevé ses troupes, et leur avait communiqué un courage héroïque. L'éclat de cette grande action fut prodigieux. La victoire de Jemmapes remplit, en un instant, la France de joie et l'Europe d'une nouvelle surprise. Il fut question partout de cette artillerie bravée avec tant de sang-froid, de ces redoutes escaladées avec tant d'audace; on exagéra même le péril et la victoire, et, par toute l'Europe, la facilité de gagner de grandes batailles fut de nouveau reconnue aux Français....

Il y avait en Belgique plusieurs partis : le premier, celui de la domination autrichienne, n'existait que dans les armées

impériales chassées par Dumouriez; le second, composé de toute la nation, nobles, prêtres, magistrats, peuple, repoussait unanimement le joug de l'étranger et voulait l'indépendance de la nation belge. Mais celui-ci se sous-divisait en deux autres : les prêtres et les privilégiés voulaient conserver les anciens états, les anciennes institutions, les démarcations de classes et de provinces, tout enfin, excepté la domination autrichienne, et ils avaient pour eux une partie de la population, encore très superstitieuse et très attachée au clergé; enfin, les démagogues ou jacobins belges voulaient une révolution complète et la souveraineté du peuple : ceux-ci demandaient le niveau français et l'égalité absolue. Ainsi chacun adoptait de la révolution ce qui lui convenait : les privilégiés n'y cherchaient que leur ancien état; les plébéiens voulaient la démagogie et le règne de la multitude. Entre les divers partis, on conçoit que Dumouriez, par ses goûts, devait garder un milieu. Repoussant l'Autriche qu'il combattait avec ses soldats, condamnant les prétentions exclusives des privilégiés, il ne voulait cependant pas transporter à Bruxelles les jacobins de Paris, et y faire naître des Chabot et des Marat. Son but était donc, en ménageant l'ancienne organisation du pays, de réformer ce qu'elle avait de trop féodal. La partie éclairée de la population se prêtait bien à ces vues; mais il était difficile d'en faire un ensemble, à cause du peu d'union des villes et des provinces; et, de plus, en les formant en assemblée, on s'exposait à être vaincu par le parti violent. Dans le cas où il pourrait réussir, Dumouriez songeait, soit par une alliance, soit par une réunion, à rattacher la Belgique au royaume de France et à compléter ainsi notre territoire. Il songeait principalement à ménager le clergé, qui avait encore une grande influence sur l'esprit du peuple. Il voulait enfin des choses

que l'expérience des révolutions démontre impossibles, et auxquelles tout le génie administratif et politique doit renoncer d'avance avec une entière résignation [1].

Dumouriez continua ses opérations militaires; il prit successivement Gand, Mons, Bruxelles, Namur, Anvers; en un mot, il fit la conquête de la Belgique jusqu'à la Meuse. Le peuple belge n'était pas trop d'accord avec nos soldats qui voulaient payer en assignats, ne pouvant faire autrement; nulle part on ne consentait à recevoir en payement notre papier-monnaie, et Dumouriez n'osait user à son égard de son pouvoir de général victorieux.

Mais après nos premiers succès militaires, qui avaient suffi pour nous livrer la Belgique, vinrent les revers. Dumouriez fut battu à Nerwinde, et forcé d'évacuer sa conquête. L'armée, par l'effet de l'impéritie de l'administration militaire d'alors ou par quelque autre vice, était dans un dénûment de toute chose. On criait à la trahison contre Dumouriez; il se voyait menacé par les sans-culottes révolutionnaires. Abandonné de son armée, il se réfugia dans le camp des Impériaux, et l'on appela cette retraite une lâche et infâme désertion.

Telle fut l'issue de la première invasion de la république française au sein de la Belgique. Nous allons aborder maintenant, d'après l'illustre historien déjà cité, les principaux faits de la conquête de la Hollande par le général Pichegru.

La Belgique fut ensuite reconquise et resta au pouvoir des Français jusqu'au moment de la chute de l'Empire. Alors Guillaume-Frédéric de Nassau, d'après les stipulations du congrès de Vienne, fut appelé au trône des Pays-Bas. Les difficultés de sa position, les préjugés qu'il avait journellement

[1] *Histoire de la Révolution française,* tome III, pages 255 et suiv.

à combattre ne l'empêchèrent pas de faire aimer sa domination.

Sous lui, l'industrie fit des progrès immenses, l'instruction se répandit, les arts furent encouragés avec une munificence éclairée, et, jusqu'en 1827, ce fut un concert unanime de louanges. Mais on se lasse de tout, même du bien-être. Le gouvernement de Guillaume-Frédéric fit plusieurs actes qui commencèrent à le dépopulariser : il exigea, trop impérieusement peut-être, mais enfin il exigea l'usage de la langue flandro-hollandaise, qui était bien celle de la majorité de la nation, ce qui était aussi sage que logique. On vit d'un œil défiant l'élévation de quelques personnages antipathiques à la nation, l'adoption de certaines mesures de finances qui gênaient les habitudes de la nation, et des procès en matière de presse. Mais le plus grand mal, celui qui les propageait tous, venait du clergé, qui avait formé avec les hommes du mouvement une union puissante sous le nom de catholico-libérale.

Des circonstances imprévues, comme il arrive presque toujours, vinrent précipiter une révolution. Heureusement, la diplomatie, avec ses sages lenteurs, avec son habile arsenal de protocoles et de *memorandum,* sut habilement arrêter l'élan populaire. Des traités incomplets reconnurent une Belgique, sans assurer son existence.

Ainsi la diplomatie, arbitre souverain dans ces grandes questions de royaumes et d'États, était amenée par une révolution soudaine comme la foudre à déchirer les traités qu'elle avait faits elle-même quinze ans auparavant. La Belgique fut érigée en royaume.

Cette contrée qui, d'abord, fit partie de l'Allemagne, qui, plus tard, fut réunie à la Bourgogne avec le reste des Pays-Bas, qui, ensuite, passa à l'Espagne, pour être partagée entre la France,

la Hollande et l'Autriche, puis appartint tout entière à la France pendant quelques années, et en définitive fit partie intégrante de la Hollande; la Belgique qui, de tout temps, fut le champ de bataille de l'Europe, accrue aujourd'hui de la province de Liége, par suite des conquêtes des Français, forme maintenant un État libre et indépendant. Cette population germaine, wallone, flamande, hollandaise, allemande et française, aussi disparate dans ses mœurs, ses intérêts et ses opinions, forme aujourd'hui un peuple qu'on a doté d'une constitution qui ressemble à toutes les constitutions, et d'un roi allemand, Léopold de Saxe-Cobourg.

« Cet État *parvenu*, dit un écrivain allemand, doit jouir d'une neutralité perpétuelle que lui ont promise ses créateurs. Et déjà l'Europe se tient l'arme au bras sur ses frontières, et la guerre le menace sans cesse. Son indépendance politique, elle a dû l'acheter au prix de son industrie anéantie, et d'une énorme dette publique accrue par un déficit immense. C'est là ce qu'on appelle aujourd'hui *un fait accompli, né de la force impérieuse des circonstances*; bizarre état de choses! »

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

ABOLITION DU STATHOUDÉRAT.

Invasion des provinces de la Hollande. — Détails des opérations militaires. — Succès merveilleux de cette tentative hardie. — Abolition du stathoudérat. — Gloire du général Pichegru, sanctionnée par l'empereur Napoléon, à son rocher de Sainte-Hélène.

Les armées françaises, maîtresses de toute la rive gauche du Rhin, et prêtes à s'élancer sur la rive droite, menacèrent la Hollande et l'Allemagne. La république française avait alors douze cent mille hommes sous les armes (1794). Mais la nouvelle organisation du pouvoir, organisation faible et divisée, n'était guère propre à lui donner l'unité, le nerf et l'activité si nécessaires en présence de l'ennemi. Cependant nous étions devant la place de Nimègue, qui placé sur le Wahal (nom du Rhin près de son embouchure) en commandait les deux rives, et pouvait servir de tête de pont à l'ennemi. Les Français repoussèrent les sorties, et comme à Maestricht et Venloo ouvrirent aussitôt la tranchée à une proximité de la place encore inusitée à la guerre. Un hasard heureux accéléra leurs travaux. Les deux extrémités de l'arc qu'ils décrivaient autour de Nimègue aboutissaient au Wahal; ils essayaient de tirer

de ces extrémités sur le pont. Quelques-uns de leurs projectiles atteignirent plusieurs pontons, et mirent en péril les communications de la garnison avec l'armée anglaise; une puissante coalition s'était formée contre nous.

Les Anglais qui étaient dans la place, surpris de cet événement imprévu, rétablirent les pontons, et se hâtèrent de rejoindre le gros de leur armée sur l'autre rive, abandonnant à elle-même la garnison de Nimègue, composée de trois mille Hollandais. A peine nos Français se furent-ils aperçus de cette évacuation, qu'ils redoublèrent leur feu et s'emparèrent aisément de la place. Ils entrèrent dans Nimègue, le 18 brumaire (8 novembre).

Pendant ce temps, les Autrichiens, commandés par Wernek, avaient essayé de déboucher de Wesel; mais l'impétueux général Vandamme, fondant sur eux au moment où ils mettaient le pied au-delà du Rhin, les avait rejetés sur la rive droite, et ils étaient fort heureux de n'avoir pas obtenu de succès, car ils auraient couru la chance d'être détruits, s'ils se fussent avancés davantage. La Hollande était devant nous; l'occasion de la conquérir était séduisante. Puisqu'on était maître de tous les points importants du Rhin, ne pouvait-on pas s'assurer la navigation des trois grands fleuves, l'Escaut, la Meuse et le Rhin? Ne pouvions-nous pas priver l'Angleterre de sa plus puissante alliance maritime et nous emparer de la plus riche contrée du monde? Mais comment tenter cette conquête de la Hollande, presque impossible en tout temps, mais surtout inexécutable dans la saison des pluies?

Une connaissance topographique de ce pays va rendre encore plus sensible cette difficulté.

« Située à l'embouchure de plusieurs fleuves, la Hollande ne consiste qu'en quelques lambeaux de terre jetés entre les

eaux de ces fleuves et celles de l'Océan. Son sol, partout inférieur au lit des eaux, est sans cesse menacé par la mèr, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, et coupé en outre par de petits bras détachés des fleuves, et par une multitude de canaux artificiels. Ces bas-fonds si menacés sont couverts de jardins, de villes manufacturières et d'arsenaux. A chaque pas que veut y faire une armée, elle trouve ou de grands fleuves dont les rives sont des digues élevées et chargées de canons, ou des bras de rivières et des canaux, tous défendus par l'art des fortifications, ou enfin des places qui sont les plus fortes de l'Europe. Ces grandes manœuvres, qui souvent déconcertent la défense méthodique en rendant les siéges inutiles, sont donc impossibles au milieu d'un pays coupé et défendu par des lignes innombrables. Si une armée parvient cependant à vaincre tant d'obstacles et à s'avancer dans la Hollande, ses habitants, par un acte d'héroïsme dont ils donnèrent l'exemple sous Louis XIV, n'ont qu'à percer leurs digues, et peuvent engloutir avec leur pays l'armée assez téméraire pour y pénétrer. Il leur reste leurs vaisseaux, avec lesquels ils peuvent, comme les Athéniens, s'enfuir avec leurs principales dépouilles, et attendre des temps meilleurs, ou aller dans les Indes habiter un vaste empire qui leur appartient. Toutes ces difficultés deviennent plus grandes encore dans la saison des inondations, et une alliance maritime telle que celle de l'Angleterre les rend insurmontables[1]. »

Notre armée prit ses quartiers d'hiver vers le milieu de frimaire (commencement de décembre). Une partie prit ses cantonnements autour de Breda pour en former le blocus. Cette place et celle de Grave ne s'étaient pas rendues; mais le dé-

[1] *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers.

faut de communications pendant la durée de l'hiver devait certainement les obliger à se rendre.

Cependant un hasard presque miraculeux réservait à nos soldats de nouvelles destinées : le froid, déja très vif, augmenta bientôt au point de faire espérer que peut-être les grands fleuves seraient gelés. Pichegru quitta Bruxelles, et n'acheva pas de se faire guérir de ses blessures, afin d'être prêt à saisir l'occasion de nouvelles conquêtes, si la saison la lui offrait. En effet, l'hiver devint bientôt plus rude, et s'annonça comme le plus rigoureux du siècle. Déjà la Meuse et le Wahal charriaient, et leurs bords étaient pris. Le 3 nivôse (23 décembre), la Meuse fut entièrement gelée, et de manière à pouvoir porter du canon. Le général Walmoden, à qui le duc d'York avait laissé le commandement en partant pour l'Angleterre, et qu'il avait condamné ainsi à n'essuyer que des désastres, se vit dans la position la plus difficile. La Meuse étant glacée, son front se trouvait découvert; et le Wahal charriant, menaçant même d'emporter tous les ponts, sa retraite était compromise. Bientôt même il apprit que le pont d'Arnheim venait d'être emporté; il se hâta de faire filer sur ses derrières ses bagages et sa grosse cavalerie, et lui-même dirigea sa retraite sur Deventer, sur les bords de l'Yssel.

Pichegru, profitant de l'occasion que lui offrait la fortune de surmonter des obstacles ordinairement invincibles, se prépara à franchir la Meuse sur la glace. Il se disposa à la passer sur trois points et à s'emparer de l'île de Bommel, tandis que la division qui bloquait Breda attaquerait les lignes qui entouraient cette place.

Ces braves Français, exposés presque sans vêtements au plus rude hiver du siècle, marchant avec des souliers auxquels il ne restait que l'empeigne, sortirent aussitôt de leurs

quartiers, et renoncèrent gaiement au repos dont ils commençaient à peine à jouir. Le 8 nivôse (28 décembre), par un froid de dix-sept degrés, ils se présentèrent sur trois points, à Crèvecœur, Empel et le fort Saint-André; ils franchirent la glace avec leur artillerie, surprirent les Hollandais presque engourdis par le froid, et les défirent complétement. Tandis que nos soldats s'emparaient de l'île de Bommel, celle de leurs divisions qui assiégeait Breda en attaqua les lignes et les emporta.

Les Hollandais, assaillis sur tous les points, se retirèrent en désordre, les uns vers le quartier général du prince d'Orange, qui s'était toujours tenu à Gorcum, les autres à Thiel. Dans le désordre de leur retraite, ils ne songèrent pas même à défendre le passage du Wahal, qui n'était pas entièrement gelé. Pichegru, maître de l'île de Bommel, dans laquelle il avait pénétré en passant sur les glaces de la Meuse, franchit le Wahal sur différents points, mais n'osa pas s'aventurer au-delà du fleuve, la glace n'étant pas encore assez forte pour porter du canon. Dans cette situation, le sort de la Hollande était désespéré si la gelée continuait, et tout annonçait que le froid durerait.

Le prince d'Orange avec ses Hollandais découragés à Gorcum, Walmoden avec ses Anglais en pleine retraite sur Deventer, ne pouvaient tenir contre un vainqueur formidable, qui leur était de beaucoup supérieur en forces, et qui venait d'enfoncer le centre de leur ligne. La situation politique n'était pas moins alarmante que la situation militaire. Les Hollandais, pleins d'espérance et de joie en voyant s'approcher les Français, commençaient à s'agiter. Le parti orangiste était de beaucoup trop faible pour imposer au parti républicain. Partout les ennemis de la puissance stathoudérienne lui re-

prochaient d'avoir aboli les libertés du pays, d'avoir enfermé ou banni les meilleurs et les plus généreux patriotes, d'avoir surtout sacrifié la Hollande à l'Angleterre, en l'entraînant dans une alliance contraire à tous ses intérêts commerciaux et maritimes. Ils se réunissaient secrètement en comités révolutionnaires, prêts à se soulever au premier signal, à destituer les autorités et à en nommer d'autres.

La province de Frise, dont les états étaient assemblés, osa déclarer qu'elle voulait se séparer du stathouder; les citoyens d'Amsterdam firent une pétition aux autorités de la province, dans laquelle ils déclaraient qu'ils étaient prêts à s'opposer à tout préparatif de défense, et qu'ils ne souffriraient jamais qu'on voulût percer les digues. Dans cette situation désespérée, le stathouder songea à négocier, et adressa des envoyés au quartier général de Pichegru pour demander une trêve, et offrir, pour conditions de paix, la neutralité et une indemnité des frais de la guerre. Le général français et les représentants refusèrent la trêve, et, quant aux offres de paix, en référèrent au comité de salut public.

Pichegru reçut ordre de poursuivre sa marche victorieuse sans attendre que la surface du Wahal fût entièrement prise. Notre armée longeait le fleuve; elle était répandue sur ses bords vers Millingen, Nimègue, et tout le long de l'île de Bommel. Walmoden, voyant que Pichegru, vers Bommel, n'avait laissé que quelques avant-postes sur la rive droite, les replia, et commença un mouvement offensif. Il proposait au prince d'Orange de se joindre à lui pour former de leurs deux armées réunies une masse imposante, qui pût arrêter par une bataille l'ennemi qu'on ne pouvait plus contenir maintenant par la ligne des fleuves.

Le prince d'Orange, tenant à ne pas découvrir la route

d'Amsterdam, ne voulut jamais quitter Gorcum. Walmoden songea à se placer sur sa ligne de retraite qu'il avait tracée d'avance du Wahal à la Linge, de la Linge au Leck, du Leck à l'Yssel, par Thiel, Arnheim et Deventer.

Tandis que les républicains français attendaient la gelée avec la plus vive impatience, la place de Grave, défendue avec un courage héroïque par le commandant Debons, se rendit presque réduite en cendres.

C'était la principale des places que les Hollandais possédaient au delà de la Meuse, et la seule qui n'eût pas cédé à l'ascendant des armes françaises. Les Français y entrèrent le 9 nivôse (29 décembre). Enfin, le 19 nivôse (29 décembre 1795), le Wahal se trouva solidement gelé. La division Souham le franchit vers Bommel; la brigade Dewinther, détachée du corps de Macdonald, le traversa vers Thiel. A Nimègue et au-dessus, le passage n'était pas aussi facile, parce que le Wahal n'était pas entièrement pris. Néanmoins, le 21 (10), la droite des Français le passa au-dessus de Nimègue, et Macdonald, appuyé par elle, passa à Nimègue même dans des bateaux.

En voyant ce mouvement, l'armée de Walmoden se retira. Une bataille aurait pu seule la sauver; mais, dans l'état de division et de découragement où se trouvaient les coalisés, une bataille n'aurait peut-être amené qu'un désastre. Walmoden exécuta un changement de front en arrière en se portant sur la ligne de l'Yssel, afin de gagner le Hanovre par les provinces de la terre ferme. Conformément au plan de retraite qu'il s'était tracé, il abandonna ainsi les provinces d'Utrecht et de Gueldre aux Français. Le prince d'Orange resta vers la mer, c'est-à-dire à Gorcum. N'espérant plus rien, il abandonna son armée, se présenta aux états réunis à La Haye, leur déclara

qu'il avait essayé tout ce qui était en son pouvoir pour la défense du pays, et qu'il ne lui restait plus rien à faire. Il engagea les représentants à ne pas résister plus longtemps au vainqueur, pour ne pas amener de plus grands malheurs. Il s'embarqua aussitôt après pour l'Angleterre.

« Dès cet instant les vainqueurs n'avaient plus qu'à se répandre comme un torrent dans toute la Hollande. Le 28 nivôse (17 janvier), la brigade Salm entra à Utrecht, et le général Vandamme à Arnheim. Les états de Hollande décidèrent qu'on ne résisterait plus aux Français, et que des commissaires iraient leur ouvrir les places dont ils croiraient avoir besoin pour leur sûreté.

« De toutes parts, les comités secrets qui s'étaient formés manifestaient leur existence, chassaient les autorités établies et en nommaient spontanément de nouvelles. Les Français étaient reçus à bras ouverts et comme des libérateurs : on leur apportait les vivres, les vêtements dont ils manquaient. A Amsterdam, où ils n'étaient pas entrés encore et où on les attendait avec impatience, la plus grande fermentation régnait. La bourgeoisie, irritée contre les orangistes, voulait que la garnison sortît de la ville, que la régence se démît de son autorité, et que l'on rendît leurs armes aux citoyens.

« Pichegru, qui approchait, envoya un aide-de-camp pour engager les autorités municipales à maintenir le calme et à empêcher les désordres. Le 1er pluviôse enfin (20 janvier), Pichegru, accompagné des représentants Lacoste, Bellegarde et Joubert, fit son entrée dans Amsterdam. Les habitants accoururent à sa rencontre, portant en triomphe les patriotes persécutés, criant : *Vive la république française! vive Pichegru! vive la liberté!*

« Ils admiraient ces braves gens qui, à moitié nus, venaient

de braver un pareil hiver et de remporter tant de victoires. Les soldats français donnèrent dans cette occasion le plus bel exemple d'ordre et de discipline. Privés de vivres et de vêtements, exposés à la glace et à la neige, au milieu de l'une des plus riches capitales de l'Europe, ils attendirent plusieurs heures, autour de leurs armes rangées en faisceaux, que les magistrats eussent pourvu à leurs besoins et à leurs logements. Tandis que les républicains français entraient d'un côté, les orangistes et les émigrés français fuyaient de l'autre. La mer était couverte d'embarcations chargées de fugitifs et de dépouilles de toute espèce.

« Le même jour, 1er pluviôse, la division Bonnaud, qui venait la veille de s'emparer de Gertruydenberg, traversa le Biesbos gelé, et entra dans la ville de Dordrecht, où elle trouva six cents pièces de canon, dix mille fusils, et des magasins de vivres et de munitions pour une armée de trente mille hommes. Cette division traversa ensuite Rotterdam pour entrer à La Haye, ou siégeaient les états. Ainsi, la droite vers l'Yssel, le centre vers Amsterdam, la gauche vers La Haye, prenaient successivement possession de toutes les provinces.

« Le merveilleux lui-même vint s'ajouter à cette opération de guerre déjà si extraordinaire. Une partie de la flotte hollandaise mouillait près du Texel. Pichegru, qui ne voulait pas qu'elle eût le temps de se détacher des glaces et de faire voile vers l'Angleterre, envoya des divisions de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère vers la Nord-Hollande. Le Zuyderzée était gelé : nos escadrons traversèrent au galop ces plaines de glace, et l'on vit des hussards et des artilleurs à cheval sommer comme une place forte ces vaisseaux devenus immobiles. Les vaisseaux hollandais se rendirent à ces assaillants d'une espèce si nouvelle pour eux.

« A la gauche, il ne restait plus qu'à s'emparer de la province de Zélande, qui se compose des îles placées à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse; et à la droite, des provinces de l'Over-Yssel, Drenthe, Frise et Groningue, qui joignent la Hollande au Hanovre. La province de Zélande, forte de sa position inaccessible, proposa une capitulation un peu fière, par laquelle elle demandait à ne pas recevoir de garnison dans ses principales places, à ne pas être soumise à des contributions, à ne pas recevoir d'assignats, à conserver ses vaisseaux et ses propriétés publiques et particulières, en un mot, à ne subir aucun des inconvénients de la guerre. Elle demandait aussi pour les émigrés français la faculté de se retirer sains et saufs.

« Les représentants acceptèrent quelques-uns des articles de la capitulation, ne prirent aucun engagement quant aux autres, disant qu'il fallait en référer au comité de salut public; et sans plus d'explications, ils entrèrent dans la province, fort contents d'éviter les dangers d'une attaque de vive force, et de conserver les escadres qui auraient pu être livrées à l'Angleterre. Tandis que ces choses se passaient à la gauche, la droite franchissait l'Yssel, chassait les Anglais devant elle, et les rejetait jusqu'au delà de l'Ems. Les provinces de Frise, de Drenthe et de Groningue, se trouvèrent ainsi conquises, et les sept Provinces-Unies soumises aux armes victorieuses de la république.

« Cette conquête, due à la saison, à la constance admirable de nos soldats, à leur heureux tempérament, pour résister à toutes les souffrances, *beaucoup plus qu'à l'habileté de nos généraux,* excita en Europe un étonnement mêlé de terreur, et en France un enthousiasme extraordinaire. Carnot, ayant dirigé les opérations des armées pendant la campagne des Pays-

Bas, était le premier et véritable auteur des succès. Pichegru et Jourdan l'avaient secondé à merveille pendant cette suite de combats. Mais depuis qu'on avait passé de la Belgique en Hollande, tout était dû à nos soldats et à la saison. Néanmoins, Pichegru, général de l'armée, eut toute la gloire de cette conquête merveilleuse, et son nom, porté sur les ailes de la renommée, circula dans toute l'Europe comme celui du premier général français.

« Ce n'était pas tout d'avoir conquis la Hollande, il fallait s'y conduire avec prudence et politique. D'abord il importait de ne pas fouler le pays, pour ne point indisposer les habitants. Après ce soin, il restait à imprimer à la Hollande une direction politique, et on allait se trouver entre deux opinions contraires. Les uns voulaient qu'on rendît cette conquête utile à la liberté, en révolutionnant la Hollande ; les autres voulaient qu'on n'affichât pas un trop grand esprit de prosélytisme, afin de ne pas alarmer de nouveau l'Europe prête à se réconcilier avec la France.

« Le premier soin des représentants fut de publier une proclamation, dans laquelle ils déclaraient qu'ils respecteraient toutes les propriétés particulières, excepté celles du stathouder; que ce dernier étant le seul ennemi de la république française, ses propriétés étaient dues aux vainqueurs, en dédommagement des frais de la guerre ; que les Français entraient en amis de la nation batave, non point pour lui imposer ni un culte, ni une forme de gouvernement quelconque, mais pour l'affranchir de ses oppresseurs, et lui rendre les moyens d'exprimer son vœu.

« Cette proclamation, suivie de véritables effets, produisit l'impression la plus favorable. Partout les autorités furent renouvelées sous l'influence française. On exclut des états quel-

ques membres qui n'y avaient été introduits que par l'influence stathoudérienne : on choisit pour président Petter Paulus, ministre de la marine avant le renversement du parti républicain en 1787, homme distingué et très attaché à son pays. »

On abolit le stathoudérat à perpétuité, et on proclama la souveraineté du peuple. Tel fut le résultat des délibérations des états. Ainsi se termina cette campagne si glorieuse pour le soldat français, et surtout pour son général, qui, quoi qu'en dise M. Thiers, dont le récit est d'ailleurs exact, fit preuve d'une haute capacité militaire, et montra qu'il était par-dessus tout un homme de conscience et d'honneur, et justifia pleinement l'opinion peu suspecte de Napoléon, qui, pendant ses entretiens à Sainte-Hélène, disait qu'il avait toujours considéré *Pichegru comme le plus grand général de la république.*

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Création du royaume des Pays-Bas par le congrès de Vienne. — Vice radical de cette réunion de la Belgique et de la Hollande.—Alliance des libéraux et du parti ultra-catholique. — Contre-coup des événements de Juillet 1830 à Paris et dans toute la France. — Révolution en Belgique. — Les troupes du roi Guillaume sont forcées de se retirer. — Les Belges hésitent entre la monarchie et la république. — Léopold de Saxe-Cobourg est élu roi. — Ses efforts pour faire renaître l'ordre. — État financier de la Belgique.

Les Pays-Bas méridionaux ou la Belgique, et les Pays-Bas septentrionaux ou la Hollande furent réunis en un seul corps politique, en vertu d'une décision du congrès de Vienne (1814-1815). Cette grande mesure avait été prise dans l'intérêt de l'Europe, par défiance de la France, et en souvenir de l'ancienne association des Provinces-Unies, aussi bien que des intérêts matériels des deux pays.

A la vérité, dans cet amalgame, les Pays-Bas méridionaux furent sacrifiés. Les grandes puissances se crurent en droit de disposer à leur gré de ces provinces comme de leurs autres conquêtes, selon les règles de l'ancien droit politique. Les populations du Pays-Bas méridional étaient entièrement opposées aux Hollandais; ils en différaient sous le rapport de la reli-

gion, du langage, des mœurs, du caractère et des intérêts.

Cette combinaison politique, au jugement des esprits supérieurs, des esprits façonnés aux affaires, était donc essentiellement vicieuse. Le vice radical de cette réunion consistait dans le mélange de quatre millions de catholiques avec deux millions de calvinistes, parlant une langue différente, et tous adonnés au commerce maritime.

Il y avait une anomalie étrange, injuste, presque barbare, à vouloir faire vivre ces peuples sous les mêmes lois, sous le même gouvernement et la même administration. Cette vérité est palpable lorsque l'on considère les intérêts manufacturiers de la Belgique et qu'on les compare aux intérêts commerciaux de la Hollande. Aussi des mesures administratives et des règlements, qui trouvaient d'un côté de la reconnaissance, ne rencontraient de l'autre qu'un blâme sévère et presque des malédictions.

Il y avait là une cause flagrante de séparation : les intérêts venaient à chaque instant se mettre entre les deux peuples. Cependant il ne paraît pas que ce choc d'intérêts contraires ait été la cause principale du divorce.

« C'était plutôt la diversité du langage, dit un écrivain, c'était plutôt la diversité des mœurs et du caractère qui faisait du Belge, riche et orgueilleux (Français même pour ainsi dire par le langage et les usages, quoique si peu avancé par la civilisation), un adversaire déclaré de toutes les innovations en général, surtout lorsqu'elles venaient de la part des Hollandais. C'est aussi ce qui lui faisait blâmer énergiquement toutes les mesures que prenaient le roi Guillaume et son ministère pour faire de la langue hollandaise celle de l'État et pour en rendre l'usage général, afin de consolider par là une nationalité commune aux deux peuples. Cependant le roi, mieux éclairé, retira

les ordonnances qu'il avait rendues à ce sujet, et qui paraissaient odieuses aux Belges. Il alla même plus loin ; il décréta l'abolition d'un établissement dont la création avait été saluée en France par les applaudissements du parti libéral, mais qui avait excité au plus haut degré la défiance des catholiques belges, fermement attachés de tout temps à la pureté de leur foi. »

Il y eut alors alliance entre le parti des libéraux et l'ancien parti ultra-catholique, et ces deux factions s'unirent pour entraver la marche du gouvernement du roi dans les chambres, dans les journaux, et par des pétitions dans un esprit tantôt d'ultramontanisme, tantôt de républicanisme, selon l'occasion.

Les charges imposées aux Belges par l'acte de réunion des deux États étaient loin toutefois d'être compensées par les avantages qu'ils en retiraient. Ces avantages consistaient :

1° Dans la séparation de la Belgique d'un pays gouverné militairement, comme la France sous Napoléon, dont elle faisait partie intégrante, sans avoir conservé aucun des droits dont elle jouissait sous le sceptre de l'Autriche, et dans son incorporation à un pays éclairé, gouverné selon les formes régulières et légales ;

2° Dans l'assurance que la constitution hollandaise serait modifiée en raison des nouveaux besoins de la Belgique ; que les Belges jouiraient des mêmes droits que les Hollandais, et auraient entrée aux états généraux dans une proportion convenable ; qu'ils seraient traités sur le même pied que les Hollandais sous le rapport du commerce avec les colonies, et principalement à l'égard de la navigation.

Par contre, les Belges durent, au lieu d'une dette au capital de quatre millions de florins de rente (d'après les notes de la conférence, au protocole du 7 octobre 1831), hypothéquée sur

leur pays, partager la dette publique des Hollandais, composée d'une dette active de sept cent quatre-vingt-six millions cinq cent cinquante-six mille deux cent trente-six florins, et d'une dette flottante d'un milliard deux cent trois millions neuf cent trente-trois mille cinq cent douze florins.

A ces griefs se joignirent plus tard d'autres motifs de mécontentement, qui, pendant que les deux pays étaient gouvernés par un seul et même système, mécontentèrent encore plus les Belges.

La nouvelle loi constitutionnelle, qui accordait aux provinces hollandaises, quoique moins peuplées et moins étendues que les provinces belges, autant de représentants qu'à ces dernières, fut rejetée par la majorité des notables belges; mais le gouvernement ayant fait compter en faveur du projet les voix des députés absents, cette loi n'en passa pas moins comme légalement votée. Ce fut là le point de départ de l'opposition aux états généraux contre le gouvernement hollandais.

Les libéraux, faisant cause commune avec les ultramontains, demandèrent, sous prétexte de la liberté de l'enseignement, le rétablissement des grands et petits séminaires, et s'unirent au clergé, si influent sur les basses classes du peuple, pour réclamer l'usage illimité de la presse, l'institution du jury, et la responsabilité du ministère.

Cette opposition se manifesta d'une manière si violente, qu'à la fin de 1829 le gouvernement fut obligé de recourir à une répression sévère, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation.

Dans la session suivante, de nouveaux coups d'autorité répondirent à de nouvelles violences : on adopta une nouvelle loi destinée à museler la presse. Une adresse de la ville de Mons exposait clairement les griefs des Belges.

Ces griefs, au nombre de quinze, consistaient en plusieurs réclamations.

Voici ce qu'ils demandaient :

1° La responsabilité des ministres, qui, d'après la constitution, devait être régularisée par une loi.

2° La liberté de se servir de la langue française, comme langue du pays, dans les transactions judiciaires.

3° Une répartition équitablement proportionnelle des emplois publics entre les Belges et les Hollandais. On demandait notamment une égale répartition des ministères et des fonctions dans la haute administration; car, à l'égard des emplois inférieurs dans les provinces et les communes, on avouait n'avoir que peu de griefs à articuler. Au contraire, parmi les six ministres à portefeuille qui composaient le cabinet en octobre 1830, il n'y avait que deux Belges contre quatre Hollandais, différence que le pouvoir expliquait, en alléguant que, parmi les Belges, les hommes d'État étaient bien plus rares que chez les Hollandais.

De même, les places importantes, dans l'armée, dans la magistrature, dans les finances et autres branches de l'administration, étaient occupées pour la plus grande partie par des Hollandais.

4° La translation de la cour suprême de justice dans une ville au centre du royaume. Le choix du siége de cette cour tomba enfin sur La Haye, au grand mécontentement des Belges.

5° L'introduction du jury dans les causes criminelles, les délits politiques et les délits de la presse.

6° La révision de la législation de la presse, afin de la mettre en harmonie avec l'article 227 de la constitution.

7° Une loi sur l'enseignement, qui jusqu'alors n'avait été régi que par des ordonnances.

8° Une loi sur les conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative.

9° La réduction des impôts. La plupart des villes se plaignaient surtout du droit d'abattage. Mons, avec vingt-trois mille habitants, payait plus du quart de la totalité de cette partie de l'impôt dans la province du Hainaut, qui compte cinquante-sept mille habitants. Le droit de mouture était aussi un grave sujet de plainte. La Belgique était obligée de supporter sa part des charges de la Hollande, part qui était plus pesante naturellement en Belgique, pays agricole et manufacturier, qu'en Hollande, pays qui n'est riche que par la liberté du commerce.

10° et 11° L'emploi mieux entendu d'une somme affectée à l'encouragement de l'industrie. Les Belges demandaient des primes d'exportation; mais cette demande était radicalement contraire aux principes de l'économie politique. La Hollande, comme État commercial, avait besoin de la liberté de commerce et des minimes droits de douanes; la Belgique, au contraire, demandait, comme État manufacturier, des droits élevés sur les objets fabriqués à l'étranger. De là cette constante hostilité entre les intérêts de la Hollande et ceux de la Belgique.

14° et 15° Ici on demandait une plus équitable répartition des votes, dans les états généraux, entre la Hollande et la Belgique, qui y envoyaient toutes deux le même nombre de députés, bien que le chiffre de leur population fût comme deux est à six. Cette injuste égalité des votes n'était pas bien vue en Hollande; mais si la constitution avait donné le même nombre de représentants à la Hollande qu'à la Belgique, ç'avait été afin que l'une ne fût pas dominée par l'autre, d'autant que, à la rigueur, on pouvait dire que la Hollande, en y com-

prenant ses colonies, comptait un plus grand nombre d'habitants.

« Quelque fondée que pussent être les plaintes de la Belgique, ajoute l'auteur déjà cité, toujours est-il que, pendant sa réunion de quinze années à la Hollande, elle avait gagné considérablement en bien-être et en population. C'est ce qui est vrai, surtout à l'égard d'Anvers, Gand, Bruges, Ostende et Brüxelles.

« Ces griefs, et beaucoup d'autres moins réels, témoignent assez de la haine des Belges contre les Hollandais; mais la seule chose qu'ils prouvent, c'est que les deux peuples, en raison de leurs intérêts divergents, devraient avoir une représentation, une législation et une administration séparées, tandis que, en raison de leurs besoins réciproques, ils ne devraient former qu'un seul corps politique.

« Lorsqu'enfin, à tant de réclamations, le message péremptoire du 11 décembre 1829 répondit en confirmant le système existant, et en proposant une loi contre la liberté de la presse, l'exaspération alla toujours en augmentant. On écrivit au roi de sauver la Belgique, en renvoyant un ministère anti-national, et en le remplaçant par des hommes connus et aimés de la Belgique. Le roi garda le silence, et le ministre Van Maanen put croire qu'il en avait fini avec les ennemis du trône de son souverain. »

Les écrivains ministériels poussaient le gouvernement à faire acte d'autorité. L'un d'eux, Libri-Bagnano, directeur du journal belge *le National,* alla même jusqu'à écrire qu'*il fallait traiter les mécontents comme des chiens, leur mettre des muselières, et leur donner des coups de fouet.*

Sur ces entrefaites arrivait en Belgique la nouvelle de l'incroyable triomphe populaire dans les trois journées de juillet.

De ce moment, Bruxelles se complut dans l'orgueilleux espoir d'imiter un jour la révolte de Paris : ce fut une mine à laquelle la moindre étincelle pouvait mettre le feu, et briser en un clin d'œil tous les liens d'ordre et de repos. Nous raconterons en détail ces journées malheureuses qui firent un triste pendant aux nôtres de juillet précédent.

Le 24 août, jour anniversaire de la naissance du roi des Pays-Bas, des illuminations et un feu d'artifice devaient avoir lieu : la police s'opposa à ces manifestations, dans la crainte qu'elles n'amenassent des désordres toujours fort regrettables. Le jour suivant, *la Muette de Portici* fut représentée au théâtre. Depuis longtemps, cet opéra, ainsi que d'autres pièces où régnait un certain esprit de liberté, était banni de la scène. Après la fin du spectacle, un groupe de populace envahit tout à coup l'imprimerie du *National* et la maison habitée par Libri-Bagnano : tout y fut dévasté en un clin d'œil. Un autre groupe enfonça la boutique d'un armurier, et s'empara de toutes les armes qui s'y trouvaient. On pilla le palais de justice, l'hôtel du ministre Van Maanen, ainsi que la maison du directeur de la police.

L'incendie fut allumé dans plusieurs quartiers de la ville. Le peuple courut aux armes : les troupes de ligne défendirent vainement le dépôt d'armes; le peuple prit la maison d'assaut, et y pénétra avec les bourgeois; tout le monde alors s'arma. Laissons parler ici un témoin oculaire :

« Cependant, dit-il, au milieu de cet effroyable tumulte, une garde bourgeoise s'est organisée. Le soir, à onze heures, le peuple fut enfin calmé par une proclamation affichée partout, et annonçant que les troupes s'étaient retirées dans leurs casernes, et que le droit de mouture était aboli. Les jours suivants, les 27 et 28, la garde urbaine, qui avait élu pour com-

mandant le baron Ens Vander Linden-Hoogvorst, réussit à rétablir la tranquillité, et à arrêter les dévastations du peuple. Néanmoins, le 29, les armoiries royales furent brisées, et les échafaudages pour les illuminations du parc détruits par le feu.

« Pendant ce temps-là, les troupes se bornaient à la garde du palais du roi. On vit dès lors le drapeau brabançon flotter à Bruxelles. Les bourgeois se réunirent en assemblée publique, nommèrent président le baron de Secus, membre des états généraux, et l'avocat Sylvain Van de Veyer secrétaire.

« Cette révolution de trois jours se communiqua, avec la rapidité de l'étincelle électrique, aux autres villes des Pays-Bas méridionaux, et fit éclater partout la haine et la fureur du peuple; mais à Liége, à Mons, à Louvain, Gand, Anvers, Verviers, etc., les bourgeois coururent aussitôt aux armes, rétablirent l'ordre, et installèrent des commissions de sûreté publique. Dans l'intervalle, une foule de fabriques, une grande quantité de marchandises furent détruites, beaucoup de machines brisées, des maisons pillées, dévastées, démolies : ce fut surtout le sort des habitations des receveurs, des fonctionnaires publics et des bureaux de douanes. Les armoiries royales furent brisées, et çà et là le drapeau tricolore annonça la présence d'un troisième parti, le parti français. »

Sur ces entrefaites, le commandant des troupes royales à Bruxelles, le général-major Guillaume de Bylandt avait déclaré que les troupes attendues n'entreraient pas à Bruxelles, si les autorités et les bourgeois pouvaient se charger du maintien de l'ordre et de la tranquillité. Quarante-quatre bourgeois de Bruxelles nommaient alors, sans la participation du gouverneur et de la régence et sur la proposition du baron de

Secus, une députation composée de J. Van Hoogvorst, membre des états généraux, Félix de Mérode, l'avocat Gendebien, Frédéric de Secus et le négociant Palmaert, pour aller porter au roi une adresse, dans laquelle on demandait que le monarque fît droit aux justes réclamations de ses sujets et convoquât les états généraux. Une députation fut aussi envoyée par le comité de sûreté de Liége avec une adresse au roi, dans laquelle on demandait un changement radical du système suivi jusqu'alors, le renvoi des ministres, l'institution du jury, une loi sur la responsabilité ministérielle, le libre usage de la langue française dans tous les actes, et le retrait du message royal du 11 décembre.

Pareilles représentations furent adressées au roi par les villes de Mons, Louvain, Tournai, Charleroi, Verviers, etc.

Le roi avait déjà convoqué les états généraux pour le 13 septembre à La Haye, sur la première nouvelle des troubles de Bruxelles. Il déclara à la députation de cette ville qu'à lui seul appartenait le droit de nommer et de congédier ses ministres; qu'il ne pouvait acquiescer à des sollicitations faites, pour ainsi dire, le pistolet sur la gorge, sans manquer à sa dignité et à son devoir; qu'il voulait prendre l'avis des états généraux sur un objet aussi grave; que, du reste, il prendrait les demandes en considération.

Dans l'intervalle, le gouvernement avait fait avancer sur Bruxelles des troupes, à la tête desquelles étaient les fils du roi, le prince d'Orange et le prince Frédéric. Le prince d'Orange fit mander au château de Lacken le commandant de la garde urbaine, baron Hoogvorst, pour se concerter avec lui. Celui-ci s'y rendit le 31 août, accompagné d'une députation, et pria les princes de se rendre à Bruxelles sans troupes; mais la demande des princes de déposer préalablement une ban-

nière et une cocarde illégales exaspéra le peuple qui courut aussitôt élever des barricades.

Une autre députation, conduite par le ministre Gobbelschroy, obtint cependant du prince d'Orange la promesse de se rendre à Bruxelles à la tête de son état-major. Les députés se portèrent garants de la sûreté de sa personne, et la garde urbaine marcha au-devant de lui. Le 1er septembre, le prince fit son entrée dans la ville, et fit publier une proclamation, dans laquelle il remerciait les habitants du rétablissement de la paix publique, et convoquait pour le lendemain une commission avec laquelle il voulait s'entendre sur les mesures ultérieures qu'il conviendrait de prendre.

Les négociations du prince avec la commission de Bruxelles eurent pour résultat de décider qu'une entière séparation de la Belgique et de la Hollande était le seul moyen qui restât pour rétablir la tranquillité d'une manière définitive. Le prince d'Orange se rendit aussitôt à La Haye. Déjà le commerce d'Anvers s'était prononcé d'une manière décisive.

« Nous avons vu, disaient dans leur adresse les commerçants et les bourgeois de cette ville, nous avons vu, par les événements de Bruxelles et par leurs conséquences funestes, qu'il n'y a que la basse classe du peuple qui ait pris part à ces troubles désastreux. Nous voulons bien une opposition qui soit dans l'intérêt des lois et de la liberté, mais nous repoussons avec horreur tout homme qui parle avec une torche incendiaire à la main. Ces crises sanglantes sont, comme dit Mirabeau, les ulcères de la liberté. »

La proclamation royale du 5 septembre déclara en conséquence que les droits et les prétentions exposés dans les adresses ne pouvaient être examinés et résolus que d'après le cours régulier des choses et avec le concours légal des états généraux.

Dès lors toutes les villes de Belgique se préparèrent à la guerre. En peu de jours, Bruxelles devint comme par enchantement le centre et le point de ralliement de ces hommes à figures sinistres et à mœurs féroces qui surgissent dans toutes les révolutions. L'arrivée d'une nombreuse bande de patriotes liégeois produisit dans Bruxelles le même effet que l'arrivée des trop fameux Marseillais à Paris lors de la première révolution. Le parti de l'anarchie, grâce à ce renfort, eut complétement le dessus, et les bourgeois demandèrent péremptoirement la séparation.

Sur la réponse énergique du prince Frédéric qui se trouvait à Vilvorde, le peuple s'ameuta, et, le 11 septembre, la régence nomma une commission de sûreté chargée de veiller sur le maintien de la tranquillité publique. Composée de l'avocat Gendebien, de Rouppa, ex-maire de Bruxelles, du comte Félix de Mérode, de l'avocat Sylvain Van de Veyer, du duc d'Ursel, du prince de Ligne, de Frédéric de Secus et Ferdinand Meeus, la députation se rendit à La Haye aux états généraux. Le roi ouvrit la session le 13 septembre, et les délibérations commencèrent sur la question de séparation législative et administrative de la Hollande et de la Belgique sous le gouvernement commun de la maison de Nassau. Ce vote fut rendu à la majorité de quatre-vingt-neuf voix contre dix-neuf. Sur ce, le roi ordonna, le 1er octobre, qu'une commission serait nommée à l'effet de proposer un projet de loi sur les moyens d'effectuer cette séparation au mieux possible pour les intérêts des deux pays, lequel projet serait ensuite soumis aux états généraux pour être discuté et adopté dans la forme accoutumée.

Mais le peuple, toujours impatient et d'ailleurs le maître à Bruxelles, prenait une attitude menaçante, et pouvait, par quelque incartade, plonger la Belgique dans l'abîme d'une révo-

lution terrible, dont les suites pouvaient amener une guerre générale en Europe.

Sur l'invitation de plusieurs bourgeois notables de Bruxelles, le prince Frédéric, autorisé par le roi, quitta son quartier-général d'Anvers, à la tête de douze à quinze mille hommes, et se fit précéder par une proclamation aux habitants de Bruxelles. Voici quelques passages de cette proclamation :

« Les troupes nationales vont entrer dans vos murs, au nom des lois et sur l'invitation des bourgeois bien pensants, pour leur prêter assistance et protection. Un noble oubli doit couvrir les excès passés qui sont nés des circonstances. Les principaux auteurs de la révolte, qui sont trop coupables pour attendre de l'indulgence de la sévérité des lois, et les étrangers qui ont abusé de l'hospitalité pour fomenter la guerre civile au milieu de vous seront seuls livrés à la justice.... Les gens armés qui n'appartiennent pas à la ville devront déposer les armes et retourner dans leurs foyers... Les couleurs adoptées par une partie de la ville seront déposées... Toute résistance sera repoussée par les armes. »

Cette proclamation fut le signal de la guerre. La présence d'un grand nombre de militaires français, l'exemple de la victoire remportée en juillet par le peuple de Paris, et par-dessus tout cela la faute grave commise par le gouvernement d'excepter de son amnistie générale les chefs de la révolution qui avaient alors le pouvoir en main, ainsi que l'ordre donné impolitiquement à la garde urbaine de déposer les couleurs qu'elle avait adoptées, toutes ces œuvres excitèrent les habitants à opposer la plus vigoureuse résistance. Les troupes croyaient qu'il ne s'agissait que de délivrer la ville de quelques mutins et d'une populace étrangère, et que tous les bourgeois viendraient leur tendre la main. Elles étaient dans l'erreur.

Il leur fallut combattre quatre jours entiers avec des pertes énormes comparativement. Les Hollandais avaient eu tant tués que blessés ou prisonniers environ quatre mille hommes, tandis que du côté des Belges on ne comptait guère que cent soixante-cinq morts et trois cent onze blessés. Cette guerre meurtrière des barricades, qui est si favorable aux guet-apens et aux assassinats, avait porté ses fruits dans les rues de Bruxelles. Le palais du roi et celui des états généraux étaient en flammes. Le prince Frédéric, en présence de tels désastres, se décida à ordonner la retraite, abandonna la ville à elle-même, et se retira à Anvers en passant par Malines.

Déjà l'insurrection se propageait avec une incroyable rapidité : Mons, Gand, Namur, Louvain, Philippeville, se rendaient aux insurgés. La garnison hollandaise évacuait Liége. Un gouvernement provisoire s'installait à Bruxelles. Cependant le prince d'Orange, muni des pouvoirs du roi, son père, avait fait publier à Anvers, le 5 octobre, qu'il se mettait à la tête du gouvernement de la Belgique séparée de la Hollande, et qu'il allait convoquer les ministres qui lui avaient été adjoints sous la présidence du duc d'Ursel. Le prince annonçait qu'il avait mission de gouverner les provinces restées fidèles à la maison de Nassau, et d'apaiser celles qui ne seraient point encore soumises. Son ministère n'était composé que de Belges; mais les sanglantes journées de Bruxelles avaient aliéné le cœur des Belges à la maison d'Orange, et le seul espoir que conservait désormais la famille déchue, fut de voir le prince d'Orange choisi pour régent. Le gouvernement provisoire s'occupait alors d'un projet de constitution dont la discussion et l'acceptation devaient être soumises à un congrès national.

Cette assemblée seule, disait le comte de Mérode à un envoyé du prince d'Orange, aurait le droit d'entamer des négociations

avec le prince s'il y avait lieu. Du reste, ajoutait-il, le prince ne peut espérer de calmer l'agitation des esprits s'il ne fait retirer ses troupes de l'autre côté du Mœrdyk, s'il ne rend pas la liberté aux prisonniers, et s'il entreprend quelque chose au nom du roi.

Dès ce moment, trois partis furent en présence à Bruxelles, et généralement en Belgique : 1° Le parti français, renforcé par un grand nombre de Français, attirés en Belgique par la guerre et l'ambition. Ce parti demandait la réunion de ce pays à la France, ou bien (et parce que les catholiques ne voulaient pas de cette réunion), il proposait de choisir pour roi des Belges le second fils de Louis-Philippe, roi des Français, le duc de Nemours; le second parti, dont le chef était de Potter, voulait une république toute démocratique, et la religion catholique pour religion de l'État; le troisième et le plus nombreux, mais qui n'osait pas trop se mettre en évidence, proposait le prince d'Orange pour régent.

« Dans ces jours, dit un écrivain, dans ces jours, où des hommes sans aveu, sous la conduite d'hommes de parti, faisaient partout la loi et se livraient, dans les villes qui leur étaient soumises (comme à Malines dans la journée du 18 octobre), aux plus grossiers déréglements et à la licence la plus effrénée, le commerce et l'industrie furent entièrement anéantis. Beaucoup de manufactures furent détruites par vengeance; les riches propriétaires émigrèrent à l'envi, et Bruxelles, indépendamment de tous ses pauvres, eut à nourrir plus de quinze mille volontaires. Dans des conjonctures pareilles, il était naturel que la plupart des bourgeois notables regrettassent le passé en maudissant une révolution qui s'opérait si violemment.

« Cependant nulle part un mouvement orangiste n'eut

chance de succès; et même dans la ville de Gand, dont les nombreuses manufactures de cotonnade avaient perdu dans la colonie de Java leurs débouchés les plus importants, aucune tentative en faveur du prince d'Orange ne put réussir, tant était furieuse l'exaspération générale contre la maison de Nassau et contre la Hollande.

« Vainement le prince d'Orange déclara-t-il, le 16 octobre, qu'il reconnaissait la Belgique comme pays indépendant, et qu'il voulait se mettre à la tête du mouvement; vainement le comte de Hagendorp démontra-t-il dans un écrit que la séparation de la Belgique, sous le même gouvernement que la Hollande, était conforme aux intérêts des deux pays et à ceux de l'Europe. Tout cela fut en pure perte. »

La déclaration du prince d'Orange déplut à La Haye, elle y éveilla même des soupçons de trahison, et le général commandant à Anvers refusa même de reconnaître l'autorité du fils du roi.

Bientôt le roi fit connaître, par une proclamation, le 24 octobre, qu'il gouvernerait désormais la Hollande et le Luxembourg, abandonnant la Belgique à elle-même, jusqu'à ce que le congrès réuni à Londres eût statué sur son sort futur; qu'en attendant les forteresses d'Anvers, de Maestricht et de Venloo demeureraient au pouvoir des Hollandais; que toutes les démarches du prince d'Orange devaient être regardées comme nulles et non avenues, et que dorénavant on n'aurait plus à reconnaître son autorité, mais bien celle des commandants d'Anvers et de Maestricht.

Cette proclamation était un manifeste de guerre.

Dans cette position, au moins équivoque, et qui dans le temps ouvrit le champ aux plus étranges conjectures, le prince d'Orange partit pour l'Angleterre, le 25 octobre, puis revint

à La Haye, où, après une assez longue disgrâce, le roi de Hollande son père parut lui pardonner ce que sa conduite pouvait avoir offert d'irrégulier.

Les troupes belges marchèrent alors contre Anvers. La trêve conclue avec le général Chassé, commandant de la place, fut rompue, le 27 octobre, et la riche ville d'Anvers fut canonnée et bombardée pendant dix-sept heures par trois cents bouches à feu. Ces bombes, ces boulets, lancés dans la ville d'Anvers, y causèrent de grands dommages. On évalue à plusieurs millions de florins la valeur de ces diverses pertes.

Les deux parties belligérantes se renvoyèrent mutuellement la grave responsabilité de ce désastre. Ce fut là un nouveau sujet de séparation éternelle entre la Belgique et la Hollande. Tout le monde commercial demanda des dédommagements à la cour de La Haye, la regardant comme la cause volontaire du bombardement.

Cependant l'autorité des lois n'était pas complétement rétablie en Belgique. Une foule de faits particuliers le prouvaient assez clairement. Dans le Hainaut et à Bruges, le pillage, le meurtre et l'incendie semblaient être à l'ordre du jour, tant ils se succédaient sans interruption. A Louvain, le major Gaillard, né Liégeois, fut impitoyablement immolé au pied de l'arbre de la liberté. Juan de Halen, le brave défenseur de Bruxelles, fut arrêté à Mons, et ne put qu'avec peine se soustraire à la fureur du peuple. L'instruction de son procès lui fut favorable, mais il n'en perdit pas moins son emploi : dommage très sensible pour un militaire, mais toutefois peu regrettable dans de pareilles circonstances.

L'utopie de M. de Potter, offrant le plan d'une démocratie pure, ce qui n'est nullement rassurant, échoua complétement, malgré les efforts de la propagande de Paris, à laquelle il s'é-

tait affilié. Ces démocrates absolus reconnaissaient qu'il n'y avait rien à faire avec le système de paix à tout prix du gouvernement français, ni contre le principe monarchique soutenu avec fermeté par la conférence de Londres.

Il y eut opposition à la réunion de la Belgique à la France de la part des quatre grandes puissances de l'Europe. La noblesse, les propriétaires de terres et de biens-fonds, et les négociants, qui avaient en très juste horreur le gouvernement oppressif des clubs, demandaient avec instance une monarchie constitutionnelle et une représentation composée de deux chambres.

En présence de ces vœux divers, un congrès national, institué par M. de Potter au nom du peuple belge, se réunit le 10 novembre, et le 18 proclama à l'unanimité l'indépendance de la Belgique, sous la présidence de M. Surlet de Chockier, et avec toutes réserves à l'égard du duché de Luxembourg.

Le 22 novembre, la forme monarchique fut adoptée à la majorité de cent soixante-quatorze voix contre treize. La proposition de M. de Robaulx, de faire un appel au peuple, mécontenta généralement, et trente-cinq membres seulement se prononcèrent en faveur d'une chambre unique.

Deux jours après (le 24), l'exclusion du trône de la famille de Nassau fut décidée à la majorité de cent soixante-une voix contre vingt-huit, contrairement au protocole du 17 même mois, dans lequel était formellement exprimé le désir que cette famille pût concourir comme les autres prétendants à la souveraineté de la Belgique. L'exclusion fut prononcée, malgré les instances de la France, qui avait aussi conseillé cette mesure au congrès.

On adopta la proposition du député Jottrans, tendant à ce que les sénateurs (ou membres de la première chambre) fussent

nommés par les électeurs de la chambre élective. Il en fut de même pour la proposition que les sénateurs fussent élus pour un temps double de celui de la chambre des députés; que le sénat pût être dissous, et que le nombre des sénateurs ne dépassât pas la moitié de celui de la chambre élective.

Le congrès national rejeta la proposition du républicain Seron, pour l'abolition de la noblesse, ainsi que celle de Maclaugen, pour rapporter la décision prise (12 janvier 1831) antérieurement à l'égard du prince d'Orange.

Enfin, sur la demande de cette assemblée, le gouvernement provisoire continua ses fonctions.

Cependant la conférence réunie à Londres faisait, avant tout, ses efforts pour arrêter l'effusion du sang; en conséquence, une trêve de dix jours fut conclue le 25 novembre entre les gouvernements belge et hollandais, et les limites du traité du 30 mai 1814 furent acceptées.

Si l'on demande quelles étaient ces limites, il faudra forcément répondre que cela fut diversement expliqué. La liberté de la navigation de l'Escaut resta encore pour la Belgique une question de guerre. Nous remarquerons seulement que la déclaration péremptoire du ministère français à l'égard d'une intervention des autres puissances en Belgique, les grands préparatifs militaires de la France, le changement de cabinet en Angleterre, où lord Grey remplaça Wellington, l'accord décisif de l'Angleterre et de la France opéré par M. de Talleyrand, et enfin la révolution de Pologne, furent des circonstances très favorables à la Belgique.

Les hostilités entre la Belgique et la Hollande allaient commencer vers la fin de 1830; mais l'Angleterre parla, et sa voix, momentanément du moins, fit revenir ces deux puissances à des sentiments plus pacifiques.

La question capitale, celle qui occupait tous les esprits, était, à cette époque, le choix du nouveau souverain. Le bruit se répandit qu'on recueillait des voix pour le prince de Salm-Salm, tandis que le baron de Stassart poursuivait un plan qui avait pour objet de faire donner la couronne de la Belgique au roi Louis-Philippe. Le comte Robiano était d'avis que ce choix s'arrêtât sur un indigène. Déjà l'on avait antérieurement désigné le comte Frédéric de Mérode, issu d'une ancienne famille de Belgique, et qui s'était illustré lui-même par de récents services; mais sa mort, occasionnée par les blessures qu'il avait reçues lors du sac de Bruxelles, ayant fait avorter ce projet, le choix de ses partisans se reporta sur son frère Félix, qui avait l'appui du parti catholique. Nous remarquerons ici que la mort du comte Frédéric de Mérode pour la cause de la liberté a fait de lui en Belgique un héros éminemment populaire, et que la reconnaissance nationale lui a érigé, dans la cathédrale de Bruxelles, un monument grandiose sculpté par le célèbre statuaire Geefs.

Mais on n'avait toujours pas trouvé le souverain qui devait réunir les suffrages. Ceux-ci parlaient du prince Othon de Bavière, qui occupe aujourd'hui le trône de la Grèce; ceux-là mettaient en avant un prince de la maison d'Autriche. Un autre parti intriguait en faveur du prince de Leuchtenberg, qui parut un instant faire pencher la balance; mais le comité diplomatique du congrès, sous la vice-présidence du comte de Celles, fit connaître à l'assemblée que Louis-Philippe, roi des Français (que l'introduction d'un membre de la famille Bonaparte dans un pays si voisin de la France eût alarmé pour la sécurité de son gouvernement et pour la durée de sa propre dynastie), ne reconnaîtrait jamais le fils du prince Eugène Beauharnais pour roi des Belges, et ne donnerait jamais non plus son agré-

ment à la réunion de la Belgique à la France, ni à l'élection du duc de Nemours, son second fils, le tout afin de ne pas déplaire aux grandes puissances avec lesquelles il avait intérêt de rester à tout prix en bonne intelligence.

Cependant, quand, dans la séance du 3 février 1831, on procéda au choix du nouveau souverain, le député Forgeur n'en proposa pas moins formellement le duc de Nemours. Au dépouillement du scrutin, sur cent quatre-vingt-onze membres présents, le duc de Nemours obtint quatre-vingt-dix-sept voix, le duc de Leuchtenberg soixante-quatorze, l'archiduc Charles vingt-une.

En conséquence, le président proclama roi des Belges le prince Louis-Charles-Philippe, duc de Nemours (né le 25 octobre 1814), et, le 4 février, une députation, composée de dix membres du congrès, y compris le président, se rendit à Paris près de Louis-Philippe, roi des Français, qui lui fit l'accueil le plus gracieux. Mais il n'accepta point la couronne qu'on lui offrait pour son fils, et il manifesta le désir de voir le choix du congrès se fixer sur le frère du roi de Naples, neveu de sa femme.

Quand le congrès eut avis de cette réponse, M. Lebeau proposa de nommer un lieutenant-général du royaume, tandis que, en dehors du congrès, M. de Potter et le député Robaulx proposaient de proclamer la république.

La majorité du congrès se déclara pour la création d'un régent provisoire, et confia ces fonctions importantes au président même du congrès, M. Surlet de Chockier, qui fut solennellement installé le 25, prit place sur les degrés de l'estrade, à côté du trône, et prêta serment aux décrets qui avaient prononcé l'indépendance de la Belgique et l'exclusion des Nassau. M. de Gerlache fut ensuite élu président du congrès,

qui adopta la loi électorale à la majorité de cent une voix contre trente-un, et les membres du gouvernement provisoire déclarèrent leurs fonctions expirées.

Le régent confirma d'abord la nomination des ministres en fonctions : plus tard il fit quelques changements, en nommant M. Sauvage au ministère de l'intérieur, et M. Devaux au ministère des affaires étrangères et de la marine, M. Barthélemy à celui de la justice, et M. Goblet à la guerre.

Cependant, avec ce nouveau gouvernement, la paix intérieure n'était pas entièrement rétablie. Une contre-révolution voulut se montrer à Liége, à Namur, à Malines, à Gand, et même à Bruxelles; mais ces symptômes s'évanouirent devant les mesures prises par le gouvernement.

Le 29 mars 1831, le congrès s'ouvrit de nouveau sous ces auspices. M. de Gerlache obtint d'emblée la présidence qu'il avait déjà exercée avec sagesse et talent. Le congrès vota d'abord la levée en masse de la première classe de la garde urbaine, s'élevant à quatre-vingt-dix mille hommes; il vota ensuite la réduction des traitements, et enfin un emprunt de douze millions de florins. La candidature pour le trône de la Belgique se porta, avec l'agrément et la volonté de l'Angleterre, sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Ce prince, qui, dans la campagne de France, avait montré à la suite de l'empereur Alexandre autant de bravoure personnelle que de talents militaires, avait refusé le titre de prince souverain héréditaire de Grèce, que lui offraient les Grecs, en l'invitant itérativement à venir se mettre à la tête de leur gouvernement. Il vivait à Londres, où il était aimé comme ayant été l'époux de la princesse Charlotte, princesse si aimée à Londres, et morte le 5 novembre 1817.

Le 26 juin 1831, il accepta la couronne de Belgique, d'abord

conditionnellement, puis sans réserve le 12 juillet. Il fut proclamé roi le 21 du même mois.

En montant sur le trône de Belgique, le prince Léopold dit que, tant qu'il resterait roi des Belges, il renonçait à la pension de cinquante mille livres sterling qu'il touchait de l'Angleterre, sous la seule réserve que le gouvernement britannique continuerait à payer les pensions accordées par lui ou par sa femme, et à faire les frais d'entretien du domaine et du parc de Claremont. Quand le prince prêta serment à la constitution, aucune acclamation ne se fit entendre parmi les membres du congrès, et, malgré la solennité d'un tel acte, les spectateurs eux-mêmes restèrent muets. Une députation alla présenter le décret d'élection au nouveau monarque.

Ce fut alors qu'il parut un protocole, n° 26, composé de dix-huit articles, de l'acceptation desquels dépendait le consentement de Léopold. Ces articles donnèrent lieu à une discussion et à de vifs débats qui durèrent neuf jours. Enfin, ils furent acceptés, le 9 juillet, à la majorité de cent vingt-six voix contre soixante-dix. De vives acclamations accueillirent ce résultat dans l'assemblée et dans les tribunes publiques. Ces marques de satisfaction prouvaient combien la Belgique éprouvait le besoin de repos après tant d'agitations.

Le 21 juillet 1831, Léopold prêta serment à la constitution dans la ville de Bruxelles et en plein air, d'après un antique usage du pays. Le régent déposa ses fonctions le même jour, et le congrès national déclara ses séances terminées; puis Léopold convoqua les colléges électoraux pour le 29 août, et le sénat, aussi bien que la future chambre des représentants, pour le 8 septembre suivant à Bruxelles.

Mais, dès le 2 août, le nouveau royaume fut attaqué par les Hollandais, et l'orgueil des Belges fut humilié par la honteuse

déroute de leurs milices. Sans l'énergique et prompte intervention armée de la France, que Léopold appela à son secours, c'en eût été sans doute fini de la révolution belge. La Hollande ne pouvait, seul contre les Belges secourus par la France, garder l'offensive : elle n'aurait pu longtemps soutenir une lutte avec des forces immensément supérieures. Après une guerre de treize jours, un armistice fut conclu, et ensuite le trente-quatrième protocole ordonna une trêve de six semaines qui fut prolongée. Le résultat de cette échauffourée fut de rabaisser singulièrement la haute opinion qu'on avait de la bravoure des Belges.

On vit en cette occasion ce que peut un roi sage et valeureux. Léopold commença à s'occuper des réformes impérieusement nécessaires dans toutes les branches de l'administration et de l'organisation de l'armée. On congédia les officiers incapables; ils furent remplacés par des officiers français et allemands, et les officiers belges, conservés dans leurs grades, furent obligés de subir un examen sur toutes les connaissances nécessaires à leur état.

Le roi envoya ensuite des pleins pouvoirs à M. Van de Veyer pour conclure un traité définitif avec la Hollande, sur les bases proposées par la conférence de Londres.

Léopold s'occupa avec zèle de la tâche difficile d'assurer le bien-être et la paix d'un pays travaillé si profondément par les factions, d'un pays qui n'avait, on peut le dire, ni armées, ni finances, et qui était menacé à l'intérieur et à l'extérieur. Aidé des conseils de l'ambassadeur anglais sir Robert Adair, et plus encore de ceux de l'ambassadeur français, le brave et habile général Belliard, il parvint à résoudre ce problème épineux.

Le 8 septembre 1831, les chambres s'assemblèrent. L'affaire la plus pressante était l'organisation de l'armée. Le roi

nomma le colonel Ch. de Brouckère ministre de la guerre. Son projet de confier la formation et l'instruction des troupes belges à des soldats français fut agréé par les chambres. Une commission d'enquête mit en accusation les officiers belges qui, dans la campagne d'invasion des Hollandais, avaient mis, par des fautes de toute nature, le nouvel État à deux doigts de sa perte. Le général Desprez, officier français d'une capacité éprouvée, fut placé à la tête de l'état-major de l'armée. Un autre général français, le général Évain, fut employé activement dans l'organisation de la guerre; et en général beaucoup d'étrangers demandèrent et obtinrent de l'emploi dans l'armée belge, soit comme officiers, soit comme simples soldats.

Une loi autorisa même le roi Léopold à ouvrir les frontières, en cas de besoin, à des armées étrangères, et cela même après que les troupes françaises, accourues, au mois d'août 1831, pour en expulser l'armée hollandaise, eurent évacué le territoire belge (octobre 1831).

La nouvelle armée fut portée au nombre effectif de cinquante-quatre mille hommes, avec cent vingt canons, et en mars 1822 elle devait être mise sur le pied de quatre-vingt-six mille hommes.

C'est ici que commença ce déficit énorme contre lequel le nouvel État avait déjà à lutter. Il fut couvert par un emprunt, négocié à Paris, à des conditions fort onéreuses. Dans le budget de l'année 1831, le déficit s'élevait déjà à la somme de 9,833,143 florins, les recettes étant calculées sur le pied de 41,892,585 florins, et les dépenses sur celui de 51,725,728 florins. Dans le budget de 1832, le déficit monta à 19,372,121 florins, tout en opérant les 2,000,000 de réductions proposées par la section du centre. D'après ce budget, les dépenses ordinaires

et extraordinaires du royaume de Belgique s'étaient accrues, depuis celui de 1831, de la somme de 37,667,328 florins, attendu que les dépenses pour la dette publique, qui, en 1831, ne se montaient qu'à 2,532,028 florins, étaient tellement augmentées par l'emprunt Rothschild, et un autre de 48,000,000, que les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, pour l'année 1832, avaient atteint le chiffre de 89,384,048 florins; les recettes de cette même année ne s'élevaient qu'à la somme de 68,021,927 florins. Les grandes villes de la Belgique éprouvèrent également des embarras financiers. Bruxelles avait, en 1832, un déficit de 800,000 florins dans ses recettes municipales, et au mois de mars de la même année deux mille familles pauvres recevaient des secours du roi Léopold.

Pendant cette crise financière, l'État flottait entre la paix et la guerre, entre la vie et la mort. Un protocole du 15 octobre 1831 avait apporté à Bruxelles un traité de paix définitif entre la Belgique et la Hollande. Ce traité, présenté au nom des cinq grandes puissances, se composait de vingt-quatre articles, et fut soumis à la chambre des représentants, le 20 octobre, par le ministre des affaires étrangères, M. Meulenaere.

Le ministre fit observer que, bien que ce traité imposât des sacrifices à la Belgique, elle ne pouvait plus penser néanmoins à le rejeter depuis la chute de la Pologne.

La chambre l'adopta enfin le 1er novembre, à la majorité de cinquante-neuf voix contre trente-huit. et le sénat à la pluralité de trente-cinq voix contre huit. Le roi Léopold y donna sa sanction le 15 du même mois. Le roi de Hollande déclara qu'il n'acceptait pas les vingt-quatre articles. Pendant que ce monarque donnait suite aux négociations, il parut à Bruxelles, le 12 novembre, un nouveau protocole, par lequel la conférence de

Londres reconnaissait Léopold comme roi des Belges. Celui-ci accrédita alors pour ambassadeurs belges à Paris et à Londres MM. Lehon et Sylvain Van de Veyer; mais la Prusse, l'Autriche et les autres puissances de l'Europe ne voulurent pas recevoir les ambassadeurs que Léopold leur avait envoyés pour leur notifier son avénement au trône de Belgique. Cette abstention provenait de ce que l'Autriche et les autres cabinets attendaient d'abord la reconnaissance officielle de la cour de Saint-Pétersbourg.

Cependant les plénipotentiaires des cinq grandes puissances avaient signé, le 15 novembre, le traité des vingt-quatre articles accepté par les chambres belges, et avaient garanti dans un vingt-cinquième article l'exécution et l'accomplissement du traité par les cinq puissances signataires, et déclaré que la ratification aurait lieu dans le délai de deux mois, c'est-à-dire avant le 15 janvier 1832.

Par le protocole n° 54, ce terme fut prolongé jusqu'au 31 du même mois.

Cependant la Russie, la Prusse et l'Autriche, déterminées par les représentations du roi Guillaume, retardaient encore leur ratification au traité du 15 novembre, sous prétexte qu'elles voulaient attendre la déclaration du roi des Pays-Bas. Elles jugeaient convenable d'ailleurs de modifier quelques articles du traité, et ne voulaient, dans aucun cas, contraindre le roi Guillaume à l'acceptation des vingt-quatre articles.

Malgré ces lenteurs calculées, l'Angleterre, la France et la Belgique échangèrent les ratifications à Londres le 31 janvier 1832, et le protocole fut laissé ouvert aux plénipotentiaires des trois puissances récalcitrantes. Plus tard, un autre terme fut fixé au 15 mars, puis étendu encore jusqu'au 31 du même mois.

Le roi des Pays-Bas, à l'expiration de ce dernier délai, persista dans son refus d'accepter les vingt-quatre articles, sans une modification notable, et la ratification des trois puissances ne fut pas exécutée.

Ce traité du 15 novembre fixait les points suivants :

1° La Belgique se composera des anciennes provinces méridionales des Pays-Bas, à l'exception d'une partie du Luxembourg et du Limbourg, sur les deux rives de la Meuse, ainsi que de la ville de Maestricht et de sa banlieue ;

2° En deçà de cette démarcation, la Belgique sera un État indépendant et neutre dans tous les cas ;

3° La libre navigation du fleuve est reconnue d'après les stipulations du congrès de Vienne ;

4° L'usage des canaux qui coupent la Belgique et la Hollande sera commun aux deux peuples, ainsi que les routes entre Maestricht et Sittard, pour le commerce du transit avec l'Allemagne ; il sera permis à la Belgique d'établir de nouveaux canaux ;

5° A partir du 1er janvier 1832, la Belgique payera annuellement une rente de huit millions quatre cent mille florins de la dette active des Pays-Bas, qui sera alors considérée comme dette publique du nouvel État. Ces payements seront faits de six mois en six mois, par moitié.

Indépendamment de ce traité, les membres de la conférence réunis à Londres, à l'exception des plénipotentiaires français, signèrent un nouveau protocole, le 17 avril 1831, en vertu duquel une partie des forteresses de la Belgique devait être rasée. La nouvelle position, était-il articulé dans ce protocole, dans laquelle se trouve actuellement la Belgique, sa neutralité acceptée et garantie par la France, ont dû nécessairement amener des modifications importantes dans le système de défense

militaire; l'entretien de si nombreuses forteresses serait, du reste, fort onéreux à la Belgique, dont l'inviolabilité de territoire a maintenant des garanties de sûreté qu'elle ne possédait pas auparavant.

En conséquence, après l'acceptation par la Belgique de ce nouveau protocole, on devait nouer des négociations à l'effet de désigner, d'un commun accord entre elle et les quatre autres puissances, les forteresses à démolir.

Comme le traité du 15 novembre était accepté par la Belgique, la France insista sur cette dernière promesse, et depuis, les forteresses de Marienbourg, Philippeville, Ath et Menin durent être désignées pour être rasées; mais comme les quatre puissances prétendaient qu'à elles seules appartenait le droit de décider du sort des autres forteresses de la Belgique, la France s'opposa à cette exigence, et demanda qu'elles fussent soumises à la seule souveraineté du roi des Belges et affranchies de l'investigation des quatre grandes puissances.

La ratification de cette nouvelle convention, arrêtée le 4 décembre 1831, fut fixée au 15 mars, et depuis, le terme fut prorogé indéfiniment, parce que cette nouvelle convention dépendait essentiellement de l'acceptation définitive du traité du 15 novembre, que nous avons donné plus haut.

Pendant le temps que durèrent ces négociations, le roi Guillaume conservait son attitude militaire. Par conséquent, la Belgique dut aussi continuer ses préparatifs de guerre. Elle faisait construire de nouvelles fortifications à Gand, à Liége, à Anvers, comme principaux points de défense.

Enfin il se préparait de nouveaux événements qui allaient être décisifs, et qui devaient contraindre le roi de Hollande à se soumettre aux décrets de la pacificatrice conférence de Londres.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

SIÉGE D'ANVERS

Le maréchal Gérard met le siége devant la forteresse d'Anvers. — Défense héroïque du général hollandais Chassé. — Détails des opérations du siége. — Prise de la citadelle d'Anvers. — Conséquence de cette prise. — Principales phases de la vie politique du nouveau royaume de Belgique. — Comment les Belges résistent à l'entraînement de l'exemple de la révolution de Février. — Conduite de Léopold dans ces circonstances.

Par suite des difficultés qui s'étaient élevées entre la Belgique et la Hollande après la séparation de ces deux États en 1830, et sur les résolutions de la conférence de Londres, les troupes françaises, ainsi qu'on l'a dit dans le chapitre précédent, avaient été obligées d'intervenir, fort heureusement pour la Belgique, qu'elles avaient préservée de désordres incalculables et de malheurs certains.

Au mois de novembre 1832, elles se virent forcées d'y revenir pour faire exécuter par la force les conditions du traité qui avait été imposé au roi Guillaume par la conférence, l'Angleterre et la France ayant bien résolu d'en venir aux mesures coercitives, contre lesquelles les autres puissances ne firent que d'anodines protestations.

L'armée française donc, sous le commandement du maréchal Gérard, ayant sous ses ordres les jeunes ducs d'Orléans et

de Nemours, vint mettre le siége devant la citadelle d'Anvers, défendue par une garnison d'environ six mille hommes commandée par le général baron Chassé.

Avec ce petit nombre de soldats, relativement aux nombreuses troupes des assiégeants, on peut dire que Chassé fit une défense héroïque. Il avait la certitude de n'être point secouru et devait éviter toute démarche de nature à irriter contre la Hollande deux ennemies comme la France et l'Angleterre, qui déjà faisaient le blocus de ses côtes. D'ailleurs, soixante-quinze mille Français avaient investi la citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent; et non loin de là se tenait une armée de cent vingt mille Belges prêts à agir s'il en était besoin.

Dans cette position entourée de difficultés, le général Chassé montra qu'il avait été digne de servir dans la grande armée française. Il résista avec une prudente habileté, sut ménager sa troupe tout en faisant des sorties, lorsqu'elles pouvaient avoir des résultats réels, respecta la ville, bien que l'on s'en servît comme moyen d'attaque, et ne capitula qu'après vingt-cinq jours de tranchée ouverte, lorsque la brèche eut été pratiquée, et que la forteresse ne présentait plus qu'un monceau de ruines.

Dans ce siége mémorable, il fut ouvert quatorze mille mètres de tranchée, il fut tiré soixante-trois mille coups de canon ou d'obusier, et l'on prit aux Hollandais, par capitulation, cinq mille soldats de diverses armes, dont cent quatre-vingt-cinq officiers. Les Français eurent six cent quatre-vingt-sept blessés et cent huit morts.

« Il importait, dit un historien moderne, M. Van Hasselt, il importait que le siége de la citadelle pût être fait sans que la ville se trouvât exposée, ce qui n'était possible qu'autant que les Belges resteraient inactifs dans l'intérieur.

« La neutralité de la ville ainsi admise, et le siége ayant dû pour cela se faire par l'intervention d'une puissance étrangère, les opérations militaires se trouvèrent fort circonscrites; mais elles n'en devenaient que plus difficiles et plus dangereuses. Le terrain, détrempé par les pluies de l'automne qui tombaient en grande abondance, offrait mille difficultés aux travailleurs; cependant cet obstacle n'en était pas un pour les Français.

« Ils avaient commencé par placer un corps d'observation sur l'Escaut inférieur, pendant que l'armée belge, ayant son quartier-général à Lierre, s'était postée sur les frontières du Limbourg et du Brabant septentrional, pour tenir de ce côté l'œil sur l'ennemi. Dix jours s'étant écoulés avant l'arrivée du matériel de siége, le maréchal Gérard somma, le 30 novembre, le général Chassé de lui livrer la citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent, lui signifiant que, quoi qu'il advînt, il eût à s'abstenir d'hostilités contre la ville.

« La tranchée avait été ouverte la nuit précédente, et, sur le refus que fit le général hollandais de rendre la place, le siége commença aussitôt. Il fut poussé avec une vigueur extrême. Les Français eurent surtout à déployer leur courage contre les difficultés de la saison. Le maréchal Gérard, retenu chez lui par une indisposition, ne prit part que de loin à la direction des travaux; mais il avait sous lui des chefs expérimentés. Le général Haxo commandait le génie, le général Neigre l'artillerie; ils donnèrent à leurs jeunes soldats de nombreux exemples de constance et d'intrépidité.

« Le duc d'Orléans et le duc de Nemours, qui étaient venus faire leurs premières armes, se distinguèrent à ce siége mémorable. Le 4 décembre le feu fut ouvert. Les Hollandais, quelques efforts qu'ils fissent, ne purent empêcher les assiégeants de conduire leurs approches de façon à enlever, dès le

13, un ouvrage avancé, appelé la lunette Saint-Laurent. Dès le principe, la division qui occupait l'Escaut inférieur, sous les ordres du général Tiburce Sébastiani, opéra sur la rive gauche du fleuve de manière à empêcher les mouvements de l'ennemi. Les batteries qu'il avait dressées sur l'Escaut devaient arrêter les communications entre la citadelle et la flotte.

« Le 12 décembre, les vaisseaux tentèrent de remonter. Le fort Lacroix, armé seulement de deux obusiers, les tint en respect tout le jour ; et ils se retirèrent après qu'un obus français fut venu tuer leur commandant, le contre-amiral Lowe Van Aduard, et mettre le feu à la frégate que montait cet officier.

« Pendant ce temps, on avait pu approcher de la citadelle au point que, le 21, les batteries de siége purent commencer à jouer. Elle fut canonnée pendant deux jours avec une telle énergie que la brèche devint enfin praticable ; et, le 23, les Hollandais, craignant de s'exposer à un assaut, demandèrent à capituler.

« Presque au même moment leur flotte opérait un débarquement sur la rive gauche de l'Escaut, pour essayer de s'ouvrir ensuite des communications avec la citadelle ; mais, après un combat assez opiniâtre, les troupes hollandaises furent refoulées sur leurs navires. Les forts de la Tête-de-Flandre, de Burght, d'Austruweel et de Zwyndrecht, tombèrent avec la citadelle.

« La garnison, réduite à cinq mille hommes, se rendit prisonnière de guerre, et le maréchal Gérard s'obligea à la mettre en liberté le jour où les forts de Lillo et de Liefkenshoek, situés sur l'Escaut inférieur et restés au pouvoir des Hollandais, seraient remis à la Belgique. Le roi Guillaume refusa de ratifier cette dernière condition. Une flottille de douze canonnières et un bateau à vapeur, qui étaient restés devant la ville, n'ayant

pas voulu se laisser comprendre dans la capitulation, furent en partie détruits par ceux qui les montaient; le reste fut pris.

« Ce siége curieux, auquel on vit assister une ville entière, comme à un grand et imposant spectacle, et qui dura vingt-quatre jours et vingt-cinq nuits, procura ainsi aux Belges la citadelle d'Anvers, qui leur fut remise avec son matériel de guerre. Mais ce fut plus qu'un spectacle curieux, ce fut un événement de la plus haute gravité; car le siége de cette simple forteresse n'était pas seulement une lutte d'une armée contre quelques lignes de murailles, c'était une lutte de la jeune Europe contre la vieille Europe. L'armée française et la citadelle représentaient chacune un principe; ces deux principes s'étaient heurtés, et la victoire était restée au premier. »

Le roi de Hollande ayant refusé de ratifier la capitulation signée par le général Chassé, et s'étant opiniâtré à ne pas remettre les forts de Lillo et de Liefkenshoek, comme le demandait la conférence de Londres, et par suite de ce refus la garnison hollandaise, à qui le maréchal Gérard avait offert la liberté sur parole, et à la condition de ne point porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à la conclusion d'arrangements définitifs entre la Belgique et la Hollande, ayant refusé de souscrire à cette offre, fut dirigée, comme prisonnière de guerre, sur Saint-Omer. L'armée française, pour montrer qu'elle n'avait point l'intention d'imposer par sa présence et de jeter son épée dans la balance des négociations, jugeant d'ailleurs que l'objet pour lequel elle était entrée en campagne avait été suffisamment rempli par la reddition de la citadelle d'Anvers, commença son mouvement de retraite et tint ses cantonnements sur les frontières de France, pour se tenir prête à entrer en campagne au premier appel. Après tous les prodiges de valeur opérés par la vaillance française, le siége

de la citadelle d'Anvers fournit une preuve de plus de l'intrépide constance de nos soldats. Il fit aussi le plus grand honneur à l'énergique bravoure des Hollandais qui avaient si longtemps soutenu l'effort de l'attaque des Français, si nombreux relativement, et si abondamment pourvus de tous les moyens de prendre cette citadelle. Aussi, après la capitulation, les personnes admises à visiter l'intérieur de cette place ne pouvaient comprendre que des êtres humains eussent trouvé un asile au milieu de ces décombres et sous une grêle de projectiles dont quelques-uns avaient une dimension inusitée et même monstrueuse.

Chassé, très brave officier, qui a mérité par sa défense de la citadelle d'Anvers les éloges les plus glorieux, lesquels ne lui ont été refusés par aucun parti, commandait depuis trente ans cette citadelle, poste difficile, surtout à cause du mauvais esprit des habitants de la ville; il montra constamment la modération la plus grande et un véritable esprit de conciliation. Si la garnison tira sur la ville, en 1830, cette mesure de rigueur ne fut adoptée que par son conseil de guerre, et sur les instances pressantes du duc Bernard de Saxe-Weimar.

La reddition de la citadelle d'Anvers eut pour effet de permettre au gouvernement de Léopold de résister plus facilement aux exigences du parti de la guerre contre la Hollande; parti qui existait en Belgique, tant dans les chambres qu'en dehors de la représentation nationale.

D'ailleurs le mariage du roi Léopold avec la princesse Louise d'Orléans, fille aînée de Louis-Philippe, roi des Français, avait affermi la position de la Belgique dans le système politique de l'Europe.

La dissolution de la chambre des représentants, qui eut lieu au printemps de 1833, amena dans le corps législatif une majorité plus franchement dévouée au système de paix adopté par

le gouvernement belge; mais l'aspect plus favorable des affaires sembla tout à coup recevoir une grave atteinte.

L'opposition mise, au nom de la diète germanique, par le gouverneur de la forteresse fédérale de Luxembourg, à l'exercice du droit dont prétendait user le gouvernement belge, de contraindre les habitants du rayon de la forteresse à satisfaire à leurs devoirs militaires, excita à Bruxelles la plus vive fermentation. Elle fut encore accrue par l'arrestation d'un fonctionnaire belge qui, au mois de février 1834, fut conduit de vive force à Luxembourg. Cette situation des esprits décida le gouvernement à envoyer un corps de troupes dans cette province. Il fallut de longues négociations pour vider ce différend et pour obtenir la mise en liberté du fonctionnaire arrêté.

On crut avec d'autant plus de raison reconnaître l'influence hollandaise dans toute cette affaire, qu'à Bruxelles même le parti orangiste ne craignait pas de relever la tête. Une démonstration provocatrice, tentée par ce parti dans les journées du 4 au 6 avril 1834, eut pour résultat d'exciter le populaire à se ruer sur quelques maisons particulières signalées comme appartenant à des orangistes, et à s'y livrer aux excès les plus déplorables.

Un changement de ministère, survenu au mois d'août suivant, amena une administration catholico-libérale, et l'élément catholique ne tarda pas à dominer dans l'administration comme dans les chambres. Le court passage des tories au pouvoir, depuis la fin de 1834 jusqu'en avril 1835, en rendant une guerre continentale plus probable, contraignit la Belgique à continuer ses armements ruineux.

Mais, depuis ce moment jusqu'à la fin de l'année 1837, succéda une période de calme et de tranquillité pendant laquelle l'industrie prit l'essor le plus rapide et le plus vaste, et qui

permit à un troisième parti, celui des industriels et des banquiers, de se former et de se produire : ce troisième parti, toutefois, éprouva, tant de la part des chambres que de celle du ministère, une énergique résistance. Mais il ne résulta de cette lutte des partis que quelques modifications ministérielles.

La tranquillité paraissait de nouveau assurée, lorsque, vers la fin de 1837, le gouvernement hollandais, par l'exploitation de la forêt de Grunewald, se disposa à faire acte de souveraineté dans le Luxembourg. Des protestations diplomatiques, des démonstrations militaires, mais surtout le langage tenu par la France et l'Angleterre, engagèrent le cabinet de Hollande à renoncer à ses projets, et les troupes belges purent évacuer les positions que déjà on leur avait fait prendre.

Après la consolidation du *statu quo* en 1833, la conférence de Londres n'avait plus fait que de faibles efforts pour la continuation des négociations, qui furent interrompues en août, et sommeillèrent dès lors pendant assez longtemps. La diète germanique acquiesça, le 18 août 1836 seulement, à l'échange du Limbourg contre une certaine portion du Luxembourg, stipulé par le traité des vingt-quatre articles, à la condition que le gouvernement belge n'aurait pas le droit d'y élever des forteresses. Dominé par l'opinion du peuple hollandais et de ses représentants, le ministère hollandais, quand la difficulté relative à la forêt de Grunewald eut été aplanie, n'avait plus d'autre parti à prendre que d'accepter provisoirement le traité des vingt-quatre articles, acceptation qui fut déclarée définitive le 14 mars 1838.

Le premier résultat de l'exécution de ce traité devait être l'évacuation du Limbourg et d'une partie du Luxembourg par les forces belges, ce qui provoqua en Belgique les plus énergiques réclamations. La chambre des représentants et le sénat

votèrent à l'unanimité des adresses au gouvernement, pour l'engager à maintenir à tout prix l'intégrité du territoire. Dans les localités dont le sort venait d'être ainsi décidé, on vit se manifester une agitation des plus vives. Partout les couleurs belges furent arborées avec enthousiasme, et il en résulta des conflits sérieux avec la forteresse de Luxembourg.

Des troubles éclatèrent à Bruxelles, surtout dans la journée du 31 mai. La Hollande et la Belgique armèrent chacune de leur côté, tandis que la France concentrait des troupes au nord de son territoire, pour faire exécuter les protocoles définitifs de la conférence, en date du 22 janvier 1839, qui avaient décidé la cession du territoire, et ne contenaient des clauses favorables à la Belgique qu'au point de vue financier.

L'ardeur belliqueuse des Belges sembla s'en accroître davantage : les soldats en congé furent rappelés sous les drapeaux ; on pressa les enrôlements volontaires ; la garnison d'Anvers et celle de Venloo, forteresse qui précisément devait être évacuée, reçurent des renforts. Skrzynecki, ancien généralissime de Pologne, obtint dans l'armée belge le grade de général de division. Cette nomination excita de vives réclamations de la part des représentants de la Prusse et de l'Autriche, qui crurent même devoir s'éloigner de Bruxelles pendant quelque temps.

Le roi Léopold, monarque sage et prudent, ne crut pas devoir résister à la volonté unanime des grandes puissances. Le général Skrzynecki fut donc mis en non activité. Après les plus orageuses discussions, les chambres votèrent enfin l'occupation et l'exécution du traité.

Alors eut lieu, le 19 avril, la signature du traité par la Belgique et les autres puissances ; la Hollande l'avait déjà signé depuis le 4 février précédent. Un traité subséquent, en date du

19 octobre 1842, eut pour but de terminer, d'après les bases posées dans le traité des vingt-quatre articles, la liquidation des dettes à la charge de la Hollande et de la Belgique, et de décider quelques questions secondaires qui s'y rattachaient.

Lorsqu'à la suite de la complication survenue en 1840 dans les affaires d'Orient les armements de la France menacèrent l'Europe d'une conflagration générale, les chambres belges, pour faire respecter la neutralité de la Belgique, votèrent une augmentation de trente mille hommes à l'armée dont l'effectif dut être porté à quatre-vingt mille hommes, sans toutefois augmenter véritablement pour cela le budget de la guerre.

Pendant ce temps-là continuait la lutte ardente du parti libéral et du parti catholique. Les libéraux, qui recevaient le mot d'ordre de Paris, adoptèrent pour devise la réforme électorale, l'égalité du cens dans les villes et dans les campagnes, et l'obligation de savoir lire et écrire pour exercer les droits électoraux. Ils cherchèrent même, afin de mieux combattre l'influence toujours croissante du clergé, à accréditer le bruit que son intention secrète était d'arriver au rétablissement de la dîme. On sait ce qu'aurait pu produire une semblable calomnie en France, si la révolution de 1830, si celle de 1848 étaient parvenues à leur fin. Cependant, par l'effet de ces bruits évidemment calomnieux, à Liége et dans les environs la population déchaînée se porta à de blâmables excès contre des missionnaires et contre l'évêque connu par un zèle qui dépassait quelquefois les bornes.

En mars 1840 eut lieu la formation du ministère Rogier-Lebeau, qui accorda une nouvelle amnistie générale, et négocia un emprunt de quatre-vingt-dix millions, destiné à l'amortissement de quelques dettes et à faire les frais de plusieurs grandes entreprises industrielles.

Mais ce cabinet ne tarda point à rencontrer dans les chambres l'opposition la plus déclarée de la part du parti catholique, lorsque, en refusant de confirmer l'élection de M. de Stassart, grand-maître des loges maçonniques, aux fonctions de bourgmestre de Bruxelles, il eut paru tendre la main à l'opinion rétrograde.

Une adresse à la couronne, votée le 17 mars 1841 par le sénat, engagea le roi à aviser aux moyens propres à faire cesser les *déchirements intérieurs* qui se manifestaient dans le sein de la représentation nationale; expressions que la presse libérale signala comme un défi jeté à la bourgeoisie par la noblesse, et qui provoquèrent des protestations énergiques de la part des conseils municipaux de la plupart des grandes villes.

Le roi s'étant refusé, comme il en avait le droit, à dissoudre les deux chambres, ou tout au moins celle du sénat, le ministère, de plus en plus poussé par le parti libéral, donna sa démission, et, après d'assez longs tâtonnements, fut remplacé par un nouveau cabinet signalé par une teinte de libéralisme modéré.

M. Nothomb, le nouveau ministre de l'intérieur, adressa aux différents gouverneurs de provinces, ses subordonnés, une circulaire dans laquelle il développait les principes d'un système de transaction; ce qui n'empêcha pas les deux partis d'engager, le 8 juin 1841, une lutte acharnée, à l'occasion des quarante-huit élections destinées à remplir les vides que devait opérer, dans la chambre des députés, l'expiration des pouvoirs de la moitié de ses membres.

Le résultat de cette élection n'apporta cependant aucun changement matériel dans la situation respective des deux opinions; mais, suivant la remarque d'un publiciste, ce qui peint bien

l'état de l'esprit public en Belgique, c'est que partout les candidats libéraux furent réélus à de grandes majorités, tandis que les catholiques n'obtinrent que de faibles majorités à peine remarquées. De tels revirements ne sont pas rares chez les Belges, et il ne faut pas toujours leur en faire un crime. Ils sont assez changeants de leur nature : la gloire elle-même, dont ils se montrent épris, n'est pas toujours sûre de fixer leur inconstance.

Après les élections, l'agitation s'apaisa. Sur ces entrefaites, le parti orangiste, qui s'était depuis longtemps complétement effacé de la scène politique, s'avisa de redresser la tête. On découvrit une conspiration, dont l'idée première remontait à l'année 1841, mais dont l'exécution jusqu'alors avait été retardée.

A la tête de ce mouvement se trouvaient le général Vandermeer et l'ex-général Vandersmissen. Plusieurs des accusés avaient eu à leur disposition des ressources considérables en argent. On en concluait que la conspiration avait été fomentée et appuyée par une puissance étrangère. Plusieurs des accusés furent condamnés à mort par le jury.

Toutefois le roi Léopold commua en vingt années de détention cette condamnation sévère. En février de l'année suivante, les portes de la prison s'ouvrirent pour le général Vandermeer, qui dut promettre de se retirer en Amérique, ainsi que quelques-uns de ses complices, graciés comme lui.

Le 16 juillet 1842, un traité de commerce fut signé à Paris. Il était d'une haute importance pour l'industrie des Flandres; il affranchissait les toiles belges, à leur entrée en France, de l'augmentation de droits dont les frappait une récente ordonnance royale, et, par réciprocité, la Belgique consentait à une réduction des droits perçus à l'entrée des vins, des soieries

et du sel provenant de France. Ce traité fut, peu après, sanctionné par les deux chambres législatives.

Telles sont en raccourci les principales phases de la vie politique du nouvel État que la révolution de juillet a créé en Europe. Ainsi donc, d'après cet exposé rapide, on peut reconnaître que, sous une foule de rapports, la Belgique est beaucoup plus avancée que nous dans les idées saines et pratiques de gouvernement et de liberté.

A cet égard, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître que le gouvernement du roi Léopold a eu constamment en vue d'aider au développement régulier et progressif du crédit public et particulier, et d'imprimer un puissant essor à l'industrie manufacturière et commerçante.

Par l'établissement de son admirable réseau de chemins de fer, aujourd'hui complétement terminé, la Belgique est appelée à une étonnante prospérité commerciale, et à devenir, avant peu, la grande voie de transit par laquelle se fera tout le commerce extérieur de l'Allemagne. C'est sous le règne, et avec l'aide des inspirations de Léopold, prince éclairé, que toutes ces grandes choses se sont opérées. Ce monarque a su habilement triompher des difficultés sans nombre de sa position; et, par la noble franchise avec laquelle il a accepté le rôle et le poste de roi constitutionnel, il est parveuu à consolider la nationalité indépendante du peuple qui lui avait confié ses destinées. On le vit surtout, en 1848, après le *tour de main* de février. Le trône de son beau-père Louis-Philippe, qu'on aurait pu croire solidement établi, s'était écroulé au simple cri de *vive la république!* poussé par deux ou trois cents émeutiers de profession, et la France, dans un muet étonnement, disons mieux, dans une niaise stupéfaction, s'était laissé imposer par ces hommes de rien, par ces abjects piliers

d'estaminet, pour la plupart sans aveu et tous sans mission, une forme de gouvernement qui répugne à tous ses instincts, et compromet au plus haut degré, non pas seulement ses intérêts matériels, mais encore son indépendance et son avenir comme nation. Il semble à ce moment que l'Europe tout entière fût saisie du même vertige révolutionnaire que la France; partout, au Midi comme au Nord, toutes les institutions qui faisaient la gloire, qui assuraient le repos des peuples, s'écroulaient avec fracas ou tremblaient sur leurs bases.

On devait croire dès lors que la Belgique, habituée à graviter dans la sphère de la France, et d'ailleurs minée depuis si longtemps par le salpêtre des révolutions, on devait, on pouvait croire, dis-je, que ce royaume naissant allait avoir aussi sa révolution de février, et proclamer, à l'exemple de la France, la forme républicaine.

Certes, il ne faut pas en accuser les hommes qui s'étaient mis à la tête du mouvement en France, qui avaient usurpé le pouvoir, si, à cet égard, les choses ne tournèrent point au gré de leurs vœux. Des essaims d'entrepreneurs d'émeutes, de casseurs de réverbères et de faiseurs de barricades, furent en toute hâte expédiés en Belgique, et commencèrent leurs parades révolutionnaires; mais toutes les tentatives des propagandistes vinrent échouer honteusement devant l'attitude ferme et calme du peuple belge, attitude qui n'était que le fidèle reflet de l'exemple donné par le gouvernement et surtout par le roi Léopold.

Sans doute ce ne fut pas sans une grande et profonde émotion qu'on apprit à Bruxelles les déplorables événements de Paris. A cette heure, un mouvement républicain aurait pu avoir quelque chance de succès. L'audace des révolutionnaires, de ces gens qui n'ont rien à perdre, et au contraire qui ont

tout à gagner dans les bouleversements politiques, a parfois ses moments de triomphe.

Mais Léopold, avec un suprême bon sens, avec une décision et une franchise qui honorent son caractère, mit fin à toute incertitude et éteignit le commencement d'incendie prêt à éclater. Le gouvernement constitutionnel et parlementaire existait en Belgique dans toute sa sincérité. Le roi put donc, dans ces circonstances, avec l'autorité que donne la conscience d'un devoir scrupuleusement rempli, poser nettement la question aux représentants du peuple.

« On rapporte, dit un biographe, qu'au milieu de l'émoi produit à Bruxelles par la nouvelle des événements de Paris, Léopold réunit autour de lui les chefs des différentes fractions parlementaires, pour leur rappeler dans quelles conjonctures il avait accepté la couronne, et leur déclarer qu'il était prêt à en faire le sacrifice, si maintenant la nation pensait devoir être plus heureuse en adoptant pour son gouvernement la forme républicaine, ajoutant que, s'il en était ainsi, il était inutile de recourir à la violence et de provoquer l'effusion du sang, et qu'il retournerait philosophiquement dans sa retraite de Claremont faire des vœux pour le bonheur d'une nation aux destinées de laquelle il avait eu l'honneur de présider pendant dix-sept années.

« La franchise de cette démarche, ajoute le même écrivain, triompha de toutes les hésitations et de toutes les incertitudes. La nation belge comprit avec un admirable bon sens qu'il n'y avait pour elle ni gloire ni profit à essayer une ridicule contrefaçon de ce qui venait de se passer en France, et que le moindre des inconvénients qui pouvaient en résulter pour elle serait de voir au premier jour sa nationalité indépendante, dont elle a bien raison de s'enorgueillir, absorbée dans celle de ses

puissants voisins. Elle se groupa donc, comme un seul homme, autour des institutions qu'elle s'était librement données en arrivant à l'indépendance politique. Les entrepreneurs d'émeutes et de républiques, expédiés de Paris par la propagande, dont le ministère de l'intérieur était alors le centre, en furent pour leurs frais de route, et aussi pour l'immense ridicule que projeta sur leur cause l'avortement de la fameuse affaire de *Risquons-Tout*.

« Aujourd'hui plus que jamais l'immense majorité du peuple belge s'applaudit de n'avoir pas cédé à la contagion de l'exemple. Le spectacle des misères et des embarras qu'ont faits à la France ses modernes institutions républicaines n'a pu que confirmer cette nation dans l'idée qu'après tout les institutions constitutionnelles ont du bon; et ce ne sera pas, un jour à venir, une médiocre gloire pour le roi Léopold que d'avoir, par sa seule loyauté, fait contre-poids chez le peuple qui se l'était donné pour chef, aux sophismes et aux illusions que la révolution de février met en circulation dans le reste de l'Europe, pour le malheur de plusieurs générations. »

La Belgique a préféré, et nous l'en félicitons de grand cœur, elle a préféré se maintenir dans ses habitudes industrielles qui assurent sa prospérité et son bonheur, et qui lui permettent de figurer avec tant d'honneur à ces grandes et paisibles assises de l'univers entier, qui se tiennent en ce moment à Londres, aux applaudissements de tous les peuples. C'est là un excellent symptôme de haute civilisation, et qui proteste bien haut contre toutes les utopies politiques, sources de désordres et de fléaux pour les nations, même pour celles qui s'en tirent le plus heureusement.

CHAPITRE VINGTIÈME

APERÇU DE LA BELGIQUE.

Tableau géographique du royaume de Belgique. — Ses provinces, ses villes principales. — Richesses de son industrie. — Avenir de cette jeune monarchie.

Nous n'achèverons pas notre tâche laborieuse sans donner une idée de ce royaume de Belgique et des pays divers qui le composent.

Le royaume de Belgique est formé des contrées ci-après :

1° Presque tous les anciens Pays-Bas autrichiens, ainsi nommés parce que depuis 1714 ils appartenaient à la maison d'Autriche. Ces Pays-Bas autrichiens renfermaient neuf des dix-sept provinces des Pays-Bas, quoique, sous le rapport administratif, on n'en comptât que sept seulement, savoir : les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur ; le duché de Brabant avec la seigneurie de Malines et le marquisat d'Anvers, une partie des duchés de Limbourg et de Luxembourg.

2° Les pays qui faisaient partie de l'empire germanique. Ces pays embrassent presque tout l'évêché souverain de Liége, et la plus grande partie de l'Abbaye souveraine de Stablo. Dans le premier, on trouve Liége, Hasselt, Saint-Tron ou

Saint-Truyon, Looz, Tongres ou Tongeren, Maseyk ou Maaseyk, Verviers, Spa, Huy, Dinant, Couvin, Florennes et Thuin.

3° Les pays qui appartenaient à la France, et qui ne sont que des fractions de territoire cédées par cette puissance en 1815, savoir : Marienbourg, Philippeville et Chimay, portions détachées du ci-devant Hainaut français, et le petit duché de Bouillon, du ci-devant gouvernement général de Metz.

Continuons cette description géographique du royaume de Belgique.

Ce royaume n'a presque point de montagnes : celles qu'offre sa partie méridionale sont très basses et situées dans les provinces du Hainaut, de Namur, de Liége et de Luxembourg. Elles sont une dépendance de la chaîne des Ardennes. Ses plus hauts sommets se trouvent dans le grand duché de Luxembourg, et atteignent à peine la hauteur absolue de dix-neuf cents mètres.

Mais, par contre, le royaume de Belgique est une des contrées les mieux arrosées de l'Europe. Ses fleuves sont l'Escaut, la Meuse et le Rhin, qui appartiennent à la mer du Nord, à l'exception de deux branches du Rhin qui se jettent dans le Zuyderzée, et qui appartiennent en propre au royaume de Hollande. L'Escaut sort du territoire français, traverse le Hainaut, la Flandre orientale, sépare celle-ci de la province d'Anvers, et, après avoir baigné Tournay, Gand, Dendermonde, Anvers et le fort Lillo, entre sur le territoire hollandais, où il se jette dans la mer du Nord. Ses principaux affluents sont, à la droite : la Dender, la Ruppel, formées par la réunion de la Dyle et des Deux-Nèthes; la Dyle passe par Louvain et Malines, et reçoit, à la gauche, la Senne, qui passe par Bruxelles. Le principal affluent de l'Escaut est la Lys, qui baigne Menin, Courtray et Gand.

La Meuse prend également sa source en France, et va traverser les provinces de Namur, de Liége, de Limbourg, puis passe sur le territoire hollandais, où elle se jette dans la mer du Nord. Ses principaux affluents sont, à la droite, l'Ourthe, à la gauche, la Sambre, qui baigne Charleroy.

Le Rhin n'appartient au royaume de Belgique que par un affluent de la Moselle.

La Belgique doit une partie de sa richesse à ses nombreux canaux. Voici les principaux : le canal belge du Nord, qui unit l'Escaut à la Meuse, ou Anvers à Venloo. Commencé pendant la domination française, il a été achevé dans ces derniers temps dans la partie renfermée dans le ci-devant royaume des Pays-Bas ; il devait aller jusqu'à Neuss sur le Rhin ; le canal de Liége, entrepris par la compagnie dite du Luxembourg, établie à Bruxelles avant la révolution de 1830, pour la jonction de la Meuse, près de Liége, à la Moselle, près de Trèves, et proprement à Wasserbillig ; une grande partie de ce canal traverse le territoire actuellement hollandais ; le canal de Charleroy, à Bruxelles ; il a cinquante-cinq écluses et un passage souterrain de la longueur de treize cents mètres ; le canal de Bruxelles, qui relie cette ville à Anvers ; celui de Terneuse, dans la Flandre hollandaise ; enfin, le canal d'Ostende, qui joint ce port de mer avec Gand, en passant par Bruges. C'est un des canaux les plus remarquables et les plus anciens.

La Belgique possède aussi d'autres voies de communication qui doivent puissamment concourir à sa future richesse, si le projet de chemin de fer qui a été conçu est mis un jour à exécution. Ce sera sans doute un des plus beaux chemins de fer de l'Europe. Ce grand ouvrage doit commencer à Malines et aboutir à Verviers, en passant par Louvain, Tirlemont et Liége. Les travaux sont commencés depuis longtemps, et le chemin

de fer qui joint Bruxelles à Anvers est déjà en pleine activité. Le but de cette vaste et utile entreprise, pour l'exécution de laquelle le gouvernement belge a fait déjà de grandes avances, et autorisé un emprunt considérable, est d'ouvrir des communications faciles et accélérées entre les ports d'Anvers et d'Ostende, et les principales villes manufacturières du royaume, ainsi qu'avec Cologne et Aix-la-Chapelle, dans la monarchie prussienne.

Le commerce de la Belgique avait pris un grand développement depuis le commencement du siècle jusqu'aux événements qui l'ont séparée de la Hollande.

Ses principales exportations consistent dans les produits de sa florissante agriculture et de ses nombreuses fabriques : les grains, la bière, la houille, l'huile, les dentelles, les draps, les toiles de coton, de lin et de chanvre, les armes, la coutellerie et la quincaillerie fournissent les plus notables articles; les denrées coloniales, les vins, les fruits du Midi, ainsi que les matières premières nécessaires à ses fabriques, forment la grande masse de ses importations. Cette prospérité si remarquable est beaucoup diminuée depuis les troubles qui ont agité cette belle partie de l'Europe. Il faut espérer que le maintien de la paix et l'ouverture de l'Escaut, à laquelle la Hollande a opposé de si grands obstacles, rendront à la Belgique l'état florissant qui l'avait fait justement ranger parmi les contrées les plus heureuses du monde sous ce rapport.

Mais on ne saurait passer sous silence une autre branche de commerce qui, de nos jours, est devenue d'une grande importance : je veux parler de l'immense accroissement du commerce de la librairie, surtout de celui de Bruxelles, où un seul de ses nombreux ateliers d'imprimerie fournit aujourd'hui dans une semaine autant que produisaient toutes les presses

réunies de cette ville, dans une année, sous la domination française.

Ce développement extraordinaire est dû aux contrefaçons des meilleurs ouvrages publiés en France, et qui, immédiatement reproduits par les presses belges, sont mis en vente bien souvent pour la moitié du prix de l'édition originale. Cette grave atteinte à la propriété des auteurs et des libraires a mis les éditeurs français dans la nécessité de se liguer contre un tel brigandage, et de lui opposer des capitaux considérables, mais tout cela sans succès. Enfin, la contrefaçon belge a provoqué de toutes les villes de France de fortes plaintes, et le gouvernement français a porté d'énergiques réclamations aux autorités du royaume de Belgique pour mettre fin à cette sorte de commerce interlope qui ne devrait pas être permis chez les nations civilisées.

La Belgique peut trouver en elle-même assez de ressources pour n'avoir pas besoin de s'en prendre à une industrie étrangère en dépouillant des libraires, des auteurs, des imprimeurs, du fruit de leur travail et en les privant d'une propriété qui doit toujours être sacrée. N'a-t-elle pas des industries qui seules suffiraient à la richesse d'une nation? N'a-t-elle pas ses dentelles de Malines, de Bruges, de Gand, de Saint-Tron? N'a-t-elle pas les toiles de Flandre, du Brabant et du Hainaut, ainsi que les cotons imprimés de Gand, de Bruxelles et de plusieurs autres villes, ainsi que les blanchisseries de Courtray, qui rivalisent avec celles de Harlem, les tapis de Tournay, pour lesquels Rubens, Raphaël et autres peintres ont fait des cartons, les papiers des environs de Liége, les draps de Verviers, les tanneries de Liége et de Gand, la faïence de Tournay, les fabriques d'armes et la coutellerie de Liége, de Namur, de Charleroy, l'orfévrerie de Gand, de Bruxelles et d'Anvers, les ouvrages

en fer, en acier, en cuivre et en laiton de Namur et de Liége, les machines à vapeur de Seraing, enfin les brasseries de Louvain et de Bruxelles? N'y a-t-il pas des mines d'or dans l'exploitation de ces industries? C'est là que la Belgique peut loyalement, honnêtement chercher une sorte de Californie, sans toucher à la propriété de ses voisins. C'est un point d'honneur qu'elle doit comprendre et qu'elle saura respecter, nous l'espérons.

Telles sont sommairement les richesses de la Belgique, richesses qui sont loin d'être taries, malgré des guerres incessantes, malgré des fléaux de toute espèce qui l'ont plus ou moins ravagée à diverses époques. On sait que la Belgique a toujours été le champ de bataille de l'Europe. C'est dans ses plaines que se sont livrées les plus sanglantes, les plus mémorables batailles. Fontenoi, Denain, Nerwinde, Jemmapes, Valmy et tant d'autres noms glorieux rappellent avec un légitime orgueil les trophées des armes françaises. Les Belges ont longtemps partagé les lauriers cueillis par la France.

C'est que ce peuple, issu des anciens Scythes, se distingue comme eux par une bravoure qui atteste cette antique origine, qui est mentionnée par Strabon, César, Tacite et autres historiens. C'est que les Belges sont d'origine germaine. Des traditions rattachent le commencement de leurs annales à celles de l'antique ville de Troie. « Il serait curieux, dit un rédacteur du *Conversations Lexicon*, il serait curieux de savoir quand ces traditions se sont répandues pour la première fois; quel est le premier auteur qui en a parlé; si Rucleri, ou l'un de ses contemporains, en est l'inventeur, et si un simple individu a pu imposer à la France et à la Belgique une croyance si générale et si populaire; quels motifs l'auraient d'ailleurs porté à imaginer une pareille fable : cette fable et les autres qui l'accompagnent ne ca-

cheraient-elles pas un fond de vérité? Effectivement, M. Charles Turck, auteur des *Recherches dans le domaine de l'histoire* (en allemand), se sert du témoignage de Strabon, selon lequel les Celtes avaient secouru les Troyens, et en conclut une affinité entre les Germains et les Troyens, car les Grecs ont souvent appelé les Germains Celtes.

« Or, continue l'auteur allemand, si les Belges habitaient primitivement les Palus-Méotides, on conçoit qu'ils aient pu facilement être les auxiliaires de Troie, et que le souvenir de cette cité fameuse se soit confondu avec leurs traditions nationales. Rien d'étonnant alors qu'il y ait eu jusque dans les forêts de la Germanie un retentissement de l'Iliade et de l'Odyssée, et que cette poésie de la Grèce soit venue se mêler, en quelque sorte, aux chants sauvages des Scaldes à une époque que nous ne saurions déterminer. L'opinion rapportée par Tacite, et suivant laquelle Ulysse aurait bâti une ville sur le Rhin, représentait-elle un fait réel, ou n'était-elle que la conséquence de cette antique alliance de deux peuples voisins? C'est là un sujet que nous nous contentons d'indiquer aux érudits qui savent joindre l'imagination à la critique.

« Ici se présente une nouvelle question : En quel temps les Germains expulsèrent-ils les Celtes de la Gaule Belgique? On l'ignore; seulement on peut conjecturer que cet événement remonte au-delà de l'époque où les Gaulois allèrent former dans l'Asie Mineure l'établissement de la Galatie ou Gallo-Grèce, c'est-à-dire au delà de l'année 280 avant la naissance de Jésus-Christ.

« Vers l'an 112 avant l'ère chrétienne, environ cent soixante-huit ans après cette invasion, les Cimbres et les Teutons émigrèrent et envahirent les Gaules; mais ils n'eurent pas bon marché des Belges. Ils furent repoussés et obligés de repasser

le Rhin. Ayant alors à traverser une partie de la Germanie, devenus plus puissants par la jonction de quelques peuplades de cette contrée, ils défirent les armées romaines qui couvraient les frontières d'Italie. Exterminés à leur tour par Marius, une fraction d'entre eux s'établit parmi les Adriatiques.

« Les Belges étaient fixés dans les Gaules à une époque très reculée, et ne furent pas les premiers habitants des pays dont ils s'emparèrent. « Leur nom, dit M. Amédée Thierry, était inconnu aux anciens auteurs grecs : il paraît, ajoute-t-il, récent en Gaule, du moins si on le compare aux noms de Galls, de Celtes et de Ligures. Ce nom, suivant le même auteur, appartient à l'idiome kymrique, où, sous la forme *belgiaid*, dont le radical est *belg*, il signifie *belliqueux*. Il ne serait donc point un nom générique, mais un titre d'expédition militaire, de confédération armée. Il est étranger à l'idiome des Galls, mais non à leurs traditions nationales, encore subsistantes, où les Bolg ou Fie-Bolg jouent un rôle important comme conquérants venus de l'ancienne Irlande. Cette forme *Bolg* et son aspirée *Bholg* rappellent cette colonie belge fixée parmi les Galls du Rhône et des Cévennes sous les noms de *Bolgœ* ou *Jolcœ*. »

« Il semble qu'il y a contradiction dans ces assertions de M. Amédée Thierry : en effet, si le mot *Bolgœ* était récent en Gaule, il devait appartenir à la famille des langues germaniques ; au contraire, s'il sortait de la famille des langues celtiques, il devait avoir précédé l'arrivée des Germains, et c'est là l'opinion de M. Raoux, qui prouve très bien à cette occasion que le *Bolgium* proprement dit, dont parle César, ne faisait point partie de la Belgique actuelle, et contenait les diocèses de Beauvais, d'Amiens, d'Arras, et probablement aussi une partie de l'Ile-de-France et de la Normandie, à la droite de la Seine.

« Le nom de Belges, dit encore l'auteur qui vient d'être cité,

est au surplus revendiqué aussi par les habitants des provinces septentrionales des Pays-Bas; ils le prennent sur leurs monuments, sur leurs médailles; la république des Provinces-Unies, sous la plume de leurs savants, devenait le *Belgium Fœderatum*, et il faut convenir que si quelque gloire s'attache à cette dénomination, ce n'est pas à eux qu'en est due la moindre part. »

Dans tous les cas, les fastes de Belgique commencent avec une certitude positive aux récits de César, et dès lors leur rôle fut assez beau, puisqu'ils s'unirent avec d'autres peuples contre les Romains et les barbares pour délivrer la Belgique de l'oppression de ces étrangers. Plus tard, ils luttèrent contre les Normands, ces hommes qu'on voyait dans la mêlée tomber, sourire et cesser de vivre, et qui écoutaient avec de pareils transports de plaisir les cris de leurs victimes et les chants des Scaldes. C'était par de telles luttes qu'ils commençaient à prendre rang dans l'histoire.

Au moyen âge, ce rôle était singulièrement agrandi, surtout sous le règne de Philippe le Bon, dont la domination s'étendit de la mer du Nord à la Somme. Ce prince, surnommé *le Grand-Duc de l'Occident*, aurait pu placer sur son front le diadème royal s'il n'avait rencontré une puissante opposition dans la jalousie de Louis XI, roi de France, et dans ses sujets naturels, qui auraient craint, avec raison, que l'unité monarchique ne portât de graves atteintes à l'individualité politique de chaque province. Prince français, principal promoteur des grandes intrigues qui remuaient la France, il n'y avait pas puisé le respect de la liberté. La Belgique, de son temps, fut appelée la *Terre de promission;* mais elle devait sa prospérité bien moins à ses maîtres qu'à ses lois constitutives, appelées *priviléges,* ainsi qu'à l'énergie, l'activité et l'industrie de ses habitants.

Les vertus privées des citoyens corrigeaient les fâcheux résultats d'une administration tour à tour molle et despotique, et le caractère chevaleresque du prince, la grâce et la noblesse de ses manières, l'éclat de sa cour et de sa puissance, qui ne l'empêchaient point d'être populaire, achevaient de fermer les yeux sur ce qu'il y avait de blâmable dans son gouvernement. Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, trouva dans les coffres de son père soixante-douze mille marcs d'argent en vaisselle, et pour deux millions d'écus d'or en meubles, ou environ vingt-trois millions deux cent dix mille huit cent soixante-trois francs soixante-dix centimes. Ces trésors, et tout l'argent qu'il put obtenir de ses sujets, furent dissipés dans des guerres folles et injustes; car on peut dire, en se servant de l'expression énergique d'Olivier de La Marche, que Charles vécut l'épée au poing avec tous ses voisins, et même avec ses propres sujets, ainsi que plusieurs grandes villes purent s'en souvenir.

Malgré les troubles de la régence de Maximilien, fils de Frédéric III, après la mort de Charles le Téméraire, cette époque n'en est pas moins regardée comme celle de la plus haute propérité pour cette contrée de Belgique. De là date précisément l'élévation de la maison d'Autriche. Maximilien n'avait apporté aux Pays-Bas que son titre d'archiduc; on avait même été obligé de payer les frais de son voyage, et c'était précisément cette impuissance personnelle qui avait été son titre de recommandation aux yeux des Flamands.

En 1482, Philippe IV dit le Beau, par son mariage avec l'infante de Castille, devint souverain de la Belgique. Les historiens espagnols se plaignent, avec vivacité, des exactions et de l'insolence de ses conseillers flamands. Il paraît qu'en effet ils abusèrent de leur ascendant sur leur maître, et de là date

peut-être cette inimitié qui éclata plusieurs années après avec une violence si déplorable.

C'est au commerce que la Belgique dut alors sa splendeur. Ce qu'elle avait perdu en priviléges, car Philippe lui en retira quelques-uns, elle le reconquit en industrie. Des communications nouvelles s'étaient ouvertes entre les peuples. Venise avait dû renoncer à sa suprématie, et n'était plus le centre du monde commercial, qui venait d'être agrandi par Colomb d'un second hémisphère, après l'avoir été par Vasco de Gama de toutes les mers qui baignent l'Asie et l'Afrique.

Puis ce fut le règne de Charles-Quint, ce grand et glorieux empereur, dont, au commencement de ce livre, nous avons raconté l'abdication et les derniers instants. Quoiqu'il eût traité avec sévérité la ville de Gand, où il avait reçu le jour, et qui s'était révoltée contre lui (1540), quoiqu'il eût cherché en toute occasion à affermir son autorité en amoindrissant les priviléges des provinces, les Belges, fiers de sa grandeur et de sa gloire, séduits par ses manières, et disposés à lui faire honneur d'une partie de leur bien-être, le pleurèrent, comme des enfants pleurent un père.

Sous Charles-Quint, il faut le reconnaître, se forma le système de l'équilibre européen; c'est alors que des États jusque-là presque isolés se virent placés vis à vis les uns des autres dans des rapports permanents et intimes, et que les opérations de la politique embrassèrent désormais un horizon plus vaste.

Nous avons vu ce qu'il advint sous le gouvernement de Philippe II; nous avons vu les luttes acharnées qu'il eut à soutenir pour défendre son autorité et sa couronne. Nous avons vu aussi les diverses péripéties de ce grand drame se dérouler sous nos yeux, et avoir pour dénouement l'établissement de la république des provinces. Nous avons suivi, à travers bien des oscillations,

bien des déchirements, bien des guerres sanglantes, ce mouvement d'émancipation de la Belgique. Nous l'avons suivi jusqu'à nos jours, où, par l'effet des révolutions, cette belle contrée a reçu le nom et la forme d'un royaume.

Tous ces événements nous prouvent qu'il y a dans le caractère belge quelque chose d'indocile, que la douceur endort, mais que la dureté stimule et irrite. Plusieurs de leurs derniers gouvernants ont eu le tort de prendre ce peuple pour un individu, et cet individu pour un philosophe, tandis que ce n'était véritablement qu'une nation de plusieurs pièces, et où la philosophie du siècle dernier n'avait fait que passer.

C'est un spectacle bien étrange dans ce siècle si riche en événements extraordinaires que celui qui nous a été offert par la constitution du royaume de Belgique. La seule crainte d'une conflagration générale fit élever, en 1830, au rang des nations, et constituer en royaume avec des limites incertaines, sous la garantie d'une prétendue neutralité perpétuelle, les populations des basses terres de la Meuse et de l'Escaut, qui n'avaient pourtant jamais eu le caractère d'un peuple primitif, auxquelles la nature n'avait même point assigné de limites proprement dites, dépourvues de langue nationale, sans histoire, sans caractère distinctif, et qui ont dû s'étonner grandement elles-mêmes de la bonne fortune que leur faisaient la diplomatie et les révolutions.

La capitale du nouveau royaume est Bruxelles, autrefois capitale des Pays-Bas autrichiens. C'est une belle ville, bâtie sur les bords de la Senne, et remplie d'édifices remarquables et d'établissements d'utilité publique.

Dans son voisinage immédiat, on remarque Lacken, résidence d'été du roi; Waterloo, village célèbre par la victoire remportée par les alliés, en 1815, sur les Français. On voit

tout près le monument élevé pour conserver le souvenir de cet événement : c'est une colline artificielle, en forme de cône, dont la circonférence est de deux mille soixante pieds hollandais, et la hauteur de deux cents; un double escalier, en limaçon, mène au sommet, sur lequel un lion colossal en fer supporte une colonne monumentale du même métal de soixante pieds de haut. Dans le même rayon se trouvent Tervueren, maison de plaisance qu'habitait le prince d'Orange; Vilvorde, petite ville d'environ trois mille âmes, importante par sa maison de correction; Louvain, grande et belle ville, qui ne compte plus que vingt-six mille habitants, après en avoir eu, dit-on, presque deux cent mille. Ses brasseries sont en grande voie de prospérité. Son université est la plus célèbre de celles de toute la Belgique.

Dans ce dénombrement rapide nous n'avons garde d'omettre Anvers, chef-lieu de la province de ce nom, place forte très importante, dont les ouvrages ont été beaucoup augmentés sous la domination française et par les Hollandais. Le commerce de cette ville, encore considérable cependant, n'est que l'ombre de ce qu'il était avant le seizième siècle, sous le gouvernement régulier de ses maîtres légitimes. « Cette ville, dit un habile géographe, était alors le principal entrepôt des marchandises de l'Europe. Des milliers de vaisseaux et de bateaux de toutes les nations couvraient alors le port; elle comptait plus de deux cent mille âmes; on y voyait entassés tous les trésors de l'univers. A peine pourrait-on croire ce qu'on rapporte des richesses immenses de ses négociants, si des témoins dignes de confiance n'en faisaient foi à l'unanimité. Cinq cents vaisseaux entraient chaque jour dans le port, environ deux mille cinq cents s'y trouvaient ordinairement à l'ancre, et cinq cents chariots chargés de marchandises y arrivaient par terre chaque jour.

On évalue à cinq cents millions de florins la somme qu'Anvers mettait tous les ans en circulation, et à deux millions de florins les impôts annuels. L'industrie y avait atteint alors le plus haut degré de prospérité; elle était surtout renommée pour ses fabriques de velours, son satin et ses damas. Ses broderies en or et en soie étaient recherchées de toute l'Europe; elle était en même temps un des principaux foyers pour les sciences et pour les beaux-arts. La diminution de tant de prospérité date principalement du siége mémorable qu'elle soutint en 1580 contre le célèbre Alexandre Farnèse, duc de Parme. Lorsque, par la paix de Westphalie, en 1648, l'Escaut fut entièrement fermé, le commerce d'Anvers fut complétement ruiné. Ce n'est que sous le gouvernement français que la réouverture de ce fleuve ranima un peu l'activité commerciale de ses habitants, qui purent se livrer alors à de grandes entreprises pendant la durée du ci-devant royaume des Pays-Bas (1815-1830). De même que dans le seizième siècle Amsterdam fonda sa prospérité aux dépens d'Anvers, de même cette dernière, de nos jours, ranima son commerce en exerçant une funeste influence sur celui de la capitale de la Hollande. L'ouverture du grand chemin de fer dont nous avons fait mention rendra sans doute une grande partie de son ancienne splendeur à cette ville, quand même la navigation de l'Escaut ne serait pas entièrement libre, ou que les navires chargés pour cette ville seraient soumis à des droits très considérables. La ville d'Anvers possède un grand nombre de beaux édifices : son église de Notre-Dame est un des plus admirables monuments de l'architecture gothique de l'Europe; c'est un des plus grands temples qu'on connaisse; sa construction, commencée au milieu du treizième siècle, dura quatre-vingt-quatre ans. Des mesures exactes ont démontré

que sa tour pyramidale, construite en pierres de taille, dépasse de quelques pieds la cathédrale de Strasbourg, et est par conséquent le plus haut édifice de l'Europe. L'intérieur de cet édifice est orné des plus beaux tableaux de Rubens. Viennent ensuite l'église Saint-Jacques, celles de Saint-André, de Saint-Charles Borromée. Parmi les autres édifices, on distingue l'hôtel de ville, dont on loue à juste titre l'architecture, les bas-reliefs en pierres et le superbe frontispice, et la Bourse, l'un des plus beaux monuments de ce genre. Nous ne finirions pas si nous entreprenions de faire le dénombrement de tous les établissements scientifiques et littéraires d'Anvers : nous mentionnerons seulement son académie des beaux-arts, le plus ancien établissement de cette espèce qu'aient eu les Pays-Bas, et devenu plus tard le berceau de l'école flamande qui a produit tant de chefs-d'œuvre dans la peinture. Sa galerie de tableaux, l'une des plus belles et des plus curieuses, est formée des chefs-d'œuvre que cette école a produits.

Dans les environs immédiats d'Anvers, on trouve Lille, bourg important par le fort de ce nom qui, avec celui de Liefkenshoek, domine la navigation de l'Escaut au-dessus d'Anvers; Rupelmonde, petit bourg de deux mille cinq cents habitants, dont plusieurs centaines sont occupées à fabriquer des briques; et Lier (Lierre), petite ville située à la jonction de la grande et de la petite Nèthe, ville renommée pour ses brasseries et ses instruments de musique en cuivre.

Après Anvers se trouve Gand, capitale de la Flandre orientale, située au confluent de la Lys avec l'Escaut, qui, avec la Liève et la Moers, la partagent en plusieurs îles réunies par des ponts nombreux. Cette ville, qui est le siége d'un évêché, est la plus grande ville du royaume de Belgique; au temps de l'empereur Charles-Quint, elle surpassait Paris en superficie,

Sa cathédrale, son hôtel de ville, le palais de l'université et la maison de correction sont des monuments remarquables. Il faut en dire autant de ses grands travaux hydrauliques, comme le superbe canal de Gand, qui va à Ostende par Bruges, et le magnifique bassin qu'on vient de creuser au centre même de la ville, et qui communique avec la mer par le canal de Terneuse, qui y aboutit.

Avant la dernière révolution, pendant laquelle cette ville a beaucoup souffert, Gand pouvait être appelé le *Manchester de la Belgique*, tant était grande et variée l'industrie de ses habitants et de ceux de ses environs. On n'y comptait pas moins de soixante-dix fabriques à machines à vapeur de grand modèle, et soixante mille ouvriers employés seulement dans ses fabriques de coton. Cette grande industrie était favorisée par les canaux navigables et par les fleuves qui mettent Gand en communication avec d'autres villes considérables. Malgré sa grande prospérité et son commerce florissant, elle est encore loin d'être peuplée à proportion de son étendue ; car le dernier recensement ne lui accordait que quatre-vingt-quatre mille âmes.

Une particularité qui doit ajouter à l'importance de Gand, c'est que la province dont elle est le chef-lieu est le pays de l'Europe qui, sur une égale surface, offre la plus grande population relative.

Il faut encore mentionner, dans le royaume de Belgique, Liége avec ses inépuisables mines de charbon, exploitées depuis 1178, et ses nombreuses forges. On ne doit point oublier sa vaste citadelle construite depuis peu d'années sur l'emplacement de l'ancienne.

On cite, dans ses environs, la petite ville de Seraing, où l'on fabrique un grand nombre de machines à vapeur, et une

foule d'articles en fer fondu. Plus de quatre mille ouvriers étaient employés dans ces magnifiques établissements, sur lesquels le roi de Hollande avait placé deux millions cinq cent mille francs. Non loin de là est l'abbaye de Saint-Lambert, jadis remarquable par la magnificence de ses bâtiments et la beauté de ses jardins; on y voit maintenant de grandes verreries, et l'on y fabrique du cristal, du demi-cristal et d'autres verres. La carrière de marbre noir de Theux, l'un des plus beaux marbres de l'Europe, est dans les environs de Liége, ainsi que la ville de Limbourg, célèbre par ses fabriques de drap, et Spa, si renommée par ses eaux minérales. Saint-Tron fait un grand commerce de ses magnifiques dentelles et de ses armes.

Citons encore, dans la Flandre occidentale, Bruges, qui en est le chef-lieu, et qui possède un bassin spacieux, où les navires d'un tirant d'eau de dix-huit pieds arrivent à la voile par un superbe canal. Cette belle et grande ville, qui a été vers la fin du treizième siècle un des plus grands entrepôts du commerce du monde, n'offre plus aujourd'hui qu'une ombre de son ancienne splendeur; mais elle a beaucoup d'établissements d'utilité publique.

Dans la même province, Ostende, petite ville et place forte très commerçante, avec un port et des canaux navigables qui l'enrichissent, en la mettant en communication avec Bruges, Gand, Nieuport et Dunkerque. Il faut mentionner aussi Nieuport, Ypres, Menin, Courtray, si renommée par ses toileries et ses dentelles, dont elle fait un commerce fort étendu.

Mons est le chef-lieu de la province du Hainaut : c'est une belle ville, avec un canal navigable qui la met en communication avec Condé, ville française. Elle a dans son voisinage de nombreuses mines de houille d'une grande importance.

c'est aussi près de là que se trouve la commune de Jemmapes, célèbre par la bataille dont nous avons donné la description. Charleroy, Enghien, Ath font un très grand commerce.

Dans la province de Namur, même mouvement industriel et commercial, même activité, même prospérité, ainsi que l'attestent les mines de fer de Philippeville, les carrières de pierre et de marbre de Dinant, la coutellerie, les tanneries et les poteries de Namur.

Enfin, la province de Limbourg possède Hasselt, avec ses fabriques d'eau-de-vie de grains, et nous terminerons cette rapide revue du royaume de Belgique par la ville d'Arlon, chef-lieu de la partie belge du grand-duché de Luxembourg. Cette ville possède de riches fonderies dans ses environs. Non loin de là est la ville de Bouillon, chef-lieu de l'antique duché de ce nom [1].

Possédant de si abondantes richesses dans son sein, dans l'active industrie de ses habitants, la Belgique peut se passer de colonies, et ne pas envier cet avantage qui fait la puissance et la richesse de la Hollande, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant. Nous renvoyons aussi le lecteur à ce que nous avons dit de Léopold, roi des Belges, pour qu'on puisse mieux apprécier les services qu'il a rendus à cette contrée en y maintenant l'ordre et la paix.

[1] *Abrégé de géographie* d'Adrien Balbi.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME

APERÇU DE LA HOLLANDE.

Pays composant le royaume de Hollande. — Ses canaux et ses digues. — Son commerce. — Ses colonies. — Principales villes du royaume de Hollande.

Nous allons faire sur le royaume de Hollande la même opération géographique que sur le royaume de Belgique. On a vu comment ces deux royaumes étaient éclos de la révolution de 1830; on a vu la constante ténacité du roi de Hollande, son attitude résolue en présence de la conférence européenne réunie à Londres. Il nous reste à dire comment est formé ce royaume, qui constituait les provinces septentrionales de la monarchie néerlandaise créée par le congrès de Vienne.

Il se compose 1° des pays qui formaient les sept républiques ou provinces souveraines, qu'on appelait les sept Provinces-Unies, ou tout simplement la Hollande, du nom de la province la plus considérable; ces sept républiques ou provinces étaient la Hollande, la Gueldre, la Zélande, l'Utrecht, la Frise, l'Over-Yssel et la Groningue; la petite province de Drenthe formait un État séparé, confédéré avec les sept autres;

2° Des pays de la généralité ou des états généraux, ainsi

nommés, parce que, ayant été conquis par les Provinces-Unies pendant les guerres civiles des Pays-Bas, ils étaient administrés par les états généraux; leurs habitants n'avaient aucune part au gouvernement ni aux priviléges dont jouissaient les sept provinces souveraines. Ces pays comprenaient le Brabant septentrional et plusieurs districts, notamment celui de Maestricht, dont le prince-évêque de Liége était le souverain avec les états généraux; une partie du duché de Limbourg, une partie de la Gueldre supérieure, où est située Venloo; une partie de la Flandre, Sluis ou l'Écluse, Aardenburg, Ysendyk, Hulst, Axel, et Sas-de-Gand;

3° De la moitié orientale du grand-duché de Luxembourg;

4° D'une fraction du ci-devant évêché-souverain de Liége avec Weerdt.

La Hollande, quoiqu'elle n'ait, à proprement parler, aucune montagne, offre un grand nombre de petits lacs, et est peut-être la contrée de l'Europe, qui, relativement à son étendue, présente le plus grand nombre de fleuves ayant tous leur embouchure dans la mer du Nord, à l'exception de deux branches du Rhin et de quelques petites rivières qui se jettent dans le Zuyderzée.

Ce sont l'Escaut, la Meuse, qui vient, ainsi que lui, du territoire de la Belgique; le Rhin, qui sort de l'Allemagne, avec la Moselle, un de ses affluents qui ne fait que toucher la frontière orientale de la partie hollandaise du grand-duché de Luxembourg; le Hunse, petite rivière qui traverse les provinces de Drenthe et de Groningue; l'Ems, dont l'embouchure seule touche le royaume.

Le royaume de Hollande est coupé par de nombreux canaux : le canal du Nord qui joint le port d'Amsterdam à celui de Niew-Diep par une ligne navigable pour les vaisseaux de guerre et les

vaisseaux marchands du plus fort tonnage; le canal de Zéderik qui, allant de Vianen à Gorcum, abrége de huit jours le trajet d'Amsterdam à Cologne; c'est là qu'on voit ces belles écluses, dites à éventail, qui, par des appareils de construction particulière, peuvent voir ouvrir leurs portes dans les hautes eaux, par l'effet même du biez supérieur; le canal dit Zuid-Willems-Waast, qui fait communiquer Bois-le-Duc avec Maestricht; il reçoit les grandes barques de la Meuse, qui chargent près de huit cents tonneaux, et présente, près de cette dernière ville, une des plus belles écluses; enfin, celui qui, en passant par Groningue et Leeuwarden, s'étend depuis l'Ems jusqu'à Harlingen sur le Zuyderzée. Ces canaux sont parcourus par des barques qui passent à des heures réglées, et remplacent en Hollande assez généralement le service des diligences.

Mais parlons un moment d'un autre genre de constructions hydrauliques qui est de la plus grande importance pour ces provinces, dont ils forment un des traits caractéristiques : nous voulons parler de ces fameuses digues réparées tous les ans avec des frais énormes et qui protégent contre les fureurs de la mer du Nord et du Zuyderzée la Zélande, la Frise, la Groningue et une partie de la Hollande, dont le sol est beaucoup au-dessous du niveau de ces deux mers : nous citerons particulièrement la digue de West-Cappel à la pointe occidentale de l'île de Walcheren, regardée comme la plus merveilleuse de ces jetées artificielles.

Il y a dans le royaume de Hollande un grand nombre d'importantes forteresses et de ports militaires : les principales forteresses sont : Maestricht, Breda, Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc, Flessingue, le Helder, Cœvorden et Luxembourg, qui, sous le rapport militaire, appartient à la confédération germanique. Quant aux principaux ports et chantiers militaires, ce

sont Amsterdam avec Medemblik; le Texel et Nieuw-Diep; Rotterdam avec Helvoetsluis, et Flessingue.

Le royaume de Hollande est doué d'une activité industrieuse qui lui fait une source inépuisable de richesses. Les articles assez nombreux fabriqués dans ce pays, sans compter ses toiles, renommées dans tout l'univers, sont d'une perfection rare. On cite aussi les velours d'Utrecht, les draps de Leyde, les étoffes de soie de Harlem, la faïence de Delft, les sucres d'Amsterdam, Rotterdam et Dordrecht, et une foule d'autres objets qui attestent le haut degré d'industrie des habitants de ce royaume.

La Hollande n'a plus, comme autrefois, le monopole du commerce du monde entier. Chaque nation a son tour pour briller au premier rang. Venise, Gênes et Pise ont été longtemps souveraines-maîtresses des mers et du commerce. La Hollande et l'Angleterre sont venues ensuite. Le moment brillant de la Hollande est passé. La cause en est due à la concurrence des autres nations commerçantes, aux événements qui se sont succédé, et à la perte de plusieurs centaines de millions qui en est résultée. Quoique le commerce de la Hollande soit bien déchu, en comparaison de ce qu'il était au seizième siècle, il est encore considérable, et il s'est beaucoup relevé depuis la restauration en 1814. Il faut ajouter que, l'Angleterre seule exceptée, aucune partie du globe n'offre, relativement à son étendue, plus de capitaux que la Hollande, dont les habitants possèdent trois milliards quatre cents millions de francs chez différents peuples, ce qui les met en état d'entreprendre les affaires commerciales les plus étendues et les plus importantes.

Les principales importations du royaume consistent en grains, sels, vins, bois de construction, bœufs maigres pour y être engraissés, chiffons, fer, et une foule d'autres objets qui

sont les matières premières de plusieurs manufactures, outre plusieurs autres articles fabriqués que l'on importe pour en faire le commerce de commission.

Les principales exportations consistent en toiles, fromage, beurre, poissons salés, papier, viande salée, épiceries et autres articles des Indes orientales et occidentales, garance, tabac, pipes à fumer, fleurs, huiles, genièvre, semences, peaux, borax et camphre.

Les centres du commerce de la Hollande sont : Amsterdam, Rotterdam, Middelbourg, Flessingue, Briel, Dordrecht, Enkhuisen, Ziérikzée, Groningue et Utrecht. La province de Hollande, relativement à son administration intérieure, est subdivisée en Hollande méridionale et Hollande septentrionale. Amsterdam est la ville principale du royaume; La Haye en est réellement la capitale, car cette ville est la résidence habituelle du roi, de la cour, des chambres et des administrations générales.

Le gouvernement de la monarchie hollandaise est constitutionnel et ressemble beaucoup à celui de la France. Le roi partage le pouvoir législatif avec les états généraux, divisés en deux chambres, sénateurs et députés. Les premiers sont nommés à vie par le roi parmi les personnes les plus distinguées par leurs services, leur naissance ou leur fortune. Les seconds sont des députés nommés par les provinces. Ces deux chambres forment ce qu'on appelle les états généraux; elles s'assemblent, au moins, une fois par an. Chaque province a ses états particuliers, composés de membres élus par les trois ordres de l'État, qui sont la noblesse ou l'ordre équestre, l'ordre des villes, et l'ordre des campagnes. Ils s'assemblent chaque fois qu'ils sont convoqués par le roi, qui a exclusivement le gouvernement des colonies.

Malgré les cessions faites par la Hollande par suite des traités de 1814, ses colonies sont encore très considérables. Elle a en Amérique le gouvernement de Paramaribo ou de Surinam, qui comprend la Guyane, le gouvernement de Curaçao et celui de Saint-Eustache. Depuis la perte de l'importante colonie du cap de Bonne-Espérance, les possessions hollandaises en Afrique ne consistent qu'en quelques petits forts insignifiants sur la côte d'Or, et proprement dans l'empire d'Achanti. Aujourd'hui ce sont les Hollandais qui possèdent les contrées les plus riches et les plus peuplées de l'Océanie. Les Hollandais sont la nation prépondérante dans cette cinquième partie du monde.

Ils ont l'île de Java avec l'île de Madura, la plus grande partie de l'île de Sumatra et de Célèbes, une grande partie de l'île de Bornéo et de l'archipel de Sumbava-Timor; enfin tout l'archipel des Moluques, et une fraction de la Papouasie.

Ces riches contrées fournissent aux Hollandais des trésors incalculables, et forment un beau diamant à la couronne du monarque de la Hollande.

Tous les cultes sont professés librement dans le royaume de Hollande, qui, en souvenir sans doute des guerres de religion qu'elle a eu à soutenir, ne reconnaît point de religion dominante. Le plus grand nombre des habitants professent le calvinisme, religion du roi et de sa famille. Viennent ensuite les luthériens, puis les catholiques. Après eux les juifs, les mennonites, les remonstrants et autres prosélytes de sectes encore moins nombreuses.

Ainsi la Hollande, cet État d'une espèce encore toute nouvelle, après des guerres longues et sanglantes, est devenue une puissance imposante, sans posséder presque de terrain. On a vu les causes de l'accroissement successif et rapide de la Hollande. Il est certain que ses conquêtes dans les Indes et le

Brésil, que la paix avantageuse qu'elle eut le bonheur de conclure à Munster la rendirent l'arbitre des couronnes et lui permirent de tenir un moment en échec la superbe puissance de Louis XIV. Pendant que, grâce à sa marine, son commerce se soutenait de plus en plus sur toutes les mers, elle ruinait celui de la France aux Indes. La fierté de ses états généraux était devenue de l'insolence. Les magistrats hollandais se croyaient autant de rois; ils appelaient leurs familles les *familles patriciennes*. Les commissaires hollandais députés à l'armée traitaient avec orgueil trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils; *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*. Ainsi s'expliquaient des marchands, qui, dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi, autrefois leur vainqueur. « On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665, soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance. » A l'époque des premiers revers de Louis XIV, les Hollandais avaient des prétentions exorbitantes : ils voulaient que leur État eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres Lille, qui était déjà entre leurs mains, et Tournay, qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. « L'esprit républicain, ajoute Voltaire, est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique. »

Il y a là une pensée très vraie, très juste ; il s'y trouve plus de justesse qu'on ne le croit généralement, plus de justesse peut-être que ne croyait le patriarche de Ferney lui-même. L'histoire de plusieurs des princes de la maison de Nassau en est une démonstration sans réplique.

Jetons maintenant un coup d'œil topographique sur les principales villes du royaume de Hollande.

La ville principale de la province de Hollande et de tout le royaume est Amsterdam. C'est une des cités les plus industrieuses et les plus belles de l'Europe. Elle a un port formé par l'Ye ou l'Y. Divisée en deux parties par l'Amstel, petite rivière entrecoupée par un grand nombre de canaux formant quatre-vingt-dix îles communiquant entre elles par deux cents ponts, les uns en pierre, les autres en bois, Amsterdam offre un aspect étrange, mais qui ne manque ni de magnificence, ni de grandeur. Les rues, alignées au bord des canaux, sont bien pavées et garnies de trottoirs. « Mais ce ne sont pas, dit un élégant écrivain, comme dans les villes d'Italie, des palais qui en font l'ornement ; les maisons toutes bâties en briques et peintes de diverses couleurs sont garnies avec goût des plus brillantes étoffes, et la profusion des magasins ornés de tous les produits des deux mondes annonce la richesse d'une ville qui possède depuis longtemps le commerce de l'univers. »

Le Kalver-Straat et le Nievedek surtout ressemblent à des galeries d'exposition en plein air de tous les trésors de l'industrie. Amsterdam est le siége de l'administration générale de la marine, dont les vastes magasins et les chantiers de construction sont vraiment remarquables. Les plus beaux édifices d'Amsterdam sont le Palais-Royal ou maintenant l'hôtel de ville, superbe monument d'architecture moderne qui fut, du temps de l'empire, la résidence du roi Louis Bonaparte, père du président

actuel de la république française; l'hôtel de ville, ci-devant de l'amirauté, ceux des compagnies des Indes orientales et occidentales, la bourse, l'arsenal, etc. On y voit aussi de belles églises.

Après la fermeture de l'Escaut en 1648, tout le commerce des deux Indes vint s'y concentrer et en fit la première place de commerce sous ce rapport. C'était l'époque où la république de Hollande parvenait au point culminant de sa prospérité et de sa puissance. Depuis l'ouverture de l'Escaut, depuis l'accroissement obtenu de nos jours par le commerce d'Anvers et de Rotterdam, le commerce d'Amsterdam a perdu de son importance. Mais le magnifique canal du Nord et le chemin de fer qui doit accélérer les communications entre Amsterdam et les principales places du royaume et avec celles des États limitrophes ne peuvent manquer de lui rendre, sinon entièrement, du moins en grande partie, son ancienne prospérité. La population d'Amsterdam dépasse actuellement le chiffre de deux cent un mille âmes.

On signale comme une des routes les plus agréables qu'on puisse parcourir en Hollande, soit par terre, soit par eau, celle qui mène d'Amsterdam à Utrecht. « C'est, pour ainsi dire, au témoignage d'un savant géographe, une série non interrompue de belles maisons de campagne et de jardins. Au printemps, on ne saurait rien imaginer de plus beau; à tout moment l'aspect de ces jardins magnifiques change : tantôt on aperçoit un jardin à paysage avec des bois charmants; tantôt des parterres enrichis de tulipes, de jacinthes, en général de tous les trésors de la flore hollandaise, qui offrent les nuances les plus variées et les plus agréables à l'œil. »

C'est dans le voisinage d'Amsterdam qu'on voit Saardam,

grand village renommé par ses papeteries les plus estimées de la Hollande, par la propreté et l'élégance de ses maisons en bois, et par de nombreux chantiers où l'on construit des vaisseaux et des bateaux en grande quantité. C'est là que Pierre le Grand, czar de Russie, vint apprendre l'art de construire les vaisseaux. On voit aussi, dans les environs, Naarden, petite ville fortifiée; Harlem, chef-lieu de la Hollande septentrionale, dont on admire l'hôtel de ville, ancienne résidence des comtes de Hollande; l'hôtel des princes, où se rassemblaient autrefois les états généraux de Hollande; l'église de Saint-Bavon, remarquable par sa grandeur, par sa tour élégante, et par ses orgues dont le buffet ne compte pas moins de soixante registres et huit mille tuyaux.

Les environs de Harlem sont semés de jardins magnifiques et de superbes maisons de campagne, parmi lesquelles on distingue surtout celle du riche banquier M. Hope, qui est d'une magnificence toute royale.

La Haye passe pour une des villes les mieux bâties de l'Europe; elle est entrecoupée de canaux, et ses places sont couvertes de belles plantations. Cette belle ville, avant les derniers événements, avait l'avantage d'être la résidence du roi et des grands corps de l'État alternativement avec Bruxelles. La Haye possède beaucoup d'établissements publics extrêmement curieux, le musée du roi principalement, dont les salles basses offrent une foule d'objets d'art des Indes, de la Chine et du Japon, et dont les salles supérieures contiennent une galerie de tableaux, qui est la plus complète du royaume et l'une des plus riches de l'Europe. Dans ce même local se trouve la bibliothèque royale, la plus riche des Pays-Bas, et l'une des plus considérables de l'Europe en manuscrits et ouvrages historiques. Il y a, en outre, à La Haye une fabrique

de porcelaine, une grande fonderie de canons, une grande fonderie et des laminoirs de cuivre. Sa population dépasse cinquante-cinq mille âmes.

Les environs immédiats de La Haye offrent plusieurs maisons de plaisance royales, le Bosch (le Bois); Petit-Loo, qui offre des promenades délicieuses. Plus loin est Delft, ville de médiocre étendue. On voit dans l'église principale le mausolée du prince Guillaume d'Orange, dont nous avons raconté l'histoire, et qui fut assassiné dans cette ville.

Nous avons parlé assez longuement du fameux siége de Leyde. Cette ville est située sur le Rhin; elle est grande et entrecoupée d'un grand nombre de canaux : elle a acquis une grande importance par sa célèbre université, dont dépendent plusieurs établissements considérables. Leyde est le siége de quelques sociétés savantes; c'est de cette ville que sont sortis tant de chefs-d'œuvre typographiques illustrés du nom des Elzévirs.

Ses édifices les plus remarquables sont l'église Saint-Pierre, à cause de ses tombeaux; l'hôtel de ville, le bâtiment de l'université, avec l'observatoire, et le grand hôtel des invalides. La population de Leyde n'est pas en proportion de son étendue. Cependant elle s'est accrue depuis quelques années; malgré cet accroissement, on ne porte qu'à cinquante-cinq mille le nombre de ses habitants.

Dans le voisinage de Leyde on trouve Rhynsberg, petit bourg, où commencent les grands ouvrages hydrauliques entrepris dans ce siècle pour porter les eaux du Rhin à la mer. Plus loin, on rencontre Katwyk, autre lieu remarquable par les belles écluses construites dans le même but, et par d'autres ouvrages du même genre.

La ville la plus considérable et la plus peuplée de la Hol-

lande après Amsterdam est Rotterdam, située sur la rive droite de la Meuse, dans la partie du fleuve nommée Merwe. Sa population, estimée aujourd'hui à plus de quatre-vingt-douze mille âmes, et le grand nombre de vaisseaux qui stationnent dans ses beaux bassins lui donnent un aspect opulent. Les profonds et nombreux canaux dont elle est entrecoupée, et surtout celui de Voorne, permettent aux plus grands vaisseaux d'arriver jusqu'au milieu de la ville. Ces avantages ont été beaucoup augmentés par l'établissement de la compagnie néerlandaise de la navigation à vapeur qui envoye régulièrement ses bateaux à Londres, à Cologne et à Anvers. Les plus beaux édifices de Rotterdam sont la bourse, le palais de l'amirauté, le palais de la ci-devant compagnie des Indes, avec des chantiers fort étendus, où la compagnie a fait construire l'*Atlas*, le plus grand des bâtiments à vapeur, véritable citadelle flottante, qu'on peut mettre en mouvement avec trois machines à vapeur de la force de cent chevaux chacune. On remarque encore à Rotterdam l'église de Saint-Laurent et l'hôpital des vieillards, ainsi que plusieurs établissements artistiques, littéraires et scientifiques.

Les environs immédiats de Rotterdam offrent Schiedam, ville maritime, remplie de brasseries de genièvre, et qui s'occupe de la pêche du hareng; Vlaardingen, importante par ses chantiers, et par le nombre de navires qu'elle envoye à la pêche du hareng; Gouda, dont les nombreuses distilleries de genièvre et les belles écluses ont fait la renommée; Dordrecht, dont on doit mentionner le commerce, les chantiers, le port et l'église principale, qui est une des plus grandes du royaume; Briel, dont le port est fréquenté par un grand nombre de navires; Helvoetsluis, petite ville importante par ses fortifications, son port et ses chantiers; Oudewater, importante par

ses vastes plantations de chanvre, et Willemstadt, dont on estime les fortifications.

Dans la Hollande septentrionale il faut nommer Enkhuisen, beau port sur le Zuyderzée, dont une grande partie de la population s'enrichit de la pêche du hareng; Medemblik, petite ville importante par son institut royal de la marine, où sept professeurs enseignent tout ce qui est nécessaire pour former d'habiles marins; Helder, gros village situé à l'extrémité de la province; Willems-Ord, remarquable par des travaux hydrauliques exécutés sous l'empereur Napoléon, et continués sur un plan plus vaste par le vieux roi Guillaume.

Dans la Hollande méridionale, outre La Haye et Rotterdam, on doit mentionner au moins Delftshaven, petite ville sur la Merwe, avec des chantiers de construction; Gorcum, aussi sur la Merwe, petite ville fortifiée à laquelle le canal de Zéderick est d'une grande utilité; Vianen, sur la Leck, très petite ville, qui était autrefois l'asile des criminels et des banqueroutiers; Maaslandsluis, dont les pêcheries sont la principale richesse.

La ville d'Utrecht (*Ultra Trajectum ad Rhenum*), qui est le chef-lieu de la province de ce nom, est une ville importante par son industrie, ses établissements littéraires et par son commerce. Cette ville a pu être regardée comme la capitale de la république de la Hollande; elle fut le siége des états généraux jusqu'en 1593, époque de leur translation à La Haye. On y remarque l'hôtel de ville, et le dôme, avec sa tour très élevée, et un superbe carillon, ainsi que la magnifique promenade du Mail. Utrecht possède un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, entre autres son université, qui a une riche bibliothèque et de belles collections d'histoire naturelle. Dans ses environs est situé Zeyst, village renommé par la com-

munauté des frères moraves, qui contribuent à le rendre florissant par leur industrie.

Middelbourg, chef-lieu de la province de Zélande, située sur l'île Walcheren, est importante par son industrie, son commerce et son vaste canal, construit pour remplacer le port. Flessingue, dans la même province, est orgueilleuse de ses fortifications, de son beau port, de ses magnifiques bassins, de ses vastes chantiers et de ses immenses magasins; Zieriksée, petite ville sur l'île de Schouwen, avec un port sur l'Escaut oriental; Sluis (l'Écluse), place très forte, qui communique par un canal avec Bruges, ville du royaume de Belgique; Terneuse, petite ville, qui doit sa réputation à de grands travaux hydrauliques et à un beau canal qui y aboutit, et qui la met en communication avec Gand.

Dans la province du Brabant septentrional, il y a Bois-le-Duc, chef-lieu de la province et place forte, située sur le Dommel, et qui mérite d'être mentionnée pour sa vaste et belle église de Saint-Jean, pour ses nombreuses fabriques de rubans de fil, et ses deux célèbres fabriques d'instruments de musique. On cite encore Breda, Berg-op-Zoom, Grave, Heusden, places fortes. Breda est une ville importante par ses fortifications, par son église cathédrale, surmontée d'une flèche fort élevée, ainsi que par son académie royale militaire, où vingt-cinq professeurs enseignent tout ce qui est nécessaire pour former de bons officiers et d'habiles ingénieurs. Il faut citer encore dans cette province Tilburg, ville florissante par ses nombreuses manufactures, et Oosterhout, où l'on fabrique beaucoup de poterie fort estimée.

Maestricht (*Trajectum ad Mosam*), ville située sur la Meuse, est le chef-lieu de la province du Limbourg. On remarque sur son territoire d'immenses carrières dans la montagne de Saint-

Pierre, qui est percée d'un grand nombre de galeries. « Ses rues souterraines, dit M. John Murray, ont été creusées par la main des hommes depuis deux mille ans, et s'étendent sur un rayon de six lieues de long sur deux de large. Leurs lignes se coupent et se croisent en sens si divers que l'homme le plus hardi est saisi de frayeur en présence de ce labyrinthe affreux. Les ouvriers qui travaillent dans ces carrières s'y perdraient eux-mêmes, et ne pourraient jamais retrouver leur chemin sans l'instinct de leurs chiens et de leurs chevaux. » Ce naturaliste anglais y découvrit divers ossements fossiles appartenant à un ordre de choses différent de celui auquel appartiennent les animaux actuellement vivants, entre autres un saurien, qui devait avoir eu de trente-cinq à quarante-cinq pieds anglais de long. Une multitude d'inscriptions accompagnées de dates qui embrassent plus de dix siècles ; la variété étonnante de leurs caractères et l'accouplement bizarre de noms appartenant à des personnes et à des époques différentes ajoutent à l'intérêt qu'inspire l'examen de ces étonnantes excavations. Nous nommerons encore dans cette province Weerdt, Sittard, Vaels, Venloo, Roermonde ; ces deux dernières sont deux places fortes situées sur la Meuse. Venloo a un pont de bateaux.

Dans la province de Gueldre on trouve Arnheim, ville commerçante et place forte sur le Rhin ; c'est la capitale de la province ; Nimègue (*Noviomagum*), autre place forte sur le Wahal, célèbre par le traité de paix qui porte son nom ; Harderwyk, sur le Zuyderzée, autre ville fortifiée.

La province d'Over-Yssel contient Zwoll, ville fortifiée, qui en est le chef-lieu ; Deventer, sur l'Yssel, place forte ; Kampen, Almelo et Enschede, importantes par leurs fabriques de toiles.

Si nous passons dans la province de Frise, nous trouvons

Leeuwarden, chef-lieu de la province, et ville très importante pour son industrie; Harlingen, ville commerçante, avec un port sur le Zuyderzée; Franeker et Sunek, la première renommée par son athénée, qui remplace son université, la seconde par de nombreuses fabriques d'horloges en bois.

La province de Groningue possède un chef-lieu du même nom, chef-lieu qui est la ville la plus importante du nord du royaume par ses constructions, parmi lesquelles on distingue la belle église de Saint-Martin, l'hôtel de ville, et le pont Botering-Hoog. On y voit aussi des établissements scientifiques, dont les principaux sont l'université et le jardin botanique. On remarque encore dans cette province Delfzyl, sur le golfe de Dollard; c'est une très petite ville, mais importante par son port et ses fortifications. Citons aussi Windschotten, petite ville située sur le canal qui, de Groningue, mène à l'Ems; le terrible incendie de ses tourbières, en 1833, a acquis à cette ville une triste célébrité; ces tourbières offrirent, pendant trois jours, un océan de flammes et de lumière; les communes de Leck, Marum, Voendum, Muntendam et Zeven furent celles qui eurent le plus à souffrir de cet horrible incendie.

Assen, dans la province de Drenthe, en est le chef-lieu; on y voit encore Frederiksort, siége d'une colonie de pauvres qui est en voie de prospérité; fondée par la société de bienfaisance, son merveilleux développement au milieu d'un sol stérile qu'elle a su fertiliser prouve tout le parti que peuvent tirer les gouvernements, partout où il y a beaucoup de pauvres et beaucoup de landes. Meppen, petite ville fort industrieuse : c'est la ville principale de la province.

Enfin, dans la partie hollandaise du grand-duché de Luxembourg, nous n'avons à mentionner que Luxembourg, située près de l'Elze. C'est une des plus fortes places de l'Europe,

cette ville est aussi une des forteresses de la confédération germanique.

Cet aperçu géographique met, ce semble, bien en évidence les richesses et les ressources de la monarchie hollandaise, royaume conquis sur l'Océan, royaume qui est couvert de gras pâturages et de riantes plantations, royaume dont les habitants conservent encore, pour la plupart, les mœurs simples et les coutumes de leurs ancêtres, et présentent une véritable physionomie nationale, comme le sol où ils sont fixés présente un aspect particulier, et pour ainsi dire exceptionnel. Heureux ce peuple honnête et vertueux, s'il avait pu se tenir constamment en garde contre les ambitieux et contre lui-même, s'il s'était maintenu dans sa sphère, formée du commerce, de l'industrie et des beaux-arts, et s'il n'avait pas eu aussi la prétention de régner sur les autres nations par la puissance du glaive. Quoi qu'elle fasse, la Hollande, avec toutes ses richesses, ne pourra toujours compter que parmi les puissances du second ou du troisième ordre. La nation est brave, intrépide; mais il ne lui est pas permis, aujourd'hui surtout, de tenter le sort des grandes batailles [1].

Après tous ces détails topographiques et géographiques, les amateurs des beaux vers ne seront pas fâchés de lire une belle description de la Hollande que Thomas a introduite dans sa *Pétréide*, poëme épique :

Sur les bords de l'Amstel s'élève une cité,
Le temple du commerce et de la liberté,
Où d'un peuple opulent l'économie austère
De l'or du monde entier semble dépositaire;
Pour d'utiles travaux dédaigne les grandeurs,
Et parmi les trésors a conservé des mœurs.
Pierre y porte ses pas; partout sur son passage

[1] *Abrégé de géographie*, par Adrien Balbi.

De l'heureuse abondance il aperçoit l'image,
Mais nulle part les blés n'y dorent les sillons;
D'innombrables troupeaux ont couvert ces vallons,
La génisse erre en paix dans de gras pâturages;
Le taureau mugissant bondit sur ces rivages;
Le lait, en écumant, y coule à longs ruisseaux,
Les champs sont divisés par de nombreux canaux
Qui, portant la fraîcheur sur leur rive féconde,
Promènent lentement les trésors de leur onde;
L'orme et le peuplier, qui croissent sans efforts,
De leurs rameaux penchés embellissent ces bords;
L'azur tremblant des flots répète leur verdure,
Partout un art modeste a paré la nature.
Le voyageur charmé laisse de toutes parts
Errer autour de lui ses tranquilles regards;
Balancé mollement sur les barques flottantes,
Il fend d'un cours heureux ces campagnes riantes.

Dans le même chant, le poëte s'attache à donner une image de la ville d'Amsterdam, capitale de cette étrange contrée. Écoutons-le :

Le czar poursuit sa route, et son œil incertain
A démêlé des tours dans un azur lointain.
Bientôt à ses regards Amsterdam se déploie;
De ces murs renommés il approche avec joie,
Il entre. Les chemins tracés en longs canaux,
Les citoyens en foule habitant sur les eaux,
Les barques, les maisons, les voiles ondoyantes,
Des arbres élevés les cimes verdoyantes,
Les tours et les palais, tout présente à la fois
Le spectacle des mers, des cités et des bois.
On voit dans cette enceinte errer un peuple immense;
Partout l'activité, les soins, la vigilance :
Sur sa rame courbé, l'un fend le sein des eaux,
L'autre, d'un bras nerveux, soulève les fardeaux
Que porta l'Océan des bords de l'hémisphère.
Ceux-là viennent chercher d'une rive étrangère
Les tissus de la Perse, et ces fruits précieux,
Trésors d'un sol ardent, mûris sous d'autres cieux;
On voit parmi les flots de ce peuple innombrable
Le commerce aux cent bras, actif, infatigable,
Sans cesse parcourant cette vaste cité;
La richesse à sa voix naît de la liberté.
On le voit observer l'Asie et l'Amérique,

Joindre à l'or du Brésil les métaux du Mexique;
Sa main par cent canaux qu'il tient sans cesse ouverts,
Les verse dans l'Europe à trente États divers;
Et les fait refluer, par un nouvel échange,
Des bords européens vers les rives du Gange.
Tout se mêle, s'unit; par ses travaux constants
Il rapproche les lieux, les peuples et les temps,
Pour les climats glacés rend les Indes fécondes,
Et de sa chaîne d'or embrasse les deux mondes.

On ne pouvait peindre avec des couleurs plus riches, plus animées et plus fidèles l'existence laborieuse des habitants de la Hollande, qui exploitent le commerce comme une mine féconde, inépuisable.

La Hollande a été longtemps la grande fabrique des livres en Europe. Nous citerons, entre beaucoup d'autres preuves, une lettre de J.-J. Rousseau à M. de Malesherbes, datée du 5 novembre 1760, lettre qui nous a paru contenir des détails instructifs :

« Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de « maximes incontestées, lesquelles sont pourtant et seront toujours « vaines et sans effet dans la pratique, puisqu'elles portent sur une éga- « lité supposée entre les États comme entre les hommes; principe qui « n'est vrai pour les premiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, « ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de « l'autre.

« Le droit naturel est le même pour tous les hommes qui tous ont « reçu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent « passer; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institution « humaine et qui n'ont pas de terme absolu, varie et doit varier de « nation à nation. Les grands États imposent aux petits et s'en font res- « pecter; cependant ils ont besoin d'eux, et plus besoin peut-être que « les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent en équiva- « lent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas « égaux, mais ils se compensent; et de là naît le vrai droit des gens, « établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour

« eux les honneurs, le rang, la puissance; les autres, le profit ignoble et « la petite utilité.

« Quand les grands États voudront avoir à eux seuls leurs avantages « et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible; et, « quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites « choses cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

« Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modi-« fient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La li-« berté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librai-« rie des règlements différents de ceux qu'on lui donne en France, où « cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on voulait, par des traités « de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes « règlements sur cette matière entre les deux États, ces traités seraient « bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernements changerait de « forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de lois observées que « celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

« Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand « que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande, il est presque nul. Au « contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande « qu'en France. Ainsi l'on pourrait dire, à quelque égard, que la con-« sommation est en France et la fabrication en Hollande, quand même « la France enverrait en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du « même pays; parce que, où le Français est consommateur, le Hollandais « n'est que facteur; la France reçoit pour elle seule; la Hollande reçoit « pour autrui.

« Tel est entre les deux puissances l'état relatif de cette partie du « commerce; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra tou-« jours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de « France voudrait que la fabrique fût où est la consommation, mais cela « ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la cen-« sure. Il ne saurait, quand il le voudrait, adoucir cette rigueur; car un « gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes « qu'il est forcé d'imposer pour continuer de tout pouvoir. Si les avan-« tages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi « les siens qui ne sont pas moindres; c'est de faire, sans inconvénient, « tout ce qui est utile à la nation.

« Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beau-
« coup de choses qu'on ne doit pas permettre et qu'il convient de tolé-
« rer : d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée d'un tel
« livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela,
« la France, réduite presqu'à sa seule littérature, ferait scission avec le
« corps de la république des lettres, retomberait bientôt dans la bar-
« barie, et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles
« celle-là sert de contre-poids. Mais quand un livre imprimé en Hollande,
« parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réim-
« primé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes et se
« met en contradiction avec lui-même.

« J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire ; et la consé-
« quence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable ; car, comme
« on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la
« France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume les éditions
« contrefaites sur celles du pays, la réimpression faite en Hollande d'un
« livre imprimé en France fait peu de tort au libraire français ; et la
« réimpression faite en France d'un livre imprimé en Hollande ruine
« le libraire hollandais. Si cette considération ne touche pas le gouver-
« nement de France, elle touche le gouvernement de Hollande, et il
« saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la
« chose au pair.

« Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous
« dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et
« l'homme d'État versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircisse-
« ments qui seraient nécessaires à un homme privé. Mais voici une ob-
« servation plus directe et qui me rapproche du cas particulier. Lors-
« qu'un libraire hollandais commerce avec un libraire français, comme
« ils disent, en change, c'est-à-dire lorsqu'il reçoit le payement de ses
« livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux ; et,
« aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les
« livres qu'ils s'envoient réciproquement étaient imprimés dans les lieux
« où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot
« et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le
« libraire hollandais qui craint la contrefaçon se met à couvert, et
« traite avec le libraire français, de manière que celui-ci se charge, à

« ses risques et périls, du débit des exemplaires qu'il reçoit et dont le « nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié « pour la *Julie*. Il met son correspondant français en son lieu et place ; « et, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour « lui, il lui envoie à la fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la « contrefaçon, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, « mais au libraire de Paris, qui lui est substitué. Ce serait un libraire « français qui en ruinerait un autre, ou ce seront deux libraires français « qui s'entreruineront mutuellement.

« De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portaient à « croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France, contre « le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me « reste à vous exposer celles qui m'empêchent de consentir à cette réim- « pression, et d'en accepter aucun bénéfice si elle se fait malgré moi. « Vous dites, monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engage- « ment que j'ai pris avec le libraire hollandais, parce que je n'ai pu lui « céder que ce que j'avais, et que je n'avais pas le droit d'empêcher les « libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. Mais, équitable- « ment, je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge ; car j'ai « traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnais à ce que je « lui ai cédé. Or il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais « réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir. Si « donc ce droit se trouve moindre que je n'avais cru, il est clair que loin « de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du « préjudice qu'il en peut souffrir.

« Si je recevais derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà « reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois ; « et comment aurais-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, « puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et « unique de mes écrits, revue et augmentée de nouvelles pièces ? Il est « vrai que n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manus- « crits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition, dont il « m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, mon- « sieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens « tenu à tout ce que j'ai énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je « ne me crois tenu à rien au-delà.

« Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la « contrefaçon ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma « qualité d'éditeur, ni choisir un libraire français pour cette réimpres- « sion, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos « de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je « profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette « occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pou- « voir vous réitérer, monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon « profond respect, etc. »

Ailleurs (dans la deuxième partie des *Confessions*, livre XI, année 1761), Rousseau se loue de ses relations avec Marc-Michel Rey, libraire de Hollande. « Ce libraire, dont on me disait tant de mal à Paris, dit-il, est ce- « pendant de tous ceux avec qui j'ai eu affaire le seul dont j'ai toujours « eu à me louer... En matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, « quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours « trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui « m'ait avoué franchement qu'il faisait bien ses affaires avec moi, et « souvent il m'a dit qu'il me devait sa fortune, en offrant de m'en faire « part. Ne pouvant exercer directement envers moi sa gratitude, il voulut « la témoigner au moins à ma gouvernante, à laquelle il fit une pension « viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'était en re- « connaissance des avantages que je lui avais procurés. Il fit cela de lui « à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avais « parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su. Je fus « si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une « amitié véritable. »

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

BEAUX-ARTS.

Beaux-arts en Hollande et en Belgique. — Les frères Hubert et Jean Van Eyck. — Bernard van Orley. — Quintin Metzis. — Influence du génie de Michel-Ange. — Rubens. — Son école ; artistes qui en sont sortis. — Sculptures de maître Conrad. — Sculpteurs flamands. — Graveurs. — Architecture et monuments anciens. — Musique. — Littérature.

Après avoir exposé les causes et les conséquences de la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, après avoir montré l'accroissement rapide de la puissance des Hollandais, accroissement dû surtout à la bravoure et à l'intrépidité des soldats et des marins de cette république ; après avoir esquissé ces luttes si malheureusement glorieuses (car il y a toujours quelque malheur attaché à tout ce qui s'appelle *insurrection*), il nous reste à parler d'une gloire plus solide et plus paisible, celle que la Hollande doit aux beaux-arts et aux lettres. Au terme de nos récits, nous aimerons à faire halte dans cette oasis qui se trouve placée pour ainsi dire au milieu des guerres les plus acharnées et les plus sanglantes.

M. Van Hasselt, membre de l'Académie royale de Bruxelles,

va nous fournir les principaux éléments de ce travail. Nous le copierons même le plus souvent.

Après l'Italie, pays par excellence de la peinture et des beaux-arts en général, les contrées où ces mêmes beaux-arts ont jeté le plus grand éclat sont assurément la Belgique et la Hollande. Peinture, sculpture, architecture, gravure, musique, elles ont produit dans ces divers genres des artistes du premier ordre, et dont les noms ne sauraient périr.

Commençons par la peinture. Les écoles belge et hollandaise ont produit de grands artistes. Les origines de l'histoire de cet art dans les Pays-Bas sont enveloppées d'une grande obscurité. Toutefois, plusieurs passages des romans du cycle karolingien nous autorisent à penser que, dans le premier quart du treizième siècle, Maestricht possédait déjà une école de peinture qui jouissait d'une haute réputation. Dans quel principe marchait-elle? on l'ignore; car il ne reste d'elle aucun ouvrage authentiquement reconnu sur lequel on puisse asseoir un jugement certain. Aussi ce n'est que par conjecture qu'on a pu avancer qu'elle se rattachait à l'école de Cologne, dont elle était contemporaine.

« Ce n'est qu'au commencement du quinzième siècle, dit M. Hasselt, que la peinture flamande prit place dans le monde. Deux artistes, nés à Maseyck, petite ville placée sur la Meuse, entre Maestricht et Ruremonde, fondèrent alors notre première école connue, qui devint une école européenne : ce furent les frères Hubert et Jean Van Eyck.

« Attirés à la cour des ducs de Bourgogne, ce royaume du luxe et de l'opulence, ils s'établirent à Bruges, d'où le plus jeune des deux frères reçut le surnom de Jean de Bruges, et où il trouva le secret de peindre à l'huile, grâce aux connaissances profondes qu'il avait en chimie. Leur réputation ne

tarda pas à les faire distinguer par le duc Philippe le Bon, qui les combla d'honneurs et de faveurs, nomma Jean son valet de chambre, et l'adjoignit, en 1428, à l'ambassade qu'il envoya en Portugal, pour demander en mariage l'infante Isabelle.

« L'école de Cologne avait précédé les frères Eyck et régnait avant eux dans les Pays-Bas; mais, imbue des traditions byzantines, cette école donnait aux figures humaines une incroyable raideur. Son système de composition consistait à effectuer toujours, dans les scènes qu'elle représentait, une forme symétrique et architectonique. Puis elle peignait généralement sur des fonds d'or, ou isolait au moins les figures de toute nature extérieure. Hubert Van Eyck, l'aîné des deux frères, fit faire un pas à l'art. Il tient encore en partie au principe de l'école de Cologne; mais il a un léger soupçon du principe nouveau que son frère Jean va introduire.

« Celui-ci opère une transformation complète dans le style, dans la composition, dans le point de vue, dans la conception. Il renonce à l'isolement des figures et à leur disposition symétrique : il quitte la forme typique et traditionnelle, pour s'attacher à la simple reproduction de la nature réelle et des physionomies individuelles; il ne peint plus sur des fonds d'or, et ouvre à l'œil du spectateur les profondes perspectives et les horizons immenses. Tout le monde visible : le ciel et la terre, les plans les plus rapprochés et les lointains les plus reculés, les montagnes, les vallées, et les plaines, les arbres avec leurs fruits, les buissons avec leurs fleurs, les gazons avec tous leurs brins d'herbe, les maisons et les édifices, la variété immense des choses qui tiennent à la vie, tout cela est reproduit dans les ouvrages que le quinzième siècle voit éclore sous le pinceau de ce prodigieux artiste. La forme humaine se présente au milieu de ces mille choses, de ces mille détails, et le tout offre un

ensemble d'une signification toute particulière. Puis l'exécution de l'œuvre nous montre avec quel amour l'art entre dans ces détails infinis, et témoigne de la scrupuleuse rigueur qu'il met à reproduire la nature dans son exactitude la plus minutieuse.

« Ce système nouveau, que l'on pourrait appeler *cosmogonique*, présente çà et là des défauts de plus d'un genre : de la dureté dans le modelé et dans l'agencement des draperies et des vêtements ; une connaissance peu exacte et peu approfondie de l'anatomie. Mais tous ces défauts se résolvent dans l'unité de l'œuvre. Les détails, pris isolément, sont d'une discordance souvent frappante ; mais l'ensemble est d'un accord merveilleux avec ses couleurs splendides, avec ses riches jeux de lumière, avec sa profondeur si intime de sentiment, avec la grâce et la souplesse de ses figures de femmes, et le luxe de ses draperies ; de sorte que l'effet produit par les ouvrages de Jean Van Eyck est celui de la glorification de la vie terrestre au milieu de toutes les choses de la création.

« On recherche beaucoup les tableaux de ce maître. La Belgique en conserve plusieurs dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand ; au musée de Bruxelles, à l'Académie de Bruges, l'*Agneau de l'Apocalypse* et *les Noces de Cana*. Son tableau du *Jugement dernier* fixa longtemps les regards des connaisseurs à cause de l'éclatante beauté du coloris. Il est divisé en trois compartiments, suivant l'usage du temps, les deux de chaque côté servant de volets à celle du milieu. Monuments de la peinture aux siècles reculés, ces tableaux occupent dignement leur place au musée du Louvre.

« On distingue aussi parmi les ouvrages de Jean de Bruges : *Dieu le père, assis sur un trône ;* un *Jeune homme et une jeune fille allant se marier ;* une *Vierge au Donataire,* etc.

« Le nom de Jean Van Eyck avait pénétré en Italie. Alphonse Ier, roi de Naples, appelait les tableaux de cet artiste les perles de sa galerie, et le père de Raphaël le cite dans sa chronique rimée :

A Brugia fu tra li altri piu lodato,
Il gran Joannes.

« Antonello (de Messine) vint, à Bruges, dessiner, sous la direction du grand-maître flamand. Parmi les élèves de l'école fondée par les deux Van Eyck, nous devons citer Pierre Christophsen, Juste (de Gand), Hugo Vander-Goës, Roger (de Bruges), Liévin (de Witte), Albert Van Ouwater, Thierry Stuerbout, et surtout Jean Memling. Ce dernier a laissé à l'hôpital de Saint-Jean, à Bruges, une châsse peinte tout entière de sa main, et qui peut être regardée comme une des plus admirables reliques de l'art flamand au quinzième siècle.

« Au commencement du dix-septième siècle, florissait à Bruxelles Bernard Van Orley, qui, après avoir été élève du grand Raphaël, à Rome, devint peintre de la cour de l'empereur Charles-Quint et de la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche. Il excella dans la représentation des chasses, et se distingua surtout par la grâce et la pureté du dessin. Charles-Quint fit faire à Bernard Van Orley plusieurs dessins de tapisseries, et c'était lui que le pape chargeait du soin des tapisseries exécutées sur les dessins de Raphaël et d'autres grands maîtres. Cet artiste, lorsqu'il avait un tableau important à faire, couchait des feuilles d'or sur l'impression de la toile et peignait dessus; ce qui n'a pas peu contribué à conserver à ses couleurs une fraîcheur extraordinaire et beaucoup d'éclat.

« Dans le même temps (seizième siècle) brillait à Anvers le

fameux peintre-forgeron Quentin Metsis, à qui l'illustre Thomas Morus adressa ces vers :

Quintine, o veteris novator artis,
Magno non minor artifex Apelle.

« Quentin Metsis ou Messis exerça pendant vingt ans la profession de forgeron ou plutôt de serrurier. Mais s'étant passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage. Le père déclara qu'il ne donnerait sa fille qu'à une personne de sa profession. Cette déclaration produisit une métamorphose. Quentin devint peintre, et bon peintre. Son premier tableau fut le portrait de sa bien-aimée, qu'il ne tarda pas à obtenir par sa constance et ses talents. Son principal ouvrage est une *Descente de Croix*, qu'on voit dans la cathédrale d'Anvers. Le musée du Louvre possède de ce maître un tableau représentant un *Joaillier* pesant des pièces d'or; près de lui est une femme qui feuillette un livre orné de miniatures.

« Après Quentin Metsis, vinrent Jean de Maubeuge, qui fut le premier à abandonner l'histoire sainte, et à aborder les sujets mythologiques; Lucas (de Leyde), peintre et graveur, que Vasari met au-dessus d'Albert Durer, et que l'artiste de Nuremberg vint visiter dans les Pays-Bas en 1520; Jean Schoreel, que les peintres de son temps proclamèrent le flambeau de l'art flamand, et qui fit le voyage de Palestine pour donner un plus grand cachet de vérité à ses œuvres.

« Vers la fin du quinzième siècle, l'Italie était devenue, pour ainsi dire, la Mecque des artistes des Pays-Bas. Ceux-ci allaient y étudier, et rapportaient dans leur patrie quelqu'un des principes qui surgissaient tout à coup dans les centres des écoles italiennes. La première génération, pleine encore des souvenirs des vieux maîtres flamands, s'attacha à Léonard de Vinci

et à Raphaël, à Raphaël surtout, dont elle réussit parfois à saisir avec un certain bonheur les motifs gracieux. Elle fit disparaître de l'art flamand ces duretés dans les détails et ces inégalités naïves, que les traditions de Van Eyck et de Memling y avaient maintenues; les figures devinrent plus grandes, plus belles, et plus exactes; les groupes plus arrondis et plus élégants; de sorte que l'ensemble prit un caractère plus moelleux et plus agréable. Mais, dans cette fusion, le sentiment sévère, religieux et mystique, sentiment qui est le cachet distinctif de l'école flamande du quinzième siècle, disparut presque entièrement, et l'on ne put s'approprier d'une manière complète l'idéalisme de Raphaël, ni sa profondeur spiritualiste.

« Mais le vigoureux génie de Michel-Ange domina la génération suivante et la remplit d'un vif enthousiasme. Cette génération d'artistes eut pour chef François Floris, et s'attacha à développer dans ses formes, souvent jusqu'à l'exagération, cette puissante musculature, ce travail de la vie, cette énergie terrible que donnait à la figure humaine l'architecte florentin, architecte jusque dans la peinture, car il bâtissait des hommes comme il bâtissait des édifices. Cette génération entra en plein dans le système de peinture sculpturale de Buonarotti; ce qui porta le dernier coup aux traditions flamandes du siècle précédent.

« Tandis qu'elle outrait ainsi la forme et la rendait de plus en plus matériellement exagérée, Martin de Vos vint l'enrichir des belles couleurs de l'école vénitienne qu'il fut le premier à visiter avec fruit. Enfin, Othon Van Veen, se dirigeant particulièrement vers l'école de Parme, s'attacha surtout à l'étude du Corrége. La peinture flamande se jeta ainsi en étourdie à travers toutes les écoles d'Italie : prenant quelque chose ici, quelque chose là, prenant au hasard et à plusieurs mains les

éléments les plus opposés, les principes les plus divers; mêlant tout cela, et produisant une espèce d'art éclectique sans unité, sans individualité, sans caractère. Sans doute, si tous ces éléments avaient été recueillis avec discernement et logique, mêlés sagement, et employés chacun dans une proportion convenable; si on avait cherché à faire un ensemble, mis en harmonie avec le sentiment flamand et avec la nature flamande, on fût arrivé aux plus glorieux résultats. Mais il fallait pour élaborer ce travail, pour le porter à sa perfection, il fallait un homme de génie, et cet homme de génie ne vint qu'à la fin du seizième siècle : ce fut l'illustre Rubens.

« Ce fut ce maître qui donna naissance à notre deuxième école, celle du dix-septième siècle, laquelle jeta un si vif éclat, et qui devint si européenne. Rubens passa plusieurs années en Italie, où il s'initia par une étude longue et assidue à l'intelligence de toutes les diverses écoles qui avaient fleuri depuis le Pérugin, et dont il s'appropria les qualités pour les accommoder à la nature flamande, et en faire l'art nouveau qu'il introduisit. « La beauté, telle qu'il la concevait, dit M. Van Hasselt, n'a pas la pureté idéale qu'offre celle du chef de l'école romaine, mais elle est plus individuelle et plus réelle; la force, telle qu'il la comprenait, n'a pas le grandiose de celle de Michel-Ange, mais elle est plus intellectuelle et plus animée : dans la forme de Rubens, l'exubérance n'a pas la mollesse que présente la forme vénitienne, mais elle est d'une nature plus saine et plus vigoureuse. La grâce, chez notre peintre, n'a pas le charme extérieur de celle du Corrége, mais elle est plus intime et plus profonde. Enfin Rubens efface tous les maîtres connus par son extraordinaire facilité, par la variété de son génie, par l'audace et la richesse de sa composition. Il n'y a pas de genre qu'il n'ait abordé, et dans lequel il n'ait montré une supério-

rité qui confond presque la pensée : l'histoire sacrée et l'histoire profane, la mythologie, l'allégorie, le portrait, les sujets familiers et d'imagination, les chasses et les animaux sauvages, le gibier mort et les fruits, les fleurs, le paysage, et les bestiaux. Rubens mourut en 1640, après avoir fondé une école nouvelle, et avoir produit plus de seize cents ouvrages, tableaux, dessins et gravures : génie presque universel qui avait touché en maître à toutes les branches de l'art; qui avait écrit sur l'architecture, et donné à cet art un style nouveau; qui avait rédigé un traité sur les couleurs, et les observations les plus savantes sur la perspective, sur l'optique, sur l'anatomie, et sur la science des proportions du corps de l'homme; qui avait parlé sept langues : la latine, la française, l'espagnole, l'italienne, l'allemande, l'anglaise et la flamande, et qui avait eu l'habitude de se faire lire, pendant qu'il peignait, des vers de Virgile, d'Horace et d'Ovide; qui avait créé à Anvers cette grande école de gravure qui y florissait au dix-septième siècle; qui avait possédé l'amitié de plusieurs princes, et qu'un roi puissant n'avait pas dédaigné de charger des missions les plus délicates; qui, enfin, exerça sur son siècle une influence souveraine.

« Rubens laissa un grand nombre de disciples. Les plus célèbres sont Van Dyck et Jordaens. Puis vinrent Corneille de Vos, David Téniers, Metzu, Gérard Dow, Miéris, et Lucas Van Uden et beaucoup d'autres qui sont moins connus.

« Mais peu d'années après qu'il se fut couché dans la tombe, commença le déclin de la glorieuse école dont il avait été le chef pendant plus d'un quart de siècle. Les traditions allèrent s'éteignant par degrés. Érasme Quellyn, qui mourut en 1715, fut, en Belgique, le dernier des Romains. Cette décadence de l'art s'explique par tous les malheurs qui vinrent coup sur

coup fondre sur les Pays-Bas. La Belgique avait été épuisée par des guerres longues et désastreuses. Elle avait été labourée pendant quatre-vingts ans par une lutte obstinée que vint clore le traité de Munster. Au commencement du dix-huitième siècle, il ne subsistait plus rien de la grande école de Rubens. L'ancienne opulence des provinces étant détruite, de quoi les arts eussent-ils pu vivre? L'esprit national étouffé et tout sentiment d'indépendance et de patrie éteint dans les cœurs, où l'art aurait-il retrouvé l'émulation qui incite aux grandes choses? Ce qu'il restait d'artistes en Belgique n'eut plus d'autres ressources que l'émigration. Van der Meulen s'attacha à Louis XIV pour lui peindre les batailles que Boileau chantait. Philippe de Champagne alla fraterniser à Paris, avec les savants de Port-Royal. Nicolas Vlengels accepta la direction de l'Académie de France à Rome. Gérard de Lairesse obtint à Amsterdam le surnom, un peu exagéré, de Poussin hollandais.

« Au moment même où la décadence de l'art belge se précipitait ainsi, l'art arrivait en Hollande à son apogée. La peinture historique y avait jeté un certain éclat dans le cours du seizième siècle, grâce à Jean Schoreel, à Lucas de Leyde et à Martin Heemskerk. Elle était tombée depuis que, le protestantisme ayant envahi les provinces hollandaises, les toiles religieuses avaient été bannies des églises. L'art était entré dans une autre route : il n'exploitait plus que le paysage national; car l'amour du sol de la patrie était doublé depuis qu'on s'était affranchi de la domination de l'Espagne; que la marine était devenue l'appui et la force du nouvel État; c'était dans les calmes scènes d'intérieur que l'artiste aimait à se reposer des fatigues de la lutte furibonde dont on venait de sortir.

« Alors surgissent Hobbema, Jacques Ruysdaël, Wynants, Van Everdingen, Berghem, Pynacker, ces magnifiques paysa-

gistes ; alors naissent Gérard Dow, Terburg, Pierre de Hoogh, Jean Steen, Miéris et Metzu, si remarquables dans les scènes d'intérieur et de genre; alors arrivent Paul Potter, le premier peintre de bestiaux; Karel Dujardin et Wouvermans, qui excellent dans les chevaux; Van de Cappellen, Backhuysen, et Guillaume Van den Velde, qui n'ont point d'égaux dans la marine. Au-dessus de ces noms dominent de toute leur hauteur Van der Helst, si étonnant dans ses portraits, et Rembrandt, le sublime coloriste, le peintre des ombres, comme Rubens avait été celui de la couleur.

« Les bonnes traditions de la couleur ne cessèrent de se maintenir en Hollande. Elles se perdirent en Belgique dans le cours du dix-huitième siècle, l'école de Watteau et de Boucher ayant déteint sur l'art flamand, sans l'animer de l'esprit qui le vivifiait. Arriva ensuite le système de peinture de David, qui y régna jusqu'en 1815. Depuis quelques années, cependant, un homme s'était rencontré à Anvers, que cette ville avait placé à la tête de son académie, et qui s'était repris à l'étude de nos grands maîtres du seizième siècle, de Rubens surtout : c'était Herreyns, dont le nom est presque inconnu aujourd'hui, parce qu'il a laissé peu d'ouvrages, mais auquel est due la renaissance de la peinture flamande. Elle se développe aujourd'hui dans la route que Rubens avait tracée; elle est redevenue toute coloriste, et compte des noms qui, bien jeunes encore, se rattachent glorieusement aux noms de nos maîtres du dix-septième siècle.

« En Hollande, où l'influence de l'école de Watteau et de celle de David fut beaucoup moins immédiate, les traditions avaient été loin de s'effacer comme dans les provinces belges. Elles s'y maintinrent, fort affaiblies, il est vrai, mais toujours vivantes. Elle possède aujourd'hui un certain nombre de pein-

tres qui, dans le paysage, la marine, le genre et l'histoire, produisent des œuvres fort distinguées, ainsi qu'ont pu l'attester les ouvrages exposés dans ces dernières années au musée du Louvre, des Tuileries ou du Palais-National.

« Les Pays-Bas peuvent être fiers aussi de quelques-uns de leurs sculpteurs; maître Conrad, au commencement du seizième siècle, florissait à Malines. Il jouissait d'une grande célébrité comme statuaire, et était attaché à la cour de Marguerite d'Autriche. Albert Durer, qui vint le visiter en 1520, le proclama le premier artiste de son temps.

« Dans le même temps, Mons se vantait de son Jacques Du Bruque, architecte et sculpteur, qui acheva le jubé de Saint-Wandru. A Tournay, on citait avec orgueil les noms de Lecreux et de Gillis, dont le premier exécuta le groupe de Saint-Michel qui couronne le jubé, et le second tailla la chaire de vérité de la cathédrale de cette ville. Liége se glorifiait de son Thiry, Anvers de son Claude Floris, et la Flandre redisait d'autres noms également célèbres, mais aujourd'hui oubliés, particulièrement ceux des artistes qui sculptèrent la fameuse cheminée du Franc de Bruges, et celles de la salle du conseil à Courtray.

« La sculpture, dans les Pays-Bas, était restée au même point de vue que la peinture. Elle tenait par ses racines à l'idée et au sentiment intime de Van Eyck. Deux hommes, François et Jérôme Duquesnoy, excellèrent dans l'art de la statuaire, et lui firent faire des progrès. François partit pour l'Italie avec le Poussin, et lui apprit à modeler des figures pour gagner sa vie. Il a su rester poétique et élégant dans ses sculptures. La grâce et la perfection du modelé forment le caractère principal de ses productions. Rien de plus charmant que ses jeux d'enfants et ses bacchanales. Mais ce ne fut pas seulement dans ce genre que brilla François Duquesnoy. Sa *Sainte Suzanne*, placée

à Lorette; son *Saint André*, placé dans la basilique de Saint-Pierre à Rome; un grand nombre de Christs, qu'il a sculptés en ivoire, prouvent qu'il ne réussissait pas moins dans le style noble et sévère. Son frère Jérôme, qui fut condamné à être brûlé vif à Gand, possédait une grâce et une finesse incroyables de ciseau. Personne n'a représenté les anges et les chérubins avec autant de talent que lui. On lui avait donné à juste titre le surnom de Praxitèle de la Belgique. Le monument funèbre qu'il fut chargé d'ériger à la mémoire de l'évêque Triest, et qu'on admire dans la cathédrale de Gand, est incontestablement un des plus beaux ouvrages de la sculpture moderne.

« Après ces grands artistes, il faut citer Jean Warin, de Liége, qui fut graveur de médailles de Louis XIII et de Louis XIV. Il faut citer encore Gilles d'Ardennes, Pierre de Fraisne, Henri Flemalle, Jean Delcour, du pays de Liége; Arthur Quellyn, d'Anvers, Verbruggen, Delvaux, Van Poucke et Godecharles; ces derniers essayèrent de relever le vrai style alors dans sa décadence. Chacun de ces artistes possédait, il est vrai, des qualités précieuses, mais des qualités isolées. L'un avait la grâce, l'autre avait la force; celui-ci la pensée, celui-là la pratique. Mais aucun ne possédait l'ensemble de ces premières qualités, si nécessaires pour animer le bronze ou le marbre.

« Rutxhiel, pâtre, né aux environs de Stavelot, renouvela ce qu'on avait déjà vu plusieurs fois en Italie. Il devint un grand artiste. Ses ouvrages, qu'on possède à Paris, sont aussi remarquables par le style que par l'exécution, et dénotent une étude savante de la plastique ancienne.

« Il faut ajouter à ce nom celui de Kessels de Maestricht, mort en 1839 à Rome, où il exécuta un grand nombre de travaux, et dont le gouvernement belge a acheté tous les modèles pour en faire l'ornement du musée national.

« L'habile sculpteur Geefs, de Bruxelles, tient aujourd'hui le sceptre de la statuaire, et a plusieurs fois appliqué son talent à des monuments publics.

« L'art de la gravure a trouvé aussi dans les Pays-Bas de fervents et habiles adeptes. Lucas de Leyde, Jérôme Cock, Théodore de Bry, Lambert Suavius, Nicolas de Bruges, Jean et Raphaël Sadeler, sont d'excellents graveurs. Ajoutons à ces noms ceux de l'illustre Rubens, de Pontius, Vosterman et Bolswert. Ce dernier est le plus étonnant pour la hardiesse et la puissance de ses tailles.

« Contemporain des derniers élèves de Rubens, Gérard Édelinck, d'Anvers, mérita, à la cour de Louis XIV, où le grand Colbert avait su l'attirer, le surnom de prince des graveurs. On admire dans toutes ses productions une netteté de burin et une harmonie d'exécution inimitables. Un burin brillant, une manière grande, un dessin coulant et correct, caractérisent toutes les productions de cet artiste célèbre. Quelle aisance, quelle noblesse, quelle grâce dans la distribution de ses travaux ! Quoique en général le burin soit froid et monotone, sous les doigts d'un homme de génie il se prête à tous les mouvements que l'artiste lui communique. C'est ce qu'on admire dans Édelinck.

« Van Dyck a laissé aussi plusieurs eaux fortes qui sont très recherchées. Celles de Rembrandt sont trop connues pour que nous nous attachions à en faire ressortir l'immense mérite.

« L'art de la gravure a de grandes obligations à des artistes appartenant aux Pays-Bas. Corneille Bloemaert introduisit dans la gravure cette partie du clair-obscur qui consiste à conduire, par une dégradation suivie, la lumière la plus piquante à l'ombre la plus forte. Soutman introduisit un autre perfec-

tionnement qui consistait dans une sage combinaison de l'eau forte et du burin.

« Nous citerons encore parmi les graveurs habiles Jonas Suyderhoef, auquel on doit une grande planche de la *Paix de Munster,* d'après Terburg; Gilles de Marteau, inventeur de la gravure dans le goût du crayon, et Corneille Visscher, qui, sans Édelinck, occuperait la première place. Le dernier artiste qui ait manié le burin avec quelques succès fut Antoine Cardon (de Bruxelles), à qui on doit les belles planches de *Tippoo-Saëb*, du *Combat de Maïda,* et de la *Femme adultère,* d'après Rubens.

« Le nombre de monuments anciens que l'on trouve à chaque pas en Belgique et en Hollande prouve combien l'art de l'architecture y était cultivé. La flèche de Notre-Dame d'Anvers, l'église de Saint-Martin d'Ypres, la maison communale de la même ville, les hôtels de ville de Bruxelles, Bruges, Louvain, et autres édifices que nous avons mentionnés en parlant de chacune de ces villes, offrent des échantillons remarquables et précieux du style gothique.

« C'est un Belge nommé Gérard de Saint-Trond qui passe pour avoir dressé les plans de la célèbre cathédrale de Cologne.

« L'architecture moderne peut aussi revendiquer un certain nombre d'édifices remarquables en Belgique et en Hollande. Nous nous bornerons à citer le beau palais de la Nation à Bruxelles, le palais de l'Université et le Casino à Gand.

« Parmi les compositeurs de musique, Renaud de Lattre tient sans contredit le premier rang. Suivant le savant auteur de la *Biographie universelle des musiciens,* il serait le chef de l'école allemande, comme Palestrina est le chef de l'école italienne. Aussi a-t-on remarqué que la musique est cultivée dans les Pays-Bas depuis les temps les plus reculés.

« Sur la fin du siècle dernier, un des enfants de la ville de

Liége, Ernest-Modeste Grétry, a donné un nouveau lustre à sa ville natale, et une gloire impérissable à l'opéra comique, dont, on peut le dire, il a été un des principaux créateurs. Il faudrait citer ici tous ses ouvrages si l'on voulait énumérer ses succès. Mais tout le monde connaît *Richard-Cœur-de-Lion* dont les morceaux de chant sont encore fredonnés par les amateurs.

« Le culte des belles-lettres était aussi en grand honneur dans les Pays-Bas. Nous rappellerons qu'une des plus vastes publications qui aient été faites, la célèbre collection des *Acta sanctorum*, était l'œuvre des jésuites des Pays-Bas. Il y avait, dès le dix-huitième siècle, dans presque toutes les villes de cette contrée, des confréries poétiques, appelées *chambres de rhétorique*, où les poëtes venaient disputer le prix de poésie; ce qui prouve assurément que la poésie était en grand honneur chez les Belges et les Hollandais.

« Le but de ces institutions était de cultiver les lettres et la poésie, et surtout de s'exercer dans les représentations théâtrales. Les compositions dramatiques que ces chambres représentaient pouvaient se diviser en trois genres, savoir : Les esbattements ou comédies, les moralités, et les facéties ou *soties*. Ces représentations scéniques avaient lieu ordinairement sur les places publiques et à des époques déterminées. C'était, suivant l'historien Van Meteren, un spectacle à comparer aux fêtes olympiques de la Grèce.

« Si la Belgique peut citer avec orgueil ses Juste-Lipse, et même Jansenius, quoiqu'il soit le père d'une hérésie fameuse, la Hollande cite ses Scaliger, ses Grotius, ses Heinsius, qui furent des érudits du premier ordre.

« Le Brabançon Guillaume de Ruysbrœck, plus connu sous le nom de Rubruquis, répandit, en 1230, de grandes lumières

sur la géographie par la relation de ses voyages, relation adressée au roi de France Louis IX ou plutôt saint Louis, le grand roi de la branche capétienne. Ce fut un navigateur flamand, Leroy, qui découvrit l'île de Madagascar; le père Hennepin, d'Ath, signala, en 1680, le Mississipi et une partie du Canada. Au seizième siècle, la Belgique produisit Mercator, que notre Malte-Brun proclame le père de la géographie moderne.

« Mais la plus grande gloire littéraire, sans contredit, des Pays-Bas et surtout de la Hollande, est Érasme, à qui la ville de Rotterdam a élevé une statue en bronze qui passe pour le chef-d'œuvre d'Henri de Keyser. Voici l'histoire de cette statue. Elle fut d'abord en bois, puis en pierre. La statue de bois fut érigée en 1549, dix ans après la mort d'Érasme. Celle de pierre, qui y fut substituée en 1557, renversée par les Espagnols en 1592, et jetée dans le canal, fut remplacée un demi-siècle après par la statue en bronze qui est celle dont nous parlons. « Faut-il voir, dit un ingénieux académicien, faut-il voir dans ces trois statues successives, dont la première est en bois et la dernière en bronze, la gradation des sentiments d'estime et d'admiration de Rotterdam pour son illustre enfant, sentiments d'abord très discrets et très serrés, ensuite un peu plus vifs vers 1557, enfin portés au paroxysme en 1622? Ou bien, dans les trois cas, la ville n'a-t-elle fait que ce que ses finances lui permettaient de faire? Les admirateurs d'Érasme ont dit qu'il avait eu cela de commun avec les divinités de l'ancienne Rome, lesquelles eurent des statues d'argile avant d'avoir des temples d'or. A la bonne heure. »

« Toutefois, cette statue est bien celle d'Érasme, d'Érasme de Rotterdam, la seule gloire littéraire, dit M. Nisard, la seule gloire littéraire de cette ville où il y a toujours eu beaucoup de libraires et très peu de littérateurs. »

Lorsque Érasme fut en pleine possession de sa gloire, trois jeunes rois, les plus grands de l'Europe, montés sur le trône dans le même temps, François Ier, Charles-Quint, Henri VIII, se disputent à qui l'aura pour sujet volontaire. « Les papes, dit encore M. Nisard, lui écrivent pour lui mander leur avénement, et lui offrir l'hospitalité publique à Rome. Les petites royautés, à l'exemple et à l'envi des grandes, les provinces et les villes, à l'instar des royaumes, le convient à venir dans leur sein jouir d'un repos glorieux; tout le monde le flatte, même Luther. Toutes les presses d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, reproduisent ses écrits; tout ce qui lit ne lit qu'Érasme. Une comparaison qu'il publie entre Budé et Badius, grands philologues d'alors, fait assez de bruit pour que François Ier s'en fasse rendre compte dans son conseil, comme d'une affaire d'État. Tout ce qui écrit imite sa manière, et ses adversaires mêmes ne peuvent l'attaquer qu'en lui répondant dans son propre style. Le monde, tout plein de guerres prochaines, tout ému de l'ébranlement que doivent y causer bientôt l'ambition de trois jeunes princes, et les grands intérêts de civilisation universelle dont cette ambition sera l'instrument, fait un moment silence auprès d'Érasme, d'Érasme qui a ressuscité l'antiquité et l'Évangile, comme disent ses admirateurs. Il vient d'avoir cinquante ans; il n'est pas beaucoup moins nécessiteux qu'au commencement de sa vie, et toujours d'une santé chancelante, mais soutenu par la noble fièvre de la célébrité : eh bien! ce silence, ce moment unique, cette attention des peuples suspendue autour d'Érasme, tout à coup une grande voix partie de Wittemberg, une voix rude et injurieuse, la voix d'un homme du peuple la tourne d'un autre côté : Luther a détrôné Érasme[1]. »

[1] Notice sur Érasme, en tête de l'*Éloge de la Folie*, par M. Nisard.

On s'est demandé souvent si la modération d'Érasme n'était pas favorable aux novateurs. M. Nisard a éclairci autant que possible ce point de l'histoire littéraire du seizième siècle. Écoutons-le : « Érasme était-il plus protestant que catholique, dit-il, ou plus catholique que protestant ? car demander s'il fut tout à fait l'un ou l'autre serait une naïveté. Ce qu'il faut répondre à cette question, c'est qu'il eut peut-être un peu plus de superstition que de religion, et un peu plus de religion que de scepticisme. Vous l'avez vu rendre grâce à sainte Geneviève d'avoir survécu aux chambres malsaines et aux œufs pourris du collége de Montaigut ; vous l'avez vu faisant vœu d'acheter un commentaire de l'*Épître aux Romains,* si saint Paul le guérit d'une chute de cheval. En d'autres circonstances, il aura quelque peur vague du démon ; il racontera des histoires d'exorcisme du ton d'un homme qui croit un peu aux possédés ; il aura sur l'*ennemi du genre humain* cette espèce de doute curieux et inquiet que nous avons sur l'infaillibilité divinatoire des somnambules. Pour les deux dogmes qui étaient aux prises, voici ce qu'il en pensait :

« Le dogme protestant, né d'hier, qu'il avait vu sortir de cerveaux excités ou malades, ce fruit de tant de choses bonnes et mauvaises, de besoins sérieux et d'ambitions vulgaires, de la science et de l'ignorance, des hommes d'élite et des masses aveugles, de l'esprit et de la chair, de la raison et de la folie, il ne le prenait même pas au sérieux, et il voulait encore moins d'une religion fabriquée de son temps par des brouillons (*nebulones*) que de la foi exploitée et tournée en marchandise des catholiques romains. Le dogme catholique, au contraire, se recommandait à ses respects par l'ancienneté, par la tradition, par une longue possession des intelligences : il y croyait par le sentiment et par l'habitude. Si, d'une part, il ne pou-

vait se défendre, en suivant ce dogme dans les modifications qu'il avait subies depuis son établissement, de remarquer que l'œuvre des hommes s'y mêlait à l'œuvre de Dieu; si le doute se glissait dans son esprit, dans ses études, toutes les fois qu'il lui arrivait de regarder dans le christianisme au-delà de la morale et du grand précepte de l'égalité humaine; d'autre part, les impressions d'une enfance confisquée au sacerdoce, et qui en avait gardé l'empreinte, malgré la révolte de l'homme mûr; l'immense pouvoir matériel fondé sur ce dogme; la polémique où, à force d'aller pour les nécessités du discours, au-delà de sa vraie croyance, on finit par perdre chaque jour un peu de ses doutes, et par devenir croyant par amour-propre; ses relations avec les rois et les papes, et l'honneur d'une foi commune, toutes ces choses devaient le faire pencher plus vers le catholicisme que vers le protestantisme, et puisqu'il fallait mourir dans l'une ou dans l'autre croyance, lui faire préférer les incertaines mais vieilles garanties du catholicisme aux promesses d'hier du protestantisme.

« Mais, au fond, il n'appartint jamais qu'à lui-même; il put se rapprocher tantôt d'un parti, tantôt de l'autre, selon qu'il en espérait davantage pour la tolérance et les lettres; mais il resta l'homme de toutes les choses durables que les passions humaines avaient cachées sous des formules devenues des cris de guerre; et Dieu, en lui inspirant le mot sublime de *philosophie chrétienne*, se plut à faire réfléchir à sa belle et douce intelligence une de ces vérités qui ont encore de la vie plusieurs siècles après qu'elles ont été proclamées. »

Nous nous sommes arrêté si longtemps à la personne d'Érasme, parce que nous le considérons comme la plus haute intelligence, comme l'esprit le plus solide et le plus brillant de sa nation, de cette nation qui a prouvé son admiration

pour son illustre enfant, en lui élevant par trois fois une statue, tantôt en bois, tantôt en pierre, enfin en bronze. Les peuples s'honorent toujours en honorant les grands hommes.

Les Hollandais ont un attachement très prononcé pour leur idiome, qui, en effet, est riche, flexible, et aussi propre à l'expression des grandes pensées qu'à celles de la naïveté et de la grâce. La poésie est populaire en Hollande, et ce peuple, qu'on se figure volontiers comme flegmatique et exclusivement occupé du soin de s'enrichir, est, jusque dans les classes les moins élevées, sensible à tout ce qui peut émouvoir l'imagination et remuer le cœur. Au quatorzième siècle, des espèces de trouvères parcouraient les cours et les châteaux, où ils débitaient des maximes morales auxquelles on donnait le nom de *proverbes* ou *sprenken*.

Au dix-septième siècle, l'imitation française, une imitation servile et mal entendue, fit perdre à la littérature nationale son caractère d'originalité naïve. Un des auteurs qui contribuèrent le plus puissamment à ramener la littérature batave à son génie propre fut Bilderdyk, que ses compatriotes n'hésitent pas à placer auprès de Goethe et de Byron, les géants de la poésie moderne.

CONCLUSION

Que reste-t-il à la Hollande de tous les fruits de cette lutte acharnée, provoquée, engagée par l'ambition cachée d'un seul homme? Après avoir combattu quatre-vingt-un ans, avec un seul intervalle de douze ans, pour assurer son indépendance, après avoir donné une foule d'exemples d'héroïsme et de constance, après avoir fait des prodiges de valeur, elle a été forcée, par la puissance des événements, de retourner à la forme monarchique. La république des Provinces-Unies s'est anéantie dans des flots de sang, non sans gloire, il est vrai, non sans avoir acquis dans les autres parties du monde des colonies très considérables.

Ainsi, voulant acheter un bonheur futur et toujours bien incertain, ils se sont résignés à des malheurs inouïs qui ont duré près d'un siècle. Personne n'est obligé à de pareils essais. Un souverain capable de faire un semblable calcul serait ou bien téméraire ou bien coupable; mais ici c'est un peuple tout entier qui s'est offert en holocauste sur l'autel de la patrie, et qui a donné son sang pour elle. Il n'y rien à dire à cela.

N'est-ce pas, d'ailleurs, à l'aide de cette révolution que la Hollande a pu prendre rang parmi les principales puissances de l'Europe, et tenir tête au plus grand roi du dix-septième siècle, à Louis XIV? Nous ne le nierons pas; mais nous di-

rons que c'est acheter bien cher un avantage qui fut plus d'une fois désastreux.

Sans Guillaume le Taciturne, qui transmit son ambition à ses successeurs avec cet esprit d'inquiète indépendance qui fait le malheur des peuples, la Hollande n'aurait peut-être pas eu cette marine militaire dont elle est si justement fière ; mais elle aurait vu les nombreux navires de sa flotte marchande s'étendre sur toutes les mers et y régner pacifiquement. Patiente, calme, industrieuse, persévérante, ce devait être infailliblement la récompense de son caractère et de ses qualités.

Au lieu de cela, et en suivant l'impulsion de quelques esprits turbulents et ambitieux, elle a voulu tenter le hasard des batailles ; elle y a versé des flots de sang, et, finalement, s'est trouvée n'avoir combattu que pour un fantôme. Le rôle modeste et tranquille que lui ont fait les événements, elle pouvait l'obtenir à beaucoup moins de frais.

Elle forme actuellement un royaume qui, par ses colonies, son commerce, ses manufactures, a conservé une certaine importance.

Il faut en convenir cependant : les Provinces-Unies ne se trouvent plus en possession du commerce de l'univers comme autrefois. La concurrence des autres nations commerçantes, les pertes qu'a essuyées la Hollande, les événements qui se sont succédé, ont arrêté le développement de ses opérations. Néanmoins, son commerce, quoique bien déchu en comparaison de ce qu'il était au seizième siècle, est encore très considérable, et il s'est beaucoup relevé depuis 1815. On doit ajouter qu'aucune partie du globe, l'Angleterre seule exceptée, n'offre, relativement à son étendue, plus de capitaux que ses provinces.

La pêche de la baleine, celle du hareng, qui prit une si

grande extension, grâce à la manière industrieuse de les encaquer et de les saler, trouvée en 1397 par Guillaume Beuckels[1], natif de Biervliet, dans la Flandre hollandaise, ne sont plus aujourd'hui que l'ombre du passé, quoiqu'elles ne soient pas délaissées.

Qui sait ce qu'aurait pu devenir la Hollande avec ses fameuses digues, si précieuses pour protéger le pays, qui est beaucoup au-dessous du niveau des deux mers, contre les fureurs des mers du Nord et du Zuyderzée? Qui sait ce que serait devenue cette admirable conquête du génie de l'homme sans les ambitieuses visées de Guillaume le Taciturne, sans cette guerre longue et meurtrière qu'il alluma dans ces contrées? C'est là le secret de Dieu, et ce secret est impénétrable.

[1] On sait que l'empereur Charles-Quint visita, en 1536, le tombeau élevé à ce bienfaitèur de l'humanité par la reconnaissance nationale, et se plut à associer ses hommages à ceux des populations.

BIOGRAPHIE

DES

PRINCIPAUX PERSONNAGES HISTORIQUES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

BIOGRAPHIE

DES

PRINCIPAUX PERSONNAGES HISTORIQUES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

ALBERT, archiduc d'Autriche, né en 1559, était le sixième fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche. Il fut d'abord destiné à l'Église, et fut cardinal et archevêque de Tolède. On lui donna, en 1583, le gouvernement de Portugal, et sa conduite satisfit tellement Philippe II, que ce monarque lui confia le gouvernement des Pays-Bas, au mois de février 1596. Peu après, il prit Calais, puis Ardres, ensuite Hulst, qui se rendit le 18 août de la même année. Hernando Tello de Porto-Carrero, gouverneur de Doullens, qui servait sous lui, surprit Amiens le 11 mars 1597; mais cette ville fut reprise le 3 septembre suivant par le roi Henri IV.

Le 6 mai 1598, Philippe II lui donna en mariage sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, qui lui apporta en dot les Pays-Bas avec le Charolais et la Franche-Comté. C'était priver la couronne d'Espagne d'une belle province. Mais il fut stipulé que ce pays reviendrait à l'Espagne en cas que l'archiduc Albert n'aurait point d'enfants mâles, ce qui arriva en effet.

Le prince Albert avait succédé comme gouverneur général des Pays-Bas au célèbre et vaillant comte de Fuentès, qui de-

puis commanda l'infanterie espagnole à la bataille de Rocroi, cette formidable infanterie de l'armée d'Espagne que Bossuet a si magnifiquement décrite.

La paix entre la France et l'Espagne, conclue à Vervins, fit renouveler la guerre contre les Hollandais. L'archiduc Albert ne manquait pas de valeur. Il livra bataille le 2 juillet 1600, près de Nieuport. Il écrasa d'abord huit ou neuf cents hommes qui gardaient le pont, et marcha vigoureusement à l'ennemi; mais cet ennemi était Maurice de Nassau, l'habile capitaine, qui le reçut avec bravoure et le battit.

Quelque temps après, l'archiduc Albert fit commencer le siége d'Ostende, siége mémorable, qui dura trois mois et trois jours, et coûta la vie à plus de cent mille hommes, et des sommes immenses. Maurice, pendant ce siége, avait pris l'Écluse, Grave et plusieurs autres places.

Réduit, par tant de pertes, à demander la paix, l'archiduc Albert conclut d'abord une trêve de huit mois en 1607, trêve qui fut suivie d'une autre de douze ans, en 1609.

Ce prince employa ce temps à policer ses provinces, où il s'était fait aimer par sa bonté et sa douceur, qui lui avaient gagné le cœur du peuple. Il mourut sans postérité, en 1621, à l'âge de soixante-deux ans.

BARNEVELDT (Jean d'Olden), grand pensionnaire et avocat général de Hollande.

Quand on prend la plume pour écrire la biographie de cet homme vertueux, on éprouve un profond sentiment d'indignation contre Maurice de Nassau, qui eut la cruauté, je dirai même le malheur, de faire conduire à l'échafaud le bienfaiteur de son enfance et la cause de son élévation. Une pareille ingratitude ne se peut qualifier. Il n'y a pas d'épi-

thète dans notre langue pour la flétrir comme elle le mérite!

Né vers 1549, Jean d'Olden Barneveldt se voua de bonne heure au service de sa patrie. Quand elle eut secoué le joug de l'Espagne par suite des intrigues du prince d'Orange, quand la ville d'Anvers eut été prise par les Espagnols (1585), les Provinces-Unies, alarmées des progrès du duc de Parme (Alexandre-Farnèse), progrès d'autant plus dangereux que ce capitaine mettait plus de modération dans sa victoire, s'étaient, ainsi que nous l'avons vu, vainement offertes à la France, et retombaient sous la protection intéressée de l'Angleterre. Barneveldt entrevoyait que sa position devenait singulièrement difficile. Il voulait la paix au profit de la liberté, et refusait d'entrer en conférence avant que la couronne d'Espagne eût reconnu la souveraineté des États. Poursuivi par d'infâmes libelles, menacé de mort par des lettres anonymes, forcé de résigner un moment sa charge de grand pensionnaire, il tint bon contre tous ces orages. Ce fut au milieu de cette lutte violente contre les prétentions de l'Espagne, contre la faction militaire de Maurice, qu'il eut enfin la gloire de conclure cette trêve de douze ans avec l'Espagne, qui permit à la Hollande d'asseoir sa souveraineté.

« La haine politique entre les deux partis, dit M. T. Toussenel, entre les deux chefs, fut d'autant plus vive que chacun croyait avoir plus de droits que l'autre à la reconnaissance publique ; puis ces querelles prirent une forme et des noms théologiques.

« Jacques Arminius, de l'université de Leyde, défendait le libre arbitre de l'homme contre son collègue François Gomar, qui soutenait la prédestination. C'était la vieille querelle de l'Église occidentale, de Pélage et de saint Augustin. Barneveldt, avec la plupart des savants et des magistrats, avec Grotius,

Ledenberg, prit parti pour Arminius, Maurice de Nassau pour Gomar; et les arminiens, comme les plus faibles, réclamèrent la tolérance universelle.

« Barneveldt proposa dans ce sens un règlement ecclésiastique, d'abord adopté, puis repoussé par les intrigues de la faction de Nassau, qui représentait les arminiens comme les amis secrets de l'Espagne. Encore attaqué par d'infâmes libelles, insulté par le peuple jusque dans l'assemblée des états, Barneveldt, qui voyait le privilége des villes violé par Maurice, les magistrats de son parti déposés, résigna sa charge une seconde fois, et ne la reprit que sur les instances de ses amis.

« Mais en vain il fit rejeter par les états les desseins ambitieux d'Élisabeth, qui semblait n'avoir refusé les Provinces-Unies que pour les prendre ensuite à de meilleures conditions, lorsqu'elle les aurait délivrées des Espagnols. »

Il fit en conséquence nommer Maurice de Nassau stathouder de la nouvelle république, avec assez de pouvoir pour lutter contre Leicester, favori de la reine d'Angleterre. Barneveldt n'avait pas même une entière confiance dans Maurice, pour ainsi dire son protégé, sa créature. Il était à la tête du parti républicain, qui voulait que le pouvoir exécutif fût amovible et moins étendu que le pouvoir législatif des états.

Maurice de Nassau, qui savait faire la guerre, trouvait dans la guerre le principal appui de son autorité; il avait aussi les sympathies du peuple; et quand l'Espagne, épuisée par tant d'efforts, offrit sérieusement la paix; quand Barneveldt, habile négociateur, qui avait déjà fait ses preuves, fut chargé de conduire cette nouvelle négociation et obtint la convocation d'un synode, en vain les villes troublées par les factions des gomaristes levèrent des troupes à leurs frais, et sans le consentement de Maurice; en vain Barneveldt dévoila dans un mé-

moire célèbre les intrigues et l'ambition de Nassau, celui-ci, toujours populaire, fit condamner les arminiens dans un synode calviniste, à Dordrecht (1618), et ne s'en tint pas là.

« Barneveldt, arrêté, malgré les représentations des états, avec les autres chefs du parti arminien, fut jugé par vingt-quatre commissaires vendus à Maurice, condamné comme traître à la patrie, et périt sur l'échafaud, à l'âge de soixante-douze ans (1619), avec une fermeté antique. »

Ainsi mourut ce vertueux républicain, sacrifié à l'ambition ingrate et démesurée d'un Nassau. Barneveldt est le héros d'une tragédie du poëte Lemierre, pièce froide, mal conduite et mal dénouée, mais qui finit par ce vers sublime :

Caton se la donna (*la mort*) ; Socrate l'attendit.

BERNARD DE WEIMAR, duc de Saxe, né en 1604, fut un des plus illustres capitaines formés à l'école de Gustave-Adolphe. Sa haine pour la maison d'Autriche, qui avait dépossédé l'ancienne branche électorale dont il descendait, le fit ranger sous les drapeaux de Gustave-Adolphe.

A la tête d'une puissante armée, il prit Saverne, chassa les Impériaux de Bourgogne. En 1638, il força Rhinsfeld, et alla ensuite assiéger Brisach, battit les Impériaux qui voulaient défendre cette ville. Une victoire importante fut la suite de la prise de cette place. Toute l'Alsace se soumit à ses armes, et il eût remporté de plus grands avantages, sans sa mort arrivée le 18 juillet 1639.

C'est au prince Bernard de Weimar que le père Joseph, capucin et agent du cardinal de Richelieu, montrait sur la carte les places qu'il fallait prendre pendant la première campagne de 1636. — « Tout cela serait bien, père Joseph, lui dit Weimar, si on prenait les villes avec le bout du doigt. »

Le prince Bernard de Weimar est un héros de la guerre de trente ans, qui a eu Schiller pour historien.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, née à Florence en 1519. Nièce du pape Clément VII, elle épousa en 1533 le duc d'Orléans, roi plus tard sous le nom de Henri II. Elle fut nommée régente après la mort de François II, et ce fut pendant cette régence malheureuse qu'ayant à lutter à la fois contre les Guises, contre les tendances démocratiques de la ligue et contre le fanatisme des protestants, elle ne recula point devant l'exécrable massacre de la Saint-Barthélemy. A l'avénement de son fils Henri III, elle fut éloignée du gouvernement, et mourut en 1589.

On lui doit d'avoir apporté en France le goût des arts, héréditaire dans la famille des Médicis.

COLIGNI ou COLIGNY (Gaspard de), la plus illustre victime de la Saint-Barthélemy, l'un des fils du seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France, naquit à Châtillon-sur-Loing en 1517. Il fut élevé dans la religion catholique, et, s'étant distingué de bonne heure dans plusieurs campagnes, il fut nommé maréchal par François Ier et amiral sous Henri II (1552).

Après la mort de Henri II, Coligny se retira de la cour, et embrassa la réforme, en prenant le commandement de l'armée protestante, lors de la prise d'armes en 1562. Il perdit avec Condé la bataille de Dreux contre le duc de Guise, combattit aux journées de Jarnac et de Moncontour (1569), et reparut à la cour lors du traité de Saint-Germain (1570).

Catherine de Médicis et ses courtisans lui firent un accueil gracieux; mais, après avoir échappé à une tentative d'assas-

sinat le 22 août 1572, il fut, deux jours plus tard, jour de la Saint-Barthélemy, massacré dans son hôtel par Besme.

Coligny semblait avoir le pressentiment du sort qui l'attendait. Dès le 5 juin 1569, il avait fait son testament, dont on conserve l'original à la Bibliothèque nationale.

On peut lire, dans cet acte, le passage suivant, qui résume toute la vie politique et privée de l'amiral de Coligny : « Et pour ce que je sçay que l'on m'a voulu taxer d'avoir voulu attenter aux personnes de la royne et de messeigneurs les frères du roy, je proteste devant Dieu que n'en eus jamais envie ny volonté, et que aussi peu me suis-je trouvé en lieu là où telles choses aient jamais été proposées, ny mises en advant, et pour ce aussy que l'on m'a voulu taxer d'ambitieux, en la prise des armes que j'ai faicte avecque ceux de la religion réformée, je fais la même protestation, que le zèle de la religion me les a faict prendre avecque ce que je craignois pour ma vie, et fault que véritablement je confesse mon infirmité, que les plus grandes faultes que j'ay toujours faictes en cela, c'est que je n'ay pas assez ressenti les injustices et meurtres que l'on faisoit de mes frères, et qu'il a fallu que les dangers et aguets que l'on faisoit sur moy m'ayent advancé de faire ce que j'ay faict; mais je dicts aussy devant Dieu que j'ay essayé, par tous les moyens que j'ay pu, de pacifier toutes choses le plus longuement que j'ay pu, ne craignant rien tant que les troubles et guerres civiles, prévoyant que cela apporteroit après soy la ruyne de ce royaulme, la conservation duquel j'ay toujours désiré et préservé de tout mon pouvoir. »

Dans cet acte suprême, Coligny demande pardon à Dieu d'avoir commencé trop tardivement la prise d'armes; mais il faut convenir qu'il s'en dédommagea postérieurement. Toutefois il convient de dire que sa constante rivalité avec les Guises

fut un aiguillon plus actif auprès de lui que la religion. Coligny et ses frères ne se trouvaient pas à leur place au milieu d'une cour corrompue, dominée absolument par les Guises. L'amiral eut à soutenir souvent de pénibles luttes, parce que c'était un homme de mœurs antiques.

C'était lui qui avait rétabli le bon ordre dans les armées; et toutes les fois qu'une question de discipline s'élevait, les règlements qu'il avait mis en vigueur étaient invoqués. Les capitaines les plus distingués par leur expérience et leurs services avaient coutume de dire en pareille circonstance : « Il faut, en cela, se gouverner et se régler par les ordonnances de M. l'amiral. » C'est que Coligny savait qu'il n'y a pas de succès possible avec une armée indisciplinée.

Coligny, capitaine très brave et expérimenté, était aussi très habile négociateur. Il comptait parmi ses amis le chancelier de Lhôpital et le célèbre Duplessis-Mornay, homme intègre et d'une probité sévère, qu'on appelait *le pape des huguenots*.

Il n'avait, dit-on, qu'une seule pensée, l'honneur et l'indépendance. Disons cependant que son zèle patriotique l'égara, et que, pour contre-balancer l'influence des Guises, il mérita le nom de factieux, en prenant les armes contre l'autorité royale.

EGMONT (Lamoral, comte d'), né en 1522, d'une illustre maison de Hollande, descendait des ducs de Gueldre, et tenait de sa mère Françoise de Luxembourg le titre de *prince de Gavre*. Il accompagna l'empereur Charles-Quint en Afrique en 1541.

Plus tard, ce fut le comte d'Egmont qui négocia le mariage de Philippe II avec Marie Tudor. Il fut encore employé dans

plusieurs autres négociations, et contribua au mariage d'Isabelle de France, fille de Henri II, avec l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne.

Le comte d'Egmont joignait de grands talents militaires à ses talents diplomatiques. Sa brillante valeur eut une grande part aux victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. Il était adoré du peuple, qui admirait son adresse et sa bonne mine, et se laissait séduire par son affabilité. Brantôme dit que le comte d'Egmont était le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grâce qu'il eût jamais vu, fût-ce parmi les gens de guerre ou parmi les dames.

Lorsque Philippe II voulut faire exécuter aux Pays-Bas des édits d'une extrême sévérité contre l'hérésie, le comte d'Egmont, gouverneur de l'Artois, dit M. de Reiffenberg, n'était pas assez sévère au gré du roi d'Espagne. D'ailleurs, il avait été l'adversaire de Granvelle; il parlait des droits des faibles, et était lié avec le prince d'Orange et les confédérés. Mais, moins habile que le *Taciturne*, incapable surtout de suivre un vaste plan politique, il devint victime de ses tergiversations et de sa confiance chevaleresque. Le duc d'Albe, ayant succédé à Marguerite de Parme dans le gouvernement des Pays-Bas, fit arrêter le même jour les comtes d'Egmont et de Horn, et les traduisit devant le conseil des troubles, malgré leur qualité de chevaliers de la Toison d'or, qui les rendait justiciables d'un tribunal particulier. Ce fut alors, au rapport du même M. de Reiffenberg, que commença une procédure monstrueuse, dans les pièces inédites de laquelle nous avons découvert une circonstance ignorée jusqu'alors, c'est qu'Egmont était né au château de la Hamaide, dans le Hainaut. Le 4 juin 1568, une sentence de mort fut rendue contre lui. La lettre qu'il écrivit quelques heures avant son supplice à Philippe II témoigne de

la plus parfaite résignation et en même temps d'une soumission entière au pouvoir monarchique.

« Il semble qu'Egmont était un de ces anciens Flamands qui, se révoltant sans scrupule contre leurs comtes, respectaient toujours leurs personnes, et les appelaient, au plus fort de l'émeute, leurs *redoutés et droituriers seigneurs.*

« Egmont fut exécuté sur la grande place de Bruxelles, et enterré à Sotteghem, où, il y a quelques années, une commission, présidée par le prince d'Orange, avait résolu de lui élever une statue, dont l'exécution fut confiée au sculpteur Calloigne. Dire qu'Egmont fut un martyr de la liberté et de la cause nationale, c'est appliquer au seizième siècle des idées de notre époque. Egmont obéissait à des intérêts plutôt aristocratiques que populaires; mais, généreux comme il l'était, il rougissait d'être l'instrument de rigueurs impitoyables. »

Le comte d'Egmont avait quarante-six ans lorsqu'il monta sur l'échafaud. Il mourut avec courage et résignation. L'ambassadeur de France manda à sa cour « qu'il avait vu tomber cette tête qui avait deux fois fait trembler la France, » faisant allusion aux journées de Saint-Quentin et de Gravelines. Ainsi se vérifièrent les sinistres adieux du prince d'Orange : *Adieu, comte sans tête.*

Le comte d'Egmont laissa un fils nommé Philippe, qui, étant demeuré fidèle à Philippe II, fut envoyé par ce prince au secours de Mayenne, chef de la ligue. Il avait sous ses ordres dix-huit cents lances. A son entrée dans Paris, Philippe d'Egmont reçut les félicitations de la ville. Le magistrat, dit-on, qui le haranguait, ayant mêlé à ses louanges celles de son père : « Ne parlez pas de lui, interrompit d'Egmont; il méritait la mort; c'était un rebelle : » paroles d'autant plus étranges dans la bouche de ce seigneur, qu'il parlait lui-même à des rebelles



ADIEUX DU COMTE D'EGMONT ET DE GUILLAUME

dont il venait défendre la cause. Il y avait d'ailleurs une insigne lâcheté à flétrir d'une manière aussi bassement courtisanesque la mémoire d'un père, qui doit toujours être sacrée aux yeux d'un fils.

La postérité du comte d'Egmont s'est éteinte dans la personne de Procope-François comte d'Egmont, général de la cavalerie et des dragons du roi d'Espagne, et brigadier des armées du roi de France, mort sans enfants à Fraga en Aragon, en 1707, à l'âge de trente-huit ans.

GÉRARD (Balthasar), fanatique, assassin de Guillaume, prince d'Orange, né en 1588, à Villafans, en Franche-Comté. Cet homme était entré au service du prince, et avait trouvé moyen de s'insinuer dans ses bonnes grâces, en affectant un zèle outré pour la religion protestante, et une haine furieuse contre les catholiques. Il assistait régulièrement aux prières et aux instructions religieuses. On ne le trouvait jamais sans un Psautier ou un Nouveau-Testament dans les mains.

En un mot, tout le monde fut dupe de son hypocrisie.

Un jour que Guillaume de Nassau sortait de son palais à Delft, Gérard le tua d'un coup de pistolet chargé de trois balles. Dès que le meurtrier fut arrêté, il demanda un papier et une plume pour écrire tout ce qu'on voulait savoir de lui. Il déclara que depuis six ans, il avait résolu d'immoler le prince d'Orange, chef des hérétiques rebelles. Et pourquoi? « Pour excuser ses péchés, et pour mériter la gloire éternelle. » Telles étaient ses réponses à toutes les questions qui lui furent adressées.

Il avoua que si le prince vivait encore, il recommencerait, dût-on lui faire subir mille tortures.

Après la question, on prononça la sentence de mort : elle

portait qu'on lui brûlerait la main droite avec un fer rouge, et les parties charnues avec des tenailles; qu'on couperait ensuite son corps en vingt-quatre parties; qu'on lui arracherait le cœur, qu'enfin on lui trancherait la tête.

Cet arrêt fut exécuté le 14 juillet 1584; et ce fanatique fit la fin d'un martyre. On voit dans l'histoire, que Philippe II annoblit tous les descendants de la famille de l'assassin. Cela est peu digne de la religion du prince comme de la royauté[1].

GROOT ou GROTIUS (Hugues), célèbre érudit et l'un des plus profonds publicistes des temps modernes, naquit à Delft, le 10 avril 1583. Son génie s'annonça de bonne heure. A peine âgé de dix-huit ans, il vint en France avec Barneveldt, ambassadeur de Hollande, et mérita, par son esprit et sa conduite, les éloges de Henri IV, qui le gratifia d'une chaîne d'or.

Le vertueux Barneveldt, juste appréciateur de son caractère, en fit aisément son ami. Cette amitié fut solide comme toutes celles qui sont fondées sur la vertu. Barneveldt s'étant déclaré en faveur des arminiens, Grotius le soutint par ses écrits et par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre l'un et l'autre. Barneveldt eut la tête tranchée, et Hugues Grotius fut enfermé à perpétuité dans le château de Lœvenstein. Sa femme avait été mise en prison avec lui, et digne modèle de madame de La Valette, elle s'illustra par un dévouement touchant.

Grotius, pendant sa captivité, travaillait aux ouvrages qui ont été le fondement de sa réputation. Il avait besoin de beaucoup de livres pour ses travaux. Il fut autorisé à faire venir tous ceux qu'il pourrait se procurer. Ses amis lui fournissaient tous ceux

[1] Voyez l'*Histoire des martyrs de Gorcum,* livre IV, chapitre VI.

qu'il demandait. Il les envoyait chercher dans une grande caisse, destinée à contenir aussi son linge ainsi que celui de sa femme. Quand il s'était servi de ces livres, on les reportait, et et on les remplaçait par d'autres ouvrages.

Marie de Reigesberg (c'était le nom de sa femme), s'étant aperçue que les gardes de la prison ne fouillaient plus la caisse, engagea Grotius à se mettre dedans, à la place des livres. C'était une heureuse inspiration de son attachement conjugal. Grotius consentit à tout ce qu'elle voulut.

Deux jours avant la mise à exécution de ce hardi stratagème, elle fit rester son mari, auprès du foyer, dans un fauteuil, affublé d'un bonnet de malade, et feignit une grande affliction de voir Grotius en cet état. Au jour marqué pour l'enlèvement des livres, ayant fait mettre son mari dans la caisse, elle tint les rideaux du lit bien fermés, et recommanda à l'homme qui vint enlever la caisse de faire le moins de bruit possible.

Celui-ci la charge avec beaucoup de peine sur ses épaules, et se retire, maugréant contre la pesanteur du fardeau. Mais elle prend alors les vêtements et le bonnet de Grotius, et se place auprès du feu, pour le cas où le geôlier rentrerait. Lorsqu'elle put croire son mari hors de toute atteinte et en lieu de sûreté, elle alla elle-même avertir les gardes de son évasion. On eut assez de pudeur pour ne pas lui faire un crime de cet innocent stratagème, et on lui permit de rejoindre son époux.

Quant à Grotius, après avoir écrit quelque temps dans les Pays-Bas catholiques, il trouva un asile en France. Le roi Louis XIII lui fit donner une pension de sept mille deux cents livres, qui fut supprimée en 1631 par l'influence toute-puissante du cardinal de Richelieu.

Étant retourné en Hollande, il fut exilé de nouveau, et se

retira auprès du chancelier Oxenstiern, qui le nomma ambassadeur de Suède près la cour de France.

En se rendant en Allemagne, il mourut à Rostock, le 28 août 1644.

Le plus important ouvrage de Grotius est son *Traité de la guerre et de la paix*, qui a longtemps passé pour un chef-d'œuvre et qui l'a placé au premier rang des publicistes modernes.

Mais, comme tous les érudits de son temps, Hugues Grotius cultiva plusieurs branches de la littérature, la théologie, l'histoire, la politique lui doivent des travaux estimés. On a même de lui des œuvres dramatiques, qui n'ont que l'inconvénient d'être peu théâtrales et peu intéressantes.

GUILLAUME DE NASSAU, prince d'Orange, connu dans l'histoire sous le nom de Guillaume le Taciturne, naquit, en 1533, au château de Dillembourg. Il était le représentant de l'illustre et ancienne maison de Nassau, issue d'Allemagne. Il succéda, en 1544, à la principauté d'Orange, en vertu du testament de René de Nassau, son cousin germain.

Depuis ce temps, l'empereur Charles-Quint le tint toujours près de sa personne, et professa la plus haute estime pour les talents extraordinaires qu'il avait découverts en lui. Ce monarque, d'un si grand esprit, d'un esprit si exercé, l'obligeait quelquefois à lui dire son avis sur les matières les plus délicates de la politique, et le désigna, contre l'avis de son conseil, pour commander l'armée de Flandre pendant une absence d'Emmanuel-Philibert de Savoie.

Guillaume justifia ce choix, en manœuvrant de telle sorte, qu'il tint en échec le duc de Nevers et l'amiral de Coligny, et pourvut sous leurs yeux aux fortifications de Philippeville et



GUILLAUME, PRINCE D'ORANGE

Charlemont, couvrant ainsi la frontière des Pays-Bas contre les vigoureux efforts de l'ennemi.

L'empereur le chargea de porter la couronne impériale à Ferdinand, et l'envoya n France comme ôtage pour hâter la conclusion du traité de Câteau-Cambrésis.

Mais quand Philippe II régna en la place de Charles-Quint, Guillaume s'aperçut bientôt que sa position était bien changée : il vit que Philippe II, loin d'éprouver les sentiments de son père, avait, au contraire, une profonde aversion pour lui. Un biographe dit que cette aversion du roi d'Espagne, qui devint plus tard une haine implacable, dut son origine à la découverte que fit Guillaume du projet concerté entre la France et l'Espagne pour la destruction du parti protestant, et à l'empressement que mit Guillaume à en instruire ceux de ses amis des Pays-Bas qui avaient embrassé la religion réformée. Mais on doit croire plutôt que cette haine était nourrie dans l'âme de Philippe II par les menées plus que suspectes de Guillaume, menées qu'il couvrait d'un semblant de loyauté et d'une apparence de dévouement à la liberté et aux intérêts du pays.

« La Hollande, dit un historien, était alors accablée par les troupes étrangères que la paix rendait inutiles, mais dont le roi d'Espagne avait besoin pour appuyer les changements qu'il méditait. Les états, sur la proposition de Guillaume, en demandèrent le renvoi ; et le roi, après avoir promis d'avoir égard à cette demande, partit pour l'Espagne, laissant le gouvernement à la duchesse de Parme, avec ordre de n'agir que d'après les avis du cardinal de Granvelle. Ce Granvelle était remarquable par son adresse, son activité et son éloquence ; mais il ne pouvait réussir dans un pays où l'autorité souveraine était limitée par les lois. Il se rendit odieux dans les Pays-Bas, et enflamma le ressentiment de ses ennemis par

une conduite impérieuse et intéressée. Peu de temps après le départ du roi, le mécontentement éclata de tous les côtés; une multitude de réclamations s'élevèrent contre Granvelle, qui, après avoir essayé de faire tête à l'orage, abandonné par la gouvernante, fut obligé de se retirer. »

Mais les choses ne changèrent pas de face au départ de Granvelle. Guillaume le Taciturne était toujours là, occupé sans relâche à entretenir le mécontentement général, et soufflant dans tous les esprits un pressant besoin de la convocation des états généraux, besoin qui devait aboutir à une crise fatale. La présence du duc d'Albe dans le pays comme gouverneur général, ses sévérités, sa haute capacité militaire, servirent les projets de Guillaume. Défait par le duc d'Albe, il eut bientôt rassemblé une armée plus forte que la première, et pénétra de nouveau dans les Pays-Bas, attendant de nombreux secours de ses partisans; mais il se vit contraint de licencier son armée. Après avoir épuisé ses ressources, Guillaume se retira en France avec douze cents chevaux seulement, et, après avoir combattu dans le Poitou en faveur des huguenots, il revint en Allemagne, et pénétra de nouveau en Hollande avec une armée. Il eut d'abord plusieurs avantages sur les Espagnols; mais, trompé par la France qui ne lui envoya pas les secours promis, il se vit forcé de licencier, sous les murs de Mons, une partie de son armée victorieuse. Le tocsin de la Saint-Barthélemy venait de l'avertir qu'il n'avait rien de bon à attendre de ce côté-là. Les ressources de la Hollande s'étaient épuisées. Ce fut alors que se forma la flotte des *gueux de mer*. Ils s'emparèrent du port de Brielle, et plusieurs villes chassèrent les Espagnols.

Guillaume veillait ou paraissait veiller toujours à la cause des Hollandais, et pour rendre toute réconciliation impossible avec

l'Espagne, les Provinces-Unies, sur sa proposition, bannirent le culte catholique, et jurèrent fidélité à l'Église réformée.

Requesens succéda au duc d'Albe. Le siége de Leyde, si mémorable, eut lieu, mais la rupture des digues força les Espagnols de l'abandonner. Toutes les Provinces-Unies formèrent, d'un commun accord, le traité connu sous le nom de la *Paix de Gand*, dont le but était de s'entr'aider contre l'Espagne. Requesens meurt, don Juan d'Autriche lui succède. Les Flamands, voyant rentrer dans leur pays les Espagnols, les voyant s'emparer de vive force de Namur et de Charlemont, crièrent à la trahison, et investirent le prince d'Orange d'un pouvoir dictatorial. Cependant l'ascendant prodigieux que le prince prenait sur tous les esprits, ses intrigues secrètes, donnèrent quelque ombrage à ceux mêmes qui avaient le plus ardemment appuyé l'élévation de Guillaume. L'archiduc Mathias fut appelé pour être gouverneur. Mais Guillaume gagna tellement la confiance de l'archiduc, que celui-ci lui laissa toute l'autorité avec le titre de son lieutenant-général. Guillaume usa de son pouvoir avec habileté, et fit adopter, le 29 janvier 1579, le fameux *Traité d'Utrecht*, qui devint la base du droit public de Hollande.

Quelque temps après eut lieu l'entreprise véritablement extravagante du duc d'Alençon, qui voulait s'emparer d'Anvers, et de là régner en despote sur tout le pays. Le prince d'Orange, averti à temps de cette trahison, vint s'y opposer à la tête de ses troupes.

Il fut assassiné par Balthasar Gérard, le 10 juillet 1584, à l'âge de cinquante-deux ans.

Il avait été marié quatre fois : sa première femme fut Anne d'Egmont ; il eut de sa seconde femme, Maurice, son digne émule (voyez Nassau (Maurice de); sa troisième femme, Charlotte de Bourbon, de la maison de Montpensier, qui avait été

abbesse de Jouare, lui donna six filles; enfin, de sa quatrième femme, Louise, fille de l'amiral de Coligny, et veuve du comte de Téligny, massacré à la Saint-Barthélemy, il eut Frédéric-Henri, prince d'Orange. (Voyez COLIGNY et NASSAU.)

GUILLAUME III, fils de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, gendre de Jacques II, né en 1650, fut élevé, en 1672, au stathoudérat des Provinces-Unies, lutta glorieusement contre Louis XIV, organisa la ligue d'Augsbourg, fit, en 1688, une descente en Angleterre, détrôna son beau-père, et reçut d'une convention nationale la couronne d'Angleterre conjointement avec sa femme (1689).

Guillaume eut encore à soutenir contre la France une guerre aussi terrible que sanglante (1689-1698), qui ne se termina qu'au traité de Riswick (septembre et octobre 1697). Il mourut en 1702. (Pour connaître le caractère de ce prince, il faut lire dans cet ouvrage le chapitre relatif à l'assassinat des deux frères de Witt, chapitre XIII, p. 329 et suiv.)

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, de l'antique maison de Nassau, né le 24 août 1772, fut marié, le 1er octobre 1791, à Frédérique Wilhelmine de Prusse, et élu roi des Pays-Bas par le congrès de Vienne, qui l'installa en cette qualité le 21 septembre 1815. Guillaume-Frédéric avait dans le caractère cette ténacité héréditaire que nous avons eu l'occasion plus d'une fois de signaler chez les Nassau. Mais il était de mœurs simples et bourgeoises, et aurait fait constamment aimer son administration sans les criailleries de la presse de Bruxelles qui amenèrent la révolution belge de 1830.

Guillaume se raidit avec force contre l'élément révolution-

naire ; mais enfin, fatigué de cette lutte et aspirant au repos, il abdiqua, en 1840, en faveur de son fils aîné, le prince d'Orange, et se retira dans ses terres de Silésie, avec le simple titre de comte de Nassau.

GUSTAVE-ADOLPHE II, dit le GRAND, né à Stockholm le 9 décembre 1594, succéda à son père Charles IX en 1611. Il fut élevé d'une manière digne de sa naissance. A douze ans, il était bon officier et savait les principales langues de l'Europe.

Sa valeur éclata d'abord contre les souverains de Danemark, de Moscovie et de Pologne.

Il se mit à la tête de la ligue des protestants et remporta une victoire complète devant Leipsik, le 7 septembre 1631, sur Tilly, habile généralissime des troupes impériales. Un peu après il le battit encore au passage du Leck, et, le 16 novembre 1632, il vint mourir, encore victorieux, dans la plaine de Lutzen, où Waldstein lui disputait la victoire.

Ainsi périt à trente-huit ans un héros qui emporta dans la tombe le nom de *Grand,* avec les regrets des peuples du Nord et l'estime de ses ennemis.

C'était un héros vertueux et d'une piété exemplaire. Il composait lui-même des prières qu'on récitait tous les jours dans son camp à des heures marquées. « Un bon chrétien, disait-il, ne peut être un mauvais soldat. »

Gustave-Adolphe est regardé avec raison comme le fondateur de la tactique moderne. Ses élèves les plus distingués sont Wrangel, Tortenson, Veymar, Horn, Baner. Il réforma la justice, améliora les finances, dota les universités, établit une compagnie des Indes. Il était guidé dans ces diverses branches de l'administration par Axel Oxenstiern, son grand chancelier.

HORN ou **HORNES** (Philippe II de Montmorency-Nivelle, comte de) était arrière-petit-fils de Jean de Nivelle, et fils d'Anne d'Egmont, parents du célèbre Lamoral d'Egmont. Né en 1522, il se trouva le plus riche seigneur des Pays-Bas. Il avait de la bravoure et une certaine capacité militaire, et se distingua à la bataille de Saint-Quentin et plus tard à celle de Gravelines.

Les troubles qui eurent lieu dans les Pays-Bas en même temps que ses liaisons avec le prince d'Orange furent cause de sa perte. Compromis dans les habiles menées de ce dernier, il fixa l'attention du gouvernement.

Le duc d'Albe, qui avait l'œil ouvert sur lui et sur le comte d'Egmont, les fit arrêter tous deux à Bruxelles et les condamna à la décapitation, ce qui fut exécuté le 4 juin 1568. (Voyez Egmont.)

JAUREGUY (Jacques), domestique d'Amiastro, marchand de la ville d'Anvers, était un fanatique espagnol, qui tenta d'assassiner Guillaume, prince d'Orange. Il lui tira un coup de pistolet le 15 mars 1582. Comme on soupçonnait de ce coup les Français, Maurice, fils de Guillaume, alors âgé de treize ans au plus, trouva dans les poches de l'assassin des papiers qui firent connaître qu'il était Espagnol. Le prince d'Orange, blessé d'une balle qui lui avait traversé les deux joues, écrivit de sa main un billet pour rassurer les magistrats d'Anvers et calmer le peuple, qui menaçait de massacrer les Français. Jaureguy fut tué sur place.

JUAN D'AUTRICHE (Don), l'un des plus grands capitaines de son siècle, et l'illustre vainqueur de Lépante, était un fils

naturel de Charles-Quint. Il naquit à Ratisbonne en 1546, et mourut à Bouge près de Namur, le 7 octobre 1578.

LÉOPOLD (Georges-Chrétien-Frédéric), roi des Belges, fils du duc François de Saxe-Cobourg et frère du feu duc Ernest III de Saxe-Cobourg, du duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary, de la feue duchesse Victoria de Kent et de la feue grande-duchesse Constantin, est né le 16 décembre 1790.

Par suite du mariage de sa sœur Juliane avec le grand-duc Constantin, la maison de Cobourg se trouvant alliée à celle des Romanof, il entra au service de la Russie avec le grade de général; et quand, en 1808, son frère Ernest fit un voyage en Russie, ce fut lui qui, pendant son absence, fut chargé de l'administration de ses États.

Plus tard, il accompagna l'empereur Alexandre au congrès d'Erfurt. En 1810, les rigueurs dont Napoléon menaçait d'user à son égard purent seules le déterminer à abandonner le service russe pour borner sa sphère d'activité aux intérêts et aux affaires de sa maison.

En 1811, il négocia à Munich un traité de délimitation des territoires. En 1812, il vint à Vienne, et voyagea ensuite en Italie et en Suisse. Lorsqu'en 1813 l'état des choses se trouva complétement modifié en Allemagne, le prince Léopold se rendit aussitôt en Pologne auprès de l'empereur Alexandre, et suivit dès lors constamment l'armée russe jusqu'à la capitulation de Paris, déployant, pendant cette rude campagne, autant de bravoure personnelle que de talents militaires.

En 1814, Léopold accompagna les monarques alliés en Angleterre, et, au mois de février, il alla assister au congrès de Vienne. Au retour si prodigieux de Napoléon évadé de l'île d'Elbe, et après l'occupation de Paris, il fit quelque séjour

dans cette capitale, d'où il gagna Berlin. Il se trouvait encore dans cette métropole de la Prusse quand il reçut l'invitation de venir à Londres.

L'héritière du trône d'Angleterre, la princesse Auguste-Charlotte, née le 7 janvier 1796, conçut de l'attachement pour lui, et le 16 mars 1816 un message du prince régent annonça aux deux chambres du parlement le prochain mariage de sa fille avec le prince Léopold, qui, en vue de cette union, fut naturalisé Anglais par acte du parlement du 27 mars 1816.

Le mariage fut célébré le 2 mai de la même année; mais, le 5 novembre suivant, l'excellente princesse Charlotte mourait en couches, emportant dans la tombe les espérances que la nation anglaise avait fondées sur son union avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Celui-ci vécut à Londres, continuant à recevoir du gouvernement d'Angleterre une pension de cinquante mille livres sterling (un million deux cent cinquante mille francs) par an.

Léopold vécut de nouveau dans la vie privée jusqu'au moment où le congrès national, réuni à Bruxelles, l'eut élu roi des Belges (21 juillet 1831).

En 1832, il contracta un second mariage avec la princesse Louise d'Orléans, fille aînée de Louis-Philippe, roi des Français.

Nous avons donné, dans le texte de cette histoire, une idée du règne sage de Léopold. Ce monarque, aimé en Belgique, continue à rendre ses sujets heureux en faisant adopter toutes les mesures qui peuvent assurer leur bien-être et faire aimer la monarchie constitutionnelle.

« Assurément, dit un biographe, le spectacle du bonheur et de la prospérité qu'ont faits à la France ses institutions républicaines n'a pu que le confirmer dans l'idée qu'après tout

les institutions constitutionnelles ont du bon; et ce ne sera pas, un jour, une vaine gloire pour le roi Léopold que d'avoir, par sa seule loyauté, fait contre-poids, chez le peuple qui se l'était donné pour chef, aux sophismes et aux illusions que la révolution de février mit en circulation dans le reste de l'Europe, pour le malheur de plusieurs générations. »

MANSFELD (Ernest, comte de), l'un des plus grands généraux du dix-septième siècle, était fils naturel de Pierre-Ernest comte de Mansfeld. Il était né en 1585. Il rendit de grands services au roi d'Espagne dans les Pays-Bas et à l'Autriche en Hongrie.

Sa bravoure le fit légitimer. Mais les charges et les domaines de son père lui ayant été refusés, il se jeta en 1610 dans le parti des princes protestants, et devint l'un des plus dangereux ennemis de la maison impériale.

Les Autrichiens l'avaient surnommé l'*Attila de la chrétienté.*

A la tête des révoltés de Bohême, il s'empara de Pilsen en 1619. Plus tard, il pénétra dans le Palatinat, ravagea l'Alsace, s'empara de Haguenau et défit les Bavarois. Enfin vaincu lui-même par Waldstein à la bataille de Dessau, au mois d'avril 1626, il vint mourir dans un village entre Zara et Spalatro, le 20 novembre de la même année, à l'âge de quarante-six ans. Il ne voulut point mourir dans son lit : il expira debout, appuyé sur deux domestiques, revêtu de ses plus beaux habits et l'épée au côté.

Ernest de Mansfeld passa avec raison pour un des plus grands généraux de son temps. Il faisait payer cher les services qu'il rendait. Aussi les Hollandais disaient-ils de lui : *Bonus in auxilio, carus in pretio.*

MARGUERITE DE PARME, fille naturelle de Charles-Quint, épousa d'abord Alexandre de Médicis, puis Octave-Farnèse (1510), et devint gouvernante des Pays-Bas (1559). L'administration équitable, modérée, de la duchesse, au milieu des troubles naissants, satisfit pleinement aux vœux de Philippe II, et concilia à Marguerite l'estime de tous les gens paisibles.

Elle quitta le gouvernement quelque temps après l'arrivée du duc d'Albe, et fut regrettée de tous les Flamands. Elle mourut à Naples en 1586. C'était une princesse dont le caractère, unissant la douceur à l'énergie, montrait une âme vraiment virile.

MATHIAS, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II, né en 1557, apparut un moment au milieu des troubles des Pays-Bas, et dut céder la place à François, duc d'Alençon, qui arrivait avec quatorze mille Français.

En 1612, il fut élu empereur, succédant à son frère Rodolphe II. Il conclut, en 1615, un traité avec les Turcs, et mourut en 1619. C'est ce prince qui, comme gouverneur général, avait une autorité tellement bornée, qu'il n'était appelé par les Espagnols que le *greffier du Taciturne.*

MÉRODE (Louis-Frédéric, comte de), issu d'une des familles les plus nobles, les plus anciennes, les plus considérées et les plus populaires de la Belgique, naquit le 9 juin 1792. Il se trouvait à Paris lors des événements de 1830. A la première nouvelle des troubles qui éclatèrent à Bruxelles, il y accourut pour prendre part dans les rangs des insurgés à la lutte engagée contre les Hollandais. Il entra alors comme simple volontaire dans le corps de Chasteler, avec lequel il assista à tous

les engagements qui eurent lieu entre toutes les troupes belges et hollandaises.

Blessé grièvement à l'affaire du cimetière de Berchem, en avant d'Anvers, il mourut le 4 novembre suivant à Malines, au moment où il venait d'être proposé pour le trône de Belgique. On a vu quels honneurs lui ont été rendus après sa mort. Son frère, Philippe-Félix-Balthasar-Othon-Guislain, comte de Mérode, prit aussi la part la plus active aux événements de Bruxelles et à la révolution belge, à la disposition de laquelle il mit surtout son influence sur le clergé, ainsi que sur la classe moyenne et les classes populaires.

Nommé membre du gouvernement provisoire, il se montra un zélé adversaire du parti républicain, défendit les intérêts du parti catholique, et contribua puissamment à la fondation de la monarchie constitutionnelle. Quand Surlet de Chokier fut nommé régent de la Belgique, Félix de Mérode resta membre du congrès, et put, en cette qualité, faire prévaloir l'élection du roi Léopold, dont il s'est montré constamment le zélé partisan. Il remplit les fonctions de ministre de la guerre par intérim (12 mars — 20 mai 1832). Depuis ce moment, il ne s'est plus occupé des affaires publiques que comme membre de la chambre des représentants, dans laquelle il siége, et où il s'est constamment signalé comme l'un des membres les plus fervents du parti catholique. Toutefois il a fait preuve de la plus grande modération, excepté en 1838, à l'occasion du traité de paix définitive avec les puissances européennes composant la conférence de Londres. A cette époque, il insista vivement pour qu'on rejetât les conditions offertes, et proposa les mesures belliqueuses les plus extravagantes. Mais une mission particulière dont il fut chargé au commencement de 1839 auprès de Louis-Philippe, roi des Français,

l'ayant convaincu de l'impraticabilité de ses projets, il se démit de son ministère sans portefeuille pour se retirer de la vie politique.

NASSAU (MAURICE DE), prince d'Orange, second fils de Guillaume le Taciturne, naquit en 1567 au château de Dillenbourg. « Si le père, dit Aubery du Maurier dans ses Mémoires, si le père a été vingt ans entiers le principal entretien de l'Europe, le fils a plus fait de bruit pendant quarante ans durant que toutes les têtes couronnées ensemble. »

Ce fut un habile homme de guerre. Il étudiait à l'université de Leyde lorsque, après la mort de Guillaume, assassiné par Balthasar Gérard, le grand pensionnaire Barneveldt lui fit conférer le stathoudérat (1584).

Sa victoire de Niewport et sa défense d'Ostende sont comptées parmi les plus beaux faits d'armes du seizième siècle. Il s'opposa à la conclusion de la trêve de douze ans; cela se conçoit : la guerre était nécessaire à son ambition; car Maurice ne croyait pas applicables à la vie politique les principes d'équité qu'il se montrait jaloux d'observer dans sa vie privée. Son ingrate et atroce conduite à l'égard de Barneveldt le prouva bien.

Maurice de Nassau mourut à La Haye à l'âge de cinquante-huit ans sans avoir été marié. Aubery du Maurier prétend qu'il avait résolu de se faire souverain de la Hollande, et que le dépit de ne pouvoir réussir avança sa fin.

NASSAU (FRÉDÉRIC-HENRI DE), prince d'Ogange, né à Delft, le 28 février 1684, était frère puîné de Maurice de Nassau. Il était encore au berceau lorsque son père périt assassiné.

Sa mère, Louise de Coligny, se retira aussitôt avec lui dans

ses terres, et passa onze ans dans une profonde solitude, uniquement occupée de son éducation. Elle lui permit alors d'aller retrouver son frère Maurice, sous lequel il fit son apprentissage du métier de la guerre. On lui dut, plus tard, une partie du succès de la fameuse bataille de Niewport.

En 1625, Maurice étant mort, il fut appelé à lui succéder dans la dignité de stathouder, et prit le commandement des armées hollandaises. On peut dire qu'il fut heureux comme général; toutes ses entreprises furent couronnées de succès. Il enleva aux Espagnols plusieurs places que Maurice avait vainement attaquées.

Après l'avantage qu'il remporta en 1629 à Wesel, où il surprit toute l'artillerie de l'armée espagnole, les états généraux voulurent lui conférer une digne récompense, en accordant à son fils Guillaume, âgé de cinq ans, la survivance de toutes ses charges.

Frédéric-Henri prit, en 1632, Ruremonde, Venloo, Strats et Maestricht : trois armées étaient en vue de cette dernière place et marchaient pour la secourir. Cet obstacle ne l'arrêta pas.

L'année suivante, il remporta plusieurs avantages, et força les Espagnols à lever le siége du fort Philippin. Une mésintelligence momentanée avec le cardinal de Richelieu priva quelque temps les armées françaises des secours et de la coopération de cet habile capitaine. Mais le cardinal, qui l'avait dépouillé de sa principauté d'Orange, parut revenir à des sentiments de justice à son égard, et lui fit rendre ses biens. Il lui fit même donner le titre d'*altesse* au lieu de celui d'*excellence* qu'il recevait auparavant.

Frédéric ne cessa de remporter des avantages signalés sur les Espagnols, pendant que les amiraux hollandais les écrasaient dans les colonies et détruisaient leurs flottes, jusqu'à

ce qu'enfin la cour d'Espagne, épuisée par les victoires continuelles de ses ennemis, se vit forcée de reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies. Mais le prince Frédéric-Henri de Nassau mourut pendant la tenue du congrès de Munster, le 14 mars 1647, et fut inhumé avec une pompe éclatante. « Doué d'un caractère modeste, timide même, ce prince, dit M. Raymond de Véricour, étranger à tout sentiment ambitieux, n'inspira jamais aucune crainte aux Hollandais sur ses projets d'assurer la souveraineté à ses enfants. La pureté, la simplicité de ses goûts le rendaient l'idole de ceux qui l'entouraient. Il avait des connaissances très étendues, et recherchait l'étude et la société des hommes instruits, lorsque le tumulte des camps le lui permettait. Il a laissé des mémoires fort estimés. »

NASSAU (Guillaume de), prince d'Orange, lui succéda dans la dignité de stathouder. Il mourut de la petite vérole en 1650, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce prince avait épousé Henriette-Marie, fille de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre. Il la laissa enceinte d'un fils, qui souleva toute l'Europe contre Louis XIV. (Voyez Guillaume.)

OXENSTIERN (Axel, comte d'), célèbre homme d'État suédois, chancelier de ce royaume, né dans la province d'Upland, en 1583, montra une âme d'élite dans des circonstances fort difficiles. Non content de remplir avec zèle les fonctions de ministre, il remplit aussi celles de général, en conduisant à Gustave-Adolphe, à son camp près de Nuremberg, une armée de cinquante mille hommes, formée des garnisons de la basse Saxe et de la Thuringe.

Axel Oxenstiern acquit sur les Suédois un grand ascendant par la supériorité de son génie. Il fut l'admirateur et le digne

serviteur d'un grand prince. Il cultivait les lettres. Il mourut en 1654.

PAPPENHEIM (Godefroy-Henri, comte de), conseiller aulique de l'empire et l'un des plus illustres généraux de l'Autriche pendant la guerre de trente ans, né en 1594; il mourut sur le champ de bataille de Lutzen. Schiller, dans son *Histoire de la guerre de trente ans*, l'appelle le *Télamon de l'armée impériale,* et le présente comme le champion le plus terrible de la maison d'Autriche et de l'Église catholique. « Le sein percé de deux balles, dit-il, Pappenheim fut entraîné de force loin de la bataille. Lorsque l'on pansa ses blessures mortelles, il entendit murmurer autour de lui que l'adversaire qu'il avait cherché avec une ardeur si imprudente (Gustave-Adolphe) avait depuis longtemps cessé de vivre, et quand on lui confirma cette nouvelle, son visage s'épanouit, et une étincelle de joie ranima ses yeux éteints : Maintenant, s'écria-t-il, je ne vous empêche plus d'aller dire au duc de Friedland que je suis blessé à mort. Ajoutez que je meurs avec bonheur, puisque je sais que l'irréconciliable ennemi de ma religion est tombé avant moi. »

PHILIPPE II, fils de Charles-Quint, roi d'Espagne, né en 1527, devint successivement, par l'abdication de son père, roi de Naples et de Sicile (1554), souverain des Pays-Bas (1555), et roi d'Espagne (1556). A la mort de Sébastien, roi de Portugal (1580), Philippe s'empara de ce royaume.

Ce prince soutint une longue guerre contre la fédération des Provinces-Unies, guerroya contre l'Angleterre en expédiant contre elle la fameuse *Armada,* qui reçut le nom d'Invincible et fut détruite par la tempête et les escadres anglaise et hollandaise.

Il mourut en 1598, l'année même du traité de Vervins, qui mettait fin à la guerre contre Henri IV.

PIE V (Michel-Ghislieri), né à Bosco, village de Lombardie, situé à deux lieues d'Alexandrie, le 17 janvier 1504. Il fut nommé successeur du pape Paul IV en 1566, et publia, en 1568, la célèbre bulle *In cœna Domini.*

Paul V fut le pieux promoteur de la dernière croisade contre les Turcs, et ses ardentes prières obtinrent la célèbre victoire de Lépante, où commandait l'illustre don Juan d'Autriche, et dont on a vu le récit dans cette histoire.

Pie V mourut le 1er mai 1572, et fut canonisé en 1713 par le pape Clément XI.

SALCÈDE (Nicolas), sorte de fanatique qui attenta aux jours de Guillaume le Taciturne. Son père avait été, dit-on, massacré à la Saint-Barthélemy, quoique bon catholique ; mais il était l'ennemi déclaré des Guises.

Nicolas Salcède fut écartelé à Paris, le 26 octobre 1582, pour avoir voulu assassiner le duc d'Alençon, à l'instigation prétendue d'Alexandre Farnèse, duc de Parme. (*Voyez* Guillaume, prince d'Orange.)

TÉLIGNY (Charles, comte de), gendre de l'amiral de Coligny, périt dans le massacre à jamais déplorable de la Saint-Barthélemy. Bon, spirituel, aimable autant que brave, il ne lui manqua que de plus longs jours pour égaler ce que la France a eu de plus illustre. Il était la gloire et l'espérance des huguenots. Il fut victime de sa trop grande confiance et de sa sécurité. Les sicaires le massacrèrent alors qu'il essayait de se sauver en chemise par les toits de son hôtel, et de passer

dans un grenier voisin. « Il avait, dit Voltaire, un visage si agréable et si doux, que les premiers assassins envoyés contre lui s'étaient attendris à sa vue. » Des assassins ne sont pas d'ordinaire si sensibles, et l'on doit faire ici la part de l'imagination poétique.

TILLY (Jean-Tzerclaès, comte de), l'un des plus célèbres généraux de l'empire, pendant la guerre de trente ans, était issu d'une illustre famille de Bruxelles. Il fit ses premières armes en Hongrie contre les Turcs, et eut le commandement des troupes de Bavière, sous Maximilien. Il prit part, en 1620, à la victoire de Weissenberg, défit, à Aschaffenbourg, et près de l'Ems, Christian de Brunswick (1623), et anéantit, à Lutter, les forces danoises (1626). Il prit d'assaut Magdebourg (1631), mais fut vaincu la même année par Gustave-Adolphe, roi de Suède, à Leipsick, puis au passage du Leck, où il fut mortellement blessé (1632). Le vieux Tilly, suivant Schiller, historien de la guerre de trente ans, fit, dans cette journée, des prodiges de valeur; il commanda les troupes en personne, et aucune considération ne put l'éloigner du bord de la rivière, d'où l'on aperçut enfin le pont que les Suédois venaient d'achever. Cette vue porta le découragement et la terreur dans le camp bavarois. Tilly redoubla d'ardeur et finit par trouver une mort glorieuse que, sans doute, il était venu chercher sur ce rivage. Une balle de fauconneau lui brisa la cuisse, et presque au même instant un de ses plus vaillants compagnons d'armes, le général Altringer, reçut à ses côtés une dangereuse blessure à la tête.

VIGLIUS DE ZUICHEM D'AYLA, célèbre jurisconsulte des Pays-Bas, né près de Leeuwarden, dans la seigneurie de Zui-

chem, patrimoine de ses ancêtres, professa le droit à Bourges, où le savant Alciat lui céda sa chaire. Il se rendit ensuite à Padoue, université en grand renom, et il y publia son commentaire sur le titre des testaments.

L'empereur Charles-Quint, instruit de son rare mérite, le nomma président du conseil de Malines, puis membre du conseil privé de la couronne. Quand les troubles commencèrent à éclater, Viglius se conduisit avec autant de prudence que de zèle pour la chose publique.

Étant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, qui convenait à sa piété et à ses goûts studieux. En 1569, il fut nommé chanoine de Gand, et presqu'en même temps gouverneur de Hollande et de Gueldre. Il mourut à Bruxelles, en 1577, à l'âge de soixante-dix ans.

Il fut inhumé dans l'église cathédrale de Gand, où on lui a fait une épitaphe qui est bien dans le goût littéraire du seizième siècle. Elle est ainsi conçue :

Qui curas regum et regnorum pondera obivit,
Pervigil hic dormit Viglius in tumulo.
Parce pios, lector, manes turbare quietos;
Hœc post vigiles vindicat umbra dies.
At vigili Vigli exemplo vigil esse memento :
Nil etenim vita est, sit nisi vita vigil.

WALLENSTEIN ou WALDSTEIN (Albert-Venceslas-Eusèbe de), célèbre général des Impériaux, né en Bohême d'une famille catholique en 1583, débuta glorieusement dès l'ouverture de la guerre de trente ans. Ses succès l'eurent bientôt placé au rang des plus habiles capitaines de son temps. La défaite des Danois à Osnabruck et à Munster, la victoire de Dessau remportée sur Ernest Mansfeld, la soumission de Beth-

len-Gabor, enfin ses conquêtes en Allemagne, lui valurent le titre de duc de Friedland.

Cependant ses exactions déterminèrent l'empereur Ferdinand II à le congédier brusquement ; mais bientôt l'empereur le rappela pour l'opposer à Gustave-Adolphe. Il livra à ce héros la célèbre bataille de Lutzen, où le roi de Suède fut tué (1632).

Mais le duc de Friedland, dont l'orgueil s'était accru avec ses succès, était toujours suspect à l'empereur, qui le fit assassiner à Éger en 1634. Ferdinand fit confisquer les biens de son général, et fit payer des assassins pour poignarder le duc de Friedland, ce qui fut exécuté en 1634.

Forster prouve, par des lettres extraites des archives secrètes d'Autriche, que ce célèbre général ne fut jamais en relations ni avec les Suédois, ni avec les Français. Il ajoute : « On peut, pour attirer les curieux à Éger, renouveler de temps à autre les taches de sang empreintes sur les murs de la chambre où Waldstein reçut le coup de la mort ; mais les reproches dont on a sali sa mémoire pendant deux siècles sont à jamais effacés. »

On connaît la grande trilogie dramatique de l'immortel Schiller : le *Camp de Waldstein*, les *Deux Piccolomini*, la *Mort de Waldstein*, tout cela repose sur les faits que nous venons de rappeler rapidement. On peut donc consulter cette pièce pour connaître l'histoire du grand général. Nous renvoyons aussi à l'*Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller.

WITT (Jean et Corneille de). C'étaient deux zélés et vrais patriotes de Hollande, tous deux fils de Jacob de Witt, bourgmestre de Dordrecht. Jean de Witt s'était perfectionné dans les sciences étudiées à cette époque, et particulièrement dans la jurisprudence, les mathématiques et la théologie. Il s'éleva

de grade en grade jusqu'à celui de grand pensionnaire de Hollande, emploi qu'il exerça dans des temps très difficiles. Il rétablit comme par enchantement la flotte hollandaise, qui avait été détruite dans un combat contre les Anglais, et prit la résolution de monter sur un vaisseau et de partager le sort de tous les marins qui s'y trouvaient.

Cependant les revers de la patrie faisaient soupirer un grand nombre de Hollandais après le rétablissement du stathoudérat. On parlait d'élever Georges III, prince d'Orange, à cette dignité. Jean de Witt s'opposait de toute son influence à cette élection, contraire, selon lui, à la liberté de son pays.

Cette opposition le fit soupçonner d'intelligence avec l'ennemi; il fut en butte à plusieurs tentatives d'assassinat. Il demanda sa retraite et l'obtint.

Le parti du prince d'Orange ayant été le plus fort en 1672, dans le temps que la France pressait la Hollande, Corneille de Witt, frère de Jean, fut accusé d'avoir voulu faire assassiner ce prince, et on le mit en prison à La Haye. Faute de preuves suffisantes, il ne put être condamné qu'au bannissement. Au moment de sortir de prison pour mettre à exécution cet arrêt, Jean de Witt vint rejoindre son frère; mais la populace abandonnée à ses instincts féroces les massacra tous deux, parce qu'ils s'étaient déclarés pour la paix, et l'on exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable.

Ainsi périrent les deux frères, dont l'un avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec une vertu irréprochable, et dont l'autre l'avait vaillamment servi de son épée.

Jean de Witt s'était signalé par ses talents autant que par la simplicité de ses mœurs. Il était infatigable au travail, et traitait avec les têtes couronnées. Il possédait à fond l'état de la

Hollande, de ses revenus, les impôts que l'on y pouvait lever pour les besoins publics. Il connaissait aussi parfaitement l'administration de la justice et la balance du commerce. Quant à l'entretien des flottes, la république n'eut jamais de plus habile ministre.

Camille et Jean de Witt, tous deux victimes, et innocentes victimes, de l'ambition du prince d'Orange, ambition si perfidement cachée, reposent en paix, tandis que leur bourreau traîna une chétive existence bien tourmentée. (Voyez Guillaume III, prince d'Orange.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

